


HARVARD COLLEGE
LIBRARY
FROM THE LIBRARY OF
COMTE ALFRED BOULAY DE LA MEURTHE
PURCHASED APRIL, 1927

MONSEIGNEUR
DUPANLOUP

ET

M. LAGRANGE SON HISTORIEN

PAR

L'ABBÉ U. MAYNARD
CHANOINE DE LA CATHÉDRALE DE POITIERS

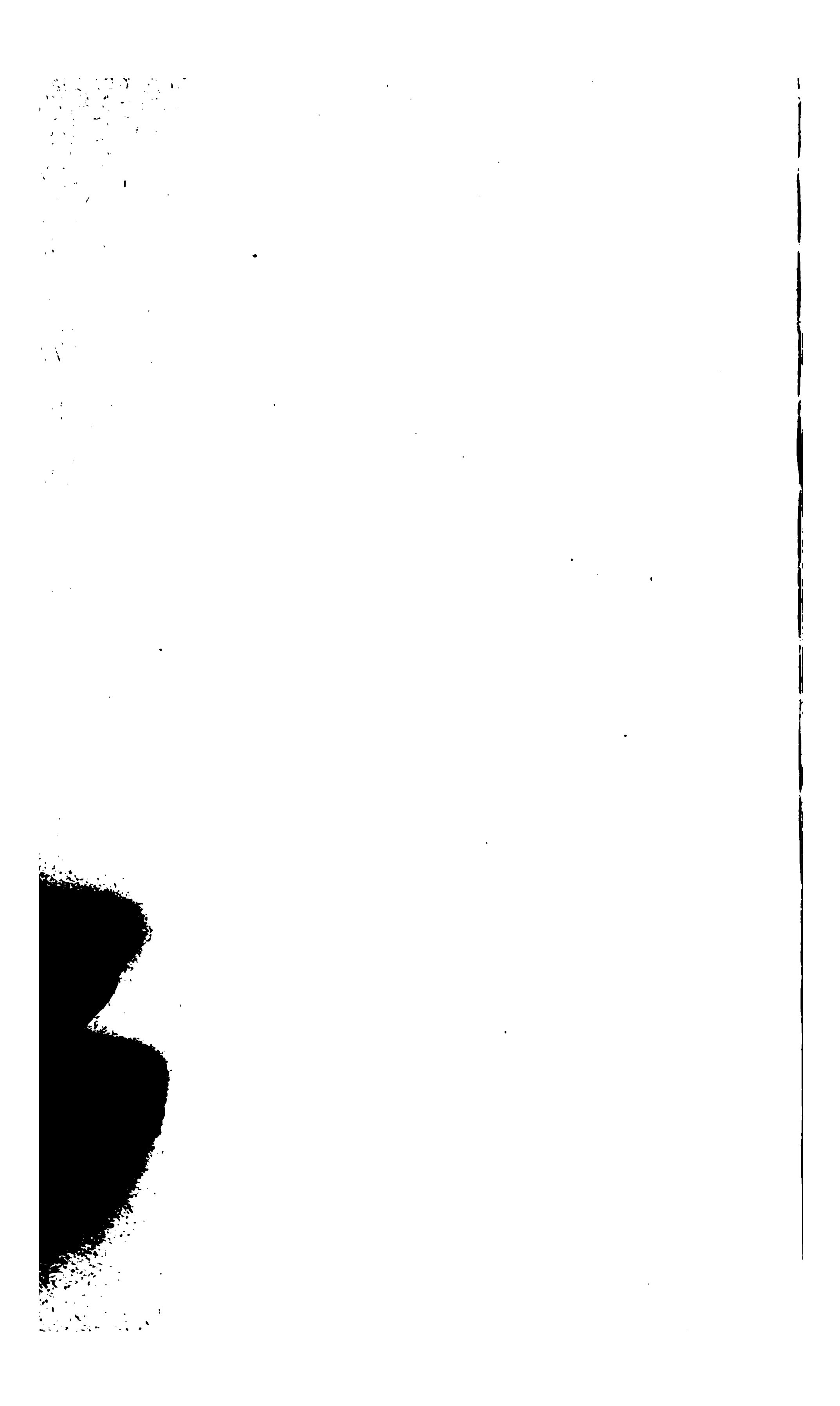
Deuxième Édition



PARIS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE
76, RUE DES SAINTS-PÈRES, 76

1884



MONSEIGNEUR DUPANLOUP

ET

M. LAGRANGE SON HISTORIEN

qu'ils ont tous répété cette bourde, même cet honnête *et innocent* Monde !

La Défense *continue, répète et se répète : « L'esprit de révolte qui a dicté ce livre (fait précisément contre l'esprit de révolte!) et qui en inspire la propagation, le mépris (dites l'amour!) de la justice et de la vérité qui apparaît à chaque page, la méconnaissance singulière des intentions et des désirs connus du Saint-Siège, méconnaissance si audacieusement affichée le lendemain même du rappel de ces intentions, nous dispensent de parler davantage de cette œuvre de haine sectaire. » Elle reparlera! Elle redira toutes ces injures, non-sens contre moi, mais qui se retournent de tout leur sens contre elle! De quel côté sont donc les brouillons et les sectaires ?*

Le Journal du Loiret « *vint à son tour* », *voulant tondre sa part de ce beau pré. Il insista sur les improbations et défenses auxquelles je me serais « dérobé ». Il appela, lui aussi, mon livre un « vrai pamphlet, sévèrement jugé dans le clergé de Paris ». Puis, s'affichant en initié aux plus hauts secrets : « Plusieurs archevêques et évêques vont le dénoncer au Pape comme un scandale ». Quelques jours après, il répétait son dire menteur, s'appuyant sur quelques mots mal interprétés de l'*Univers *et de ma Préface.*

*Qu'avais-je dit ? Simplement ce qui est vrai : à savoir, que l'abbé Lagrange avait travaillé d'abord à m'évincer, moi, de l'*Univers; *ensuite, que l'*Univers *s'étant bravement refusé à me bannir, il avait obtenu, par un appel à la paix et à l'union, « hypocrite et lâche de son côté, sincère et noble du côté de ceux qui étaient en droit d'ordonner », que toute discussion fût* interdite *dans les colonnes du journal. Ici, je forçais un peu la note, par ignorance de ce que le rédacteur en chef de l'*Univers *avait clamé et obtenu en faveur de la personne et de l'œuvre*



*de son illustre frère. Mais j'avais ajouté ce que je savais très pertinemment, et ce qui est absolument vrai, que « mon droit de défense et de réfutation ailleurs que dans l'*Univers, *et sous forme de brochure ou de livre, avait été hautement reconnu ». En quoi donc ai-je violé les invitations et les défenses venues de haut? et de quel droit m'appelle-t-on un révolté?*

Je ne saurais mieux faire que de m'approprier les éclaircissements *par lesquels M. Eugène Veuillot, d'un ton si fier, et en un si beau langage, a secoué et renversé tout cet échafaudage d'accusations, pour le compte de l'*Univers *et pour le mien :*

« *Si nous avons dit que, nous conformant à des désirs qui, pour nous, ont toujours été et seront toujours des ordres, nous faisions grâce à M. Lagrange de beaucoup des rectifications qu'appelait son troisième volume, nous avons en même temps marqué, en termes exprès, que cette parole engageait uniquement l'*Univers. *Il a fallu toute la fourbe habituelle à l'esprit libéral, si voisin de l'esprit de secte, pour prétendre que M. l'abbé Maynard et l'*Univers *avaient méconnu des ordres formels : le premier en publiant son livre, le second en le défendant... Il est faux, absolument faux, que M. l'abbé Maynard ait reçu de Rome un ordre quelconque (je pourrais dire la moindre invitation) devant l'empêcher de publier son livre...*

« *L'*Univers *renonça, non sans regret, à l'examen développé qu'il avait promis ; mais il se réserva expressément, et cette réserve fut admise, de faire justice des attaques, injures et faussetés du panégyriste de Mgr Dupanloup contre le journal lui-même, et contre le grand écrivain et plus grand chrétien, que le célèbre prélat a tant insulté. Cette exécution, absolument licite et absolument nécessaire, a été faite avec toute la modération que les circonstances réclamaient. Personne, parmi ceux dont l'appréciation*

importait, ne l'a déclarée trop dure. Quant à M. Lagrange, il eut à ce sujet, nous a-t-on dit, une de ces fureurs de bébé indiscipliné qui lui sont familières ; mais les fureurs de M. Lagrange et l'écho qu'elles trouvent dans la Défense *sont le moindre de nos soucis.*

« *Voilà pour ce qui touche le journal. Quant au livre de M. Maynard, la situation est non moins simple et non moins correcte. Dans les entretiens que nous venons d'indiquer, le rédacteur en chef de l'*Univers *ne négligea pas de dire qu'il n'avait ni le droit ni le désir de promettre le silence de son courageux collaborateur, et que celui-ci ferait probablement de ses articles un volume. Il lui fut répondu qu'il s'agissait de l'*Univers *lui-même, dont la voix retentissante pouvait provoquer des orages, et non des publications qui seraient faites sous une autre forme.*

« *Au total : non seulement M. Maynard n'a transgressé aucun ordre, puisque rien ne lui a été ordonné ni demandé, mais, de plus, il n'y a eu nulle surprise pour personne dans la publication de son œuvre de rectification, puisque je l'avais annoncée.*

« *Voilà les faits. Que deviennent devant eux ces accusations tapageuses et ca fardes de* véritable révolte, d'affligeant scandale *réclamant la* sévérité *de MM. Lagrange, Denais et Chapon?*

« *Si M. Lagrange et ses amis prétendent que, par la forme, au moins, M. Maynard a méconnu des intentions et des désirs auxquels il devait se conformer, nous leur répondrons : premièrement, qu'étant, en cette affaire, juges et parties, leur appréciation manque d'autorité ; secondement, que, si notre ami devait être condamné pour cause de virulence, il faudrait condamner à plus forte raison beaucoup des écrits polémiques de Mgr Dupanloup. M. Maynard, et nous l'en louons, s'est bien gardé d'user des droits que ce modèle lui donnait.*

« *Il est certain, d'ailleurs, que ce débat est né de la méconnaissance des intentions du Souverain Pontife. Quelqu'un a pris à tâche de raviver les vieilles luttes ; quelqu'un a cherché la guerre quand Léon XIII recommandait la paix. Ce quelqu'un, c'est M. l'abbé Lagrange. L'intérêt de l'Eglise, et, plus encore, les intérêts de son client, lui conseillaient une œuvre de paix ; il a écrit une œuvre de rancune et de combat. Les autorités dont il relève voulaient que la publication de son livre fût ajournée: il a passé outre. Et quand le Saint-Père, sur le mauvais retentissement de ses deux premiers volumes, lui a fait dire, par un prince de l'Eglise, de ne pas publier le troisième, au lieu de s'incliner respectueusement, il a mis tous ses patrons en campagne, protesté de ses bons sentiments, promis des corrections, et obtenu enfin de la grande bonté, de la grande commisération de Léon XIII, non pas une approbation, mais la liberté de publier, s'il le voulait absolument, la fin de son ouvrage. Rien donc n'a pu l'arrêter. C'est qu'il s'agissait d'un coup de parti. Et puis son imagination, facile à l'échauffement, lui montrait son livre produisant une moisson de feuilles de laurier sur branches d'or.*

« *Même après cette publication, la paix, une paix armée; restait possible, du moins quant aux journaux. Mais, tandis que l'*Univers *gardait une attitude expectante, se bornant à relever en deux mots l'accusation d'hérésie, que faisait-on de l'autre côté ? M. Lagrange répandait à profusion des lettres qui nous rendaient le silence bien méritoire, et ses amis de la presse, en même temps qu'ils le louaient, nous frappaient. Celui-ci nous représentait comme des sectaires et des hommes de haine ; celui-là prétendait flétrir notre passé ; cet autre, croyant que le silence absolu nous était imposé, criait bravement que le troisième volume de la* Vie de Mgr Dupanloup *était irréfutable et achevait de nous écraser. Enfin, nous n'avions pas*

encore relevé les attaques de M. Lagrange contre notre œuvre et notre maître, le livre de M. Maynard n'avait pas encore paru, que M. de Falloux lançait un brûlot contre nous, en criant, aux applaudissements de tout le parti, qu'il fallait nous faire une guerre sans trêve et sans merci. »

Voilà l'histoire vraie de tous les obstacles qui ont longtemps entravé l'œuvre de l'abbé Lagrange, et un peu la mienne ; voilà l'histoire de toutes les responsabilités.

*M. Lagrange devait tenir à intervenir de sa personne dans ce débat où il est si fort intéressé. Il était intervenu, quoi qu'il en dise, mais caché sous l'anonyme, dans l'*Union de l'Ouest *et dans la* Défense, *pendant le cours de mes premiers articles. A l'encontre de ce que j'en avais dit dans ma première Préface, il affirme aujourd'hui qu'il n'a « voulu opposer » à la première partie de mon* pamphlet *que son « éclatant mépris » ! Un mépris silencieux et* éclatant *à la fois, qui avait jamais ainsi accouplé les mots ? Mais le chétif écrivain dit mieux qu'il n'a voulu. Son mépris, puisque mépris il y a, a éclaté, en effet, en cris innommés de fureur, et je maintiens les dires de ma préface. Mais, cette fois, il se montre, il se nomme :* Me, me, adsum ! *C'est dans une longue lettre à M. Eugène Veuillot, refusée par celui-ci pour les bonnes raisons qu'il a dites et que je n'ai pas à répéter, et publiée par la* Défense. *Elle y remplit trois longues colonnes petit texte, et encore, à l'impression, M. Lagrange a bien laissé tomber au moins une demi-colonne d'injures révoltantes de son autographe, qu'il n'a pas osé, lui pourtant qui ose tout, mettre sous les yeux même du public de la* Défense. *Oh ! il est bien le fidèle disciple de Mgr Dupanloup, qui faisait lui-même toujours démesurément long !*

Qu'est-ce que cette interminable lettre ? Une suite d'éructations fatiguées et fatigantes de colère et d'outra-

ges, après chacune desquelles, épuisé et hors d'haleine, il s'arrête et respire sur cette ritournelle six fois répétée : « Je refuse de discuter avec cet homme ! » Six repos pour une étape si longue, vraiment ce n'est pas trop, et M. Lagrange a dû succomber au terme, n'en pouvant plus ! Ce sont des convulsions d'agonisant ! Cela ne relève d'aucune langue honnête, ni même d'aucune grammaire ! Impossible souvent de se retrouver dans ces longues périodes saccadées et essoufflées, et l'on aspire comme lui au repos et refrain : « Oui, je refuse de discuter avec cet homme ! »

Par impuissance de discuter, pauvre homme !

Il dit pourtant qu'il discutera peut-être plus tard ! Je l'attends sans impatience et sans terreur. Pour le moment, je me suis contenté de relever un ou deux de ses traits peu vainqueurs dans une ou deux notes de ma réimpression.

La ritournelle m'a rappelé un trait plaisant de Louis Veuillot dans une de ses lettres pendant le Concile : « Mon confrère, M. Le Nordez, du Français, *m'appelle donc* cet homme ! *Je ne savais pas que je fusse si méprisé de M. Le Nordez, du* Français ! » *Oh ! ils ne sont pas féconds ni inventifs dans cette école ; ils se passent ou se prennent leurs mots, toujours les mêmes, et aussi leurs injures ! Et toutes ces injures pour se plaindre d'avoir été eux-mêmes injuriés ! et sans doute aussi pour fournir des modèles du ton de la bonne compagnie !*

Pour prouver mes injures prétendues, M. Lagrange suit le procédé de l'école orléanaise : il établit des litanies de mots qu'il m'impute. Ces mots, ou je ne les ai pas dits, ou je les ai dits en un sens que fausse leur isolement dans sa litanie. Il m'accuse, par exemple, de l'avoir appelé « pigeon hérissé » ! Je ne l'ai pas appelé pigeon, *quoiqu'il le soit un peu, encore moins* colombe. *J'ai dit seulement que, « si souvent hargneux, grincheux et hérissé, il n'était pas toujours aimable, tant s'en fallait, comme le Pigeon de la Fontaine »,*

ce que ne me contestera nul de ceux qui le connaissent !

D'où viennent toutes ces colères et tous ces outrages? Uniquement de ce qu'ils n'ont pas d'esprit. Car je me suis toujours aperçu que, dans une polémique, les gens sans esprit tournaient vite à la méchanceté. Tel était, si je l'ose dire, Mgr Dupanloup, sans esprit lui aussi, quoique avec incomparablement plus de talent que ses disciples, et qui devenait assez aisément méchant. Tel n'était pas Louis Veuillot, le grand polémiste et le grand homme d'esprit, et, pour cela, toujours gai et serein, toujours sans venin et sans fiel, qui a pu dire : « J'ai fait pendant trente ans de la polémique sans un remords, sans une rancune, sans un mal de tête ! » Je ne me flatte pas, certes, d'avoir l'esprit unique de Louis Veuillot; mais je puis bien dire que, dans toutes mes polémiques, particulièrement dans celle-ci, la plus longue et la plus terrible de ma vie, j'ai gardé ma tête aussi libre que mon cœur et ma conscience. Et si, en ce moment même, mes adversaires, qui me supposent, bien à tort, tant de haine et de passion, me disaient, comme le Chevalier au Comte des Soirées de Saint-Pétersbourg : *« Citoyen, voyons votre pouls ! » je pourrais répondre : « Voyez s'il bat plus fort qu'à l'ordinaire ! »*

Je l'ai prouvé, du reste. Voilà deux mois qu'ils m'assaillent de leurs injures croisées, qu'ils font feu sur moi de toutes leurs mitrailleuses : je suis resté dans ma calme indifférence, et ne leur ai pas répondu un seul mot, attendant, pour dire ce que je pense d'eux, cette seconde préface, comme j'avais attendu la première pour répondre à tout ce qu'ils m'avaient jeté d'outrages pendant tout le cours de mes premiers articles.

Ils continuent : jusqu'à quatre articles en un jour dans leur seule Défense, *articles si spirituellement désignés et caractérisés par M. Eugène Veuillot : « L'un, qui veut être perfide, et qui contient une grosse fausseté, porte*

les initiales de M. Denais ; un autre, c'est le plus fiévreux, fait penser à M. l'abbé Lagrange ; un troisième, particulièrement invalide, rappelle l'abbé Chapon ; un quatrième est si plat, qu'il peut être de n'importe lequel des trois susnommés. »

Qu'ils continuent, je n'en aurai cure, car je vois bien qu'ils ne finiront jamais. D'ailleurs, ils m'amusent, et, comme Beaumarchais, je remercie le ciel de m'avoir donné de tels adversaires, qui me font la partie si belle par leurs attaques mêmes.

J'ose m'appliquer, en changeant à peine quelques mots, cette page si spirituelle des Mémoires. *Engagé dans dix procès et ayant à tenir tête à cent adversaires, Beaumarchais respire et dit :* « *Si l'être bienfaisant qui veille à tout m'eût honoré de sa présence un jour et m'eût dit :... Tu vas être déchiré par mille ennemis,... accusé de faux, d'imposture, de calomnie,... ballotté longtemps au scrutin de l'opinion publique, pour décider si tu n'es qu'un homme vil, ou seulement un honnête homme;*

« *Je me serais prosterné, et j'aurais répondu :* « *Si tout cela est écrit, tu ne veux pas apparemment que je succombe à tant d'attaques. Donne-moi la force de les repousser, d'en soutenir l'excès par des compensations...*

« *Fais que mes adversaires, égarés par la haine, s'égarent assez pour me supposer tous les crimes, et que, m'accusant faussement d'avoir osé compromettre les noms les plus sacrés, ils soient enfin couverts de honte, lorsque la nécessité de me justifier m'arrachera au silence le plus respectueux.*

« *Fais qu'ils soient assez maladroits pour prouver leur liaison secrète avec les ennemis de Dieu et de l'Eglise...*

« *S'il est écrit qu'au milieu de cet orage je doive être outragé dans ma personne,... fais que mes accusateurs soient hommes de peu de cervelle,... qu'ils se trompent sur*

moi, me croient un homme sans force, et s'abusent dans leurs moyens.

« *S'ils se donnent des complices, que ce soient des femmes de peu de sens,... des hommes n'ayant ni suite ni plan dans leur conduite, comme tel ou tel* homme de lettres, *qui écrit d'une façon si modérée...!* »

« *Si tous ces points m'avaient été accordés, j'aurais ajouté:* « *S'il est encore écrit que quelque intrus doive s'immiscer dans cette affaire,... je désirerais que cet homme fût un esprit gauche et lourd, que sa méchanceté maladroite l'eût depuis longtemps chargé de deux choses incompatibles jusqu'à lui, la haine et le mépris public...*

« *Si quelque auteur infortuné doit entrer en scène, qu'il remplisse un rôle si pitoyable, que, bouffi de colère et tout rouge de honte, il soit réduit à se faire à lui-même tous les reproches que la pitié me ferait supprimer : heureux encore, quand une expérience de trente ans ne lui aurait pas appris à parler et à écrire, que cet événement lui apprît à se taire.*

« *Donne-moi Lagrange, donne-moi Chapon, donne-moi Denais, donne-moi les matriarches, donne-moi leurs journaux*, et reliqua ! »

Je pourrais poursuivre ; mais, ici, le respect m'arrête. J'achève :

« *Eh bien, dans mon malheur, tout ce que j'aurais ardemment désiré, ne l'ai-je pas obtenu? L'acharnement de mes ennemis les a rendus peu redoutables ; leur nombre les a réduits au défaut de liaison si nécessaire en tout projet ; la haine les a réduits à l'aveuglement ; chacun de leurs efforts pour m'arrêter n'a fait qu'accélérer ma marche et hâter ma justification et mon succès... Je n'en ai que mieux goûté combien l'estime publique est douce à recueillir. Aujourd'hui, je sens la fermeté de mon cœur s'amollir, se fondre de reconnaissance et de plaisir, au*

plus léger éloge que j'entends faire de mon courage et de mon honnêteté. Si j'ajoute à cela les offres multipliées de secours et de services d'une foule d'honnêtes gens, et les consolations particulières de l'amitié, vous conviendrez que je suis un exemple vivant d'une heureuse compensation du mal par le bien : sunt quoque gaudia luctus. »

Je laisse au lecteur intelligent et au courant des choses et des personnes, de faire, en cette page étincelante, le départ de ce qui peut revenir à chacun.

Et maintenant, paulo majora ! — Incedo per ignes !

Mgr l'archevêque de Bordeaux a jugé bon d'adresser à son clergé la circulaire suivante :

Bordeaux, le 1er octobre 1884.

« *Messieurs et chers coopérateurs,*

« *Nous croyons de notre devoir de vous signaler un volume qu'on propage dans le diocèse, et qui a pour titre :* Monseigneur Dupanloup et M. Lagrange son historien, par l'abbé U. Maynard, chanoine de la cathédrale de Poitiers.

« *Déjà publié en partie dans le journal l'*Univers, *ce factum, que nous venons de lire, n'est en réalité, d'un bout jusqu'à l'autre, qu'une explosion de haine et d'outrages contre la mémoire de l'illustre évêque d'Orléans.*

« *L'auteur se vante dans sa préface d'avoir reçu des encouragements et de chaleureuses félicitations* d'un éminent cardinal romain, d'un évêque qui n'a pas de supérieur dans l'épiscopat, d'un défilé de religieux de tous les Ordres, de pères abbés, de chanoines, *etc. Il nous semble qu'il eût été bon de citer des noms et de ne pas garder l'anonyme devant les nombreuses lettres authentiques adressées à*

M. l'abbe Lagrange, et signées par plusieurs cardinaux, par des archevêques et des évêques qui, certes, ont bien aussi leur valeur.

« *Le grand évêque d'Orléans n'était sans doute pas exempt de défauts, sur lesquels son historien et son ami a pu naturellement se faire quelque illusion : ce peut être regrettable, et, à cette occasion, nous nous rappelons la remarque d'un Religieux très distingué, qui regrettait que les hagiographes, en écrivant la vie des Saints, aient trop laissé dans l'ombre leurs imperfections et même leurs fautes, parce que les lecteurs trouveraient à s'y édifier davantage, en comprenant mieux la faiblesse de l'homme et l'infinie miséricorde de Dieu.*

« *Qu'il y ait donc, dans l'ouvrage de M. l'abbé Lagrange, des lacunes et des inexactitudes, c'est très possible, et il est très permis d'en faire une critique sérieuse et loyale. Mais ce qui n'est pas permis, c'est de l'attaquer de parti pris, par des insinuations perfides et avec des ardeurs haineuses, indignes d'un prêtre et de tout honnête homme. Or, le livre de M. Maynard n'est qu'un pamphlet diffamatoire, un véritable scandale, que nous condamnons, et ne pouvons assez condamner.*

« *Nous invitons du reste et nous exhortons notre clergé à lire et à méditer la* Vie de Monseigneur Dupanloup, *par M. l'abbé Lagrange. Chacun y peut puiser, dans les temps difficiles que nous traversons, de grandes leçons sur tous les devoirs du sacerdoce, et de grands exemples de dévouement à l'Eglise et à la Papauté.*

« *Veuillez, messieurs et chers coopérateurs, agréer l'assurance de nos sentiments les plus affectueusement dévoués.*

« † AIMÉ-VICTOR-FRANÇOIS,

« Archevêque de Bordeaux. »

Cette circulaire a été accueillie et saluée par un transport de joie bien naturel dans la presse au service de M. Lagrange. Mais toute la presse protestante et franc-maçonne, révolutionnaire et impie, n'y a guère moins applaudi, et l'a accompagnée de commentaires qui ont dû moins plaire au vénérable prélat.

*Commentaires et applaudissements n'étaient pas plus pour me déplaire, à moi, que pour me déconcerter ; car tout cela me confirmait dans mes idées, en me montrant de quelles alliances s'accommodait assez le catholicisme libéral, et de quel concert, cette fois encore, tous partaient contre l'*Univers *et ses champions.*

J'aurais donc pu me réjouir en silence ; mais, attaqué dans mon honneur d'homme et de prêtre, j'ai dû répondre :

« *Poitiers,* 8 *octobre* 1884.

« MONSEIGNEUR,

« *On me communique la lettre-circulaire que vous avez cru « de votre devoir » d'adresser à vos prêtres au sujet de mon livre* : Mgr Dupanloup et M. Lagrange son historien.

« *Je n'ai pas à juger l'idée que vous pouvez vous faire de votre devoir ; mais je crois qu'il m'est permis de définir nos droits réciproques.*

« *Vous avez droit à mon respect, Monseigneur, même lorsque vous me semblez abuser de votre pouvoir et de votre dignité. Dans une mesure moindre, suivant la gradation de la sainte hiérarchie, j'ai droit aussi au vôtre, après quarante-cinq ans d'un sacerdoce honorable et honoré, et plus*

de quarante ans d'une vie littéraire, ni moins honorable, ni moins honorée pour la probité de ses travaux et la loyauté de ses polémiques.

« *C'est pourquoi je ne saurais admettre que, vous faisant l'écho d'insinuations odieuses et outrageuses, vous paraissiez contester, vous aussi, l'authenticité des suffrages qui me sont venus de très haut d'abord, et ensuite de tous les Ordres religieux, et de tous les rangs, soit du clergé séculier, soit des laïques chrétiens, pendant la durée de mes articles de cet hiver, et surtout depuis la publication de mon livre.*

« *Eh ! Monseigneur, plus que personne vous devriez savoir que, dans les circonstances présentes, ce qui est permis à M. Lagrange et à ses défenseurs ne l'est pas à moi, et que, provisoirement, je dois taire bien des noms, qui, sans vouloir établir de comparaison blessante, n'auraient rien à perdre devant les siens (1). Du reste, je les tiens, au besoin, à la disposition de Votre Grandeur ; mais l'honneur me défend de céder à aucune sommation, même venant de vous.*

« *Ce que je ne saurais permettre davantage et ce que j'ose respectueusement vous interdire, c'est de parler, à propos de moi, de « parti pris », d' « insinuations perfides », d' « ardeurs haineuses, indignes d'un prêtre et de tout*

(1) *Sur cette phrase, l'*Union de l'Ouest *s'est permis une interprétation, dont ce ne serait pas assez de dire qu'elle est odieuse ; elle est monstrueuse ! Est-ce que je m'abaisserai seulement à lui jeter à la face une dénégation indignée ? Et voilà ceux qui m'accusent d'insinuations coupables ! — Je dirai seulement que les évêques, les religieux, les prêtres qui se sont déclarés pour moi, désirent que leurs noms soient provisoirement tus, pour que ne se renouvelle pas avec le même éclat la fatale division opérée en 1852 par Mgr Dupanloup, et dans la querelle des classiques, et, en cela, mieux que mes adversaire peut-être, ils obéissent aux invitations pacifiques et pacifiantes de Léon XIII. Quand le calme sera un peu fait, nous verrons ! Je verrai moi-même si je dois livrer les noms même de ceux qui m'y ont déjà formellement autorisé.*

honnête homme » ; c'est de traiter mon livre de « factum », de « pamphlet diffamatoire », de « véritable scandale ».

« Je regrette toutes ces expressions, et je voudrais pouvoir les effacer de votre lettre, mais pour votre honneur, Monseigneur, plus que pour le mien.

« Voilà donc jusqu'où peut se hasarder un évêque pour la plus grande gloire de Mgr Dupanloup !

« Voilà donc les exemples de modération, de « critique sérieuse et loyale », d'honnêteté et de charité qu'il me donne !

« Voilà donc les considérants de la sentence de condamnation qu'il ne craint pas de porter contre moi, qu'il craint seulement de ne pas porter « assez » sévère !

Hélas ! Monseigneur, outre que, pour quelques-uns, les injures sont plus aisées à trouver que les raisons, tout cela se trompe d'adresse.

« Se trompent d'adresse aussi vos condamnations et recommandations. Ce n'est pas mon livre qui mériterait d'être condamné ; et ce n'est pas dans le livre de M. Lagrange, de votre aveu même, que vos prêtres trouveront ce que notre Hilaire appelait castam veritatis virginitatem, *ni qu'ils pourront apprendre la franche, droite et pleine soumission aux enseignements et directions de l'Eglise et* de *la Papauté.*

« Vous ne trouverez pas mauvais, j'espère, que je donne à ma défense la même publicité que vous avez donnée à l'attaque.

« Avec tout le respect que je dois à votre caractère sacré, j'ai l'honneur de me dire, Monseigneur, votre très humble serviteur.

« U. MAYNARD. »

Cette réponse reçut un tout autre accueil dans les

deux camps unis qui avaient été si heureux de fêter la circulaire de Bordeaux. On la traita d' « irrévérencieuse », d' « insolente », de « révoltée » ! Ce sont les journaux du catholicisme libéral, ces grands maîtres en théologie et en droit canon, qui dénoncèrent particulièrement mon insubordination prétendue. « L'archevêque de Bordeaux, dirent-ils, avait accompli un acte de juridiction en condamnant, comme métropolitain, l'ouvrage d'un prêtre qui lui était subordonné ! » Voilà de quelle science s'arme contre moi leur colère !

Un laïque éminent m'écrivit, au contraire : « Votre réponse est parfaite : ferme, haute, digne, et, sous sa respectueuse modération, très incisive ». Voilà, mieux exprimé que par aucun, ce que beaucoup m'ont dit, et c'est, je crois, le sentiment qui a prévalu dans l'Eglise et dans le monde.

Dans ces derniers jours, une seconde lettre épiscopale a été publiée, lettre de compliment et de consolation à M. Lagrange, où mon livre est naturellement immolé au sien, exalté, à mon sens, outre mesure, aussi bien que son héros. A tout cela je n'ai rien à dire, mon livre disant suffisamment. Je ne relève qu'une phrase du vénérable prélat : « Quand M. Maynard l'affirmerait plus nettement, je ne croirais point que tous les Ordres religieux *soient avec lui ». J'ai affirmé nettement, et nettement je réitère mon affirmation, sans faire d'exception, il s'en faut bien, ni pour « l'*Ordre *des Jésuites », ni pour « l'*Ordre *des Dominicains ». Quelques évêques s'étant engagés de la façon qu'on sait dans cette querelle, est-il malaisé de comprendre que des Religieux n'aient pu momentanément confier qu'à moi leurs vives sympathies, dans la crainte de se mettre en relations délicates avec les prélats de leurs diverses résidences ?*

J'ai bien cinquante lettres de Religieux, de tous les Ordres,

je le répète, et m'écrivant tant en leur nom qu'au nom de leurs familles religieuses tout entières, comme j'en ai des centaines de personnes ecclésiastiques de tous les rangs de la sainte hiérarchie et des laïques chrétiens ; car il semble que les torrents, *particulièrement depuis la publication de mon livre, se soient détournés de M. Lagrange pour venir à moi.*

De ces lettres, ou plutôt de ces éloges sans restrictions, j'ai dit, dans ma première préface, que je ne voulais plus rien citer. Je ferai, toutefois, exception pour quelques fragments de la lettre d'un homme du monde, fort compétent dans les matières que j'ai principalement traitées, et très au courant de toute cette histoire.

« *Votre livre est du plus palpitant intérêt. Il est vivant, loyal, spirituel, éloquent, et surtout animé d'une vaillante passion de la vérité.*

« *Vous rendez service à la liberté d'abord, en peignant au vif ce faux libéral, qui n'a jamais aimé que sa liberté, et non celle des autres, et pour qui la liberté n'a été que la prétention d'imposer ses opinions changeantes, mais également despotiques en leur diversité.*

« *Vous rendez service à l'Église, en mettant à pied cet évêque, qui n'a eu l'âme évangélique que pour ses caudataires, et qui l'a eue vraiment pharisaïque et impitoyable pour quiconque l'a gêné dans une de ses évolutions religieuses et politiques.*

« *Vous rendez service à la conscience humaine, en rejetant de la sphère des saints ce polémiste sans vergogne, qui n'a jamais hésité à tronquer ou à falsifier un texte, ou à dénaturer une intention.*

« *Ce travail fait honneur à votre caractère autant qu'à votre talent. Il restera comme un témoignage écouté contre une idolâtrie ridicule.* »

Pensant presque ainsi de Mgr Dupanloup, pourquoi ne

l'aurais-je pas dit, en termes, toutefois, moins rigoureux Puisque M. Lagrange l'a livré prématurément aux d cussions de l'histoire, de quel droit m'interdirait-on de juger en historien et en critique ?

Je trouve dans une autre de mes lettres, non moins au risée que la précédente, cette page qui répond si pertin ment à tout :

« Il est assez comique d'assister à ce spectacle de qui n'ont pas voulu de l'infaillibilité du Pape, et qui lent édifier l'infaillibilité posthume d'un personnag a été plutòt pamphlétaire qu'évêque ! Eût-il ét évêque, pourquoi échapperait-il à la discussion mêm et passionnée, même inique ? Le droit de réponse n'c tient-il pas à ses amis ? Je me rappelle avoir lu de. phlets du Dominicain Ambrogio Catarini contre le nal Gaetan, une des lumières de l'Église, auprès d votre livre n'est qu'une collection de compliments. M à propos de la déclaration de 1682, et M. l'abbé l d'une manière générale, n'ont-ils pas jugé et disc la plus libre sévérité, un évêque d'un autre vol qu inégal Mgr Dupanloup ? Ce qui est permis contre Bossuet serait interdit contre le bruyant évêç lans ? Mais Mgr Dupanloup n'a-t-il pas traîné su en quelques paroles flétrissantes, un évêque et son seur, Mgr Rousseau ? Vous avez un thème de déf que vous remplirez amplement. Et quant à ceu reprocheraient certaines duretés d'expression que ce n'est pas aux défenseurs de Mgr Dupa appartient d'adresser ce blâme à quelqu'un ; et mot d'un saint, l'abbé de Rancé, auquel on adres reproche : « Les manières languissantes ne pas. »

Je m'attendais bien à toutes les colères que j J'attaquais vraiment une idolâtrie : il était n

servants de l'idole poussassent les hauts cris. Je voulais les forcer à révéler le fond de leurs cœurs : j'ai réussi merveilleusement.

Ils sont bien toujours les mêmes ! Ils ouvrent le feu, et ils se fâchent si l'on brûle contre eux la moindre amorce ! Durant trois longs volumes, ils poursuivent le vaillant journal et le grand écrivain qui ont toujours été, au témoignage de Pie IX, dans la vérité et y seront toujours, et ils ne reconnaissent pas le moindre droit de défense ! « La paix, l'union ! » crient-ils de toute part, et cela au nom de la mémoire de Mgr Dupanloup ! Mais, mort comme vivant, qui donc, plus que l'évêque d'Orléans, nous a désunis et mis en guerre ? Lui de moins, sans doute, il y aurait eu entre catholiques des divergences d'idées et des discussions plus ou moins vives ; jamais de ces luttes profondes qui ont partagé et désolé l'Église de France ! Le bien qu'il a pu faire se serait fait sans lui, et, je le crois, se serait mieux fait ; sans lui, nous n'aurions jamais été divisés en deux camps irréconciliables. Quoi ! voilà un évêque qui a donné le signal de tous les combats entre catholiques, qui a amené toutes les campagnes fratricides, et, loin de le pouvoir discuter, il faut l'applaudir ! Bien plus, voilà un évêque qui, durant de longs mois, mois cruels, a tenu en échec un concile et toute l'Église, et il faudra dire qu'il n'a qu'usé de son droit, qu'obéi à son devoir ! Et il sera interdit de flétrir avec Pie IX sa conduite déplorable !

A mon avis et à l'avis de beaucoup, l'épiscopat de Mgr Dupanloup n'aura pas été plus glorieux qu'heureux pour l'Église de France. On ne comprend déjà plus, on comprendra moins encore, comment un prélat à peu près sans théologie, sans doctrine, sans érudition sérieuse, n'ayant guère pour lui qu'une prodigieuse activité, trop souvent brouillonne, ait exercé vivant, exerce même mort, une telle influence, et qu'il ait été, qu'il soit toujours pour plu-

sieurs, une lumière et un guide, le modèle du prêtre et de l'évêque. On ne comprendra pas davantage, pour l'honneur des lettres françaises au dix-neuvième siècle, qu'un homme si souvent phraseur et déclamateur, ait passé pour un grand orateur et un grand écrivain.

Voilà ce que je pense, et ce que je pense en bonne et nombreuse compagnie, qui ne peut que s'accroître ; et, le pensant, pourquoi ne le dirais-je pas ? Et de quel droit m'empêcherait-on de le dire ?

Oh ! oui, la paix, l'union ; mais, comme l'a écrit Léon XIII à l'évêque de Périgueux, la paix et l'union dans la vérité et la justice, seuls fondements de la paix et de la fraternité chrétiennes ! Celui qui s'est fait annoncer le Prince de la paix a dit qu'il était venu apporter la guerre, la guerre pour la vérité qui seule amène la vraie paix et la rend durable. O Jésus, oui, la paix, non une paix quelconque, mais votre paix ! celle que vous avez distinguée de la fausse paix de transaction, de pactisation avec l'erreur et le mal : Non quomodo mundus dat, ego do vobis !

Poitiers, 31 octobre 1884, veille de la Toussaint.

Réapparu pour la Toussaint, ayant paru pour l'Assomption.

Sancta Maria et omnes Sancti intercedant pro nobis ad Dominum !

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

Sur l'invitation pressante et répétée d'un grand nombre de lecteurs du journal l'*Univers*, je reproduis en volume, revus et complétés, les neuf articles publiés, du 29 décembre 1883 au 18 février 1884, sur les deux premiers tomes du livre de M. l'abbé Lagrange, les faisant suivre de l'examen du troisième, que les mêmes voix, aussi nombreuses et aussi autorisées, m'ont poussé à entreprendre, pour achever une réfutation nécessaire.

Car je n'ai jamais rien écrit qui ait fait une impression aussi étendue et aussi profonde, ni qui m'ait valu autant d'encouragements et d'éloges. J'en ai reçu, non pas des *torrents* — les torrents n'affluent qu'à cet abîme de science et de génie qu'on appelle l'abbé Lagrange, — mais des filets assez abondants, venus de source souvent haute, toujours pure ; quelques-uns même de source orléanaise, de certains coins à l'abri des influences troublantes.

Un éminent cardinal romain, — il n'en est pas de plus illustre, — me faisait transmettre ces mots : « Enfin les consciences honnêtes sont soulagées. La fustigation vengeresse du Lagrange est une satisfaction publique et trop tardive. Il est heureux que l'*Univers* ait vaincu sa répugnance pour laisser passer ce *Tolle* et en finir avec l'ovation scandaleuse ».

Dès le premier article, un évêque, auquel, pour la doctrine, la science théologique et le talent d'écrivain, pour la vertu et une piété allant vraiment à la sainteté, je ne connais pas de supérieur dans l'épiscopat, et j'ose dire peu d'égaux, m'écrivait : « Il y avait longtemps que je n'avais goûté tant de plaisir en lisant un écrit. Avant tout, vous m'avez donné cette joie suprême que saint Augustin appelle, *Gaudium de veritate.* Quand on la voit. toute, cette vérité, comme dans la lumière de gloire, c'est la béatitude; mais elle a tant de charmes, que si même elle ne se montre à nous que dans des ordres limités et inférieurs, nous nous sentons ravis comme si une brise du paradis traversait notre atmosphère. Oui, cher ami, la joie de la vérité, et celle aussi de la justice! Je ne saurais trop vous louer d'avoir fait la lumière, une si franche lumière sur des choses et des personnes, que, pour le malheur de tant d'âmes, l'esprit de parti (il faut dire de secte) continue d'envelopper de lueurs factices qui sont des ombres et des mensonges. Pour l'évêque d'Orléans, je trouve que tout est bien, et que, reconnaissant ses dons naturels et même ce qu'il y avait de louable dans sa vie (vie plus sacerdotale à ce point de vue qu'épiscopale), vous faites voir tout ce qui lui a manqué, et le degré où les libéraux l'ont surfait. Votre travail ira bien plus loin qu'à mettre en ruines une idole; en lui arrachant son héros, vous portez au libéralisme un coup terrible, je voudrais pouvoir dire mortel. C'est donc, très cher ami, une très bonne œuvre, et très bien faite, que la vôtre. Je ne crois pas que vous ayez jamais rien écrit de mieux, et nous ne sommes qu'au début. Merci ! Combien vous le diront, et de vive voix, et surtout dans leur cœur! »

Et la première partie de ce travail terminée : « J'ai lu tous vos articles; ils sont excellents et forment une vraie œuvre. Je trouve comme vous désirable qu'en poursuivant la publication (qu'on avait dite suspendue et arrêtée), on vous oblige

à continuer la lutte et à conclure. Votre conclusion sera celle de l'histoire. Quel soulagement pour la conscience que cette grande justice soit faite ! »

Pourrait venir maintenant le défilé des Religieux de tous les Ordres, qui se sont confondus dans une unanime sympathie.

Un révérendissime Père Abbé : « C'est une grande satisfaction de voir réduite à sa juste mesure cette réputation surfaite, toujours bruyante et provocatrice, au delà comme en deçà de la tombe. Vous êtes le justicier de la Providence et de la conscience catholique outragée ».

Un Religieux d'une illustre abbaye : « Grâce à vous, et malgré tout, la terre de saint Hilaire est toujours la terre de la vraie vaillance catholique... *Benedictus Dominus qui docet manus tuas ad prœlium et digitos tuos ad bellum !...* Dans notre réfectoire d'expulsion, j'entends la lecture de vos articles. Quel choix de lecteurs ! Quelle fière façon de lire ! Quel jeu de physionomies ! La portion du frère cuisinier épuisée, quelle joie de voir la vôtre durer encore ! Et ensuite, le seuil du réfectoire à peine franchi, quelles réflexions, quelles exclamations ! Je ne reproche à nos frères que de se montrer ingrats envers les articles précédents, en donnant toujours la préférence à celui qu'ils viennent d'entendre. »

Un prélat romain, d'une grande étude et grande science : « J'ai lu votre premier article. Bravo, Monsieur, bravissimo ! L'annonce d'articles ultérieurs, jusqu'à mise à néant de cette vie fausse et scandaleuse du grand séducteur libéral, a réjoui jusqu'au fond de l'âme tous les serviteurs du Saint-Siège. Vous n'avez besoin des encouragements de personne pour être brave. Que les vives sympathies de toutes les âmes vraiment catholiques augmentent encore votre intrépidité ! Le point capital, pour la défense de l'orthodoxie, c'est que, en vingt ou trente articles, s'il le faut, vous mettiez ras le sol l'*opus tumultuarium* du batteur en grange. — Vos articles

ont un succès réjouissant... Mais savez-vous bien qu'il n'est que temps de nous mettre sur la défensive ? Le libéralisme fait des progrès effrayants dans la plupart des diocèses. La vérité ne doit pas cesser d'agir, parce que l'erreur ne cesse pas d'intriguer. »

Un chanoine d'une grande métropole : « Tout cela est plein d'idées, bourré de faits et suppose d'immenses et patientes recherches. J'espère bien que ces articles seront réunis en volume... Le fétichisme pour l'évêque d'Orléans m'a toujours paru une énigme. Je n'oublierai jamais que, à Rome même, en plein concile, j'eus quelque peine à faire comprendre à Mgr Nardi, un des réfutateurs de l'évêque d'Orléans, que l'évêque d'Orléans était un homme absolument surfait. M. Maynard le met à la place qu'il mérite. Les abbés Pelletier et Morel avaient sans doute fait quelque chose à ce point de vue; mais ce n'étaient que des redressements partiels; M. Maynard procède en historien, et son jugement, basé sur l'exposition et la discussion des faits, sera le jugement définitif de l'idole sonore et creuse. »

Prêtres et laïques sont entrés dans le concert, et du diocèse d'Orléans, et de tous les points de la France.

D'Orléans, en particulier, les prêtres autrefois « terrorisés par le libéralisme et, par conséquent, le despotisme en personne (c'est leur mot) », m'ont écrit combien ils se sentaient soulagés et consolés. Du même diocèse, plusieurs vénérables ecclésiastiques, blanchis dans le saint ministère, et laissés, à cause de leurs croyances ultramontaines, dans des postes inférieurs à leur mérite, mais où se complaît leur humilité, m'ont fait savoir qu'ils se trouvaient heureux et suffisamment récompensés de leur fidélité courageuse aux vraies doctrines et aux saintes causes par mes défenses et mes réfutations.

Sans parler de la traduction et de la reproduction de mes articles dans des journaux étrangers, un illustre publiciste

m'écrivait : « Toute la France vous lit avec une attention qui abat l'orgueil des catholiques libéraux, et qui donne aux partisans des doctrines romaines un encouragement dont ils avaient grand besoin. »

Les laïques ont voulu donner aussi. On les entendra tous dans cette lettre d'un gentilhomme, aussi bon écrivain que bon catholique : « Permettez-moi de vous adresser mes félicitations les plus sincères pour vos articles publiés dans l'*Univers*. L'impartialité historique réclamait cette critique. Sans elle, l'ouvrage de l'abbé Lagrange eût été adopté par le public laïque comme le dernier mot, le jugement définitif sur la vie de l'évêque d'Orléans. Continuez cette révision. Les vrais amis de l'Eglise sont avec vous. Il y a, par le temps qui court, du courage à proclamer la vérité sur les toits, lorsque tant de voix, même sacerdotales, sont disposées à se taire. »

Je demande pardon d'avoir cité tous ces éloges. C'est la première fois de ma vie, et j'espère bien que ce sera la dernière. Mais j'y ai été vraiment contraint par tous les bruits et tous les cris contre moi partis du camp de l'abbé Lagrange et de l'abbé Lagrange lui-même. « Malhonnête homme ! Pauvre écrivain et plus pauvre prêtre ! » voilà de ces douceurs que ne m'ont pas ménagées les apôtres de la modération et de la charité. Au moins celui-là ne feint pas d'ignorer que je suis prêtre. M. Lagrange s'est amusé à ce jeu. N'ayant pas cru devoir ajouter un titre sacerdotal à mon nom dans un journal où je suis assez connu, l'abbé Lagrange a fait semblant de demander si vraiment j'étais prêtre ; sans doute, pour le plaisir de s'écrier ensuite :

Eh quoi !!... d'un prêtre est-ce là le langage ?

Et, en effet, il a traité ou fait traiter de *sacrilège* un de mes articles, et m'a accusé lui-même de parler « en parfait disciple de M. Renan » ! Oui, l'abbé Lagrange, qui déjà avait

invoqué, en faveur de l'abbé Dupanloup, le témoignage du disciple apostat, et qui, en ces derniers temps, est allé mendier son suffrage d'académicien, sans réussir, le malheureux, à décrocher, par cette main caressée et non plus maudite, la timbale Montyon !

S'il ne me connaissait pas, je puis dire qu'il me connaît maintenant, et aussi que je l'ai fait connaître ! L'ingrat, pas de *Sainte Paule* qui lui vaille la célébrité que je lui ai faite !

Pendant tout le cours de mes articles, m'arrivaient des échos de ses fureurs et de ses menaces. Je pouvais aussi l'entendre rugir lui-même dans son *Union de l'Ouest*, répétée fidèlement par sa *Défense*. Je sais bien que, dans l'*Union de l'Ouest*, sa voix n'éclatait pas seule, et qu'une voix plus puissante que la sienne, quoiqu'elle ait été impuissante pour le prix Montyon, s'y ajoutait pour former un duo où des voix de nature discordante réussissaient à s'accorder pour me flétrir et me maudire.

Enfin, il s'est avisé d'aller chercher un de mes ouvrages, et d'en faire la caricature. Mais quand j'aurais fait un méchant livre, s'en suivrait-il que les siens fussent bons ? Ou bien adoptera-t-il la thèse absurde des auteurs sifflés, qu'il faudrait avoir fait des chefs-d'œuvre avant de se poser en critique ? Dès lors, de quel droit critique-t-il mes livres ?

Et, toutefois, content de son petit travail de falsification littéraire, il s'est permis cette conclusion : « Ainsi écrit M. Maynard, si plein de dédain pour le style de M. Lagrange et pour celui de Mgr Dupanloup. Et nous qui avions qualifié M. Maynard d'écrivain médiocre ! Quelle flatterie ! Il lui faudra beaucoup de temps et d'efforts pour devenir médiocre. Encore ne lui garantissons-nous pas le succès ».

L'abbé Lagrange a dû se frotter les mains après ce petit morceau, — et aussi l'épaule, qu'il mettait ainsi à nu, montrant où le bât l'a blessé ! Il aime, il admire son évêque, je le crois, et il souffre quand il n'a pas réussi à communiquer

ses sentiments, et qu'il voit chez les autres un amour trop froid et une admiration trop chiche. Mais je crois aussi qu'il m'aurait passé bien des critiques de Mgr Dupanloup pour un éloge de son livre. Je n'ai pas trouvé son livre bon : voilà mon vrai crime. Car il y a beaucoup de Trissotin chez l'abbé Lagrange, et il ne pardonnera jamais à qui n'aura pas suffisamment admiré son sonnet.

Dans ce même article, où il me peint en écrivain au-dessous du médiocre, et par conséquent inoffensif, ce qui m'aurait dû mériter son indulgence et son pardon, il exprime, toutefois, le regret qu'une de ses espérances ne se soit pas réalisée, et que l'*Univers* ne m'ait pas « sacrifié à l'honneur » ! Mais, comme l'*Univers* lui est encore plus odieux que moi, il se console à la vue du maudit journal si « malheureux dans ses abbés ». Après l'abbé Morel, — qui lui a porté de si rudes coups, dont il lui cuit, — un abbé tel que moi est « une extrême indigence, et même l'extrême déchéance ». Mais on « sait par expérience à l'*Univers* que le cynisme persévérant trouve ses dupes et ses admirateurs » ; et voilà pourquoi je n'ai pas reçu mon congé. Qu'importe ! L'*Univers* représente aujourd'hui peu de chose, et moi je « ne représente rien du tout ».

Tout ce verbiage, qui voudrait être méchant, et qui n'est que ridicule, c'est un masque couvrant mal la honte et le dépit d'une défaite universellement reconnue et douloureusement sentie. Au lieu d'insulter, réfutez donc ! Vous l'avez misérablement essayé sur un ou deux détails sans importance, comme le lecteur en pourra juger par les quelques notes ajoutées à mes articles ; mais vous vous êtes bien gardé d'aborder le fond de ma critique Moi, je vous ai un peu plaisanté sur votre suffisance, je l'avoue, mais sans injure aucune, et surtout sans le moindre fiel ; j'ai fait plus, il est vrai, je vous ai réfuté dans toutes vos thèses, battu sur tous les terrains où vous avez provoqué la lutte, comme

l'ont déclaré déjà, comme le déclareront plus haut encore, à la fin, j'espère, tous les vrais juges du camp. Si vous vous sentiez vraiment sorti sain et sauf de toutes mes passes, pourquoi avez-vous repris le projet de m'évincer de l'*Univers ?* Et l'*Univers*, qui sait mieux que vous ce que lui commande l'honneur, vous ayant refusé mon bannissement, pourquoi l'avez-vous fait condamner lui-même au silence ? Car vous m'avez fait l'honneur de commencer par moi ; et si l'*Univers*, le vaillant, eût commis sa première lâcheté en vous livrant son soldat, qui, à défaut d'autre mérite, a celui au moins du courage et du dévouement à la bonne cause et à ses amis, peut-être l'eussiez-vous laissé dire. Oh ! certes, vous n'y eussiez rien gagné ; et l'*Univers*, ce déchu, cette voix sans écho, suivant vous, eût aisément trouvé un autre combattant au moins à votre taille et capable de vous terrasser. Mais l'*Univers* ayant noblement refusé de sacrifier son champion, non à son honneur, mais à vos peurs, alors la terre entière a dû se taire devant Alexandre !

Quel Alexandre ! Vainqueur en fuyant la lutte, et en faisant désarmer ses adversaires ! Provoquant au combat, et récusant tout champion qui relève son gant ! Semant la division par le mensonge et la calomnie, et, pour échapper à de justes représailles, travaillant à écarter quiconque veut se défendre et rétablir l'union dans la vérité et la justice !

Car c'est au nom de la paix, de l'union si nécessaires entre catholiques, qu'on a interdit toute discussion dans les colonnes de l'*Univers*. Hypocrite et lâche du côté de l'abbé Lagrange et de ses amis, cet appel à l'union et à la paix a été sincère et noble du côté de ceux qui seuls avaient le droit d'ordonner de mettre bas les armes ou de prendre un autre mode de combat. Car l'abbé Lagrange n'a pas obtenu tout ce qu'il voulait, et mon droit de défense et de réfutation ailleurs que dans l'*Univers* et sous forme de bro-

chure ou de livre a été hautement reconnu. J'en use avec reconnaissance et respect. Seulement, d'autres, qui savaient tout, se sont étonnés qu'après avoir demandé. sans obtenir, que l'abbé Lagrange laissât longtemps, sinon toujours, dans leurs limbes originelles, d'abord ses deux premiers volumes, ensuite et surtout le troisième, on ait accordé à l'abbé Lagrange le silence et la paix qu'il implorait en sa faveur. Ah ! c'est que, cette fois, on était sûr d'obtenir. Nous sommes enfants d'obéissance à l'*Univers*, et, sans bien comprendre toujours, toujours nous nous soumettons et nous taisons !

Je dois, pour finir, répondre à deux reproches qui m'ont été adressés : un ton trop vif et trop passionné, et la part nulle ou trop étroite faite à l'éloge.

Que j'aie écrit avec passion, je le confesse, mais non pour m'humilier ni demander grâce. Je m'honore, au contraire, de ne savoir défendre froidement mes chères doctrines et mes meilleurs amis. On ne fait bien, d'ailleurs, même dans l'ordre surnaturel, que ce qu'on fait avec quelque passion. Puis, il fallait frapper un vrai coup, provoquer l'attention, saisir et fixer les lecteurs ordinairement si distraits et si rapides des longs articles *Variétés*. Aussi ceux-mêmes de mes amis qui d'abord avaient été effarouchés, m'ont confessé depuis qu'ils eussent moins suivi et moins goûté une polémique menée moins vivement.

— Mais, insiste-t-on, vous-même avez reproché à l'abbé Lagrange sa passion constante. — Sa passion haineuse, vindicative, injuste, c'est vrai ; mais telle, je l'ose dire, n'a pas été la mienne, absolument sans haine et sans rancune, et uniquement animée par l'amour de la vérité et de la justice ! C'est cette passion même de l'abbé Lagrange, ne trouvant pas à s'épancher suffisamment en plus de trois fois cinq cents pages, qui explique et justifie la mienne, d'ailleurs d'une meilleure nature, et beaucoup plus contenue et modérée.

Quant à l'éloge, j'avoue encore qu'il a été tout à fait nul sur M. Lagrange et sur son ouvrage. Je crois m'entendre en livres; or, j'ai trouvé le sien mal fait, maladroit, pas toujours bien écrit, et je l'ai dit, et je le répète.

Pour Mgr Dupanloup, j'ai reconnu, dès mon premier article, et ses dons naturels, et le mérite de sa vie, et les services rendus. Le jugeant fort surfait, — et l'on a vu que je n'étais pas seul à le juger ainsi, — je n'avais pas à insister davantage. D'ailleurs, qu'on veuille donc remarquer que c'était un eœuvre de critique et de réfutation que j'avais à faire, et non un panégyrique. Le panégyrique exclusif, excessif, c'est affaire à l'abbé Lagrange, ne voyant rien, exigeant qu'on ne voie rien à blâmer dans son héros. Ma tâche était précisément d'en beaucoup rabattre, pour mettre quelque frein à une idolâtrie suivant moi dangereuse; puis de montrer en Mgr Dupanloup les défauts et les emportements de sa nature, les incertitudes et les erreurs de sa doctrine, les mobiles plus ou moins répréhensibles et les conséquences plus ou moins funestes de sa conduite.

Ses écrits, son éloquence, je ne les saurais admirer davantage. Son éloquence me paraît toujours un peu vide et rhétoricienne; et, quant à ses écrits, qu'on n'oublie donc pas que je viens d'être condamné à les relire. Or, a dit le grand écrivain Louis Veuillot, « on ne relit pas les ouvrages de Mgr Dupanloup, n'y ayant guère pour relire que les artistes et les docteurs, lesquels n'ont rien à prendre par là ». En effet, après avoir relu par devoir, j'affirme sur ma conscience de vieux littérateur que c'est absolument réillisible, n'y ayant là presque rien pour le fond, et, dans la forme, pas de style: j'entends de ce vrai style, qui fait relire avec un plaisir toujours plus vif les articles de Louis Veuillot, par exemple, alors même que l'occasion et les circonstances en sont aussi évanouies que les neiges d'antan. Dans le moment, comme Louis Veuillot a remarqué encore, les brochures de Mgr Du-

panloup intéressaient ; mais, avec le moment même, tout intérêt a disparu.

Reste l'édification, qu'on m'accuse de n'avoir pas assez trouvée et sentie dans une vie pieuse et même sainte ! J'ai reconnu encore l'intégrité, la régularité personnelle, le zèle et le dévouement dans le service des âmes : qu'on ne me demande rien de plus, sinon je regimberai malgré moi. Que voulez-vous, ces invocations incessantes à la vie intérieure dans une vie toujours volontairement toute en dehors ; ces appels à la paix, à la charité, dans les cris et le tumulte de combats presque toujours provoqués, dans des attaques de tous les jours à l'honneur d'autrui; ces exercices de piété s'entremêlant à tant d'intrigues et d'embûches ourdies et dressées contre des adversaires qui étaient en même temps des frères, et qui avaient pour eux ordinairement l'avantage de la vérité et du bon droit : tout cela ressemble trop aux patenôtres historiques de M. le connétable ! Quand Mgr Dupanloup entre en retraite, j'ai toujours à craindre de le voir sortir armé en guerre ! Alors, tout ce qu'on prétend m'imposer comme édifiant chez lui ne m'édifie plus, et je demande qu'on ne me condamne pas à l'édification forcée !

Si l'on voulait véritablement édifier, il fallait faire de tout cela un volume à part, et encore dégagé de bien des excroissances, de bien des *extravagances* mal venues et disparates. C'est tout ce qui mériterait d'être gardé du travail de M. Lagrange. Presque tout le reste est à peu près sans valeur et même mauvais. De ses deux premiers volumes, il me semble qu'il reste déjà peu de chose ; il restera moins encore, si je ne m'abuse, du troisième. Si nous nous survivons l'un et l'autre dans notre travail, les historiens futurs de cette période de l'Église, et particulièrement du concile, n'auront à prendre chez lui que les explications et justifications souvent sophistiques d'une doctrine et d'une conduite

presqu'en tout condamnables, tandis qu'ils trouveront chez moi la vérité dans les principes et dans les faits.

En écrivant ce livre, j'ai cru obéir à une invitation du grand et regretté cardinal Pie, et remplir une de ses dernières intentions. Quelque temps après la mort de Mgr Dupanloup, quand il s'agit de sa succession à l'Académie française, il me dit, un de ces soirs dont il me reste un souvenir si douloureux et si cher : « J'ai peur des énormités qui seront dites dans la séance de réception, soit par le directeur de l'Académie, soit par le récipiendaire. Vous, qui avez lu tout l'évêque d'Orléans et qui le connaissez mieux que personne, vous devriez prendre les devants, et faire un travail complet, où il serait apprécié et réduit à sa juste valeur, où tout ce qu'il y eut chez lui de blâmable, en littérature comme en théologie, dans les grandes luttes de sa vie et surtout au concile, serait relevé et noté ». Je promis, comme toujours, et commençai dans ma pensée ; puis je tombai malade, et la chose en resta là.

Je reprends aujourd'hui mon dessein et dégage ma promesse. Si le cardinal vivait encore, je suis sûr qu'il approuverait mon travail dans la forme aussi bien qu'au fond, car je me rappelle en quels termes il me parlait lui-même de l'évêque d'Orléans, et il me semble le voir au fond de sa tombe, ou plutôt au ciel, qui me sourit, me félicite et me remercie.

Poitiers, 26 *juin*,

En la fête de la Translation du grand docteur saint Hilaire.

MONSEIGNEUR DUPANLOUP

ET

M. LAGRANGE, SON HISTORIEN

(*LES DEUX PREMIERS VOLUMES*)

I

L'HISTORIEN ET LE HÉROS

Ce livre n'est pas une histoire : c'est un panégyrique, et un panégyrique à outrance. Ce n'est pas seulement un panégyrique avec ces exagérations qu'on pardonne à la reconnaissance, à l'admiration, à l'affection : c'est un pamphlet, et un pamphlet non moins venimeux que n'est ardent le panégyrique. Enfin, ce n'est pas cette œuvre désintéressée et impersonnelle que l'on peut lire avec calme, sans passion, sans tentation de réagir en sens contraire, même lorsqu'on en condamne certaines idées et tendances : c'est une œuvre où le moi éclate et irrite, où le biographe se met trop souvent et trop complaisamment en scène avec son héros, et s'introduit dans le drame comme un rôle important, ayant droit à partager l'attention et la louange.

Malgré *Sainte Paule*, « traduite dans toutes les langues » et lue à peu près dans aucune, M. Lagrange craint à bon droit de manquer la célébrité à laquelle

depuis si longtemps il aspire ; et, pour se l'assurer enfin, il se faufile dans la gloire dont il fait une atmosphère à son évêque, et en usurpe le plus qu'il peut les reflets.

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux!

Malgré sa couleur païenne, le vers n'est pas pour déplaire au disciple et ami du grand partisan de la belle antiquité. J'ai peur, pourtant, qu'il se trompe dans ses prétentions, et qu'il ne soit pour la plupart des lecteurs qu'un personnage importun et parasite à renvoyer dans la coulisse.

Qu'il intervînt une fois ou deux comme témoin, puisque aussi bien il a été, pendant des années, le compagnon de Mgr Dupanloup, et qu'il déposât sur quelques points obscurs ou litigieux, passe ! Et encore, n'ayant guère été qu'un *pedisequus* ou un Eliacin, l'aurait-il dû faire avec plus de modestie. Mais qu'importe, le plus souvent, que M. l'abbé Lagrange vienne nous dire :

.... J'étais là; telle chose m'advint!

d'autant qu'il n'est pas toujours aimable, il s'en faut, lui si souvent hargneux, grincheux et hérissé, comme le Pigeon de Lafontaine ! Qu'importe donc d'apprendre que M. l'abbé Lagrange assistait à la prise de voile de Mlle de Montalembert, à la séance de réception de Mgr Dupanloup à l'Académie française, etc. ; que c'est lui, un jour, à Hyères, qui servait de lecteur à son évêque ? Effacez-vous, est-on tenté de lui dire, personnage encombrant !

C'est bien assez qu'on ait à le subir comme historien et comme écrivain, puisqu'il avait reçu la mission d'écrire cette histoire à beaucoup d'égards nécessaire, — nécessaire comme l'est, dans toute histoire générale d'une

époque quelconque de l'Église, l'histoire particulière de telle ou telle personnalité éclatante, pour qu'on en puisse bien apprécier l'action funeste ou salutaire. Si c'est Mgr Dupanloup lui-même qui l'a désigné et l'a fait légataire de ses papiers et du soin de sa mémoire, il n'a pas été, quoi que d'autres en aient dit, heureux dans son choix. M. l'abbé Lagrange ne sait pas faire un livre. Il se laisse aller à la dérive du cours des années, qu'il est obligé de remonter ensuite, soit pour réparer des omissions, soit pour mettre quelque ensemble et quelque unité dans ses récits ; mais le livre demeure toujours sans plan général, sans proportions dans ses parties, sans horizons et sans vues. A peu près nulle part trace bien marquée d'idée et de doctrine; l'admiration seule, l'admiration presque idolâtrique, avec ses formules banales et non toujours bien appliquées ni justifiées; la passion, la passion surtout, avec ses emportements effarés et aveugles!

Pour remplir le vide des idées, et quelquefois même des faits, des citations, et des citations encore ! Comme l'abbé Trublet compilait, compilait, l'abbé Lagrange cite, cite, sans à propos et même hors de propos! Citations tellement nombreuses et prolongées, qu'elles remplissent la moitié peut-être des pages! Citations, d'ailleurs, plus qu'inutiles, n'ayant souvent rien d'inédit, n'apprenant ou ne fournissant rien à personne, puisqu'elles sont puisées, la plupart, dans des livres que chacun peut avoir sous la main. Cette manie de citer, M. Lagrange l'a prise de son héros, si intempérant et intempestif lui-même dans ses citations, comme il lui a pris, en lui laissant presque toutes ses qualités, tous ses défauts littéraires, et aussi quelques autres de nature différente. Son style est un pastiche, en effet, du style de Mgr Dupanloup.

Le *Sobrius esto*, loi de la littérature aussi bien que de la morale, est encore moins à l'usage du disciple que du maître. Il y avait, sans doute, dans la parole soit parlée, soit écrite du maître, bien de la rhétorique; mais il y avait aussi de l'éloquence; chez le disciple, rien que de la déclamation. Apostrophes sur apostrophes, tolérables dans une oraison funèbre, insupportables dans un livre. Sous cette plume, tout est feu et flamme, « jet de lave brûlante ».

M. Lagrange, qui ponctue souvent mal, ne connaît bien, dans les signes de la ponctuation, que le point d'exclamation ou d'admiration, par lequel il clôt toutes ses périodes. A chaque instant, à propos de peu de chose, ou même de rien, il s'écrie : « Grand évêque, admirable évêque, saint évêque! Voilà son esprit, voilà son cœur! » Et il ne se doute pas qu'au lieu des larmes d'admiration qu'il voudrait tirer, il ne provoque qu'un sourire. Ses phrases sont souvent assez mal construites, enchevêtrées d'incidents obscurs. Elles sont obscures elles-mêmes par le mauvais emploi des pronoms, particulièrement des personnels, par le peu de précision ou l'impropriété des termes. Elles procèdent par inversions peu françaises, et s'enchaînent par des transitions lourdes et embarrassées. M. Lagrange, scribe très prétentieux et outrecuidant, n'est donc pas un écrivain. Qu'est-il donc? Il le faut répéter avec insistance, puisque par là nous entrons dans l'œuvre même: c'est un maladroit panégyriste, et tout à la fois un méchant et chétif pamphlétaire.

Grand esprit et grand caractère, grand orateur et grand écrivain, grand évêque et presque grand saint, en un mot la gloire et la merveille de son temps, voilà, au regard filial et intéressé de M. Lagrange, ce que fut Mgr Dupanloup.

Grand esprit et grand caractère, le grand voyant dans

tous les problèmes du siècle, la fierté et l'honneur même! — Nous verrons bien, en suivant sa stratégie, souvent intrigante et insidieuse, dans les principales étapes de sa vie! — Grand orateur! oui, clame l'abbé Lagrange, « le plus éloquent des évêques de France », un des trois grands orateurs sacrés du siècle, avec Lacordaire et Ravignan, et, de plus qu'eux, grand orateur politique! — Entre Lacordaire et Ravignan, vrais orateurs ceux-là, le premier surtout, l'éloquence même, et Mgr Dupanloup, il y a plus d'une place à occuper. Grand orateur, et, pour le prouver, l'abbé Lagrange cite, cite. Je ne dis pas qu'il ait mal choisi, car je crois qu'il n'y avait pas mieux à prendre. Mais ce qu'il nous montre en larges échantillons n'est que lieu commun, et sans ce grand style qui hausse le lieu commun jusqu'à la grande éloquence, comme dans l'exorde de la *Reine d'Angleterre.*

Ce que Mgr Dupanloup a de mieux, c'est son panégyrique de Jeanne d'Arc, dont le plan, qui en fait la vraie beauté, à savoir l'idylle, l'épopée et la tragédie en un seul drame et une seule vie, lui avait été suggéré par le premier président, M. de Vauzelles. Quant à son oraison funèbre du P. de Ravignan, Berryer, qui s'y entendait, il est vrai, lui a bien dit, à sa descente de chaire: « C'est votre chef-d'œuvre », mot que les admirateurs complaisants lui répétaient à tout coup; mais Berryer, qui, sans être Racine, aimait à pleurer et qui était déjà tout en pleurs incliné sur le cercueil du Père, n'avait pas besoin d'être éloquemment provoqué à prolonger ses larmes. Disons simplement que cette oraison funèbre, paraphrase improvisée des béatitudes évangéliques, était un tour de force, et non un coup de maître. Et c'est ce qu'il y a à dire, bien souvent, des discours, brochures, livres même de Mgr Dupanloup. Il n'atteignait même pas toujours le tour de force, et cela dans tel ou tel champ oratoire qui y

prêtait si bien, par exemple dans l'oraison funèbre de Lamoricière, dont Louis Veuillot, notre maître à tous en éloquence, en style et en tant d'autres choses, a dit:

« Jamais héros plus digne de la grande peinture et des grandes larmes, jamais panégyrique plus digne d'oubli. Ni les batailles, ni la conversion, ni la beauté du sacrifice et la beauté de la mort ne purent éveiller un frémissement d'éloquence. Oh! l'ingrate pièce! pas une période, pas une phrase, pas un cri; rien, et pire que rien: au lieu du roulement du tonnerre, le tapage indiscret des pétards! Lamoricière étant mort, qui pourra pardonner cette oraison funèbre à Mgr Dupanloup? »

Nous voilà loin de l'*admirable*, du *magnifique* dont l'abbé Lagrange salue tout discours de son orateur; loin, bien loin; mais, en compensation, tout près de la vérité. Du mouvement, de l'éclat, des morceaux vraiment oratoires, on trouve de cela dans la parole de Mgr Dupanloup; mais jamais un discours éloquent d'un bout à l'autre, jamais un chef-d'œuvre. Et que de fois le vrai beau noyé dans le fatras! Quelle macédoine, par exemple, que son discours de réception à l'Académie française! Combien supérieure, quoique non irrépréhensible elle-même, la réponse de Salvandy!

Moins écrivain encore qu'orateur, et toujours pour la même raison: trop verbeux, trop *tumultueux*, a dit encore Louis Veuillot. Quelle page sur l'*Opus tumultuarium*, à propos d'une de ses brochures, mais page applicable à toutes, et aux livres comme aux brochures! Qu'est-ce donc que cet *Opus tumultuarium?*

« C'est la bâtisse de hâte et de décadence, élevée en un moment pour un moment, déjà ruineuse et penchante, et qui n'apparaît que ruinée... Construction sans art, matériaux sans choix, pierrailles, tessons, briques cassées, blocs hétérogènes, toutes sortes de choses ayant

déjà servi à autre chose, nulle étude et nul autre génie dans l'ouvrier que l'instinct militaire de l'attaque ou de la défense. Quelquefois, cependant, on remarque une audace de jet, et, parmi les matériaux vulgaires, on trouve des fragments de marbres rares, des débris sculptés, tristes joyaux de la décadence, abondants sur le sol romain. La main précipitée du maçon les a rencontrés, les a encastrés dans le mur barbare, tantôt avec une sorte de sauvage sentiment de leur prix, tantôt en travers et à l'envers. . . Tel est l'*Opus tumultuarium*, et tels sont les écrits de Mgr Dupanloup. . . Ils se ressentent de la décadence, de la hâte, du tumulte. Ils sont composés sans art, de pièces et de morceaux vulgaires, de *lieux communs*. Point de sévérité, point de sérénité, point de solidité, rien qui ressemble à un monument, pas même à un édifice. . . . Cependant, comme le prêtre catholique est en familiarité avec les saints Livres, on trouve çà et là, chez Mgr Dupanloup, l'équivalent de ces marbres et de ces débris sculptés qui se rencontrent dans l'*Opus tumultuarium*. Une parole énergique, une grande sentence, sont mêlées dans la funeste abondance du caillou et du moellon. Mais de ces marbres de hasard il y en a peu, et tous ne sont pas merveilleusement enchâssés. »

M. l'abbé Lagrange va me renvoyer mon reproche de trop citer; mais j'y ai plus de mérite que lui, car mon amour-propre trouve à souffrir davantage dans le contraste de mon style avec mes citations. Quoique inférieur, et de beaucoup, à son maître, le contraste est moindre entre l'œuvre de celui-ci et la sienne, qui est également l'*Opus tumultuarium* si bien décrit par Louis Veuillot.

Opus tumultuarium, même les longs ouvrages de Mgr Dupanloup, ceux où il semble avoir mis le plus de temps et de soin, même son grand ouvrage de l'*Educa-*

tion, dont l'élaboration paraît lui avoir coûté quinze années, et peut-être davantage, puisque c'est le fruit des études, des observations et des expériences de toute sa vie. Rien donc n'y devrait manquer, ni talent, ni compétence, ni longueur de temps, loi ou condition de toute œuvre de valeur et de durée. Oui, mais dans ces quinze années, que d'autres œuvres tumultuaires, traversant l'œuvre principale et la contrariant, et faisant d'elle aussi un *opus tumultuarium !* Elaboration trop mêlée, trop encombrée et trop successive, c'est-à-dire ne suivant pas une conception instantanée qui aurait renfermé en germe tout l'ouvrage, et n'aurait laissé au temps que le soin d'en dégager les éléments divers. De là, plan peu arrêté, dessin ni assez net ni assez ferme, style diffus, et, malgré de fréquents rappels ou renvois, répétitions longues et fatigantes. Le livre aurait besoin d'une refonte, où on laisserait comme scories deux ou trois des six volumes qui le composent. Puis, que de déclamations, que de détails sentant le prospectus, l'invite à La Chapelle, comme en d'autres écrits il y a l'invite à l'*Ámi de la Religion* ou au *Correspondant!*

Que de choses bonnes, en effet, mais offertes comme d'une bonté absolue, comme s'il n'était pas permis de faire bien en faisant autrement! Quelle tendance habituelle et constante à se poser en modèle! Que de considérations générales, belles quelquefois, souvent banales, en tout cas longues et déplacées dans un traité d'éducation! Traité, oui, mais aussi discours académique, où il semble qu'on entende un orateur de distribution de prix faisant l'éloge de sa science, de son art ou de sa méthode, plutôt que l'écrivain didactique traçant aux maîtres les principes et les règles de l'enseignement et de l'éducation. Puis, que d'idées contestables, que d'éloges hasardés d'auteurs anciens ou

contemporains! Eloges, toutefois, à peu près réservés aux auteurs d'académie, de l'école du *Correspondant* ou de la *Revue d'économie chrétienne*, à tout ce qui, de près ou de loin, tient à Orléans : hors de là, pas de salut; rien qu'oubli ou dédain! Ce qui ne m'empêchera pas de conclure, même après de telles prémisses, que c'est là un grand ouvrage, le plus beau et surtout le plus complet qu'il y ait en France sur l'éducation.

Grand orateur, grand écrivain, mais surtout grand évêque, « le plus grand *peut-être* du dix-neuvième siècle! » — Sachons gré à M. Lagrange de ce *peut-être*, qu'il efface bien certainement *in petto*, et que supprimaient, du vivant même de Mgr Dupanloup, les amis, Montalembert entre autres, qui disait couramment : Le plus grand évêque de la catholicité!

Le plus grand, dans ce siècle des grands évêques! Comment l'entendre? Non, certes, dans l'ordre littéraire : Mgr Pie et Mgr Gerbet, par exemple, étaient d'autres écrivains que lui ; ni dans l'ordre de la doctrine, dont il a toujours un peu manqué, malgré le titre de docteur pris à Rome, en 1842, au pas de course, son pas à lui ; ni dans l'enseignement constant et fidèle de la vérité, lui qui n'a jamais été en pleine vérité, et s'est jeté, au temps du concile, en pleine erreur; ni dans les monuments qui demeureront de son épiscopat, dont il ne restera qu'un bruyant et brillant souvenir, et rien qui ait fait trace heureuse dans les fastes de l'Eglise de France.

Du cardinal Gousset, par exemple, il restera le rappel de la morale outrée et fausse introduite par le jansénisme à la morale à la fois plus chrétienne et plus humaine, personnifiée en saint Liguori ; du cardinal Pie, la lutte victorieuse contre le naturalisme et le rationalisme contemporain, et l'évangélisation de la vie surnaturelle dans l'homme et du règne de Jésus-Christ dans la société. De

Mgr Dupanloup, encore une fois, que restera-t-il ? Hélas ! la rupture du vrai parti catholique, la division introduite dans nos rangs au nom de cette fausse *paix* qu'il sonnait sans cesse comme on sonne la charge, les cruelles meurtrissures de luttes engagées et menées incessamment par ce modéré à l'encontre des vrais amis et défenseurs de l'Eglise, suivant une tactique plus ou moins en désaccord avec les principes du droit. De ce qu'il a fait de bien, même dans les conseils et dans les assemblées politiques, il ne reste plus rien, par le malheur des temps sans doute, et par la méchanceté des gouvernants ; mais aussi parce que pas une de ses victoires n'a été gagnée dans les règles et selon les principes qui assurent au moins le triomphe du vrai, même lorsque l'enjeu du combat est perdu. Nous prouverons tout cela lorsque viendra l'heure des détails.

Le plus grand des évêques, celui qui, dans sa vie publique, a été le moins évêque possible, qui n'a presque jamais parlé qu'en journaliste et en publiciste, et n'a guère agi qu'en politique ! Voilà l'évêque du dehors, tout en dehors, le seul qu'aient bien connu la France et le monde. Quant à l'évêque du dedans et à ses œuvres tout à fait pastorales, on conçoit que je n'en dise rien, sinon que les prêtres orléanais n'ont pas peut-être tous les mêmes raisons que M. Lagrange de chanter ses louanges. En sa qualité de libéral, il était, assure-t-on, d'un absolutisme inflexible dans son gouvernement, jusqu'à forcer à démissionner les curés inamovibles. Pour lui, avec des intentions que je n'accuse pas, il n'y avait d'autre raison et d'autre droit que sa volonté, comme le prouve notamment sa conduite injustifiable dans les affaires du Chapitre d'Orléans.

Comment un tel évêque serait-il encore un saint, comme M. l'abbé Lagrange l'a prétendu révéler et

prouver à l'aide de notes intimes laissées par le prélat sous ce titre : « Souvenirs de ce que j'ai fait de mal et de ce que Dieu m'a fait de bien ? » C'est un pieux livre de compte en partie double, par doit et avoir, où l'avoir, c'est-à-dire le bien qui vient de Dieu, dépasse nécessairement le doit, c'est-à-dire le mal qui vient de l'homme. Dans les confessions et comptes rendus des saints, malgré leur reconnaissance et leur sentiment des libéralités excessives de Dieu, c'est le *doit* qui dépasse *l'avoir* : tout au contraire chez l'abbé Dupanloup, qui, sans méconnaître, certes, le don de Dieu, est cependant trop disposé à se rendre ce témoignage personnel dont Jésus-Christ lui-même, parlant de soi, a dit qu'il était faux et trompeur. Du reste, dans tout ce que prétend *révéler* l'abbé Lagrange de « l'extraordinaire piété de cet évêque », il n'y a pas plus d'extraordinaire que de révélation. C'est l'ordinaire d'un bon prêtre, rien de plus, et chacun savait, avant l'abbé Lagrange, combien avait été régulière, intègre, zélée, la vie de Mgr Dupanloup. Il faut autre chose pour la sainteté, cet autre chose que nous avons indiqué déjà, et que nous marquerons davantage dans la suite.

La vraie gloire de Mgr Dupanloup est dans ces trois mots : grand catéchiste, grand directeur des âmes, grand éducateur de la jeunesse. Directeur éminent des âmes, partout et en tout temps, même dans les occupations les plus absorbantes de la vie épiscopale et publique, il a été cela, et des âmes également éminentes lui rendront un jour ce témoignage devant Dieu. Il a dit lui-même : « Si je dois laisser quelque chose après moi sur la terre, c'est l'œuvre des catéchismes et des petits séminaires. Le bon Dieu m'a fait évêque pour achever, *pro meis viribus*, ces deux œuvres. » — A merveille; seulement, il ne faudrait pas chercher à faire entendre qu'il a créé l'une et l'autre, ni

qu'on ne puisse rien faire en dehors de ce qu'il a réglé et pratiqué. Il n'a pas inventé les catéchismes, qu'il avait suivis, enfant, et appris à Saint-Sulpice, et dont les cahiers de M. Teysserre — qu'il a, il est vrai, mieux déchiffrés et mieux appliqués qu'aucun, — lui avaient fourni la méthode. Pas davantage il n'a inventé les petits séminaires et l'éducation. Qu'ici encore il ait fait mieux que personne, accordons-le de bon cœur, mais n'allons pas au delà. Chose un peu problématique, néanmoins, que les catéchismes de la Madeleine et le petit séminaire de Saint-Nicolas lui aient été ôtés juste au moment où il les avait conduits à leur plus grand éclat et leur plus grande prospérité !

Voilà, en dehors des exagérations de l'abbé Lagrange, ce qu'était Mgr Dupanloup. Resterait à voir le polémiste qui était en ce pacifique et qui dominait tout le reste, et le pamphlétaire qui en est son historien. Mais ce sera la matière des articles successifs où nous aurons à suivre les principaux débats qui ont rempli sa vie. Après quoi, on pourra déjà répondre à la question qui tôt ou tard sera posée : à tout prendre, malgré tous les dons et toutes les qualités acquises, malgré toutes les vertus qu'on voudra et tous les services rendus, le passage de Mgr Dupanloup dans l'épiscopat aura-t-il été un bonheur pour l'Église de France ? Par ses outrances en tout sens, l'abbé Lagrange aura avancé l'heure où elle se devra poser, et il n'aura pas contribué à la faire résoudre dans le sens le plus favorable à son héros.

Terminons, pour aujourd'hui, par une page très fine de M. Emile Ollivier, portrait de maître qui, à lui seul, justifierait son admission à l'Académie française :

« Bossuet, ayant été surpris au fond de son jardin par

un orage, tandis que ses abbés, la soutane retroussée, gagnaient un abri, n'accéléra pas le mouvement majestueux de son pas. « Mais, Monseigneur, lui cria-t-on, vous vous mouillez! — Un évêque, répondit Bossuet, ne court jamais. » Mgr Dupanloup n'est pas ainsi : il court toujours vers quelque chose ou contre quelqu'un. Sa figure est large et marbrée de rouge, son front plus étroit que ses pommettes, son nez busqué, sa bouche serrée : tout en lui indique la prédominance irrésistible des impressions. Homme d'action plus que d'ambition, à tout prix il faut qu'il se dépense, et cela lui suffit. S'il avait été pape, il eût ressaisi la grande épée rouillée de Jules II, et à Castelfidardo frappé d'estoc et de taille à côté de Lamoricière; évêque, il a bataillé par des brochures et des articles de journaux le mieux qu'il a pu : sous la robe épiscopale, c'est un soldat.

« De là tous les contrastes de sa conduite : son cœur est tendre et vraiment enflammé de charité, et cependant, dans aucune de ses fougues, il n'a hésité à déchirer injustement son prochain; dans ses idées, il est d'une probité candide, et dans la discussion il n'a aucun scrupule; il est tellement convaincu d'être dans le vrai, que, pour le prouver, à l'occasion, il cesse d'être véridique; personne n'a plus célébré la liberté, et aucun autoritaire n'a eu des façons plus impérieuses et n'a moins su se plier aux convenances de la discussion; la déloyauté le révolte, et il ne l'a pas reconnue chaque fois qu'elle a profité à ses passions. Du reste, littérateur distingué, ayant l'instinct de l'éducation, éloquent la plume à la main aussi bien qu'à la tribune et dans la chaire; examinant avant de juger, mais dans ce qu'il examine voyant ce qui est en lui-même; plaçant toujours un emportement, une idée préconçue, une sympathie ou une antipathie entre son esprit et l'objet qu'il considère.

Exemple instructif de la déformation que les ardeurs avilissantes de l'esprit de parti produisent même dans une âme sacerdotale ! »

Certes, le portrait n'est pas sympathique, mais il n'est ni outré, ni sévère. Il est vrai également dans ses ombres et dans ses jours, dans toutes ses couleurs et tous ses traits contradictoires. S'il y fallait quelques retouches pour l'amener à l'entière vérité et à la parfaite ressemblance, ce ne devrait pas être pour accentuer davantage les endroits flattés ou flatteurs !

II

LA MORT DU PRINCE DE TALLEYRAND

Donnons un exemple de ces exagérations de l'historien de Mgr Dupanloup, qui, en emportant le lecteur au delà de la vérité, lui donnent la tentation de rebrousser chemin en deçà peut-être. Je veux parler de la conversion et de la mort de M. de Talleyrand, qu'on veut nous imposer, l'une comme absolument sincère, l'autre comme saintement chrétienne, et qui, l'une et l'autre, restent pour moi, après bien des lectures et bien des réflexions, au moins à l'état d'énigmes. C'est un mot modéré de début ; je ne réponds pas de le maintenir jusqu'à la fin, car j'ai bien peur d'aboutir à des conclusions plus directement opposées à la thèse excessive qu'on nous présente.

Voilà un terrain libre, sur lequel chacun peut manœuvrer à son aise, sans craindre de blesser aucun principe, ni même aucune personnalité. Je le choisis sur l'invitation, en quelque sorte, de M. Lagrange lui-même, qui, voulant, avant la publication intégrale de son œuvre, donner un spécimen et un avant-goût du livre et du héros, a confié au *Correspondant* les deux chapitres — pourquoi deux chapitres pour un sujet si un ? — où est racontée la *conversion* du prince de Talleyrand. Il entendait bien, sans doute, provoquer à l'admiration ; mais il ne saurait prétendre à fermer carrière à la discussion et à la critique. D'ailleurs, ici, je ne veux accuser personne : ni l'historien, qui n'a fait que suivre, par analyse ou citation textuelle, le récit même du héros ; ni le héros, qui, obéissant sim-

plement à sa nature, n'a reproduit sous nos yeux que ce que ses yeux prévenus et décidés ont cru voir, et a tout raconté avec toute la sincérité dont il était capable.

Car n'oublions pas certains traits du portrait tracé par M. Emile Ollivier : Mgr Dupanloup était toujours tellement convaincu d'être dans le vrai et tellement résolu à le prouver, qu'il cessait, à l'occasion, d'être véridique; habitué à ne voir et ne regarder qu'en lui-même, il plaçait toujours un désir préconçu, une volonté arrêtée d'avance entre son esprit et la réalité ; se croyant plus apte qu'aucun en la plupart des choses, se croyant même à peu près incapable d'échouer en n'importe quelle entreprise, il était toujours disposé à se rendre le témoignage qu'il avait réussi. Délégué par Mgr de Quélen à la conversion de M. de Talleyrand, poussé d'ailleurs par les meilleures impulsions de sa nature d'homme et de prêtre, il s'était promis, devant Dieu et devant les hommes, de mettre en œuvre tant de zèle et d'ardeur, et aussi tant d'habileté et de prudence, qu'il regardait comme impossible que le vieux diplomate lui-même ne lui cédât pas finalement. Et comme le vieux diplomate était résolu d'avance à céder, mais non, hélas ! dans le sens du prêtre croyant et pieux ; comme tout, dans l'entourage et dans les circonstances, concourait au même but : le but une fois atteint, extérieurement et en apparence seulement, suivant moi et bien d'autres, l'abbé Dupanloup n'eut pas beaucoup de peine à se persuader qu'il était atteint au fond, et que le prince, revenu sincèrement à la foi chrétienne et à la soumission catholique, avait fait une mort pieuse et presque sainte !

Intéressante au point de vue de l'histoire, la discussion où nous entrons ne l'est pas moins dans la vie de l'évêque d'Orléans. Rien n'a fait plus d'honneur à l'abbé Dupanloup que ce dénoûment de la vie du prince, préparé,

amené et présidé par lui. C'est le point culminant de sa vie sacerdotale. Célèbre déjà, sans doute, comme catéchiste et comme instituteur de la jeunesse, c'est pourtant ce qui attira sur lui tous les regards et le fit illustre. C'est au sortir de cette scène funèbre, que Royer-Collard, peu complimenteur de sa nature et peu porté de goût pour l'abbé Dupanloup, peu croyant même à la sincérité du dénoûment, lui dit : « Monsieur l'abbé, vous êtes un prêtre ! »

Nous n'avons pas à juger M. de Talleyrand, dit en commençant M. l'abbé Lagrange : c'est le fait de l'histoire ; mais « il reste pour tous une des plus *étonnantes* figures de son temps ». Etonnante ! en quel sens l'entend-il ? Non, sans doute, dans le sens de cet étonnement que cause à l'âme indignée une si insolente et répugnante fortune ; mais dans le sens plus favorable de grande, d'importante figure, commandant, sinon absolument le respect et l'admiration, au moins la retenue et même une certaine considération et un certain émerveillement. Il fallait parler ainsi pour préparer au récit qui allait suivre, et qu'on ne pouvait commencer par une flétrissure infligée à cette ignoble mémoire. « Ce bon sujet de Talleyrand ! » a dit de Maistre dans ses lettres. Sur un ton moins plaisant, sur le ton de son portrait de Voltaire, il eût volontiers parlé, si le lieu l'avait comporté, de ce vénal et de ce corrompu, de cet homme de toutes les trahisons et de toutes les apostasies, de toutes les concussions, captations et rapines, dont Châteaubriand a dit : « Quand il ne conspire pas, il trafique ! » Homme d'une cupidité honteuse, qui se satisfaisait par le jeu et l'agiotage, en attendant qu'elle se désaltérât en plein, aux dépens des puissances grandes et petites, à des pots-de-vin contenant jusqu'à un million ! Il n'a jamais fait de mal à personne, a-t-on dit dans les éloges académi-

ques; — il a été, nul n'en doute plus, le principal instigateur de l'arrestation et de la mort du duc d'Enghien. Homme sans probité, et aussi sans mœurs, sans principes, sans le moindre scrupule; le vice même, a dit encore Châteaubriand, « le vice appuyé sur le crime »; et cela non seulement le jour où il introduisait Fouché dans le cabinet du roi, en s'appuyant sur lui, mais en combien d'autres jours encore! Cet homme a été la sentine du dix-huitième siècle, la sentine où se sont écoulées toutes les immondices de la société d'alors, Eglise, aristocratie et le reste. « C'est de la m... dans un bas de soie! » s'écria, un jour de dégoût, Napoléon, volant à l'avance Cambronne; oui, mais un bas de soie qui devait être bien large pour en tant contenir; large comme sa manche d'évêque apostat et marié!

Eh bien, c'est sur cet homme et sur cette vie de plus de quatre-vingts ans que va travailler l'abbé Dupanloup; et l'on veut nous persuader qu'en trois mois il ait poussé la besogne jusqu'à une conversion et une transfiguration chrétienne! Il est vrai qu'on nous fait remarquer qu'à cette époque extrême, la matière était moins ingrate et se prêtait à une transformation. Revenu de son ambassade de Londres, Talleyrand s'était démis de ses charges, — non de ses pensions! — et le public avait souligné les paroles finales de sa lettre de démission sur son « grand âge et les pensées qu'il suggère... » De temps en temps, ajoute-t-on, il laissait échapper quelques mots graves, trahissant des préoccupations sérieuses à l'endroit de la religion et de l'éternité, par exemple dans une note du 2 février 1837, son jour de naissance et le jour où il achevait ses quatre-vingt-trois ans : « Je ne sais si je suis satisfait... Que d'agitations stériles!... Illusions détruites, goûts épuisés!... Découragement complet pour l'avenir, profond dégoût du passé! » Dégoût, non repentir! Décou-

ragement de l'homme, non espérance du chrétien ! Abattement, pas de *Sursum !* Fatigue morale, rien de plus ! Pas même le nom de Dieu ! Et, notons-le bien, il va en être toujours ainsi ! Il parle bien des *bonnes âmes* qui priaient pour lui et ne voulaient pas désespérer; lui ne priait pas et n'espérait pas davantage du côté du ciel ! Une vieille amie lui avait donné une médaille de la sainte Vierge : il la mit dans sa bourse, non sur sa poitrine, et l'y laissa jusqu'à la fin ! Quelle naïveté dans la remarque que, depuis l'*emboursement* (1) de la médaille, « ses pensées s'étaient tournées vers Dieu ! » Mais non, nulle part on ne voit que Dieu eût plus de place dans sa pensée que dans son langage et dans sa conduite !

Cependant, Mgr de Quélen, coadjuteur, puis successeur du cardinal de Périgord, oncle du prince, se préoccupait, avec une reconnaissante et religieuse anxiété, du salut de cet homme et de l'honneur de l'Église qu'il avait trahie. Le 12 décembre 1835, à l'occasion de la mort de Mme Grand, femme depuis longtemps séparée du prince, il lui écrivit, et reçut, le jour même, une réponse que sa nièce, Mme de Dino, devait porter et expliquer dans le sens de l'attachement et de la considération. Le lendemain, autre billet pour promettre, après guérison, une visite personnelle de remercîment. Tout cela, pure politesse ; et si, « sans être décisives, de telles paroles, comme on nous l'assure, furent consolantes pour l'archevêque », avouons qu'il avait la consolation facile. Nul « indice de ce travail intérieur » dont parle notre historien.

En cette même année 1835, l'archevêque avait consulté le Pape sur la conduite à tenir en cas suprême ; à quoi le

(1) Barbarisme bien voulu et assez heureux, que l'abbé Lagrange, dans son *Union de l'Ouest,* a cité, avec un *sic* dénonciateur, en preuve que je ne sais pas le français !

cardinal Lambruschini avait répondu qu'avant toute réception de sacrements, il fallait « le repentir et une réparation suffisante ». En conséquence, l'archevêque avait envoyé au curé de la Madeleine, avec des instructions précises, une formule de réparation, arrêtée avec des doctes et des pieux, que le prince devrait ou signer, ou approuver par des signes non équivoques, devant des témoins qui en signeraient une attestation. Talleyrand, en ayant appris quelque chose, demanda un jour : « Mais enfin, que me veut-on ? que demande-t-on de moi ? » Et pour réponse à une question si singulière dans la bouche d'un évêque, même infidèle, la formule lui avait été envoyée. C'est cette même formule, avec les mêmes instructions, qui fut remise, deux ans plus tard, à l'abbé Dupanloup. Pendant ces deux ans, par conséquent, le prince, malgré les retours religieux qu'on lui suppose, n'en avait eu cure !

Dès lors, à quoi bon cette sortie de l'abbé Lagrange contre les écrivains « légers », qui, sans compétence théologique, auraient prétendu qu'entre l'archevêque et l'abbé Dupanloup, il ne s'agissait ni de théologie, ni de droit canonique, mais simplement de ce que M. Renan a appelé « une œuvre de tact mondain, où il fallait savoir duper à la fois le monde et le Ciel ! » Laissons M. Renan et autres écrivains légers, dont il ne saurait être question entre nous, qui ne pouvons ni ne voulons accuser l'archevêque et l'abbé Dupanloup d'avoir agi contre les règles catholiques, moins encore d'avoir songé à duper personne, surtout le Ciel. S'il y eut un dupeur dans cette affaire, comme il est possible, ce serait Talleyrand ; et les dupes, — pour passer de l'actif au passif, — auraient été les dupeurs faussement accusés, plutôt que le monde, qui ne s'y laissa guère prendre, et que Dieu, qu'on ne dupe jamais : *Non irridetur !*

Introduisons un autre acteur de ce drame funèbre : Pauline de Périgord, fille de la duchesse de Dino, petite-nièce, par conséquent, de Talleyrand, qui l'aimait beaucoup et l'appelait son ange gardien. Elle avait pour confesseur précisément l'abbé Dupanloup, que le prince eut envie de connaître. Le 2 février 1838, jour de la naissance du prince, comme nous savons, l'abbé reçut une invitation à dîner, qu'il déclina, s'étant fait une loi, répondit-il, depuis qu'il était supérieur du petit séminaire, de ne jamais dîner en ville. « Ce refus m'étonne, dit le prince ; on m'avait dit que l'abbé Dupanloup était un homme d'esprit. Il aurait dû comprendre de quelle importance était son entrée dans cette maison. » Phrase un peu arrangée et amplifiée, je le crains ; et la leçon plus courante : « Cet homme ne connaît pas son métier », rapportée par le baron de Gagern, qui la tenait de Mme de Dino, me semble plus dans le ton du personnage.

Quelque temps après, nouvelle invitation, celle-ci acceptée, sur le conseil de Mgr de Quélen. Après dîner, conversation aisée et bienveillante, dans laquelle il ne fut parlé que de Saint-Sulpice, où le futur évêque d'Autun avait été élevé et avait si peu profité. Dans ces souvenirs de Saint-Sulpice, on voulut voir des préliminaires, mais des préliminaires seulement, « M. de Talleyrand devant traiter cette négociation à sa manière, avec sa lenteur et sa circonspection accoutumées ». — Sans aucun doute ; mais dans quel dessein ? c'est ce qui sera à voir ! — L'homme au pas de course s'arrêta cette fois, pour ne pas la faire échouer. Pour aboutir, « il fallait précisément ce qu'il y avait dans l'abbé Dupanloup, toutes les vertus du prêtre, avec un tact parfait et un sentiment des nuances exquis. Sa prudence, sa mesure, comme son zèle, furent admirables ». Admettons tout

cela, quoique bien un peu surfait; mais les présomptions et illusions possibles !

Poursuivant lentement son jeu, le prince eut la pensée de faire ses adieux au monde en lui laissant à résoudre, sur de vagues indications, le problème de ce que serait la sortie définitive du grand acteur, et il choisit pour théâtre — théâtre assez neutre et honnête — l'Académie des sciences morales et politiques. Un comte Reinhard venait de mourir. C'était un Allemand, diplomate obscur, qui lui devait tout, et dont, dans ses moments de gaîté, il faisait le point de mire de ses plaisanteries. Il entreprit d'en faire l'éloge, et il s'annonça à l'Académie pour le 3 mars 1838. Ce fut un Ossa sur Pélion de scandales! Tous ces hommes, relativement les plus honnêtes des académiciens, lui firent un triomphe, auquel il se prêta avec sa bonne grâce et sa nonchalance aristocratique. On fut aux petits soins pour lui. Après s'être laissé faire quelques instants, il commença sa lecture de sa voix forte et accentuée. Sous prétexte que Reinhard, fils d'un ministre protestant, avait passé par le séminaire dans le dessein d'être lui-même ministre, il célébra l'alliance étroite de la théologie et de la diplomatie; puis, sous forme de programme de ce que devait être un diplomate et un ministre des affaires étrangères, il eut la prétention de faire son portrait et son éloge.

Dans la longue énumération des qualités et vertus qu'il exigeait et, par suite, s'attribuait, il insista sur la religion du devoir et, le croirait-on? sur la bonne foi, lui qui passait pour avoir dit que la parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée! Et en prononçant ces mots de *devoir*, de *bonne foi*, il s'animait, redressait la tête sur sa large cravate, forçait sa voix et semblait les jeter en défi provocateur à l'auditoire. Au lieu de siffler le comédien, l'auditoire applaudit. A son entrée, on était

allé au-devant de lui ; à sa sortie, on se rangea en double haie sur son passage, et l'on sema sur ses pas des épiphonèmes admirateurs et enthousiastes. « C'est du Voltaire, criait Cousin ; c'est du meilleur Voltaire ! » Si comédien lui-même, Cousin ne savait pas si bien dire ! il y avait soixante ans, presque jour pour jour, que Voltaire avait eu, lui aussi, son triomphe académique, suivi du triomphe dramatique de son *Irène ;* et, à deux mois de là, il mourait dans la rage ! Environ deux mois après son *Irène* oratoire, Talleyrand mourra aussi ; et s'il mourut dans ces formes qui auraient permis d'accorder la sépulture ecclésiastique même à Voltaire, et qui lui valurent à lui de pompeuses et chrétiennes funérailles, pas beaucoup plus que Voltaire il ne laisse le chrétien qui réfléchit sans inquiétude sur le sort de son éternité !

La veille de la séance, lisant son discours et arrivant au mot *devoir*, il avait dit : « Voilà qui plaira à l'abbé Dupanloup ! » Il le lui envoya, ainsi qu'à l'archevêque, et quand l'abbé le vint remercier : « Eh bien, monsieur l'abbé, lui cria-t-il, j'ai parlé du devoir dans mon discours à l'Académie, j'ai voulu le faire en cette occasion. » Belle occasion, vraiment, de parler du devoir qui lui incombait à cette heure, c'est-à-dire du devoir de rentrer dans la voie catholique, que l'éloge d'un protestant ! Quel point de départ, et aussi quel sera le point d'arrivée ? Dans le cours de la conversation, il reprit l'éloge de l'ancienne Eglise de France, des Sulpiciens ; et, vers la fin : « Je suis bien vieux ! La saison est bien mauvaise ! Je vais mal, oui mal ! » Pas un mot plus explicite, malgré les provocations de l'abbé, qui ajoute : « J'aurais eu tort d'aller plus vite : il y aurait eu maladresse ; rien ne se faisait vite chez lui, avec sa confiance infinie dans le temps, et qui lui a été fidèle jusqu'à la mort. J'ai appris depuis qu'il m'avait su un gré extrême de ma

réserve ». Ne blâmons ni la réserve, ni la longanimité de l'abbé ; mais, encore un coup, il s'agit de Talleyrand, dont les lenteurs sont sans excuse, je ne dis pas, et pour cause, sans explication possible : confiance infinie dans le temps, à quatre-vingt-quatre ans passés !

Comme tentative plus directe, l'abbé envoya au prince, en échange du discours académique, son *Christianisme présenté aux gens du monde*, extrait de Fénelon, avec une lettre où il rappelait que Fénelon avait été, aussi lui, élevé à Saint-Sulpice, et parlait du cardinal de Périgord, vieilli et mort dans le devoir ; lettre qui provoqua une grande conversation entre Talleyrand et Mme de Dino, à qui il aurait dit : « Si je tombais sérieusement malade, je demanderais un prêtre : pensez-vous que l'abbé Dupanloup viendrait avec plaisir ? — Oui, mais il faudrait que vous fussiez rentré dans l'ordre commun, dont vous êtes malheureusement sorti. — C'est vrai, j'ai quelque chose à faire vis-à-vis de Dieu ; je le sais, et même il y a longtemps que j'y songe. » Et quand sa nièce lui eut dit quoi : « Eh bien, je ne dois pas tarder ; je ne veux pas que l'on attribue ce que je ferai à la faiblesse de l'âge ». Il tardera, et jusqu'à la dernière heure de sa vie. Pour la première fois, il vient de prononcer le nom de Dieu ; mais toutes ces conversations nous sont-elles fidèlement rendues par l'abbé Dupanloup, rapporteur intéressé ? — ce que je ne dis pas dans le mauvais sens du mot. Ainsi d'une troisième conversation avec Talleyrand, à l'occasion de la mort de son frère.

L'abbé fut frappé, raconte-t-il, « de la fermeté paisible et religieuse avec laquelle il parla de la mort et de la nécessité de s'y préparer », ce qu'il appuya d'une anecdote de la Chambre. Suivit une conversation, « la plus grave et la plus religieuse », ce qui donna à l'abbé l'*audace* de parler de la conduite « vraiment *épiscopale* » de Mgr de Quélen. Et

l'abbé se croit en droit de conclure : « A travers les allusions sous des noms déguisés, il m'était évident que nous avions fait un grand pas ! » Hélas ! pas le moindre, et Talleyrand en était toujours à sa résolution dès longtemps arrêtée de garder le décorum, de sauver les apparences, plus soucieux du sort de sa mémoire devant les hommes que de son âme devant Dieu ! Sans intention préconçue, instinctivement, l'abbé Dupanloup, je le crois, prête au prince une langue religieuse qui n'était pas la sienne, de la même manière qu'il prête à Mme de Dino un rôle d'apôtre et de sainte zélatrice, qui ne concorde pas entièrement avec ce qu'on sait d'elle.

Ainsi, on raconte qu'une fois, à la campagne, tombée malade en réalité ou par feinte, elle demanda les sacrements. La croyant au plus mal, Talleyrand accourut et fut étonné de la trouver bien. — « Que voulez-vous ? dit-elle, c'est d'un bon effet pour les gens. » A quoi le prince, après un moment de réflexion, répartit : « Il est vrai qu'il n'y a pas de sentiment moins aristocratique que l'incrédulité ». Ce qui revient assez à ce qu'il dit un autre jour à son médecin : « Je n'ai qu'une peur, celle des inconvenances. Je ne crains pour moi-même qu'un scandale pareil à celui qui est arrivé à la mort du duc de Liancourt », — dont les funérailles avaient été troublées par la police. Son front se rembrunissait, raconte-t-on encore, quand il lisait dans les journaux un refus de sépulture pour quelque prêtre apostat. C'est alors qu'il disait : « Je sens que je devrais me mettre mieux avec l'Église ».

Sous cette impression, il rédigea en grand secret un projet de déclaration, qu'il fit remettre à l'archevêque par Mme de Dino, et, le même jour, il annonça son intention d'écrire au Pape, disant pour la première fois : « Cela devra être daté de la semaine de mon discours à

l'Académie ; il ne faut pas qu'on puisse dire que j'étais intellectuellement affaibli ».

L'archevêque fut heureux de la déclaration : seulement, il trouva qu'il y avait quelque chose à modifier. En effet, délié seulement par Pie VII de ses obligations épiscopales et réduit à la communion laïque, Talleyrand s'y déclarait libre de se marier, tandis qu'il demeurait toujours astreint au célibat ecclésiastique. On lui retourna donc la pièce avec les modifications essentielles : il ne se hâta pas davantage, et poussa ainsi jusque vers la mi-mai. Le 12, il fut pris d'une crise à marche rapide, et le 15 on envoya chercher l'abbé Dupanloup.

A cette extrémité même, il déclara d'abord s'en tenir à ce qu'il avait écrit : « J'ai tout mis dans ces deux pages, dit-il, et ceux qui sauront les bien lire y trouveront tout ce qu'il faut. — Oui, répondit l'abbé, mais tous ne savent pas lire. Les deux pages que je vous rapporte sont identiques au fond, et même dans la forme et dans les termes, aux deux vôtres ; mais elles contiennent, de plus, une modification inattaquable, plus honorable pour vous et plus satisfaisante pour l'Église. » Après avoir lu attentivement : « Je suis très satisfait de ce papier, dit le prince. Mais laissez-le-moi ; je veux le relire ». Il fallut bien se prêter à ce nouveau délai, venant après tant d'autres. Le reste de la con versation roula, raconte l'abbé, sur son état, l'avenir, la mort, Dieu. « Tout cela, ajoute-t-il, n'est plus de nature à être raconté, même confidentiellement. Dieu seul sait le secret de sa miséricorde et les voies de sa grâce dans cette âme. » Que tout ne fût pas racontable, on le conçoit bien ; mais au lieu de livrer indiscrètement le tout, fallait-il ne rien dire, et n'était-il pas nécessaire d'en montrer quelque chose ? Autrement, nous demeurons toujours perdus dans cette douloureuse contra-

diction entre les affirmations du narrateur et les faits extérieurs, authentiques et notoires.

Le lendemain, 16, veille de la mort, l'abbé Dupanloup retourne au lit d'agonie et ne reçoit aucun accueil rassurant pour son âme sacerdotale. En vain, sur une question du prince, le docteur Cruveilhier lui avait-il déclaré la gravité de son état: il ne se pressait ni ne se décidait davantage. C'est alors que l'abbé Dupanloup eut l'idée, — je n'ose dire l'inspiration, — de faire intervenir l'*ange gardien*. Après une bénédiction demandée et reçue, Pauline entra près du mourant, et sortit au bout de quelques minutes, en disant: «Monsieur l'abbé, mon oncle sera bien heureux de vous recevoir». Ainsi introduit, l'abbé raconte: « Je n'oublierai jamais le véritable épanouissement de reconnaissance qui se peignit sur son visage, l'avidité de son regard tandis qu'il m'écoutait: « Oui, oui, répétait-il, je veux tout cela ! » Et offrant sa main, il saisissait celle de l'abbé. Reprise alors de la conversation de la veille. « Faisant justice complète de sa vie entière, il eût immédiatement commencé l'œuvre de sa réconciliation avec Dieu, si je ne lui avais fait observer que la confession devait suivre et non précéder la déclaration, préliminaire indispensable. « C'est juste, répondit-il; alors je veux relire les deux actes avec Mme de Dino, y ajouter quelque chose, et nous terminerons ensuite. »

Comment, si disposé à la confession, si pressé de la faire, va-t-il tant différer encore et tant disputer une signature, acte certes beaucoup plus facile et engageant beaucoup moins? On nous répond: C'était toujours chez lui le même besoin de délibérer, d'agir par lui-même, sans souffrir qu'aucune influence lui fît changer ou modifier sa résolution! — Oui, mais laquelle? La résolution franche, sincère et chrétienne de se réconcilier avec Dieu et

avec l'Église? Il nous est impossible de l'apercevoir, même à travers tous les dires de l'abbé Dupanloup, peu conciliables, répétons-le, avec tout ce que nous avons vu et allons voir encore. Car, pour la résolution de faire quelque chose, d'en finir décemment avec le monde et même avec l'Église, il l'avait toujours eue. Mais aurait-il le temps, ce temps avec lequel il jouait si imprudemment, n'ayant plus que quelques heures? Poussé par le repentir chrétien, par le besoin senti de faire sa paix avec le Ciel outragé et menaçant, il n'eût pas tant retardé et marchandé l'acte extérieur, préliminaire indispensable de l'acte intérieur d'où dépendait le salut de son âme!

Dans la soirée, sur le conseil de l'abbé Dupanloup, Mme de Dino fit un nouvel effort auprès du mourant, qui accepta tous les termes de la déclaration, ajoutant qu'il voulait la signer, et mourir en vrai et fidèle enfant de l'Église. « Alors, signez immédiatement, mon oncle ! — Non, je veux revoir et ajouter quelque chose. Je vous dirai quand il sera temps. — Mais, pendant que votre main est libre encore ! ... — Soyez tranquille; je ne tarderai pas. » Soyez tranquille ! C'est ce qu'il avait dit ou ce qu'on lui a prêté plus d'une fois dans le cours de sa longue vie : « Je ne me suis jamais pressé, et je suis toujours arrivé à temps ». Mais, encore une fois, il était au bout, et continuait à se jouer du temps, de Dieu et de son éternité ! A huit heures du soir, — son dernier soir, — nouvelles instances: « Quand signerez-vous, bon oncle?— Demain matin, entre cinq et six heures ».

Y aurait-il un lendemain pour lui ? Aussi, vers onze heures, comme il faiblissait de plus en plus, Pauline, en présence de sa mère et du docteur, s'approcha, armée d'une plume et des deux papiers. « Mais il n'est pas six heures, dit-il en la repoussant ; entre cinq et six heures, je l'ai dit et je le répète. » Le lendemain, 17, dès quatre

heures du matin, l'abbé entrait dans la chambre, bientôt suivi des témoins convenus. « Quelle heure est-il? demande le moribond. — A peine cinq heures. — Bien ! » Et il ne se décide ni ne se presse. L'abbé Dupanloup recourt alors à l'un de ses moyens que l'on peut bien appeler un peu fantasmagoriques. Il fait revenir une autre petite-nièce, Marie de Talleyrand, que le prince avait vue la veille. Elle entre vêtue de blanc, devant ce matin même faire sa première communion, et, tombant à genoux, elle demande au mourant sa bénédiction ! La bénédiction d'un Talleyrand ! Quel viatique pour aller à la sainte table ! Je n'aurais pas songé à l'en munir ; mais chacun a sa pensée ! L'homme qui a toujours vécu en maudit, ose bénir et s'écrie : « Voilà les deux extrémités de la vie ! Elle, à sa première communion, et moi... » Il n'ajouta pas : « à ma dernière », qu'il ne devait pas faire, et à laquelle il ne songeait pas, quoique n'ayant pas communié depuis la messe sacrilège du Champ-de-Mars, il y avait un demi-siècle.

Cependant, tous attendaient. A tous et même à Dieu et à la mort, le prince faisait faire antichambre, comme autrefois aux ministres et aux diplomates ! Six heures sonnent, et Pauline, faisant écho à la pendule, dit : « Il est six heures ! » Elle prend une plume et s'approche. Sa mère dit : « Voulez-vous que je relise les pièces ? — Oui ! » La lecture faite, il reçoit la plume et signe de sa grande signature, comme dans ses plus grands traités. Après quoi : « Quelle est la date de mon discours à l'Académie ? » — « Cette demande, poursuit l'abbé Dupanloup, fit sur tous les assistants une sorte d'effet électrique ; tous furent saisis d'*admiration* à la vue de cette volonté toujours ferme, nette et maîtresse d'elle même, qui agissait avec ce calme et cette autorité jusque dans les bras de la mort. »

Hélas ! hélas ! Assistant à la scène, il me semble que ma commotion n'eût été que de stupeur ou de pitié, et même que le coup électrique ne m'eût produit qu'un soulèvement d'épaules et ne m'eût arraché qu'un sourire funèbre. Quelle puérilité dans l'accouplement prémédité de ces deux démarches et dates, celle de ses adieux au public et celle de son raccommodement avec l'Eglise ! Quel calcul, quelle combinaison à cette heure suprême ! Si tout se fût passé en secret, on comprend qu'il eût antidaté les pièces, pour qu'on n'attribuât pas, comme il l'avait craint, sa dernière démarche à l'affaiblissement de son esprit. Mais il signait en public, comme en public il est mort; et il ne pouvait plus tromper personne ! Par conséquent, faux et mensonge inutiles ! « Ecrites le 10 mars et signées le 17 mai 1838 », portent les pièces ; mais c'est le 3, et non le 10 mars, qui est la vraie date du discours à l'Académie, et nous savons bien désormais que ce n'est pas le 10 mars, mais beaucoup plus tard, que les pièces ont été écrites. Et maintenant, *admire* qui voudra ou qui pourra !

Le vrai motif de cette combinaison de dates n'a-t-il pas été de dissimuler la pensée secrète qui avait fait retarder la signature jusqu'à cette heure extrême ? Je suis tenté d'adhérer à cette supposition de Sainte-Beuve : « Il est évident qu'il ne voulait pas s'exposer, dans le cas où il eût survécu, ne fût-ce que de peu, à entendre les commentaires du public et à assister à son propre jugement. Il se conduisait ici comme il avait coutume de faire avec les puissances qu'il quittait : il ne les abandonnait qu'au dernier moment, et quand il estimait qu'il n'y avait plus de chance de retour ».

Ces pièces, si disputées et bataillées, sont d'ailleurs assez peu explicites. Ne disons rien de la déclaration trouvée absolument suffisante par Mgr de Quélen. Observons

seulement qu'on avait été obligé de tout réduire à la plus simple expression, et qu'encore on n'obtint la signature qu'à grand peine. Le signataire y blâme l'entraînement révolutionnaire et les excès du siècle ; il y condamne de graves erreurs fatales à l'Église, « auxquelles il a eu le malheur de participer », et prie l'archevêque d'assurer le Pape de sa soumission. Il continue en plaidant les circonstances atténuantes, auxquelles il mêle même son éloge : « J'ai cherché les occasions de rendre à la religion et même à beaucoup de membres du clergé tous les services qui étaient en mon pouvoir. Je n'ai jamais cessé de me regarder comme un enfant de l'Église ». Et il finit par ces mots un peu plus significatifs : « Je déplore de nouveau les actes de ma vie qui l'ont contristée, et mes derniers vœux seront pour elle et son Chef suprême ». Réparation d'honneur à l'Église suffisante sans doute ; mais suffisait-elle à la conscience ? Il ne désavoue bien que la Révolution : et encore était-ce sincérité ? N'était-ce pas simple complaisance, ou plutôt besoin d'un *dos* sur qui tout rejeter ?

De même dans la lettre au Pape. Il le prie de bien apprécier les circonstances qui ont dirigé ses actions. Il entrecoupe encore son repentir de son éloge, et renvoie à ses mémoires pour plus ample explication. Après s'être rejeté sur l'égarement général de son époque, il s'en prend aux siens, qui l'ont poussé à une profession pour laquelle il n'était pas né. Et du reste, il s'en rapporte à l'indulgence et à l'équité de l'Eglise et de son Chef. Pas même, dans l'une et l'autre pièce, le nom de Dieu et du Christ rédempteur, pas un mot qui ait un accent chrétien !

Voilà les dépouilles opimes que l'abbé Dupanloup s'empressa de porter à l'archevêque ! Quand il revint, l'agonie avait presque commencé : et pourtant il lui fal-

lait retarder encore l'exercice si pressant de son ministère, car on attendait le roi et Mme Adélaïde. Que n'a-t-on pas raconté de cette visite royale ? Le fameux dialogue, par exemple : « Souffrez-vous ? — Comme un damné ! — Déjà ! ... « Evidemment, cela n'a pas été dit. Seulement, combien de ces mots, non historiques, mais légendaires, qui, mieux que la vérité exacte, traduisent un caractère ou une situation ! D'ailleurs, si le mot n'a pas été adressé au mourant, n'a-t-il pas été dit ensuite devant les familiers, sous une forme ou sous une autre, par le roi voltairien si intempérant de paroles ?

Cette visite accabla le malade. Il y eut deux heures d'abattement et d'anxiété. Enfin, l'abbé Dupanloup s'approcha. Il était peut-être midi, et il n'y avait plus guère que trois heures de vie ! Or, n'oublions pas que rien n'était fait encore du côté de Dieu, et que le mourant, semblant croire qu'il n'y avait plus rien à faire, puisque tout était fait du côté des hommes, ne songeait plus apparemment à cette confession qu'il aurait été si disposé à faire la veille ! L'abbé lui parle d'abord de l'archevêque : « Ce matin encore, il me disait qu'il donnerait sa vie pour vous ! — Il a un bien meilleur usage à en faire ! » Oh ! oui !

Même en ce moment, il fallait donc encore une entrée en matière, des précautions et des ménagements. Enfin, l'abbé dit : « Vous vous êtes réconcilié avec l'Eglise, le moment est venu de vous réconcilier avec Dieu ». Distinction assez singulière sur les lèvres d'un si vrai prêtre ! Vraiment chrétienne et intime, et non simplement extérieure et de pure forme, une réconciliation pouvait-elle aller sans l'autre ? Alors, continue l'abbé, il fait un mouvement vers moi ; je m'approche, ses deux mains saisissent les miennes et les pressent avec une telle force et émotion, sans les quitter plus, tout le temps de sa con-

fession, qu'il me fallut un grand effort pour en dégager une quand il s'agit de lui donner l'absolution. Il la reçut avec une humilité, un attendrissement, une foi qui me firent verser des larmes. »

Que dire? Tout cela n'eut que Dieu pour vrai témoin, pour juste appréciateur, et Dieu ne parlera qu'au jour des grandes révélations. Quant à l'abbé Dupanloup, témoin lui aussi sans doute et même acteur, il a parlé, mais n'a-t-il pas pris ses ardents désirs pour chose accomplie? De même que souvent on confond son propre pouls avec celui d'un malade, n'a-t-il pas confondu la pression de ses mains avec la pression des mains de Talleyrand entrelacées aux siennes? Et cette humilité, cet attendrissement, cette foi, à qui tout cela ne paraît-il pas excessif au sujet d'un tel homme? Et qui ne reste en doute, non, encore une fois, sur la sincérité, mais sur la liberté et la justesse d'esprit de l'abbé, trop emporté par son zèle et par ses émotions pour bien voir, bien juger et bien apprécier les choses?

Toujours est-il que presque personne, dans le temps, ne crut à la conversion et à la mort chrétienne du prince; pas même Royer-Collard, qui avait fait à l'abbé un si beau compliment suprême. Du moins, à ce sujet, il avait un jugement secret qu'il ne gardait qu'à demi. « Le vénérable évêque de Blois (Mgr de Sausin), disait-il, est peut-être le seul auquel je dirais tout ce que je pense de la mort de M. de Talleyrand. »

Avec l'accent de la passion sans doute, mais dans le noble langage de l'honneur et de la foi, Châteaubriand nous montre le prince « disputant minute à minute sa réconciliation avec le Ciel, sa nièce jouant autour de lui un rôle préparé de loin entre un prêtre abusé et une petite fille trompée : il a signé de guerre lasse (*ou peut-être n'a-t-il pas même signé*), quand sa parole allait s'éteindre, le désaveu de sa

première adhésion à l'Église constitutionnelle ; mais sans donner aucun signe de repentir, *sans remplir les derniers devoirs du chrétien*, sans rétracter les immoralités et les scandales de sa vie. Jamais l'orgueil ne s'est montré si misérable, l'admiration si bête, la piété si dupe ; Rome, toujours prudente, *n'a pas rendu publique*, *et pour cause, la rétractation* ».

J'ai souligné les traits matériellement en désaccord avec la vérité ; mais, du reste, n'y a-t-il pas là, plus que dans le récit intime de l'abbé Dupanloup, l'expression de tout ce que les faits extérieurs nous apprennent ? Comédie, drame, spectacle quelconque, c'est vraiment cela. Il y avait là une galerie, formée par l'élite de la société de Paris. « D'un côté, a raconté un témoin, des hommes politiques vieux et jeunes, des hommes d'Etat aux cheveux gris, se pressaient autour du foyer et causaient avec animation ; de l'autre, on remarquait un groupe de jeunes gens et de jeunes dames, dont les œillades et les gracieux murmures échangés à voix basse formaient un triste contraste avec les gémissements suprêmes du mourant. » A chaque fois que la porte s'ouvrait, c'était un feu croisé de questions : « Voyons, a-t-il signé ? est-il mort ? » Il mourut à quatre heures moins un quart, après l'extrême-onction et les dernières prières, récitées par l'abbé Dupanloup, et auxquelles on veut nous faire croire que l'agonisant s'associait, quoiqu'il n'en donnât que des signes plus qu'incertains, mais qu'on voulait absolument interpréter dans un sens pieux. La mort annoncée, tous prirent leur essor comme une volée de corneilles, raconte le même témoin, chacun pressé de répandre le premier la nouvelle au sein de sa coterie ou de son cercle. Quelques heures après, il n'y avait plus là que les serviteurs de la tombe ; et le soir, assis dans le fauteuil du prince, un prêtre loué et priant pour son âme.

Et que répandaient tous ces témoins dans leur monde ? « Il est mort en bon gentilhomme ! » disait un grand seigneur; une dame de la vieille cour : « Enfin, il est mort en homme qui sait vivre ! » D'autres, plus nombreux, hélas ! « Après avoir roué tout le monde, il a voulu finir par rouer le bon Dieu ! »

Mais, à s'en tenir même au rapport de l'abbé Dupanloup, quelle réparation insuffisante de toutes les immoralités et de tous les scandales d'une si longue vie ! Talleyrand, nous venons de le voir, mourait en public, comme un roi : quelle occasion de provoquer, d'exiger même une demande publique de pardon ! On craignait d'échouer par trop d'exigences, répondra-t-on peut-être, et la prudence voulait qu'on agît avec précaution et atténuation. — Si l'on eût échoué, n'était-ce pas une preuve que la conversion n'était pas réelle, et la seule crainte d'un échec ne prouverait-elle pas qu'on n'en était guère sûr soi-même ?

Outre un pardon public demandé en réparation de longs scandales publics, n'y avait-il pas lieu à une réparation d'une autre sorte pour tant de rapines également notoires ? Sainte-Beuve a écrit : « J'ai connu, lorsque j'étudiais dans Port-Royal les actes sincères du vieux christianisme français et gallican, des confesseurs et directeurs de conscience qui, au chevet d'anciens ministres prévaricateurs et repentants, exigeaient une réelle et effective pénitence, une pénitence de bon aloi : la restitution des sommes mal acquises, une réparation en beaux deniers comptants à ceux auxquels on avait fait tort... Ah ! il eût fait beau voir un prêtre venir redemander à Talleyrand expirant, de rendre tout le bien mal acquis (comme on disait autrefois), de le restituer au moins aux pauvres, de faire un acte d'immense aumône, une aumône proportionnée, sinon égale, au chiffre énorme de sa rapine ! C'est pour le coup

que tout le monde n'eût point applaudi et n'eût pas été content, que la famille n'y eût point poussé avec un si beau zèle peut-être, que le confesseur aurait eu un rôle difficile et rare ! Mais, ici, le siècle et le ciel conspiraient ensemble: on ne fit qu'enfoncer une porte ouverte : la seule gloire fut de l'avoir enfoncée quelques heures plus tôt. »

Non pas même quelques heures, puisque rien ne se fit qu'au dernier instant !

Laissons les jansénistes, qui avaient bien aussi leurs accommodements avec le Ciel, comme le prouvent les spirituelles lettres de Racine et le livre de Varin : *La vérité sur les Arnauld.* Mais, avec Sainte-Beuve, qui garda quelque idée du christianisme même dans son athéisme final, n'est-on pas en droit de demander quelle pénitence matériellement réparatrice l'abbé Dupanloup a imposée, conseillée même seulement à Talleyrand, et comment elle a été acceptée et remplie ?

Au lieu de nous répondre, l'abbé Dupanloup termine ainsi son récit : « Dieu voit le secret des cœurs; mais je lui demande de donner à ceux qui ont cru pouvoir douter de la sincérité de M. de Talleyrand, je demande pour eux, à l'heure de la mort, les sentiments que j'ai vus à M. de Talleyrand mourant, et dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire ».

Je l'avoue, ces paroles m'ont fait bondir, et ce sont elles qui m'ont poussé à écrire cette protestation. Ce sont elles, et aussi celles qu'ajoute l'abbé Lagrange, après les avoir enregistrées, touchant les dons faits par Dieu à l'abbé Dupanloup pour le service des âmes, touchant sa délicatesse, sa mesure, sa prudence, ses saintes habiletés, la fermeté de son zèle, etc. Ce n'est pas plus le lieu de contester ces dons et qualités que ce ne l'était d'en faire un tel éloge. On me dira : A quoi bon contestez-vous au moins la sincérité de Talleyrand, et ce que l'abbé Dupanloup

et son truchement l'abbé Lagrange ont dit à l'honneur de sa mémoire?

Châteaubriand répondra pour moi, dans un style à outrance, c'est vrai, mais vibrant d'une émotion d'honneur, d'honnêteté et de foi que je partage: « Arrière ces éloges lâches, menteurs, criminels, qui faussent la conscience publique, qui débauchent la jeunesse, qui découragent les gens de bien, qui sont un outrage à la vertu et le crachement du soldat romain au visage du Christ! »

Et quant au vœu final de l'abbé Dupanloup, je demande: Quand je m'écrierai: *Moriatur anima mea morte justorum!* je pourrai et devrai donc ajouter: Par exemple, de la mort de Talleyrand? Je suis, il est vrai, de ceux qui doutent; mais, écartant et repoussant un vœu si intempestif et si mal placé, je m'écrie au contraire: Dieu me préserve de mourir comme Talleyrand (1)!

(1) Cet article est celui qui a suscité contre moi le plus de colères, signées ou anonymes. Dans son *Union de l'Ouest*, l'abbé Lagrange, sous nom d'autrui, l'a traité de *sacrilège*, et m'a traité lui-même de « parfait disciple de Renan! » — Oh! ces modérés! —Puis il a essayé de m'enlacer dans je ne sais quel dilemme ou trilemme. Je n'ai point accusé l'abbé Dupanloup d'avoir voulu jouer à son profit une comédie avec la mort; j'ai dit seulement qu'avec les ardeurs de sa nature, les entraînements de son zèle, il avait été victime lui-même d'une illusion que l'abbé Lagrange, son prophète, voudrait nous communiquer. Je m'y suis refusé sur bonnes raisons, je crois, et c'est tout! — De plus, l'abbé Lagrange, au lendemain de la publication de cet article, remplit une réunion du chapitre métropolitain de ses doléances et de ses fureurs, et, en preuve ou monument de la conversion de Talleyrand, il montra une statuette de la Sainte Vierge, arrivée là après des legs successifs. C'est un ex-voto de Mgr de Quélen, qui, plein de confiance en l'abbé Dupanloup, l'avait laissé faire et s'en était rapporté à son témoignage sur la conversion du prince. D'ailleurs, eût-il gardé un doute, qu'il devait cependant, il me semble, accomplir son vœu, puisqu'il avait au moins obtenu qu'un grand scandale fût évité. — Je ferai remarquer encore que l'abbé Lagrange a tu tous mes arguments, tandis que moi, j'avais mentionné et même cité textuellement tous les siens.

II

Mgr DUPANLOUP ET L'*Univers*.

I

JOURNALISTE CONTRE JOURNALISTE.

Nous abordons cette fois le polémiste qui était en Mgr Dupanloup, et le pamphlétaire qui est en son historien. On pourrait dire que c'est tout l'un et tout l'autre. Chez l'historien, du moins, le panégyriste n'est qu'un servant du pamphlétaire, et ses éloges outrés semblent ne viser qu'à donner au héros une taille de géant, à l'unique fin d'écraser de sa seule mémoire Louis Veuillot et l'*Univers*.

Qu'on loue tant qu'on voudra le zèle et l'amour de Mgr Dupanloup pour l'Église; mais qu'on reconnaisse en même temps que cet amour se doublait d'une aversion, que ce zèle s'alimentait d'un désir passionné: l'aversion de l'*Univers* et le désir de le détruire ou de le supplanter. Oui, trente-huit ans de lutte contre l'*Univers*, de 1841 à 1879, on pourrait ainsi définir la plus grande partie de sa vie publique. Et cette passion belliqueuse le suivra dans son légataire universel, dans son exécuteur testamentaire, l'abbé Lagrange, sorti, on dirait, du cri virgilien répété :

> Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor !

Heureusement pour nous que ce vengeur est loin d'être un Annibal, et que notre Rome n'est pas dangereusement

menacée. Pourtant, dès son avant-propos, il nous déclare la guerre sous forme d'un dédain provocateur : « Quant aux critiques, dit-il, qui pourraient s'élever, nous dédaignerons celles où nous ne pourrions voir que l'explosion de ces haines implacables, qui sont là, nous dit-on, impatientes de se jeter sur notre œuvre et sur cette grande mémoire. » Nos haines, si haines il y avait, auraient été moins impatientes que son prurit de publicité, lui qui a résisté à tant de hauts conseils, quelques-uns partis d'ailleurs que des rangs des chauds amis de l'*Univers,* qui le détournaient de lancer aussi tôt cette machine de guerre, si pauvrement et si maladroitement outillée. La machine entrée en campagne, nous l'avons laissée longtemps à sa marche innocente, nous contentant de sourire de ces nombreuses éditions enregistrées comme des bulletins de victoire. C'est la prétendue seconde qui est entre nos mains depuis l'origine, mais qui donc a vu d'autre première que celle-ci montée au numéro deux à l'aide de nombreux cartons ? Ainsi procédait l'ami Cousin, qui commençait toujours par une troisième ou quatrième édition, ne différant en rien de la prétendue première que par des cartons et un nouveau titre. Nous avons laissé M. Lagrange six mois à ce petit manège, nous contentant d'un mot çà et là pour lui apprendre que nous le suivions de l'œil, et c'était tout, tant nos « haines » étaient peu « impatientes ! » Enfin, nous voici, pour le servir, sinon suivant son ambition, au moins suivant son mérite.

C'est en 1841 que l'abbé Dupanloup a débuté contre l'*Univers*. Du premier coup, il l'a voulu tuer et ensevelir dans l'*Union catholique*, journal légitimiste qui reprochait à Montalembert et à ses amis de l'*Univers* d'accepter le régime de 1830 et de tout subordonner à la défense de l'Église. Ce fut, en effet, longtemps, à notre

avis personnel, le tort ou le malheur de l'*Univers* d'être trop indifférent à la forme du gouvernement, et de ne pas comprendre combien elle importe à l'Eglise, à sa liberté et à sa défense, jusqu'à ce qu'enfin il soit entré, grâce toujours à Louis Veuillot, dans la pleine vérité politique, comme il avait toujours été dans la pleine vérité religieuse.

Et, pour le faire remarquer en passant, voyez comme il est adroit cet abbé Lagrange, qui vient lancer son lourd factum entre la mort de Louis Veuillot et la mort du comte de Chambord; entre cette mort et ces funérailles du grand journaliste, qui ont dévoilé ce que le monde catholique tout entier, fidèles, prêtres, religieux, évêques, Pape, avaient pour lui et pour son œuvre d'admiration et de reconnaissance; et cette mort de Henri V, qui a été l'occasion de reproduire la dernière lettre qu'il eût écrite, cette lettre qui était l'éloge politique ajouté par le dernier roi très chrétien à l'éloge religieux, pour que rien ne manquât au concert universel! C'était bien choisir son moment.

Donc, en 1841, l'abbé Dupanloup essaya son premier coup; mais il arriva, dès ce début, ce qui arrivera toujours: c'est que ce fut un coup manqué, et que, deux ans plus tard, l'*Union catholique* venait mourir entre les bras de l'*Univers* qu'elle devait tuer. En vain l'abbé Dupanloup voulut-il prolonger la lutte à l'aide d'un comité fusionné de surveillance qu'il aurait dirigé. Cette première fusion ne réussit pas plus que ne réussiront les autres, et Louis Veuillot demeura vainqueur.

Je passe vite sur ces débuts de guerre, que M. Eugène Veuillot a si bien raconté au jour des noces d'or de l'*Univers*. En cette année 1843, commença, dans sa phase héroïque, la belle campagne pour la liberté d'enseignement, et elle fut tout à la gloire de Louis Veuillot

et de son œuvre. C'est lui qui ouvrit la guerre de brochures par sa *Lettre à Villemain*. Le premier prêtre condamné fut l'abbé Combalot, que l'abbé Lagrange se donne des airs de dédaigner, l'abbé Combalot, ami de l'*Univers*; le premier laïque, Louis Veuillot encore, rédacteur de l'*Univers*; le premier journal, l'*Univers*. Et presque tous ceux qui prirent part à cette première campagne, laïques, prêtres et évêques, étaient amis de l'*Univers*, ses appuis, ses correspondants et ses collaborateurs. C'est alors, raconte toujours M. Eugène Veuillot, que, sous l'impulsion de l'abbé Dupanloup, se forma une coalition ayant pour but d'évincer M. Taconet de la propriété et de la direction de son journal, et Louis Veuillot de la rédaction en chef; car, ne pouvant se passer de lui, on voulait bien lui laisser sa plume, mais conduite et corrigée.

L'abbé Lagrange, sans autre preuve que les assertions de M. Foisset, dans sa *Vie* du P. Lacordaire, suppose Mgr Affre et la majorité des évêques d'alors désolés de la direction donnée à la polémique religieuse par l'*Univers* et Louis Veuillot. Et de ce premier moment date cette fatigante kyrielle de reproches que se passent, comme une monnaie banale, sans qu'on en puisse arrêter le cours méprisable et méprisé, tous les ennemis de l'*Univers*, particulièrement les ennemis de race et de famille, à savoir l'école de l'abbé Dupanloup, qui en fournit ensuite tous les ennemis communs, à savoir toute la presse impie. Apreté de ton, témérité d'idées et de discussion, langage injurieux, exaspérant au lieu de convertir, nuisant à la cause qu'on prétend servir et capable de la perdre si elle pouvait être perdue, etc., etc. : quelle mémoire n'est encombrée du souvenir de ces cris mille fois répétés, et jetés, bien souvent, pour unique réponse à l'*Univers*, dans toutes les polémiques ?

Or, cette monnaie courante, sans valeur aucune, qui l'a frappée le premier, qui l'a mise en circulation, sinon l'abbé Dupanloup ? C'est lui, le plus violent, le plus injurieux des polémistes, qui écrivait de l'*Univers*, en ces termes mêmes, à Mgr Affre, opposant à l'odieuse caricature qu'il en faisait déjà, le portrait du polémiste habile, modéré, ami des convenances, c'est-à-dire son propre portrait, — il le croyait et l'a toujours cru, — et s'offrant à mieux parler et à tout conduire. Oh ! rien de personnel, en cela, contre Louis Veuillot, assure l'abbé Lagrange la main sur le cœur, et la preuve, c'est que l'abbé Dupanloup faisait tenir en même temps une aumône à Louis prisonnier ! Oh ! ce n'est pas lui qui aurait jamais brisé le roseau battu par l'orage, ni éteint la mèche agitée par le souffle des passions ennemies : il ne voulait que corriger, discipliner le pécheur, et le rendre utile, sous sa main dirigeante, à la cause de l'Église ! Il enrôla dans sa querelle le P. de Ravignan, qui devra se défendre un jour, auprès de son général, de l'influence excessive exercée sur lui par l'évêque d'Orléans ; il enrôla Montalembert, qu'il détacha, lui le premier, de l'*Univers*, à qui il inspirera de choisir, comme amis plus sûrs, outre les libéraux des *Débats*, les Hyacinthe et les Doellinger, qu'il lancera contre l'*Univers* dans les plus déplorables sorties, et que finalement, au temps du concile, il amènera plus qu'aucun à protester, en haine de l'*Univers*, contre « l'idole du Vatican » ; il enrôla même Lacordaire, malgré l'antipathie qu'il eut toujours pour lui ; et, après avoir ainsi suscité contre l'*Univers* un soulèvement redoutable et levé une armée, il se présenta en sauveur, et proposa de placer le journal sous la direction d'un comité composé précisément des hommes qu'il venait d'armer contre lui. Il feignit d'en laisser la présidence à Lacordaire et de se cacher parmi les simples assesseurs ;

mais, en réalité, il espérait bien tout conduire, grâce à l'absence habituelle de plusieurs et à l'action dominante qu'il exercerait sur les présents, par son activité impérieuse et son autorité de vicaire général. C'est précisément ce qui le perdit et fit tout échouer. L'abbé Hiron représenta à l'archevêque dans quel embarras il serait jeté le jour où, en la personne du plus remuant de ses grands vicaires, son administration semblerait responsable de tout ce qui serait publié par l'*Univers*, et la coalition fut à vau-l'eau. Au comité, l'abbé Hiron fit substituer la combinaison singulière de deux rédacteurs en chef, Charles de Coux et Louis Veuillot, ce qui ne désarma ni haine, ni ambition. Aussi, l'année suivante, 1846, on leva contre l'*Univers* la médiocre *Alliance*, à laquelle l'abbé Dupanloup fit froide mine, moins à cause de sa médiocrité que parce qu'il n'y dominait pas assez.

En attendant mieux, il publia sa *Pacification religieuse*, faite à une autre occasion. Pacification, paix, ces grands mots, désormais, vont servir de titre ou de programme à la plupart de ses écrits, mais la chose en sera toujours absente. *Pax, pax, et non erit pax* ! La paix, chant du départ, se changera en cri de guerre. Ici, l'abbé Lagrange ouvre son livre de compte, où sont enregistrés tous les billets de réception complimenteurs, y compris un bref de Grégoire XVI, le premier de la collection, qu'il fera passer successivement sous nos yeux pour y jeter de la poudre. « Le suprême appréciateur de la doctrine, écrit-il, le Souverain Pontife parla aussi ; et loin de faire aucune réserve, il combla d'éloges l'auteur de la *Pacification religieuse*. Il loua sa *religion*, sa *piété*, son *savoir*, sa *doctrine*, et il le félicita *très fort* (*vehementer*) du zèle *vraiment sacerdotal* avec lequel il défendait *la doctrine de l'Église catholique et sa liberté*. »

Or, dans ce bref, le Pape dit qu'il n'a pu lire la bro-

chure en entier, mais que les passages qu'il en a parcourus lui prouvent suffisamment les bons sentiments, etc., de l'auteur. Outre que l'abbé Dupanloup n'était pas suspect à Rome, en 1845, comme sera plus tard l'évêque d'Orléans, on voit que le Pape ne s'engageait guère par ces compliments banals, stéréotypés, en quelque sorte, dans tous les brefs de cette nature, même lorsque le Pape n'a rien lu du tout. Or, ayant lu quelque chose, sans indiquer quels passages, Grégoire XVI pouvait, sans se compromettre, multiplier les mots élogieux, car nous, qui croyons avoir tant de réserves à faire sur le mauvais libéralisme de la *Pacification*, nous n'hésiterions pas à faire ainsi l'éloge de cette *Pacification* même, comme de tout autre écrit de l'abbé Dupanloup, où il y a toujours, en quelque endroit, religion, piété, zèle, etc. L'abbé Lagrange lui-même est bien contraint d'avouer que si l'on traitait dogmatiquement la question de liberté débattue dans la *Pacification* , « on pourrait arriver à plus de précision et de rigueur. Mais, ajoute-t-il, l'abbé Dupanloup n'entendait en aucune façon poser des thèses dogmatiques ». Il ne s'y entendait guère plus qu'il n'*entendait*; il suivait, comme toujours, son instinct et son penchant libéral; et jamais, en aucune matière, il ne réussira à poser une thèse dans la rigueur et la justesse soit de l'idée, soit de l'expression dogmatique.

Protestons en passant contre l'abus général que l'on fait des brefs du Pape, qui ne valent bien souvent, au profit des auteurs, que par la bénédiction qui les termine; protestons plus haut contre l'abus particulier qu'en fait déjà et qu'en fera plus tard l'abbé Lagrange, comme nous le démontrerons. En présence d'un tel abus, j'ai entendu quelquefois réclamer contre la vaste complaisance et l'excessive libéralité des Souverains Pontifes. Mais jamais, grâce à Dieu, on n'empêchera les papes d'être

courtois et polis; jamais on n'enchaînera l'expansive expression de leur reconnaissance, non seulement pour les services rendus, mais pour les services qu'on a voulu rendre. Mais, quand on veut mettre leurs brefs au service d'une thèse, il faut les savoir lire, ce que ne sait pas, ce que ne peut ni ne veut savoir l'abbé Lagrange, aveuglé et emporté par la passion.

Malgré tant de prétendues approbations, la *Pacification religieuse* « avait froissé les esprits *excessifs* ». Il importait donc à l'auteur de savoir ce qu'en pensait le nouveau Pape Pie IX, dont, en ces commencements, le libéral espérait plus que du peu libéral Grégoire XVI. Il lui importait encore de savoir ce que Pie IX pensait de la grande lutte dans laquelle les catholiques de France étaient engagés et de la tactique qu'il convenait de suivre. Il partit donc pour Rome, et de là il écrivit à Montalembert des récits où l'on devine aisément que tout est à son avantage, tout au détriment des *excessifs* qu'il n'aime pas: « On applaudit aux défenseurs de la liberté de l'Eglise; on blâme sévèrement, mais sévèrement, je dois l'avouer, les défauts de forme et de modération en toute espèce d'écrits. » A qui les applaudissements, à qui le blâme? Qui ne le voit? A lui les applaudissements sans partage et sans mélange! On lui a dit de sa *Pacification* des « paroles d'une telle bonté, qu'il n'ose les redire ». On lui a dit que tous les défenseurs de l'Eglise devaient suivre sa voie à lui, « la voie de la fermeté et de la modération ». Que conclure de telles paroles, que le Pape eût adressées à tout autre et dans les mêmes termes? Il en conclut, lui, qu'il est seul « en parfaite communion avec le Pape, tant sur la nécessité de la lutte que sur la manière de combattre ». Il aura toujours cette conviction, et il se trompera toujours!

Rentré en France, il s'affligeait, avec Montalembert,

de n'avoir pas un journal. S'ils eussent voulu, ils avaient bien l'*Univers*. Mais l'*Univers*, disaient-ils, c'était la queue menant la tête, péril qui effrayait l'abbé Dupanloup. En réalité, l'abbé Dupanloup aspirait à être la tête unique, portant et menant toutes les têtes, et traînant à sa suite toutes les queues, comme nous le verrons en toute sa vie. Donc, l'*Univers* les désolait. Peu goûté de la majorité des évêques, continue l'abbé Lagrange, — toujours sans preuves et contre l'évidence des faits, — son action s'étendait dans les masses profondes du clergé secondaire : ce qui est vrai, croyons-nous, dans une certaine mesure, quelques évêques, et non la majorité, redoutant l'impulsion donnée par le journal vers les doctrines romaines, impulsion à laquelle le clergé cédait avec bonheur. « Il est cruel, écrivait Montalembert à l'abbé Dupanloup, de voir ce groupe *d'aveugles volontaires* frapper à tort et à travers sur toutes les questions, et tout compromettre, y compris Rome », — qui se laissait compromettre et félicitait les compromettants !

L'*Ami de la Religion* leur était plus sympathique, ne compromettant rien, lui, mais sans les satisfaire pleinement. « Dire, écrivait alors Montalembert, que nous n'avons pas un seul journal à nous, un seul journal qui puisse parler et se taire à propos ! » — c'est-à-dire dont ils pussent arbitrairement ouvrir et fermer la bouche ! « Je gémis comme vous », répondait l'abbé Dupanloup; et il se remettait avec acharnement à créer un journal, qu'il appellerait *Paix sociale*. Toujours la paix en mode de déclaration de guerre ! Peu sincère avec lui-même et ne voulant pas s'avouer son mobile secret, il écrivait : « Il ne s'agit pas de faire du bien ou du mal à l'*Univers*; il s'agit de sauver une situation presque désespérée, pour laquelle l'*Univers* ne peut rien ; c'est le moins qu'on puisse dire ».

Et l'abbé Lagrange ne persiste pas moins à dire que son héros ne souhaitait pas la mort, mais seulement la conversion du pécheur. Et, à l'appui, il cite une lettre à Montalembert écrite de Rome : « Pas ici une personne influente qui ne se plaigne amèrement de l'*Univers* (dans quel monde ?). Un cardinal très influent (lequel ?), le plus capable de tous (nécessairement), me parlait de nouveau d'interdiction possible. J'ai répondu que ce serait une faute immense » — à laquelle il eût applaudi ! Et de Liège, ajoute l'abbé Lagrange, quand il fut question de fondre l'*Univers* dans une autre feuille : « Empêchez l'horrible gâchis de l'*Alliance* absorbant l'*Univers* ». Oui, gâchis, l'absorption de l'*Univers* dans l'*Alliance*, qui ne lui plaisait pas, n'y étant pas maître ! Et l'abbé Lagrange conclut : « L'abbé Dupanloup, ce jour-là, sauva peut-être l'*Univers* ! » Voilà l'abbé Lagrange, avec ses sûres informations et sa sûre logique !

Cependant, l'abbé Dupanloup en était toujours à la création de son journal, sans que rien sortît de ses *fiat* multipliés. Pendant toute l'année 1847, il remua le monde pour en tirer sa feuille. Lettres, démarches, voyages, négociations de toutes sortes, en un mot, tous ses moyens accoutumés, il mit tout en œuvre, et ne put réussir. Jamais découragé, vers la fin de l'année, il reprit son projet avec une activité nouvelle, et en attendant le journal, il constitua son personnel de rédaction. Un moment, assure l'abbé Lagrange, il fut sur le point d'acheter l'*Univers*, « ce qui, écrivit-il au P. de Ravignan, eût supprimé tous les inconvénients ». Qu'en est-il ?

Enfin, après la révolution de 1848, l'*Ere nouvelle* ayant été fondée par d'autres que par lui, et d'ailleurs ne lui allant ni à lui ni à Montalembert, il se tourna momentanément du côté de l'*Univers* contre l'*Ere nouvelle* et Lacordaire. A cette époque, il réalisa son rêve, poursuivi

depuis si longtemps, d'avoir un journal à lui, en achetant l'*Ami de la Religion*, et l'accord entre les deux journaux, né de la lutte commune contre l'*Ere nouvelle*, fut scellé dans un dîner chez l'abbé Dupanloup lui-même, et se maintint quelques jours. Toutefois, est-ce de lui-même ou un peu poussé par le futur évêque d'Orléans, qui s'entendra toujours si bien contre l'*Univers* avec l'archevêque de Paris, que Mgr Sibour conçut la prétention de diriger l'*Univers*, ce qui eût été le mettre au service et à la remorque de l'*Ami de la Religion?* L'*Univers* ayant refusé la direction de l'archevêché, Mgr Sibour créa le *Moniteur catholique*, à qui l'*Univers* fit bon accueil, tellement qu'il assista à l'inauguration du nouveau journal, et fraternisa avec lui dans un dîner à l'archevêché même.

En acceptant l'*Ami*, l'abbé Dupanloup avait la prétention de « créer un point d'arrêt et un centre de principes au milieu de l'entraînement et de la folie universels ; et aussi un centre de direction et de conduite au milieu des circonstances difficiles du clergé de France et de l'Église en Europe ». Voit-on poindre déjà l'évêque universel, l'évêque qui aurait volontiers signé, si le titre n'eût été pris par le Pape : Evêque de l'Eglise catholique ! Il amena à l'*Ami* sa rédaction de la *Paix sociale:* le P. de Ravignan, Montalembert, qui devait écrire des deux côtés, M. de Falloux, M. de Champagny, les deux Riancey, émigrés de l'*Univers*. Brillante rédaction, certes, et qui promettait à l'*Ami* de beaux jours, qui, hélas ! filèrent vite.

A cette nouvelle, dit l'abbé Lagrange, « il y eut dans l'Eglise un vif sentiment de joie ». Inaugurant son procédé d'encycliques, l'abbé Dupanloup adressa à tous les évêques une circulaire renfermant un programme, le programme simplement de tout journal religieux, et, de plus, la promesse de « travailler de *concert* et de *paix*

avec les autres journaux », — contre qui il allait partir en guerre! Naturellement, il reçut des réponses flatteuses de beaucoup d'évêques, même de l'évêque de Langres, réponses, par conséquent, dont il serait difficile de rien conclure contre l'*Univers*. Il écrivit aussi au Pape, déclarant que lui et les siens se portaient « non en agresseurs, mais en défenseurs », ce dont le Pape le félicita, en ajoutant, à l'adresse de tous, un texte de saint Augustin, où l'on voudrait bien voir la condamnation de la polémique adverse. Mais, s'il y a Augustin, il y a Jérôme, qui aurait été un si excellent rédacteur de l'*Univers !*

Voilà ce que l'abbé Lagrange appelle, dans son emphase accoutumée, les *étonnants* encouragements de Pie IX. Rien là que d'ordinaire : c'est ce qu'il aurait dit à n'importe qui, en pareil cas; ce qu'il a dit en toute rencontre au sujet de la presse religieuse. « Puissance d'un homme et d'un nom! » s'exclame ensuite l'abbé Lagrange. « Il était né journaliste! » — Sans aucun doute, plus journaliste qu'autre chose; et c'est pourquoi il aurait dû ne pas tant batailler contre un plus grand journaliste que lui, à savoir Louis Veuillot, à moins qu'on ne suppose que cette supériorité manifeste l'importunait! Il réussit à galvaniser l'*Ami* et à lui inoculer une brillante vie de quelques jours. Après quoi, il y eut déclin rapide, entre les bras des Cognat et des Sisson, soutenus pourtant à distance par le nouvel évêque d'Orléans, jusqu'à ce qu'enfin le journal finît, non pas même en fleuve épuisé se perdant dans les steppes, mais en vendu se livrant dans une antichambre de ministère.

Dans les premiers jours, l'abbé Dupanloup y publia une série d'articles pour la défense de la souveraineté pontificale. « Sa voix ne se perdait pas dans le vide, comme tant d'autres voix catholiques et même épiscopales. » Il les réunit en brochure et les envoya, sous

cette forme, à Pie IX, qui nécessairement l'en remercia et l'en félicita, comme il n'a jamais manqué de le faire envers personne. Mais, comme l'insinue l'abbé Lagrange, sa voix seule s'élevait-elle et était-elle écoutée dans ce concert de voix catholiques pour la défense du Saint-Siège ? L'*Univers*, sans parler de nos évêques assez lestement exécutés tout à l'heure, ne disait-il rien, ou sa voix était-elle étouffée sous l'éclat de la voix de l'abbé Dupanloup? Lui seul, lui toujours, lui partout, ainsi l'abbé Lagrange veut nous le faire accepter!

Malgré tant de rivalités, d'intrigues et d'embuscades, une certaine paix et un certain accord régnaient donc, en 1849, dans le parti catholique et la presse religieuse, lorsque la loi d'enseignement vint tout troubler et tout dissoudre.

IV

Mgr DUPANLOUP ET L'*Univers.*

II

LA LOI D'ENSEIGNEMENT.

C'est en 1843, nous l'avons vu, que s'ouvrit la grande campagne pour la conquête de la liberté religieuse, et en particulier de la liberté d'enseignement. Avec quelle ardeur, quel courage, quel éclat, nous l'avons vu encore ; mais n'oublions jamais que c'est l'*Univers* et Louis Veuillot, récemment appelé à diriger en chef le journal, ou qui la conduisirent, ou qui centralisèrent l'action, ou qui appelèrent à eux les plus illustres combattants. Alors l'*Univers* et Montalembert marchaient d'un concert parfait, et avec eux tout le parti catholique. C'est à l'*Univers* que les évêques adressaient leurs lettres vaillantes, par-dessus tous l'évêque de Chartres, dont les lettres contre l'Université « se succédaient *violentes*, enflammées malgré son âge ». C'est M. Lagrange qui se permet de caractériser ainsi ces merveilles de zèle épiscopal, en se gardant bien, toutefois, de dire que l'*Univers* avait l'insigne honneur de les publier ; et il ajoute : « Cette polémique était nécessaire, mais non *sans inconvénients* ». Puis, la voulant caractériser davantage, il fait siennes ces paroles d'un catholique libéral du bord de l'abbé Dupanloup : « Elle semblait aboutir à une accusation d'indignité portée par le clergé contre

l'Université. On blessait et on soulevait ainsi un puissant et redoutable esprit de corps. La lutte risquait de s'irriter et de se rapetisser dans les querelles de personnes. Les polémistes *subalternes*, une fois lancés dans cette voie, devaient être tentés d'accuser à tort et à travers. »

Quels sont ces « subalternes », accusant à tort et à travers la puissante et innocente Université? Ce sont tant de nobles écrivains, qui rédigèrent contre elle, aux dépens de leur liberté et de leur bourse, ces réquisitoires si bien motivés, où il était démontré que, non seulement en fait, mais nécessairement et en conséquence forcée de sa constitution et composition, l'Université tendait à détruire la foi chrétienne et perdait la jeunesse française; ce sont nos évêques eux-mêmes, qui, dans les mêmes termes et avec plus d'autorité, la dénonçaient dans toutes leurs lettres privées et publiques; c'est, avec ses amis de l'*Univers*, Montalembert, qui, dès 1831, dans le procès de l'Ecole libre, jeta ce cri flétrissant: « Est-ce que nous ne connaissons pas le ventre de notre mère (1) ! » et qui, en 1844 encore, lança à la face des maîtres de l'Université ce noble défi : « Nous sommes les fils des Croisés, nous ne reculerons pas devant les fils de Voltaire ! » La bonne tactique est-elle donc de ménager l'ennemi? Or, quel était l'ennemi, dans cette grande campagne, sinon l'Université ?

Mais voici le grand tacticien, le tacticien de la conciliation, qui, au lieu d'attaquer l'Université, pactisera avec elle et finira par lui donner autorité sur les écoles catholiques ; voici l'abbé Dupanloup, avec « sa large indulgence envers les hommes » — entendez les hommes

(1) Un anonyme, avec humeur et contentement à la fois, m'a rappelé que le mot est de Lacordaire et non de Montalembert. Qu'importe? Si ce n'est toi, c'est donc ton frère!

hostiles à sa foi, — et sa sévérité injurieuse envers d'autres hommes, c'est-à-dire ses amis et ses frères. C'est en 1844 qu'il entre en lice, et, a dit M. Foisset, répété par l'abbé Lagrange, « avec une supériorité dès le premier jour incontestée ». Comme, dans cette école, on est expert et empressé à se louer ! Il faudra définir et apprécier cette supériorité prétendue !

Désormais, d'après l'abbé Lagrange, c'est lui qui aura tout fait ou tout fait faire ; et, si d'autres s'en mêlent, ce ne sera que pour tout gâter et tout compromettre ! Or, en cette campagne de 1844, Montalembert était encore heureusement plus à l'*Univers* qu'à l'abbé Dupanloup. C'était à l'*Univers* qu'il avait adressé de Madère son éloquent écrit des *Devoirs des catholiques*, et c'est dans les bureaux de l'*Univers* que l'écrit se vendait. Dans ce temps, cet écrit même était déclaré par les *Débats*, journal de l'Université, aussi « injurieux pour le fond » que les écrits des *subalternes*, et « animé d'un fanatisme plus ardent peut-être », jusqu'à ce point « qu'on y trouvait des réminiscences de la Saint-Barthélemy » !

L'abbé Dupanloup publiait alors ses deux *Lettres au duc de Broglie*, rapporteur à la Chambre des pairs du projet Villemain. « Ce prêtre, dit l'abbé Lagrange, y parlait aux hommes d'Etat en homme d'Etat, et aux hommes du monde en homme de bonne compagnie, avec une urbanité, une délicatesse, une courtoisie, qui, sans nuire à la vivacité du trait, contrastaient, il faut le dire, avec le ton de *certains écrits*, et la violence parfois grossière des polémistes *subalternes*. » Il y tient ! Ces subalternes, ces certains écrits, ce sont les rédacteurs et les articles de l'*Univers !* Mais l'abbé Lagrange oublie ou veut faire oublier que ces *certains* écrits subsistent dans les *Mélanges* de Louis Veuillot, et qu'il suffit d'y recourir pour se con-

vaincre qu'il n'y a là ni violence, ni grossièreté, mais simplement une critique du rapport de Broglie allant bien mieux au fond du projet, sans manquer en rien aux égards dus au noble duc. Oh ! vraiment, il n'y a rien là de cette urbanité, de cette courtoisie par trop naïves, qui forçaient Montalembert lui-même d'écrire à l'abbé Dupanloup : « Vous lui parlez trop de votre respect et de votre reconnaissance ! »

D'ailleurs, l'*Univers*, qui voulait l'accord, ne parla qu'en termes élogieux des *Lettres au duc de Broglie*, et, pour cette fois du moins, il ne mérite pas les ridicules colères et les impertinents dédains de l'abbé Lagrange. Vraiment, on s'indigne de voir traiter ainsi ces vaillants soldats de la première heure, couverts de poudre et de blessures, qui avaient préparé aux autres une facile victoire; ces pionniers infatigables, qui avaient ouvert à l'abbé Dupanloup, à la sueur de leurs fronts, la voie où il s'engageait d'un pas si facile et si applaudi. Voulant désormais tout faire et accaparer tout honneur, il chercha à s'emparer de Montalembert. Il se disait « plus préoccupé que personne du discours capital » que le grand orateur devait prononcer à la Chambre des pairs, le 16 avril 1844, à l'occasion des fonds secrets.

L'*Univers* ne s'en préoccupait pas moins que lui, et, le beau discours prononcé, il le loua avec plus d'effusion et le défendit « plus que personne ». Car, à cette date, Montalembert, avec plus d'éloquence, si l'on veut, parlait comme l'*Univers*, et s'attirait les mêmes ennemis et les mêmes reproches, si bien que les *Débats*, par rancune universitaire, l'accusaient, lui aussi, de compromettre la cause du clergé et du catholicisme, de demander la liberté « du ton le plus hautain », de « jeter à notre siècle un défi insolent », et de brouiller la France avec tous les princes de l'Europe ! Montalembert était encore

tellement avec l'*Univers*, que c'est lui qui se chargea, un jour que toute la rédaction était à la Cour d'assises, du compte rendu de la séance de la Chambre des pairs, et il le fit avec une verdeur et une ironie tout à fait à l'unisson de celui dont il tenait la plume. Il terminait par cette phrase, condamnation anticipée de plusieurs écrits de l'abbé Dupanloup: « *Et nunc erudimini*... vous qui croyez aux phrases pieuses, aux démonstrations amicales et aux bonnes intentions de ces ministres passés et présents, de ces hommes d'Etat, de ces amis éclairés de la religion, qui la défendent aujourd'hui, en qualité de causeurs, au coin de leur feu, et qui demain, à la tribune, la livreront pieds et poings liés à la verge de ses plus implacables ennemis! »

Enfin, le prêtre fit marcher le gentilhomme de conserve avec lui. « Ils rencontrèrent sur leur chemin les mêmes haines et parfois les mêmes ingratitudes. » De quel côté seront les ingrats et les haineux, on le voit déjà et on ne le verra que trop! Sans rompre tout à fait avec l'*Univers*, Montalembert se détacha de ses amis de la première heure, meilleurs pour sa gloire que ne le seront ceux de la seconde, qui prendront de plus en plus sur lui une influence néfaste. Dans ses rapports plus intimes et sa correspondance plus suivie avec l'abbé Dupanloup, sa passion va s'enflammer de jour en jour et de plus en plus éclater, sans que le public en sache rien longtemps, parce que — disons-le à l'honneur des anciens amis — il ne trouvait aucune trace de représailles dans l'*Univers*, toujours également empressé à louer le grand orateur et à publier ses triomphes.

En 1845, la lutte pour la liberté d'enseignement entra dans une phase nouvelle avec le projet Salvandy. L'abbé Dupanloup publia alors son *État de la question*. « Ce fut l'occasion pour l'*Univers*, écrit l'abbé Lagrange,

d'ouvrir contre lui les hostilités !... Il publia six colonnes de critiques entremêlées d'ironies. » L'*Univers* se contenta de le plaindre de ces illusions, dont Montalembert lui-même ne le trouvait pas exempt, et dont, sans s'en douter, il avait fait la satire anticipée dans la phrase citée plus haut, avec une ironie plus mordante, certes, que celles de Louis Veuillot : qu'on relise et qu'on compare ! Ce qui n'empêcha pas Montalembert, alors voué aveuglément à l'abbé Dupanloup, d'écrire à Mgr Parisis : « C'est plus qu'une faute, c'est une mauvaise action. L'article a xcité ici (où ? dans l'entourage de l'abbé !) un soulèvement général. C'est un persifflage insolent, où l'on voit la rancune de cet orgueil indisciplinable qui ne pardonne pas à M. Dupanloup d'avoir essayé de le discipliner. » — Allusion à la tentative du comité de surveillance et de direction ailleurs racontée. — Où était la rancune ? Moins, croyons-nous, du côté de Louis Veuillot, le moins rancuneux des hommes, que du côté de l'abbé Dupanloup, l'homme aux ressentiments éternels, qui ne pardonnait pas à Louis Veuillot de s'être soustrait à sa très incommode discipline. En fait et au fond, redisons-le, il n'y a dans l'article qu'une illusion reprochée, et que la permission demandée de voir et d'agir autrement.

Dans cette lettre à l'évêque de Langres, qui se sentait visé par certaines expressions de l'abbé Dupanloup, Montalembert assurait que, malgré l'influence exercée par celui-ci, les anciens défenseurs de la cause catholique n'avaient pas acheté son concours par le sacrifice de leurs convictions ou par une modification dans leur attitude antérieure; en quoi il subissait le contre-coup contagieux des illusions de son nouvel ami. Il admettait, néanmoins, plusieurs *mansions* possibles dans le parti catholique comme dans le royaume de Dieu. En réalité,

il n'admettait plus que la sienne, c'est-à-dire celle où l'abbé Dupanloup venait de l'emprisonner. On le voit à sa persistance à croire que l'abbé Dupanloup avait augmenté la force du mouvement catholique, que l'abbé détournait de sa voie, ou que plutôt il subordonnait au mouvement du parti adverse. C'est en ce sens seulement qu'il « servait d'intermédiaire entre les catholiques et leurs adversaires dans l'Eglise et dans l'Etat ».

L'abbé Dupanloup publia alors une seconde brochure sur le projet Salvandy, bonne critique que loua l'*Univers*, tout en faisant ses réserves sur l'introduction, où était défini, au point de vue de l'auteur, le caractère que doit garder la polémique religieuse. L'*Univers*, visé dans ces pages, était-il obligé d'accepter une condamnation, et ne pouvait-il pas revendiquer le bénéfice de ces *mansions* diverses qu'on invoquait tout à l'heure contre lui ?

Les choses restèrent en cet état jusqu'à la loi Falloux, qui rompit le faisceau catholique et fit éclater la lutte fratricide. Guerre inexpiable, pourrait-on dire aussi d'elle, puisque nous la voyons se poursuivre, grâce à l'abbé Lagrange, en un temps où la famille entière, enfin réconciliée, ne devrait plus combattre que *pro focis et aris !*

C'est l'abbé Dupanloup qui détermina M. de Falloux à accepter le ministère qui lui avait été offert par le prince Bonaparte à l'instigation de Thiers. M. de Falloux hésitait, et ses amis, entre autres Louis Veuillot, ne célaient pas leurs incertitudes ; mais, en emportant contre tous la place d'assaut, l'abbé Dupanloup espérait bien y rester maître. Une commission se forma pour arrêter un projet de loi d'enseignement. Dans cette commission, pas d'autre prêtre que l'abbé Dupanloup, pas

même l'abbé de Cazalès, membre de l'Assemblée (1) ; pas un évêque, pas même Mgr Parisis, alors chef épiscopal du parti catholique. A côté de membres à aptitudes inconnues, toutes les puissances du corps enseignant. Deux hommes y menèrent tout, Thiers et l'abbé Dupanloup. Thiers voulait abandonner au clergé tout l'enseignement primaire, « la vile multitude », mais le grand petit bourgeois réservait à l'Université la bourgeoisie et les classes dirigeantes L'abbé Dupanloup et la commission se refusèrent à accepter ce qu'ils regardaient comme un privilège, aimant mieux, sous prétexte de droit commun, réserver tout privilège et tout monopole à l'Université et à l'Etat.

Le projet arrêté et connu, aussitôt, raconte l'abbé Lagrange, grande explosion, non seulement dans le camp révolutionnaire et universitaire, mais dans les rangs de l'*Univers*, qui l'attaqua « avec un acharnement incroyable ». L'abbé Lagrange est mal informé, parce qu'il n'a voulu lire que les documents de son parti. L'*Univers*, ni ne critiqua la composition de la commission, ni ne chercha à pénétrer ses secrets. Le projet paru, il ne l'attaqua, ni tout de suite, ni «avec acharnement ». M. de Falloux alla chez Louis Veuillot, et eut avec lui

(1) Et l'abbé Sibour! m'a crié de son *Union de l'Ouest* l'abbé Lagrange, tout heureux de me prendre, disait-il, « en flagrant délit d'inexactitude ». Apprenez « que l'abbé Sibour figure dans *l'Officiel* en même temps que l'abbé Dupanloup! » Je le savais, et, si je ne l'ai pas cité, c'est qu'il n'était à la commission qu'une ombre ou qu'un nombre, pour ne pas dire un zéro; qu'il ne fut mis là que pour faire plaisir à son parent l'archevêque de Paris ; qu'en fait, il n'a jamais eu qu'un rôle effacé, ou plutôt nul, soit à la commission, soit à l'Assemblée. Si l'on n'y admit ni l'abbé de Cazalès, ni surtout Mgr Parisis, c'est qu'on redoutait en eux des opposants à une transaction d'avance résolue. En réalité, il n'y eut de prêtre actif à la commission que l'abbé Dupanloup, et c'est tout ce que j'ai voulu dire. Mais l'abbé Lagrange n'en conclut pas moins à mon « extrême légèreté » ou à mon « extrême ignorance! » — au choix!

un entretien pendant lequel chacun dit ses raisons, et celles de M. de Falloux n'étaient pas à l'honneur du clergé! M. de Falloux demanda au moins que le projet ne fût pas discuté dans l'*Univers* avant l'élection de la commission législative qui le devait examiner. L'*Univers* promit, et tint au delà de sa promesse.

Avant la discussion, il y eut une séance solennelle du comité catholique, la plus nombreuse et la dernière. Deux camps s'y dessinèrent, et se partagèrent entre l'ancienne thèse catholique et la nouvelle thèse de conciliation, que Montalembert posa avec colère. Néanmoins, pendant la discussion, Montalembert fut ménagé, ce qui ne l'adoucit pas. En général, l'*Univers* discuta sans accuser les intentions, sans injures ni injustice; mais on ne voulait pas qu'il discutât; on ne permettait la parole, en dehors de l'Assemblée, qu'à l'*Ami de la Religion*, organe de l'abbé Dupanloup et des hommes de transaction, seul organe, d'ailleurs, de l'approbation absolue. A la moindre réserve de l'*Univers*, l'abbé Dupanloup, récemment nommé évêque d'Orléans, écrivait soit dans son *Ami*, soit dans ses lettres privées: « C'est trop d'audace! C'est un acharnement aveugle et profondément inintelligent. La loi passe toutes mes espérances, accorde tout ce qui a été le rêve et l'ambition de ma vie ». Et, après ces excès et ces violences, il faisait appel à la modération!

Dès le lendemain, sur une lecture légère de l'*Univers*, ou plutôt sur quelque rapport infidèle, il recommençait, et allait jusqu'à accuser les rédacteurs d'orgueil et de jalousie contre les auteurs de la loi, c'est-à-dire qu'il leur attribuait des sentiments ignobles. Hier, ils n'étaient qu'aveugles et stupides, aujourd'hui ils étaient malhonnêtes! Par-dessus tout, c'étaient des violents, des agitateurs emportés des esprits et des consciences, des

usurpateurs de la liberté et des droits de l'épiscopat, un péril pour l'Église et la société ! Du côté des partisans de la loi, il n'y avait, au contraire, que « publicistes éminents, hommes d'Etat généreux, catholiques illustres, etc. ! » Et, le cœur toujours gros, même après tant d'expectorations, il s'épanchait dans l'intimité: « L'*Univers* continue à faire de grands maux, il devient une plaie vive dans l'Eglise.... Je suis profondément humilié pour l'Église ». Et le naïf historien ne manque pas de faire écho : « Oh oui, sainte Eglise, il faut savoir souffrir pour te bien servir ! » — Voyons, qui l'a le mieux servie, à ce compte ? Qui, avant, pendant et après, a su le mieux souffrir pour elle ? L'abbé Lagrange avoue pourtant que ce n'était pas « une loi idéale ». Mais, ajoute-t-il, c'était tout le possible; et il répète un mot de M. de Melun, que tous les partisans se sont passé sans contrôle: « Une concession et une exigence de plus entraînaient le rejet ».

Or, on avait refusé les concessions de Thiers, et on allait exiger et obtenir les Jésuites, repoussés du premier projet avec toutes les congrégations non autorisées, ce qui explique le premier « acharnement » de l'*Univers* et justifie ses plus fortes objections (1). N'eût-on pas pu obtenir davantage ? Mais non, depuis des années, on était résolu à une transaction, ou plutôt à un abandon des principes qui fit rejeter les meilleurs amendements, par exemple ceux de l'abbé

(1) Toujours dans son *Union de l'Ouest*, l'abbé Lagrange m'accuse d'avoir affirmé que la loi de 1850 proscrivait les Jésuites. « Nous lui avons appris, dit-il (seul il l'ignorait), qu'elle avait, au contraire, repoussé toute exclusion et ouvert à toutes les congrégations la libre carrière de l'enseignement. » — Je n'ignorais rien, et ici encore l'abbé Lagrange n'avait rien à m'apprendre. C'est moi qui pourrais lui apprendre à lire et à raisonner. J'avais dit seulement, — on le peut voir — et je maintiens que, dans le *premier projet*, non dans la loi finale, il n'y avait d'admises au bénéfice de la liberté que les con gations *autorisées*; et c'est vrai !

de Cazalès. Cependant, les évêques étaient inquiets et gardaient un silence qui inquiétait à leur tour l'abbé Dupanloup et Montalembert. Aussi multiplièrent-ils les démarches les plus habiles et les plus empressées pour forcer leur approbation. Mais, pendant que les voix les plus autorisées, comme celle de l'évêque de Chartres, s'élevaient contre, ils ne rallièrent qu'une trentaine d'adhésions épiscopales, et encore confidentielles, qui ne furent révélées qu'à la fin de la lutte, par une sorte d'indiscrétion, et ne parurent qu'incertaines et douteuses, se bornant à dire que le projet valait mieux que le *statu quo*.

Ces adhésions furent portées à Rome, avec dénonciation des violences d'une *certaine presse*. Malgré cette pression à double jeu, Rome garda le silence, et ne parla qu'après le vote pour rassurer les consciences et rétablir la paix. L'abbé Lagrange, à la suite de ses patrons, force le sens de l'instruction envoyée au nonce Fornari, et répétée dans la lettre du nonce aux évêques. Cette lettre commençait par déclarer que « l'Eglise ne pouvait donner son approbation à ce qui s'oppose à ses principes et à ses droits », paroles, nous l'allons voir, qui impliquaient la condamnation de la loi votée. La lettre ajoutait néanmoins que l'Église sait, en certains cas, supporter quelque sacrifice compatible avec son existence et ses devoirs, pour ne pas compromettre davantage la religion et lui éviter une position plus difficile. En conséquence, elle recommandait l'union, invitait à profiter de ce que la loi pouvait avoir de bon, et, plus particulièrement, autorisant les évêques à entrer dans les conseils de l'instruction publique, elle exhortait à s'entendre pour le choix des quatre qui devaient faire partie du conseil supérieur.

La loi votée, l'*Univers* protesta pour décliner toute responsabilité. Fidèle, comme il le disait, au vieux dra-

peau, au drapeau de la séparation, de la destruction du monopole, de la répulsion de toute main-mise de l'Etat sur les maisons catholiques, il refusait d'entrer dans ces pactes et transactions où il ne voyait de liberté ni pour l'enseignement, ni pour la conscience, ni pour la famille, ni pour l'Eglise. Repassant sur la part qu'il avait prise à la lutte, il ne se reprochait rien, sauf quelques vivacités de langage, dont il demandait pardon. Du reste, il s'en rapportait à l'épiscopat, et s'offrait à renouer avec ses anciens amis. En effet, Montalembert reparut au journal, la paix se scella dans un déjeuner chez M. de Falloux, et l'unité du parti sembla se refaire, en attendant la rupture définitive qui se devait opérer sur un autre terrain. Quoi qu'en dise l'abbé Lagrange, Mgr Dupanloup demeura seul sur le pied de guerre.

Au fond, qui avait été dans la vérité et dans le droit, et à qui les faits ont-ils donné raison ?

Les auteurs de la loi, et particulièrement l'abbé Dupanloup, qui a tout inspiré et tout conduit, se placèrent sur le terrain du droit commun et des libertés publiques, et non du droit spécial et de l'autorité de l'Eglise; ils voulurent faire une loi d'expédients et non de principes. Faux point de départ, qui sera toujours celui de Mgr Dupanloup; thèse mal posée, qui explique tous les défauts et toutes les lacunes de la loi. L'Église était seulement admise à partager le monopole avec l'État et l'Université, qui, d'ailleurs, lui faisaient la part petite et soumise, puisqu'ils gardaient en tout et partout la prédominance et la prépondérance. A l'État et à l'Université, la présidence dans tous les conseils, présidence sur tous les membres, même sur les évêques, ce qui était déjà le triomphe du laïcisme. A l'État et à l'Université, l'autorisation et la surveillance des collèges libres, le choix des livres et des méthodes,

la collation des grades, en un mot tout le souverain domaine : c'était l'Etat enseignant au-dessus de l'Église enseignante. Les partisans eux-mêmes le sentaient bien; mais ils se défendaient toujours au nom d'une transaction nécessaire, que Montalembert comparait au Concordat.

Mais, ici, il n'y avait pas d'Église, juge des concessions à faire et en droit de les faire ! C'était l'Université qui, tout en feignant la défaite, imposait aux catholiques plus de sacrifices qu'elle n'en acceptait. Lacordaire alla jusqu'à appeler la loi « l'édit de Nantes du dix-neuvième siècle », parce qu'elle aurait été, elle aussi, une œuvre « de tolérance et de pacification ». De pacification, non, hélas! nous venons de le voir ; de tolérance, oui, mais d'une tolérance mauvaise, qui a refusé à la vérité la reconnaissance et l'exercice de son droit, et l'a soumise à l'arbitraire de l'erreur. Malgré tout, on pouvait voter la loi. Le devait-on ? Mgr Parisis ne le crut pas et s'abstint. Mgr Pie eût voté contre, tout en comprenant les motifs des auteurs, et en s'inclinant devant leurs intentions avec respect et reconnaissance. Mais , au fond, c'était pour lui le triomphe de l'État-Dieu ; tout cela lui paraissait athée et panthéistique.

Que conclure de l'expérience ? Les bons résultats obtenus pendant trente ans par les collèges catholiques, surtout par les collèges des Jésuites , d'abord exclus de la loi, semblent donner raison à ses auteurs , dont les défenseurs nous disent : « Ce régime de 1850 , contre lequel vous avez d'abord tant protesté , vous l'accepteriez bien aujourd'hui ! » — Sans aucun doute, comme nous préférerions au *carcere duro* une prison plus douce. Mais le régime de 1850 nous était néanmoins une prison, et n'est même devenu le régime tyrannique d'aujourd'hui qu'en vertu des principes qu'il contenait. Dès lors qu'on soumettait l'enseignement à l'Etat, il fallait s'attendre que l'Etat le

ferait successivement à son image changeante, jusqu'à le marquer à l'empreinte de son athéisme. C'est l'État bienveillant, plus que la loi elle-même, qui vous a fait vos trente ans de prospérité relative; c'est l'Etat ennemi, toujours au nom de son droit avoué, au nom même de votre trompeur libéralisme, qui tourne votre loi contre vous et en fait un instrument de tyrannie et de mort (1).

Ici encore, l'*Univers* était donc dans la vérité; l'*Univers* avait bien vu et bien prévu. Aussi voulut-on l'en punir.

Probablement sous l'inspiration de Mgr Dupanloup, qui venait d'entrer au concile de Paris par privilège avant son sacre, des reproches y avaient été formulés contre les écrivains et journalistes catholiques, qu'on accusait d'usurper les droits de l'Église, d'empiéter sur les évêques, de paralyser le gouvernement ecclésiastique et d'y entretenir un esprit de contention; après quoi, on les menaçait de l'avertissement et de la censure de l'ordinaire. Grosse question, dont tous ne virent peut-être pas d'abord toute la portée, et que nous aurons à reprendre.

En vertu de cet acte du concile, le 21 septembre 1850, Mgr Sibour infligeait à l'*Univers* un avertissement, où il lui reprochait sa conduite récente dans l'affaire de la loi d'enseignement, ses interprétations des actes du Saint-

(1) Dans les lettres récemment publiées de M. Guizot à sa famille, il y en a une à l'Institut, sous le numéro 100, dans laquelle est examinée, jugée et condamnée la loi de 1850 : « Vous le voyez, je suis bien loin de la loi nouvelle. Comme œuvre de transition, il se peut qu'elle soit utile, peut-être même fût nécessaire : elle ne paraît bonne ni comme système d'organisation, ni comme moyen de transaction vraie et durable. Elle n'atteindra, je crois, ni le but général d'éducation, ni le but spécial de pacification qu'elle se propose. » Il y en a plus long, mais c'est assez.

Siège en dehors des évêques et même contre eux, ses justifications intempestives de l'Inquisition, et enfin sa dénonciation des erreurs et des ignorances du Dictionnaire de Bouillet, malheureusement approuvé par lui sur le rapport d'un abbé Delacouture, qui était alors une sorte de personnage, et néanmoins mis à l'index; finalement, l'archevêque menaçait d'aller plus loin, s'il n'était pas obéi. L'*Univers* déclara simplement son recours à Rome. Des évêques intervinrent secrètement en sens contraire, et Mgr Dupanloup ne manqua pas d'entrer en intermédiaire dans la querelle. L'abbé Lagrange ne dit rien de cette médiation, sans doute parce qu'elle ne tourna pas plus à l'honneur de son héros que l'intervention dans l'affaire de Mgr Baillès, évêque de Luçon, qu'il engageait à refuser une démission demandée par le Pape.

L'Avertissement fut déféré au Saint-Siège comme impliquant un dangereux patriarcat, une usurpation de direction doctrinale et une confiscation de l'opinion au profit d'un seul; par conséquent, une compromission possible de la vérité, en France et au delà, dans le cas où l'évêque de la capitale tenterait de la river au siège particulier d'où, en raison même de sa haute situation, elle peut se répandre plus facilement sur tout le pays. Cependant, l'*Univers*, le 5 octobre, avait fait sa soumission à l'archevêque, qui lui daigna pardonner ! Ce n'était pas une issue; ce n'était pas sauvegarder suffisamment le principe et le droit de la vérité. Aussi, le Pape, prié plus instamment, écrivit à Mgr Sibour pour condamner son Avertissement et défendre la presse religieuse.

Voilà le premier coup contre l'*Univers*. Il s'en releva avec honneur, comme il fera dans deux ans sous un coup plus terrible, et toujours défendu par le Souverain Pontife.

V

MGR DUPANLOUP ET L'*Univers.*

III

LA QUESTION DES CLASSIQUES.

Evêque surtout des affaires étrangères à son diocèse, Mgr Dupanloup aspirait instinctivement à être l'évêque de la France et du monde, l'évêque de l'Eglise catholique, une sorte de Pape, par conséquent; tout au moins, sous le Pape, un ministre universel gouvernant plus que le Pape lui-même, qui se serait contenté de régner. Dans les premiers mois de 1850, il écrivait à la princesse Borghèse : « Les affaires de l'Eglise sont à la dérive en ce pays. Vous comprenez mes sollicitudes (*Sollicitudo omnium Ecclesiarum !*). Il faut absolument que je voie le Pape, où qu'il soit, en septembre, et que je lui parle à cœur ouvert ». Il le vit, en effet, et se rendit le témoignage de n'avoir pas été un de ceux qui obéissent à l'injonction: *Dic nobis placentia!* « Il faudrait auprès de ce Pape, continue-t-il, des hommes qui eussent le courage et le goût de dire toujours la vérité, d'apporter les mauvaises nouvelles, de savoir et faire savoir le fond des choses. »

S'il parla au Pape avec ce dédain pour ses conseillers ordinaires, et même un peu pour sa personne, il fallut au Pape une grande dose de charité et d'oubli des injures pour donner à son interlocuteur les preuves éclatantes de ses bontés dont parle l'abbé Lagrange. Il est vrai qu'il

n'en cite pas d'autre que le titre de prélat assistant au trône pontifical, titre ordinairement accordé à tout évêque à son premier voyage *ad limina*, à moins d'indignité manifeste. L'abbé Lagrange ajoute que le cardinal Antonelli lui demanda une note sur l'état de la religion en France, note qui aurait été rédigée de concert avec les amis et envoyée à Rome. Il est plus probable qu'il s'offrit de lui-même, sans la moindre invitation, à faire cette note. L'abbé Lagrange regrette de ne l'avoir pas; mais, dit-il, il en transpire peut-être quelque chose dans cette lettre du 1er mai 1851 à un cardinal: « Je sèche de douleur en voyant la sainte Eglise de Jésus-Christ déchirée par l'orgueil de ceux qui la devraient servir humblement, et qui trouvent une satisfaction détestable à jeter des divisions funestes là où la paix devrait être éternelle ». Oh! oui, l'on pourrait retrouver dans cette lettre quelque trace de la note égarée, et aussi, avec les mêmes redondances, dans n'importe quelle lettre ou écriture de Mgr Dupanloup, qui n'a pas d'autre *note* ou d'autre ton! Et qui donc troublait toujours la paix plus que ce pacifique?

A son retour de Rome, il écrivit entre autres choses, à son usage: « Douceur envers tout le monde! » Nous allons bientôt goûter de ce miel. En attendant, l'abbé Lagrange félicite « le grand évêque » d'avoir, dès ce début, rempli à Rome, « dans les limites des convenances nécessaires (?) » le devoir du courage, devoir « qu'il proclamera hautement, après l'avoir accompli toujours, devant les évêques du monde entier, au concile du Vatican! » Ah! sans doute, le concile du Vatican, il y faudra venir! mais c'est un triste jalon indicateur que plante l'abbé Lagrange en son récit de l'affaire des classiques, déplorable prélude, en effet, de ce qui sera entrepris au temps du concile.

Je n'ai rien à dire de cette question des classiques, sur laquelle il était si facile de s'entendre, en se gardant, des deux côtés, de toute exagération, et en se pardonnant mutuellement quelques excès d'idée ou de langage. La seule difficulté était dans la pratique et la mesure; difficulté réelle et touchant presque à l'impossibilité, mais surtout par la faute de la loi de 1850, qui avait livré à l'Université tout droit de programmes et d'examens. Cela aurait dû rendre indulgent, envers ceux qui voulaient faire la part plus large aux classiques chrétiens, le principal auteur de la loi, mais il lui aurait fallu pour eux ces dispositions de paix et de douceur qui étaient bien dans ses notes intimes, moins dans le fond de son cœur, jamais dans sa conduite.

En effet, voyez en quel esprit il se préparait à traiter avec eux: « La direction donnée par l'*Univers* à la polémique religieuse, raconte l'abbé Lagrange, était un de ses tourments ». Il y trouvait des « procédés renouvelés de Lamennais! » Il déplorait le mal produit dans les âmes par ce journal, dont son immense correspondance lui apportait, chaque jour, « des preuves de tous les points de l'horizon ». Que répondre à ces emphases, aussi ridicules qu'odieuses, sinon qu'elles sont, de toute évidence, au rebours de la vérité? Comment l'*Univers*, s'il eût été tel en soi et dans l'opinion presque générale, aurait-il survécu plus de trente ans à ces sentences mortelles, non seulement avec la tolérance, mais avec les encouragements et les félicitations de l'Eglise? Et comment, aujourd'hui encore qu'il n'est pas moins malfaisant qu'autrefois — n'est-il pas vrai, M. Lagrange? — se voit-il l'objet de ces sympathies à peu près universelles qui ont éclaté à la mort de celui qui l'a fait? Et pour rentrer dans le sujet propre de cet article, comment expliquer les défenseurs illustres qu'il va trouver dans une lutte si fortement

et si insidieusement montée contre lui, et la victoire finale qui lui restera cette fois encore?

Donnons d'abord l'exposé de M. l'abbé Lagrange, nous contentant, pour le moment, d'indiquer les points sur lesquels il faudra revenir pour avoir la pleine vérité dans la doctrine et dans les faits.

Le 19 avril 1852, pendant que se débattait librement la question libre des classiques, Mgr Dupanloup intervint par une lettre aux professeurs de ses petits séminaires, la trancha avec son absolutisme accoutumé, et condamna la partie adverse. L'*Univers*, se refusant à subir la sentence, et surtout le silence qu'on semblait lui imposer, continua de soutenir son opinion. Mal lui en prit, car, le 30 mai suivant, était fulminé un mandement qui lui fermait l'entrée de tous les établissements diocésains. Dans ce mandement, deux points étaient traités : les classiques, et « surtout l'invasion du journalisme laïque dans l'administration épiscopale », non seulement dans ce cas particulier, mais toujours et par habitude; et cela, avec la prétention, une fois qu'il a parlé, de « ne plus tolérer une dissidence, de quelque part et de quelque haut qu'elle vienne »; avec « une légèreté moqueuse, un accent de raillerie hautain, des sarcasmes qui vont troubler — nous en avons été témoin — le travail de la grâce et éteindre les premières espérances de retour ».

Comme toujours, le mandement fut envoyé à tous les évêques de France. L'épiscopat s'émut, et de nombreuses adhésions à l'*encyclique* arrivèrent de la part des *amis* de l'évêque d'Orléans, parmi lesquels on s'étonna de voir se fourvoyer pour un jour le vieil ami de l'*Univers*, le vénérable évêque de Chartres, qui, sur un *tu quoque* tendre et respectueux de la rédaction, s'empressa de lui rouvrir ses bras et de revenir à ses premières et dernières amours. — (Ne pas chercher ce détail chez l'abbé La-

grange !) — N'importe, l'abbé Lagrange affirme qu'il possède un in-4° d'adhésions ecclésiastiques et laïques.

Le 19 juin, Louis Veuillot, répondant à l'évêque d'Orléans, se déclara « prêt à se retirer » sur un signe manifeste de l'épiscopat. « Déclaration habile, commente l'abbé Lagrange, qui déplaçait la question et en faisait naître une autre, en donnant à penser que l'existence même du journal averti et censuré était en cause. Une autre diversion non moins habile fut d'évoquer le spectre du gallicanisme, pour diviser l'attention, soulever des ombrages contre l'évêque d'Orléans et ses adhérents, et réveiller à Rome, en faveur du journal, de vives sympathies. » De là une note à l'*Ami de la Religion* pour déclarer qu'il n'y avait ni gallicanisme, ni ultramontanisme au fond de cette affaire. — Nous verrons bien !

Cependant, Mgr Dupanloup, avec les archevêques de Paris et de Besançon, rédigeait une déclaration en quatre articles : 1° les actes épiscopaux sont injusticiables des journaux ; 2° l'emploi des classiques païens, expurgés et chrétiennement expliqués, n'est ni mauvais ni dangereux ; 3° cet emploi, toutefois, ne doit pas être exclusif ; 4° aux évêques seuls appartient, chacun dans son diocèse, de régler la mesure, sans que le journalisme ait rien à y voir.

Présentée à la signature des évêques par Mgr Dupanloup, la déclaration réunit quarante-quatre adhésions. Des dissidences se fondèrent, moins sur la déclaration en elle-même que sur l'irrégularité de la procédure, malgré les précédents nombreux cités par l'évêque d Orléans, et l'impossibilité qu'il alléguait d'une réunion conciliaire. Mgr Pie, dans une lettre privée, se borna à « quelques réserves (!) ». L'acte le plus considérable fut la lettre de l'évêque d'Arras à Louis Veuillot. Mais Mgr Parisis oubliait « la grande question, la question d'autorité épiscopale ». — Il

ne l'oubliait pas, mais il l'omettait parce qu'elle n'était pas engagée. — « Les évêques ne demandaient pas non plus, ajoute l'abbé Lagrange, que l'*Univers* disparût, mais qu'il s'amendât ! » — On ne demandait que sa mort !

En fin de compte, « l'évêque d'Orléans avait obtenu ce qu'il voulait, et, sinon l'unanimité, du moins la grande majorité ». — Pas même la majorité absolue, encore moins ce qu'il voulait par-dessus tout ! — Après avoir notifié (sans aucun droit !) la déclaration à Louis Veuillot, « il mit fin à cette affaire par une note » annonçant qu'elle ne paraîtrait pas. — Pourquoi ? On ne le dit pas, et il le faudra dire ! — La note se terminait sur le ton d'un homme piqué de l'intervention de l'évêque d'Arras et de la réponse de Louis Veuillot, dont on s'appropriait les expressions finales : « Si la *sévérité* nécessaire des uns, l'indulgente *bonté* des autres, n'obtient pas toujours la *souveraine influence* que l'on promet, nous avons du moins lieu d'espérer que nous ne verrons plus se reproduire les torts et les fautes dont nous avons eu à gémir. »

Du reste, conclut de son côté l'abbé Lagrange, les réformateurs eux-mêmes, bornant leurs prémisses, finirent par réduire leur thèse à l'expurgation plus sévère des classiques païens, à leur enseignement plus chrétien et à l'introduction plus large des auteurs chrétiens. — Ils n'avaient jamais voulu autre chose, et ce n'était que pour obtenir ce rigoureux nécessaire qu'ils avaient paru demander davantage. L'ont-ils même obtenu ? Non, et on ne l'obtiendra jamais tant que l'Université demeurera maîtresse des programmes et des diplômes.

« En somme, achève l'abbé Lagrange, l'autorité épiscopale fut vengée (lisez compromise) ; mais la division latente créée au sein de l'épiscopat français apparut au grand jour. A qui la faute et la responsabilité ? Qui avait

soulevé ces questions irritantes ? Est-ce l'évêque d'Orléans ? Et, attaqué dans une question de cette nature, pouvait-il, lui, se taire ? »

M. Lagrange ne répond pas ; nous allons répondre, nous, car son exposé est trop arrangé, trop falsifié et surtout trop incomplet. Disons mieux et disons tout !

Dans la lettre du 19 avril adressée par Mgr Dupanloup à ses professeurs, il y avait deux choses : l'acte épiscopal qui réglait l'emploi des classiques, la question des classiques en elle-même. Sur le caractère dominant de la lettre, on pouvait aisément se tromper, Mgr Dupanloup ayant coutume de parler plus en journaliste et en publiciste qu'en évêque. Et, en effet, la lettre, publiée dans l'*Ami de la Religion*, avait été reproduite par d'autres journaux, notamment par les universitaires, avec force commentaires dirigés contre l'*Univers*. Violemment attaqué par la lettre elle-même aussi bien que par les commentateurs, l'*Univers* se crut en droit d'y répondre ; et il est évident qu'il demeurait libre, à la conditon de respecter l'acte épiscopal, et de se défendre, et de discuter encore la question controversée et libre que la lettre avait la prétention excessive de dirimer. Il le fit en plusieurs articles, que l'évêque s'empressa d'arrêter et de punir par son mandement du 30 mai, précédé d'une longue instruction qui faisait le procès à l'*Univers*, fond et forme, et suivi d'une prière à Jésus, prince de la paix, d'un appel à la modération, à la sagesse, à l'humilité, qui contrastaient singulièrement avec l'accent belliqueux, les excès, les emportements et les irritations d'amour-propre de la pièce.

Louis Veuillot répondit, le 19 juin, par une lettre autrement digne, modérée et éloquente, où il se justifiait d'avoir voulu attaquer un acte épiscopal, ignorant que l'évêque eût prétendu attacher à sa lettre ce caractère solennel ; où il s'excusait et regrettait d'avoir pu l'offenser ;



où il confessait le peu de convenance d'une phrase, d'une seule, ironique toutefois plutôt qu'irrespectueuse, et refusait de se reconnaître dans les autres phrases accusées, qui n'avaient plus le sens qu'il croyait leur avoir donné, et où enfin il protestait noblement contre « l'accusation si douloureuse d'avoir calomnié un évêque » : « Elle ne serait accueillie devant aucun tribunal, pas même devant ceux qui ne jugent que les actes extérieurs, encore moins devant Celui qui connaît les cœurs et les pensées. Un jour, Monseigneur, vous retirerez ce mot, qui me déshonorerait si je l'avais mérité. » — Le mot ne sera pas retiré, car il s'agissait, non seulement de détruire l'œuvre, mais de déshonorer les ouvriers !

Oui, on voulait détruire le journal, et le détruire en déshonorant ses rédacteurs ; on voulait le détruire, parce que, plus fort que tous les autres, il était un rival dangereux, et surtout parce qu'il était trop zélé pour les doctrines romaines. Voilà ce qu'ont formellement exprimé tous les évêques qui se refusèrent à signer la déclaration : le cardinal Gousset, le cardinal Pie, Mgr de Moulins, Mgr de Montauban et bien d'autres ; voilà ce qu'a dit le Pape lui-même, dont cette parole fut confiée à Mgr Pie : « Toute cette affaire ne tend qu'à arrêter le mouvement régénérateur de l'unité romaine ». Voilà ce que quelques évêques essayèrent de réaliser à Tours, où l'on complota la ruine du journal placé sous l'influence des évêques ultramontains, et son remplacement par un journal que Mgr Dupanloup tenait tout prêt et qu'il devait garder sous sa seule direction. Voilà ce que Mgr Dupanloup, irrité davantage par la lettre supérieure de Louis Veuillot et résolu d'en finir, conçut l'espoir d'opérer, en invitant les évêques à un acte collectif destiné à écraser le journal et toute opposition.

C'est alors qu'il ouvrit cette campagne, déplorable

entre tant d'autres, en attendant la plus déplorable et inqualifiable de toutes au temps du concile.

On peut dire qu'il circonvint les évêques et en fit tomber plusieurs dans une sorte d'embuscade. Il commença par ceux dont il espérait davantage, et obtint un certain nombre de signatures. Après quoi, le Charlemagne épiscopal, non content de ses lettres et de ses rappels de lettres, députa des espèces de *missi dominici* chargés d'en arracher d'autres. C'était un siège véritable autour de certains évêchés. Plusieurs évêques fermèrent leur porte, entre autres l'évêque de Châlons, qui leur dit, dans son langage à la fois militaire et évangélique : « Passez au large ; pour moi, *Nescio vos !* »

Ayant, néanmoins, grossi le nombre des signatures, Mgr Dupanloup s'enhardit jusqu'à tâter les évêques amis de l'*Univers* par des lettres rappelant d'autres lettres qu'ils n'avaient pas reçues ! Enfin, pour emporter l'affaire d'assaut, il fit autographier la liste des signatures obtenues, et l'envoya à tous les réfractaires, avec cet avis : « Après les signatures obtenues et les promesses de nouvelles, la majorité est assurée ; et ne pas signer serait produire la division que l'on craint et empêcher l'unanimité que l'on désire » : c'est-à-dire qu'il exerçait une pression violente sur ses collègues par cette majorité prétendument acquise et cette unanimité en perspective. En quoi il les trompait ou ne leur disait pas la franche vérité ; car, malgré des circulaires réitérées, il ne put ajouter que deux noms à la première liste, et les quarante-quatre adhésions réunies ne formaient qu'une majorité plus apparente que réelle.

En effet, il y avait trente-sept opposants absolument déclarés, et il fallait retrancher des quarante-quatre adhérents *six* et *quelques autres*, qui avaient exigé d'importantes modifications, ce qui les faisait tomber au-dessous de trente-sept : en sorte que, suivant le calcul de

l'évêque de Montauban, la majorité des suffrages *identiques* était contre la déclaration. Puis, sans vouloir établir une distinction injurieuse entre les uns et les autres, ne peut-on pas dire que, si l'on veut apprécier les deux partis non plus par le *nombre*, mais par le *poids* des signataires, les opposants l'emportaient de beaucoup? Parmi les adhérents, en effet, combien ne cédèrent qu'à l'obsession, ou qu'à la crainte de faire bande à part, d'encourir le *væ* terrible proféré « contre ceux qui diminueraient la divine et nécessaire unanimité », en refusant de suivre « l'exemple de la paix et de l'unité dans la simplicité et la vérité », que leur prétendait donner celui qui troublait l'une, brisait l'autre, agissait par embûches et contre tous les principes du droit?

Du côté des opposants, au contraire, pas d'autre passion que celle de la doctrine; le vrai respect de la dignité épiscopale, insultée par ceux qui, sous prétexte de la défendre, supposaient les évêques capables d'obéir au journalisme; conduite calme, raisonnée, en tout conforme aux principes d'ordre hiérarchique, de juridiction épiscopale, de respect de la suprématie romaine. Tout cela, en effet, était compromis par l'ingérence dictatoriale de l'évêque d'Orleans, par son procédé inouï et dangereux d'initiative individuelle, par son système d'adhésions provoquées au moyen de correspondances, —ce que dom Guéranger appelait un « concile par courrier », — par cette chasse aux suffrages en dehors de toute réunion et délibération conciliaire, en dehors du Pape, qui pouvait tout désavouer. Voilà ce qu'on peut lire dans les circulaires doctrinales des archevêques de Reims et d'Avignon, des évêques de Moulins et de Montauban; tandis que l'abbé Lagrange n'a pas osé citer une seule lettre des adhérents (1).

(1) C'est au fort de ces intrigues (3 août 1852), que Louis

Il ne cite qu'un mot de la lettre de Mgr Pie, lettre courte, polie, flatteuse même, dont il n'a pas compris, lui si maladroit, toute l'habileté. Les « quelques réserves » que le grand évêque dédaignait d'indiquer, et la raison de ces réserves, se lisent dans d'autres lettres à d'autres évêques, où Mgr Pie relève non seulement la passion, le ressentiment personnel de l'évêque d'Orléans, mais son défaut de doctrine; où il parle de cet « esprit d'arrogance », de ce « ton de colère » à bannir de partout, « et particulièrement des écrits de ceux qui prêchent aux autres l'humilité et la modération ». Il tenait prêt un travail pour le cas où le *scandale* de la Déclaration serait publié, et qu'il communiquerait à son clergé et soumettrait au Pape. Enfin, il se déclarait bien résolu à ne pas cour-

Veuillot écrivait à un directeur du grand séminaire d'Auch : « Elles ne sont pas finies, ces affaires d'Orléans; j'ai peur qu'elles ne le soient jamais. Mgr l'évêque d'Orléans se croit envoyé de Dieu pour détruire l'*Univers*, qui est à ses yeux le fléau de l'épiscopat; et il croit même avoir reçu pour cette bonne œuvre des pouvoirs qui le dispensent d'observer strictement les règles de la justice. Comme il est d'ailleurs fort habile, extraordinairement impétueux et justement considéré, il ne faut pas jurer qu'il n'en viendra pas à ses fins. Avoir engagé quarante-cinq évêques dans cette affaire, n'est pas le seul prodige de son habileté. Il trouve le moyen de faire croire (aidé par la bonne volonté de la presse impie) que soixante-trois évêques m'ont condamné. Comment s'y prend-il ? C'est ce que j'ignore; mais rien ne lui coûte. — Vous me dites que Mgr l'archevêque d'Auch a reçu quatre lettres pour le presser de signer. Peu en ont reçu moins, beaucoup en ont reçu davantage. Mgr de Strasbourg était à la sixième il y a quinze jours. On compte, je crois, en gros dans ce bloc de soixante-trois, tous ceux qui ont répondu, même pour refuser. On tourne contre l'*Univers* même le cardinal Gousset et Mgr d'Arras, parce qu'ils ont dit que l'*Univers* avait eu quelquefois des torts. Mgr de Fréjus, porté sur la liste des adhérents, m'a dit lui-même qu'il n'avait pas signé. Il a envoyé une déclaration particulière dont le premier paragraphe, ne plaisant pas, a été supprimé. *Compelle intrare!...* Par déférence pour Mgr Dupanloup, par mécontentement pour tel ou tel petit tort du journal, on se croit en général obligé, même lorsqu'on le défend, de faire très large la part du blâme. C'est là ce qui nous tuera : car je ne consentirai pas à accepter une situation qui me ferait prendre insensiblement la figure que Mgr Dupanloup veut me donner, et qui n'est pas la mienne, Dieu merci ! »

ber la tête sous la dictature qu'on voulait substituer à la prétendue pression du journalisme.

Il y eut encore l'intervention décisive de Mgr Parisis, qui releva le courage du rédacteur de l'*Univers*. « Tout le monde conviendra, lui écrivit Louis Veuillot, qu'un homme à qui l'évêque d'Arras veut bien donner des marques publiques de son estime, n'a pas eu le malheur de se rendre trop indigne d'une pareille fonction... J'ose prier Mgr l'évêque d'Orléans de croire que sa sévérité n'aura pas sur moi une influence moins souveraine que toute votre bonté. »

Sur l'invitation expresse des signataires eux-mêmes, et sur les sourdes menaces des opposants, Mgr Dupanloup fut condamné à un premier mouvement de recul, et il annonça que la déclaration ne recevrait aucune publicité. Publicité bien inutile, certes, puisque la pièce était à peu près connue par les confidences faites aux plus détestables journaux, notamment au *Siècle*, qui semblait être devenu le *Moniteur* du parti.

D'ailleurs, cette modération peu sincère, cette sagesse travestie avaient leur cause principale dans l'attente d'une lettre de Rome qui pourrait bien donner tort à l'entraîneur et aux entraînés. En effet, le 31 juillet, le cardinal Antonelli, au nom du Pape, écrivait au cardinal Gousset. Sans avoir l'intention de censurer qui que ce fût, il faisait remarquer, dans l'intérêt de la vérité, combien il était nécessaire « de conformer aux règles et coutumes établies par l'Église la nature et la forme des actes émanant du corps épiscopal ». Il reconnaissait l'influence qu'avait dû avoir le cardinal Gousset « pour arrêter la marche d'une affaire aussi grave du côté des parties intéressées que grosse de conséquences déplorables par suite de la manière dont elle avait été engagée. Maintenant, ajoutait-il, grâce au parti prudent auquel s'est décidé le personnage qui avait le principal rôle, il faut considérer la chose comme assou-

pie, et, dès lors, l'intervention suprême réclamée n'est plus nécessaire ». Le cardinal, en finissant, félicitait l'archevêque d'avoir « atteint un but pleinement conforme aux vues du Saint-Siège ».

Et maintenant, que l'abbé Lagrange, — qui cache ou ignore à peu près tout cela, — nous explique comment Mgr Dupanloup avait aussi atteint le sien, diamétralement opposé (1). En résumé, Rome lui donnait tort une fois de plus. Le cardinal Gousset ayant publié la lettre avant toute autorisation du Pape et d'Antonelli, ils furent ravis l'un et l'autre de l'heureuse indiscrétion. « Maintenant que c'est fait, dit le Pape, il faut tenir bon ! » L'*Univers* n'abusa pas de sa victoire. Plus libre que jamais de discuter la question des classiques, il désarma, et Louis Veuillot, absent, écrivit à du Lac de jeter au panier tous les articles déjà faits. La question des classiques sera tranchée six mois après par l'encyclique *Inter multiplices*, qui donnera raison aux deux parties, en n'ôtant à chacune que ses exagérations. Les adversaires de l'*Univers* voulaient mieux que son silence : ils voulaient sa mort ; aussi, gardant au fond du cœur leur projet fratricide, ils attendirent ou firent naître une occasion nouvelle, l'affaire Donoso-Gaduel.

(1) Malgré cette démonstration évidente, M. Lagrange ne glisse pas moins dans son *Union de l'Ouest* : « L'abbé U. Maynard assemble sur la fameuse querelle des classiques des nuages de toute sorte pour obscurcir trois faits également incontestables : l'*Univers* a voulu bannir les classiques de l'enseignement chrétien ; — l'abbé Dupanloup a plaidé contre lui pour les maintenir ; — le Pape, avec la grande majorité de l'épiscopat, a partagé l'avis de Mgr Dupanloup, et cet avis a prévalu. D'où M. U. Maynard conclut au triomphe de l'*Univers*. » — J'y conclus toujours, l'abbé Lagrange ne m'opposant qu'un mensonge en trois points. — D'ailleurs, l'abbé Lagrange omet de dire que la question des classiques se perdit bientôt dans l'affaire de la Déclaration et de l'ingérence dictatoriale de Mgr Dupanloup, dirigée contre l'*Univers*, et qu'en cette affaire l'*Univers* véritablement triompha.

VI

AFFAIRE DONOSO-GADUEL. — L'*Univers* JUGÉ PAR LUI-MÊME.

Vaincue encore sur le terrain des classiques, l'armée orléanaise, ne voulant pas céder la victoire à l'*Univers*, se replia contre lui dans un petit champ clos, où elle l'attira dans une de ses embuscades accoutumées. Il y avait alors un homme qui était à la fois la gloire de l'Espagne, sa patrie ; de la France, où il représentait l'Espagne ; du monde catholique, qui saluait et répétait son éloquence de prophète. C'était Donoso-Cortès, qui promettait à l'Eglise un second de Maistre. Mais ce grand homme était l'intime ami de Louis Veuillot et de l'*Univers*; il venait de publier un *Essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme*, faisant partie d'une petite *Bibliothèque* créée par Louis Veuillot et patronnée par l'*Univers*: autant de crimes que ne pouvaient lui faire pardonner ni sa foi, ni sa vertu, ni son génie. Contre cet homme éminent, contre son œuvre si haute, le parti lança un abbé Gaduel, vicaire général d'Orléans, qui, dans une série d'articles publiés par l'*Ami de la Religion*, journal de l'évêque et du parti d'Orléans, s'attacha à prouver, à coups de Billuart et de Witasse, que l'œuvre était un vrai nid d'hérésies. D'hérésies, — nous le verrons, — il n'y en avait qu'une, la seule qu'en réalité on prétendait poursuivre, la seule aussi qu'on n'osait pas nommer : l'*hérésie* ultramontaine. « Un théologien faisant la leçon à un homme d'Etat, et un théologien vicaire général d'Orléans », voilà, dit ce pauvre abbé Lagrange, qui ne voit pas ou ne veut pas voir où il s'empêtre encore, ce qui irrita M. Louis Veuil-

lot, — qui, en effet, voyait bien, lui, d'où le coup partait et où il voulait porter. « Au lieu de discuter, poursuit l'abbé Lagrange, il persifla, et ne ménagea pas plus la personne même de M. l'abbé Gaduel que sa controverse. »

Le fait est qu'il ménagea l'abbé Gaduel plus que l'abbé Gaduel ne le méritait, en le distinguant avec soin des autres *savants* abbés de l'*Ami* pour sa politesse. Oh ! sans doute, le charmant démon de l'ironie n'y perdait pas tout ; mais il ne laissait pourtant rien échapper dont un honnête homme et un homme d'esprit fût en droit et pût avoir le bon goût de se plaindre, du moins en public. Oh ! sans doute, Louis Veuillot, plus homme d'esprit qu'aucun d'eux, se garda bien de verser dans une discussion de textes où personne ne l'eût suivi ; mais il discuta pourtant à sa manière, la meilleure, en ramenant la querelle à son vrai point, et en circonscrivant la question sur son vrai terrain, toujours le même, à savoir la presse religieuse laïque ; et il cita à l'appui de sa thèse bien mieux que Witasse et Billuart : il cita Bourdaloue, Bossuet, Mgr Parisis ; il cita même Mgr Dupanloup sur le droit, bien plus, sur le devoir des chrétiens du monde, y compris sans doute les journalistes, de défendre publiquement la religion, devoir et surtout devoir qu'on ne cessait de leur contester, du moins à ceux d'une *certaine* presse. Il fit tout cela en cinq articles. Je viens de les relire. Mon Dieu, qu'ils sont jolis ! Et comment l'abbé Gaduel, qui, bien que ménagé, respecté même autant que possible, n'en sort pas, je l'avoue, très reluisant, ne s'est-il pas senti désarmé par le rire désopilant qui en émane ?

Loin de là : lui l'agresseur, il se porta, suivant la tactique orléanaise, en offensé, et dénonça Louis Veuillot et ses articles au métropolitain, l'archevêque de Paris.

Grande émotion alors dans l'épiscopat, dit toujours sans prouver et sans préciser l'abbé Lagrange, qui, par épiscopat, entend sans doute l'archevêque de Paris et l'évêque d'Orléans. Et, en effet, qui avait poussé l'abbé Gaduel à écrire, et qui le poussait à dénoncer ? Tout n'avait-il pas été prévu et arrangé dès le début de la campagne ? et, en portant l'affaire au tribunal de Mgr Sibour, s'adressait-on à un juge, ou à un complice et à un exécuteur assuré ? Quand, au sortir des articles de Louis Veuillot, on entre dans le factum accusateur, on ne s'y reconnaît plus, non seulement à cause de la différence d'esprit et de style, mais parce que tout y est dénaturé et falsifié. Dans toutes les citations, il y a souvent les mots, jamais le sens. Un point plaisant, c'est l'indignation de l'abbé Gaduel, accusé, prétendait-il, de courir les canonicats. Louis Veuillot n'y avait pas songé ; mais, l'eût-il fait, qu'il eût été simplement prophète, puisque bientôt l'abbé Gaduel courait à la fois le lièvre du canonicat d'Orléans et le lièvre de la cure de Montargis, et que, en dépit du proverbe, il atteignait l'un et l'autre !

Quatre ou cinq jours après, le 9 février 1853, l'arrêt convenu était lancé contre l'*Univers*. Ce même jour, Louis Veuillot était aux pieds du Pape, attendant « la confirmation », suivant le mot spirituel de Pie IX, après le baptême qu'il était venu chercher quinze ans auparavant dans son premier voyage à Rome ; et il entendait Pie IX lui dire encore : « L'*Univers* rend de grands services, et, comme toutes les choses bonnes, il est éprouvé ». La sentence fermait au journal les communautés religieuses, et faisait défense aux prêtres de le lire, d'y écrire et d'y concourir en aucune manière. Défense encore était faite d'user des termes d'*ultramontain* et de *gallican*, et de discuter l'ordonnance. Par là même on se découvrait, et il devenait évident qu'on visait surtout l'ultramontanisme

de l'*Univers* en l'accusant « d'afficher la hautaine prétention de défendre la pure doctrine de l'Église et de venger le Saint-Siège ». D'ailleurs, dans une lettre postérieure, adressée à la *Voix de la Vérité*, le prélat déclarait net qu'il voulait « arracher publiquement à l'*Univers* ce masque d'un plus grand dévouement au Saint-Siège romain, sous lequel il attaquait l'autorité épiscopale, en attendant l'heure de se tourner contre le Saint-Siège lui-même » ! ! ! A quels excès se peuvent porter la prévention et la colère !

Parti le 1er février, Louis Veuillot, quand éclata le coup imprévu quoique préparé, était donc à Rome, où il était allé chercher allègement à sa douleur d'époux et de père. — C'est un fait public et depuis longtemps publié, ce qui n'empêchera pas l'abbé Lagrange d'écrire qu'il « s'était hâté de se rendre à Rome, sentant venir l'orage par lui soulevé ! » — soulevé par une défense légitime contre une attaque au moins bien inconvenante. Est-ce ignorance ? est-ce mauvaise foi ? Ignorant, l'abbé Lagrange l'est sans doute ; mais sa bonne foi trouverait-elle un bon répondant ? « Pie IX, continue-t-il, ne voulut pas être sévère. » Mgr Fioramonti, dans une réponse, « entremêla à des consolations de hautes leçons qui étaient en définitive, si ce journaliste s'y fût conformé, tout ce que les évêques souhaitaient pour l'avenir ». — Nous savons que Mgr Dupanloup souhaitait davantage. — Et à l'appui de ses dires tronqués, — ou plutôt de ses contre-vérités, — l'abbé Lagrange éventre la lettre de Mgr Fioramonti, et, négligeant tête et queue, il n'en cite qu'un passage intermédiaire contenant ces « hautes leçons » où il voudrait bien qu'on vît une condamnation. En cela, il suit l'exemple d'un de ses maîtres, M. de Falloux, — Falloux-*Fallax*, — qui, le premier, dans sa menteuse histoire du parti catholique, a usé de

ce procédé peu honnête. Donnons à son récit, trop écourté à dessein, un complément d'où sortiront de tout autres conclusions.

La sentence de l'archevêque de Paris avait donc trouvé Louis Veuillot à Rome. De là, il écrivit noblement que la défense de répondre était inutile, n'étant jamais entré en discussion contre les évêques et les actes de leur autorité, et il annonçait son appel au Pape. Il est vrai que, cette fois encore, les évêques furent partagés. L'évêque de Moulins ayant pris devant son clergé la défense de l'*Univers*, Mgr Sibour déféra sa lettre au Saint-Siège, avec celles de plusieurs autres défenseurs des *coupables*, préjugeant ainsi la sentence de Rome. Puis il se posait, lui aussi, en Pape français: « Très Saint-Père, moi vivant, la presse religieuse à Paris sera surveillée et, au besoin, réprimée par les armes dont je dispose.... Elle restera dans son devoir, ou bien elle sortira du diocèse. » C'était toujours s'adjuger une juridiction quasi-universelle sur la presse religieuse, qui, presque tout entière, part du centre de Paris pour rayonner à travers le monde. Qu'un évêque puisse proscrire tel écrit ou journal pour son diocèse, c'est incontestable; ce qui l'est moins, c'est qu'il le puisse sur sa seule impression personnelle, sur son seul jugement.

Qu'il ne le puisse pas en matière libre, surtout quand il se sait en opposition avec beaucoup, sinon avec la majorité de ses collègues, c'est absolument certain. Car, autrement, voyez ce qui peut advenir en ce temps de publicité et de communication rapide: consulté par un de ses prêtres, l'évêque de Châlons répondit: « Je lis tous les jours l'*Univers* avec délices, et je ne saurais empêcher mes prêtres d'y prendre le même plaisir que moi ». Or, supposez ce prêtre allant voir à Orléans, diocèse cosmopolite, un de ses compatriotes ou amis, professeur dans un petit séminaire, avec l'*Univers* dans sa

poche! Jugez de l'embarras de l'un et de l'autre! Et notez qu'il y avait peut-être quelque proscripteur de l'*Univers* partageant la vieille erreur que l'Index romain n'oblige pas en France! Mais, pour le leur, il était absolument obligatoire! Qu'il aurait fait beau voir ce professeur d'Orléans surpris par son évêque, l'*Univers* en mains, pendant les jours de proscription! Et pourtant les condamnations de l'Index de Rome ne portent que sur des livres certainement condamnables, tandis que les condamnations de tel évêque passionné, et en matière si personnelle, ne sont pas sûres de porter si juste!

Il devenait donc nécessaire de délimiter le droit de l'Ordinaire sur la presse religieuse, particulièrement sur la presse parisienne. Informé sur ce point par un évêque, le Pape fit répondre qu'il ne laisserait pas l'opinion religieuse, et, par suite, la liberté et la décision dans les choses de la foi, à la discrétion arbitraire de l'archevêque de Paris; qu'il savait parfaitement (et nous aussi!) qui avait poussé toute l'affaire, qu'il connaissait les siens et était résolu à les soutenir fortement. On s'adressa alors directement à lui, et l'on se plaignit des prétentions d'un évêque, très versatile dans ses opinions, très peu sûr dans sa doctrine, à enveloppes toute la presse dans sa juridiction, c'est-à-dire à mettre toute l'autorité entre les mains d'un nouveau patriarche. et l'on pria le Saint-Siège d'intervenir.

La réponse fut d'abord la lettre de Mgr Fioramonti à Louis Veuillot, lettre « que le Pape avait dictée », et dont nous avons vu l'abbé Lagrange, après M. de Falloux, ne citer qu'un passage, transformé par son isolement en sentence contre l'*Univers*, tandis qu'il s'adressait, sous forme de conseils, à la presse religieuse entière; mais on a soin de taire d'abord l'éloge du journaliste et du journal qui la commence, et ensuite la fin, qui était vraiment, dans la circonstance, la condamnation de l'archevêque et de celui qui l'avait poussé.

Désormais, Louis Veuillot pouvait attendre que l'affaire suivît son cours régulier. Néanmoins, contre l'avis d'amis sûrs et puissants, mais sur une insinuation du Pape, il écrivit de Rome, le 22 mars, à l'archevêque de Paris une lettre respectueuse et ferme, où il s'était efforcé de ne pas mettre plus de soumission qu'il n'en devait, qu'il ne croyait sage d'en montrer. La veille, le Pape avait signé l'encyclique *Inter multiplices*, où, après avoir dirimé la question des classiques, il mettait les écrivains laïques, auteurs de livres ou journalistes, sous la bienveillante protection des évêques. La sentence de Mgr Sibour, dit l'abbé Lagrange, n'y était « ni confirmée, ni improuvée ». Très improuvée, au contraire, si l'on songe qu'elle fut l'occasion de l'encyclique; et ainsi le comprit l'archevêque, qui s'empressa de retirer son ordonnance. Mgr Dupanloup, lui, ne retirera jamais la sienne, qui tombera seulement à la longue, et par désuétude!

Ne cherchez pas trace dans l'abbé Lagrange du post-scriptum que je vais ajouter au récit de cette affaire, post-scriptum relatif au théologien malhabile qui l'avait engagée, et à l'homme d'Etat qui avait servi d'illustre prétexte à cette nouvelle passe d'armes contre l'*Univers*.

Donoso-Cortès, dans la simplicité et la sincérité de sa foi, avait soumis son livre au jugement de Rome, qui ne le trouva digne d'aucune des censures portées par le théologien d'Orléans. Le Pape ordonna même à la *Civilta cattolica*, rédigée par de vrais théologiens, d'en rendre compte. Or, la célèbre revue en admira l'esprit et la doctrine. Puis, répondant aux critiques de l'abbé Gaduel, elle montra que le sens condamné, ou lui avait échappé, ou se retrouvait dans les plus illustres docteurs. « L'unique tort de Donoso-Cortès, si l'on peut appeler cela un tort, poursuivait-elle, est d'avoir employé des expressions et des manières de parler qui s'éloignent quelquefois des

locutions *aujourd'hui* en usage dans l'école; *locutions plus familières au savant professeur d'Orléans que celles dont on se servait dans l'antiquité chrétienne.* » C'est-à-dire qu'on le jugeait plus ignorant en patristique que savant en Billuart et en Witasse! La revue romaine admirait qu'un laïque « possédât si pleinement l'économie de la science théologique, et pénétrât si sûrement dans les mystères les plus élevés et les questions les plus délicates ». Elle louait sa docilité à recevoir toute correction ou retouche de style, pour que son expression « fût ramenée à des formes adoucies, de manière à rendre son œuvre irrépréhensible » même pour les vétilleux; « car il est des hommes qui ferment les yeux aux beautés les plus originales des grands écrivains, et se font un plaisir de disséquer les moindres parties avec une sévérité qui va souvent jusqu'à l'injustice ». Attrapez, ô Gaduel!

Voilà donc quels vengeurs s'arment pour ta querelle,
Orléans!

Mais faisons connaître au complet le vengeur Gaduel! Théologien d'Orléans et de Paris en 1853, il fut, en 1870, théologien du concile sous le même patronage. Or, en cette qualité, il publia, sous ce voile protecteur de l'anonyme où se cachaient tous les anti-infaillibilistes, une certaine *Disquisitio moralis,* écrite en latin macaronique, dont Louis Veuillot fit, en français macaronique comme le latin, le plus ébouriffant pastiche. Là, « il probait clairement et cléricalement que ladite *infallibilitas* infaustissime (*seu vera debilitas*) mettait les évêques infaillibilistes dans l'occasion de peccarer gravissimement en quatre façons pessissimes: 1° *contra veracitatem,* 2° *contra fidem,* 3° *contra justitiam,* 4° *contra officium consulendi paci et unitati Ecclesiæ.* Etait-ce assez horrible et horrificant? »

Le P. Ballerini, en ce latin qui peut braver la politesse,

comme on dit qu'il brave l'honnêteté, a traité d'une façon plus compétente, quoique non moins plaisante, la *Disquisitio* et son auteur. A qui *informis illa scriptiuncula* doit-elle être attribuée ? il ne le sait, *tanta videlicet inscitia, insipientia, atque etiam insolentia scatet... Risu dignum quod homo, prout se satis prodit, theologicarum disciplinarum plane rudis*, s'arroge gratuitement et insolemment la fonction de faire la leçon aux évêques, et se constitue grand pénitencier du concile ! Et en quel langage ! Ce ne sont qu'idiotismes français affublés de haillons latins !

Voilà l'auteur ; quel est l'homme ? Est-ce celui-ci ? « Imaginez, a dit Louis Veuillot, un rustre avec un air finaud et qui se trompe lui-même à son air, en sorte qu'il pourrait bien être embarrassé de dire s'il est sincère ou s'il ne l'est pas. Le chapeau rabattu sur les yeux, la bouche dans son manteau plein de trous qu'il n'aperçoit pas, il se présente aux Pères du concile... Les évêques s'amusent de ce plat théologico-macaronique, non cependant sans se trouver un peu insultés. Leurs reproches ne vont point à l'auteur. Tout le monde le nomme, et tout le monde sourit. Il a déjà bondi sur les raquettes de la polémique ; son encrier, renversé dans ces évolutions célèbres, a perdu tout ce qu'il pouvait contenir d'irritant. Mais on blâme ceux qui ont autorisé son extravagance. »

Dans une espèce de galerie où il expose les portraits des commensaux de l'évêché d'Orléans, l'abbé Rouquette (que j'aime l'abbé Rouquette !) peint ainsi l'un d'eux : « Le plus causeur est ce petit homme aux lunettes épaisses, qui raconte sans cesse des histoires de Marseille et de Marseillais. Nature aussi opposée à celle de l'évêque que le brouillard l'est au soleil. Lent, diffus, incorrect dans son langage, peu élevé dans ses observations, sévère dans ses jugements sur les hommes et peu au courant des choses.

Il appartient à cette catégorie de gens qui ne sont jamais aimables, même quand ils sont très bons, et attirent peu la confiance, même quand ils méritent le plus profond respect... Singulière remarque : on rencontre dans beaucoup d'évêchés un de ces hommes qui, n'étant ni littérateur, ni philosophe, ni orateur, ni surtout agréable, ont la réputation du théologien, la pose de l'administrateur, et sont le *nécessaire* de la maison. »

Voilà le théologien Gaduel (1), et voilà l'ami Rouquette!

Est-ce assez risible de voir l'abbé Lagrange rappeler avec honneur un pareil théologien et son *infaustissime* campagne contre Donoso-Cortès, ou plutôt contre *l'Univers !*

Il est vrai que l'abbé Lagrange suppose que ses lecteurs ignorent toutes ces choses, et qu'il s'arrête juste au moment de les leur révéler. C'est le cheval rétif qui, arrivé au fossé où il ferait la culbute, se cabre et recule. Mais il y a derrière lui quelqu'un pour le piquer et le forcer à la cabriole !

Voyez-le encore s'arrêter tout court devant pire que tout ce que nous avons vu, je veux dire l'indigne pam-

(1) Le théologien Gaduel est encore auteur d'un *Mémoire sur le droit coutumier*, dont l'histoire est curieuse, comme l'histoire de presque tous ces livrets ou pamphlets orléanais. Ce Manuel fut fait par l'ordre de Mgr Dupanloup, qui mit au service de l'auteur, comme il fera tout à l'heure pour l'*Univers jugé*, les élèves de son grand séminaire. Or, vers 1852, deux séminaristes d'Orléans, se rendant aux bains de mer et passant par Nantes, entrèrent chez le libraire Mazeau pour y acheter un livre de voyage. Le libraire crut n'avoir rien de mieux à leur offrir que le Mémoire, qui venait de paraître. Les deux séminaristes feuillettent le volume, et s'écrient, se faisant écho l'un à l'autre : « Tiens! voilà les pages qu'on me faisait copier au grand séminaire! » Mais voici que le Mémoire est réfuté par le Cardinal Gousset, flétri par le Concile d'Amiens : aussitôt le libraire reçoit de l'administration diocésaine d'Orléans l'ordre de renvoyer tous les exemplaires qu'il avait en dépôt. O théologien! o canoniste Gaduel! O école orléanaise! — Le vrai titre est celui-ci: *Sur la situation présente de l'Eglise gallicane relativement au droit coutumier. Mémoire adressé à l'épiscopat* (1852). Déjà réfuté et condamné comme il vient d'être dit, le *Mémoire* fut mis à l'index.

phlet : *l'Univers jugé par lui-même.* « Obligé, dit-il, de parler de ces choses, nous ne le ferons que dans la mesure nécessaire, et ne raconterons de ces luttes que celles où l'évêque d'Orléans prit une part personnelle, et dont il revendiqua la responsabilité. » C'est ainsi qu'il esquive le pamphlet, dont son héros se garda bien, en effet, de se déclarer responsable, malgré la part très personnelle, mais occulte, qu'il y avait prise.

Tout l'atelier d'Orléans, sous l'inspiration et la conduite de l'évêque, s'y mit, et il mit trois ans, six ans même, à bâtir cet *opus tumultuarium.*

La première assise en avait été construite par l'évêque en personne. Une chose certaine, en effet, c'est que plusieurs phrases du libelle, certaines idées et divers mouvements oratoires, étaient tirés, sans avertissement ni indication d'aucune sorte, d'un nouveau mandement de Mgr Dupanloup contre l'*Univers*, destiné à paralyser la lettre de Mgr Fioramonti et à prévenir et empêcher la sentence redoutée du Pape; mandement inédit, quoique imprimé, parce que l'auteur, au moment de la publication, fut contraint de le supprimer par l'encyclique du 21 mars. « Rien ne prouve, dit dans le temps l'*Univers*, que l'évêque eût autorisé ces extraits. » En voilà de la modération ! Car, dès ce temps même, Louis Veuillot savait pertinemment où et par quelles mains l'ignoble machine avait été fabriquée. Il écrivait à sa sœur : « On nous donne comme positif que la brochure a été copiée tout entière au grand séminaire d'Orléans. Chacun a fait sa page et la reconnaît, et cela fait une jolie situation au brochurier. » Ce n'est pas au séminaire, c'est à l'évêché même, mais par des mains de séminaristes, que se fit la vilaine besogne. Plusieurs ne savaient ce qu'ils faisaient, mais ils l'ont su depuis, et ils se sont crus obligés de demander pardon de la part, même purement matérielle, qu'ils y avaient prise.

Tous les chroniqueurs et nouvellistes, belges ou autres, s'accordèrent à mettre Mgr Dupanloup à l'origine et au centre animateur. C'est d'Orléans que partit le pamphlet, c'est par les mains de l'*Ami* qu'il a été lancé, mains tout orléanaises (1), et M. l'abbé Cognat n'a convaincu personne en s'en déclarant l'unique auteur. Qui a fait les frais de cet in-4° de deux cents pages imprimé avec luxe et envoyé gratuitement *urbi et orbi ?*

Cette longue et calomnieuse falsification fit scandale. Beaucoup d'évêques protestèrent en faveur de l'*Univers*, pas un ne prit la défense publique de l'*Ami* ; Mgr Dupanloup n'osa pas. Ainsi dans la presse. En dehors des mauvais journaux, le libelle ne trouva d'avocats qu'à l'*Ami*, au *Correspondant* et au *Moniteur du Loiret*, journaux de la faction orléanaise, et aussi à l'*Union de l'Ouest*, journal de M. de Falloux. C'est à cette occasion que Mgr Parisis écrivit : « Je ne crains pas de le proclamer avec une profonde conviction, la suppression de l'*Univers* serait pour la religion un malheur public ». Or, d'une lettre de Mgr Parisis du 19 octobre 1856, reproduite dans l'*Univers* du 14 novembre 1883, il résulte que son auteur n'avait ainsi parlé qu'après « s'être assuré personnellement des sentiments du Pape à l'égard du journal, et qu'il a su ensuite que sa lettre avait été fort approuvée du Pape ». Et, en effet, c'est à l'insinuation du Pape, clairement et formellement exprimée par son nonce à Paris, que l'*Univers*, poussé d'ailleurs par bon nombre d'évêques, se détermina à poursuivre le pamphlet en justice.

(1) Le 2 août 1856, Louis Veuillot écrivait à sa sœur : « L'abbé S... est allé s'établir au petit séminaire d'Orléans, où il *signe* des articles d'une impertinence rare, au bas desquels son nom fait la plus drôle de figure ». — Dans cette lettre on lit encore : « C'est le même jeu qu'en 1852, lorsqu'ils mirent en scène notre cher Donoso, dont ils ont empoisonné les derniers jours ».

On sait quel coup mit fin à un procès dont l'issue n'était pas douteuse. Déloyaux jusqu'au bout, les auteurs du pamphlet soufflèrent à leur avocat Dufaure une phrase en désaccord avec ce qui avait été convenu entre les parties, ce qui aurait mis l'*Univers* en droit de retirer son désistement. Environ trois ans après, l'Empire se mettait au service de leur passion, toujours impuissante, et supprimait le journal détesté. A peu près seuls dans la presse, même incrédule, ils n'adressèrent pas le moindre mot de condoléance au journal martyr de la bonne cause, et ils refusèrent le salut de la plume à cette plume qui était l'honneur du journalisme. Un seul d'entre eux, Augustin Cochin, eut un mouvement de générosité. Il fut d'avis qu'il y avait lieu à donner au journal et à son grand rédacteur un témoignage public d'intérêt, et à essayer une réconciliation. Mais M. de Falloux, toujours *fallax*, fourbe et calomniateur, opina, tout au contraire, pour qu'on protestât hautement contre ce qu'il appelait le mensonge de cette suppression. Sous prétexte que Taconet obtint, peu après, de reparaître sous le nom du *Monde*, avec tous les anciens rédacteurs de l'*Univers*, sauf Louis Veuillot et son frère (que l'abbé Lagrange affecte d'omettre), il supposa, lui l'intrigue en personne, qu'il y avait, entre le gouvernement et Louis Veuillot, je ne sais quelle entente fallacieuse, quelle comédie mensongère, quel marché peut-être, et il est possible que les sept années que dura le jeu prétendu ne l'aient pas convaincu de la réalité et du but de la suppression. L'évêque d'Orléans voulut qu'on s'en tînt au silence, pour les raisons qu'il formule dans cette lettre à Montalembert : « Il faut pardonner toute injure personnelle ; mais ce n'est pas la question, et nul de vous d'ailleurs ne s'y refuse... La question est de savoir s'il faut oublier dix années d'aberrations et d'iniquités qui ont fait plus de mal à l'Eglise

et au Saint-Siège que dix années de vertus et de souffrances n'en pourront réparer. La question est de savoir s'il faut, du jour au lendemain, paraître oublier, en servant l'Église, les principes les plus élémentaires de la prudence humaine et chrétienne. La question est de savoir s'il faut, du jour au lendemain, paraître oublier, je ne dis pas tout ce qu'on a souffert, mais tout ce qu'on a cru vrai, tout ce qu'on a dit, tout ce qu'on a fait, tout ce qu'on a écrit. C'est en ce sens que je trouve engagé pour vous ici, et au plus haut degré, ce qui se nomme la sincérité et la moralité des actions humaines. C'est en ce sens que c'est ici une question de vérité et d'honneur, et pas une question de charité. Tout pour la charité, tout pour ce qu'elle demande; mais rien contre la vérité ! »

Quelle charité! quelle vérité! quel honneur! Quel aveuglement de passion, et chez l'auteur de la lettre, et chez l'historien qui l'ose reproduire! En faut-il davantage pour déshonorer toute la polémique de Mgr Dupanloup contre l'*Univers*, pour expliquer tous ses excès, et aussi tous les excès auxquels se portera le malheureux Montalembert ainsi poussé et engagé ?

Les sept années de souffrances durent paraître courtes à celui pour qui dix même auraient été une réparation insuffisante, et l'on peut croire sans témérité qu'il applaudit moins à la réapparition de l'*Univers* qu'à sa suppression. En effet, lorsque ses amis, au pouvoir en 1874, pour faire un petit plaisir à M. de Bismark, se donnèrent la grande joie de suspendre pour deux mois l'*Univers* ressuscité, regrettant sans doute que de prétendues « complications diplomatiques» n'en exigeassent pas davantage, Mgr Dupanloup s'empressa bravement d'envoyer de tous côtés un factum, dont le but était de décider enfin les évêques à frapper à leur tour l'*Univers* d'un coup qui rendrait définitivement mortel le coup porté par le cabinet de Broglie. C'était,

comme toujours, une dénonciation enflammée des prétendus crimes de l'*Univers*, tous se réduisant en réalité à un seul : d'avoir été assez aveugle, assez audacieux, pour n'être pas en tout de l'avis de l'évêque d'Orléans ! Dans une lettre à un ami du 13 février 1874, Louis Veuillot a bien caractérisé le factum de l'évêque et le coup du ministère : « La pièce de Mgr l'évêque d'Orléans était déjà regrettable; elle l'est devenue plus encore par l'envoi qu'il en fait à tout le clergé de France depuis la suspension. On aimerait qu'un évêque se livrât moins à la colère, surtout lorsque le motif en est si peu fondé. D'ailleurs, il perd sa peine, et la manifestation contraire (nombreuse et magnifique en effet) l'emporte de beaucoup sur celle qu'il fait si mal à propos. L'acte injuste qui m'a frappé m'a mis du même coup au-dessus des Prussiens, au-dessus des catholiques libéraux et au-dessus de ses trop petits pamphlets. *Non moriar, sed vivam, et narrabo opera Domini !* » Et à un autre ami, en mars : « La vexation que je souffre, je la souffre plus à cause de mon orthodoxie catholique qu'à cause de mon patriotisme. Bismarck m'a moins demandé que je ne lui ai été offert. C'est l'Eglise de la Roche-en-Brenil qui lui a fait cadeau de ma liberté. Je pense que vous les reconnaissez bien là, ceux qui déclamaient contre « l'Idole du Vatican » et courent au-devant des désirs de l'Idole de Berlin. Ils lancent sur moi leurs foudres dans l'espérance de lui plaire : vaine espérance ! Cela lui plaît bien, mais pas assez. » Ni à Mgr Dupanloup, qui aurait voulu bien plus dans sa colère inextinguible, dans sa haine insatiable !

En tête de son numéro de reprise, le 20 mars, l'*Univers* publia un bref du 31 janvier, que Pie IX lui avait adressé pour le consoler et le soutenir : « Comme vos efforts et vos forces sont fidèlement appliqués à la propagation du

bien, vous ne devez pas vous étonner d'être dans la tribulation. »

A ce bref, le *Journal du Loiret* fit écho en ces termes: « Il paraît que M. Louis Veuillot, en criant si fort autour de l'autel qu'il en a écarté maint honnête homme, a fait du bien parmi nous! Il paraît que M. Louis Veuillot, en ferraillant dans l'Église et aux portes de l'Église contre les catholiques qui ne croyaient pas en lui, a « propagé le bien » dans notre société! Le bref dit cela! Il dit aussi que M. Louis Veuillot, au milieu de nos erreurs et de nos débats, « se tient en prière auprès du Trône de Celui à qui les paroles des humbles et les sacrifices des éprouvés arrivent sûrement ». Nous n'aurions jamais soupçonné tout cela. Mais, le bref n'étant pas un dogme (excepté les brefs adressés à Mgr Dupanloup!), nous nous permettrons de garder à M. Louis Veuillot la même estime que précédemment; et, dussions-nous encourir la rage, sainte ou non, de ce belliqueux, nous regretterons la bénédiction qui vient de tomber sur lui! »

Cet outrage, non à Louis Veuillot, mais au Pape, reçut sa récompense, et par la grâce, non de Dieu ni du Pape, mais de Mgr Dupanloup, M. Auguste Boucher, successeur de M. Lavedan dans la presse orléanaise au service de l'évêché, passa chroniqueur au *Correspondant*, où il chronique toujours, sous la direction de ce même Lavedan, qui a trouvé là ses Invalides après tant de mauvaises campagnes; Lavedan, *alias* Grandlieu. qui, en changeant de nom comme maître Jacques de souquenille, trouve le moyen de diriger le *Correspondant*, Revue du catholicisme libéral, et d'écrire au *Figaro*, journal des *petites correspondances!*

Mais retournons à 1860.

Qu'importait à l'*Univers* le silence vindicatif imposé par Mgr Dupanloup, alors que lui arrivaient des félicitations

de tous les points de l'Église! Déjà, en 1859, le Saint-Père, étendant ce qu'il avait dit de Louis Veuillot dans l'affaire du petit Mortara, lui disait à lui-même, après lui avoir parlé d'autres journaux catholiques faits ou *à faire* (c'était au moment où, sous l'impulsion de Mgr Dupanloup, l'*Ami de la Religion*, à défaut toujours de la *Paix sociale*, se transformait en quotidien) : « Quant à vous, *toujours* vous avez été dans la bonne voie; vous n'en sortirez jamais ». Et il envoyait officiellement, cette année-là, à M[lle] Elise Veuillot un cierge de la Chandeleur, dont Louis écrivait à un évêque : « Il me semble que le défilé qui se pratique présentement dans le nouvel *Ami*, a un peu pour but de souffler sur ce cierge-là ! » En février 1860, un mois après la suppression, Pie IX, recevant encore Louis Veuillot, l'avait salué de la béatitude évangélique : *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam!* C'est à lui, et non à ses adversaires, qu'il confia alors le soin de faire un mémoire sur la situation. Résolu à ne se pas priver de son concours, il voulut lui faire reprendre l'*Univers* à l'étranger, à Bruxelles ou à Genève, et faire lui-même les premiers frais de la publication.

L'affaire ayant échoué, quoique fort engagée, il mit à la disposition du journaliste sans travail et sans ressources une somme assez considérable, que l'heureux auteur du *Parfum de Rome* et des *Odeurs de Paris* eut la joie de ne pas entamer et de verser ensuite au Denier de Saint-Pierre. A tout secours d'argent, même venant du Pape reconnaissant de ses services, il préféra le bref consolateur et glorificateur qui lui fut délivré, malgré toute l'opposition des catholiques libéraux. Le Pape, en effet, lui rendit ce beau témoignage : « C'est pour Nous un devoir de louer particulièrement l'ardeur avec laquelle vous vous êtes efforcé, sans peur aucune, de réfuter des journaux impu-

dents, de défendre les lois de l'Église, de combattre pour les droits de ce Saint-Siège, et pour la souveraineté civile dont, par la permission de la Providence divine, les Pontifes romains ont joui depuis tant de siècles. Nous souhaitons vivement que vous soyez persuadé de Notre charité paternelle envers vous. »

Quel autre journal a dans ses archives de tels papiers (1)?

(1) Les catholiques libéraux, soutenus à ce moment par Mgr de Mérode, beau-frère de Montalembert, travaillèrent pour empêcher tout bref consolateur. N'y ayant pu réussir, ils s'ingénièrent au moins pour faire amoindrir un témoignage dont ils sentaient la portée. A force d'intrigues, ils avaient obtenu l'introduction subreptice, dans le projet de bref, de certaines expressions dont ils comptaient se servir pour en détruire l'effet, et qu'ils auraient même tournées ensuite contre l'*Univers*. Louis Veuillot en demanda la suppression, « pour n'être pas déshonoré sur la pierre tumulaire. » Ainsi écrivait-il à sa sœur, le 26 juin 1866, en rappelant cette triste histoire. Il lui avait écrit de Rome, au moment même, le 7 mars 1860 : « Notre papier n'est pas encore signé. Le Saint-Père, cette fois, l'a gardé pour y faire quelques nouvelles modifications, toujours dans la crainte de désobliger les gens en question. Tu vois que, quand Mérode travaille, il travaille mal, mais il travaille bien. J'ai eu mercredi soir, avec Mgr Fioramonti, une conversation d'une heure qui m'a navré, et je l'étais déjà. Ce qui me désole le plus, c'est que le Saint-Père, au milieu de tous ces délais, sent très bien qu'il m'afflige et en est lui-même affligé. Il s'informe de moi avec une tendresse charmante, il proteste qu'il fera ce que je voudrai, mais je ne veux que cela, et il ne le fait pas. Si je demandais de l'argent, il m'en donnerait bien vite ; le mal est que je ne veux pas d'argent, je veux un monument, ou de l'herbe sur la tombe de l'*Univers*. »

Il eut, malgré tout, le monument, qui lui fut autre chose qu'une glorieuse couche funèbre; car la bénédiction du Pape, nouveau *Prodi foras*, en fit un berceau d'où il sortit plus vivant et plus fort.

VII.

MGR DUPANLOUP ET MM. THIERS ET COUSIN.

Après les grands drames précédemment racontés, la petite pièce ; — oui, petite pièce, malgré les grands comédiens qui y vont faire les premiers rôles !

Il s'agit de MM. Thiers et Cousin, que Mgr Dupanloup prit en grande faveur, en grande estime, en grande confiance et grande reconnaissance, depuis le concours qu'ils lui avaient prêté dans la loi d'enseignement, et la part qu'ils avaient eue à son élévation à l'épiscopat. Nouées sur ce premier terrain, les relations se resserreront encore sur le terrain académique, et, comme toujours et partout, s'y entretiendront d'une passion commune contre l'*Univers*.

C'était quelques mois seulement après le vote de la loi, et la paix semblait faite dans le parti catholique, lorsque Montalembert, qui nourrissait de secrètes rancunes, ranima la guerre toujours sourdement vivante au cœur de Mgr Dupanloup. En juin 1850, il lui écrivit, à propos d'un article de l'*Univers* où Thiers était apprécié avec une sévérité fort adoucie : « Grosse affaire pour vous et pour moi ! Effet inimaginable dans la presse, à l'Assemblée et sur M. Thiers ! Il est fort irrité contre ce qu'il appelle le parti des ingrats ! » — « C'était, commente l'abbé Lagrange, toucher le fier évêque au point le plus sensible. » Le fier évêque répondit : « Je déplore tout ce que vous me dites relativement à M. Thiers ; dites-lui à quel point je réprouve tout ce qui est fait et écrit contre lui. Il ne me trouvera jamais parmi les ingrats ». —

Est-ce bien sûr ? — « Elan, cri d'une âme si délicate en fait d'honneur, poursuit l'abbé Lagrange : de la question particulière traitée dans l'*Univers*, il ne s'occupa pas ! » — Et c'est en quoi il eut tort ; car enfin, malgré le service rendu par M. Thiers en faveur des Jésuites, cinq ans après son fameux ordre du jour contre eux, et en attendant, le cas échéant, quelque autre mesure contradictoire, M. Thiers était-il donc sacré et inviolable ?

Notons bien d'abord que l'article en question ne provenait d'aucun parti pris contre M. Thiers. Juste un mois auparavant, dans un compte rendu de la discussion de la loi électorale, Louis Veuillot avait dit du discours de Thiers : « C'est la parole d'un homme d'Etat, d'un homme d'esprit, d'un véritable orateur ; parole sensée, vive, pittoresque, éloquente ». Avec plus d'effusion encore, suivant sa coutume, il avait loué le discours de Montalembert, qu'il appelait un acte de grande éloquence et de grand courage. Puisqu'on veut voir l'ingratitude en cette affaire, de quel côté était-elle ? Et il en est ainsi dans tout le cours du livre de l'abbé Lagrange. A toutes les diatribes épistolaires de Montalembert qu'il cite contre Louis Veuillot, on peut opposer quelque article simultané de Louis Veuillot, plein d'admiration et d'amour pour Montalembert. Outre que l'abbé Lagrange devient monotone et fatigant en enregistrant toutes ces déclamations uniformes, n'a-t-il pas compris qu'il faisait tort, et à l'auteur de tant d'injures, et à leur dépositaire complaisant et peut-être provocateur ? N'était-ce pas assez et trop de tant de lettres tombées déjà dans la publicité, de tant d'introductions et de préfaces, où la passion contre d'anciens amis s'épanche en flots écœurants, sans qu'on arrachât encore au secret de l'intimité tous ces emportements contre une « secte servile, fanatique, idolâtre, etc., etc. » ?

Venons au fait. Les 13 et 21 juin 1850, Louis Veuillot publia, sous rubrique de Londres, deux articles en forme de lettres, qui marquent son entrée dans la pleine vérité politique, d'où il ne sortira plus. Sans doute, en attendant le vrai régime toujours vainement espéré, il félicitera le président ou l'empereur de ce qu'il fera de bien pour l'encourager à mieux faire; mais il blâmera hardiment tout ce qui sera fait contre l'Église, et finalement il lui en coûtera la vie. Or, en 1850, au milieu des terreurs qu'inspirait aux honnêtes gens un très prochain avenir, et des expédients chimériques pour résoudre l'effrayant problème républicain, beaucoup songeaient à une restauration monarchique par l'accord des partisans des deux branches de la maison de Bourbon, accord ayant pour condition préalable la reconnaissance du droit du comte de Chambord par les princes d'Orléans. Avec des renseignements fournis par un ancien serviteur de la branche cadette rattaché à la branche aînée, Louis Veuillot raconta les dispositions où étaient sur ce point les exilés de Claremont. De ce récit, il résultait que la fusion était possible, et que, à l'exception de la duchesse d'Orléans, tout le monde la désirait à Claremont autant qu'à Frohsdorf.

Or, qui entretenait la duchesse dans cette opposition? M. Thiers, venu exprès en Angleterre, sans y avoir été appelé! Après s'être vainement essayé sur le vieux roi, qui ne put voir en lui « qu'un homme d'esprit, conservateur par raison, révolutionnaire par nature, aimant l'opposition, peu scrupuleux sur les moyens d'y réussir », il se retourna vers la princesse, vers la mère, et l'engagea à s'en tenir aux prétendus droits de son fils. Lui seul il empêcha cette fusion, qu'il avait déjà tant combattue, et il rendit impossible toute restauration monarchique. C'est ce qui était exposé et démontré dans la seconde des lettres, d'où résultait le droit et le devoir de condamner

sa conduite. De là ce portrait si juste : « Cet homme, la mobilité même en apparence, est une borne, ou, si le mot ne vous semble pas parlementaire, une colonne de granit solidement encaissée dans les préjugés révolutionnaires les plus indéracinables. Partout et toujours on le voit tendre au même but : amener ou ramener la Révolution jusqu'à lui ». Depuis 1830, dû en partie à Thiers, il n'y a eu que deux moments tout à fait favorables pour le rétablissement de la vraie monarchie : 1850 et 1871 ; et aux deux moments, c'est lui, plus que personne, qui a tout enrayé : en 1850, comme il vient d'être dit ; en 1871, par la proclamation d'une république provisoire, bientôt définitive, qu'il a imposée à son profit à une assemblée en grande majorité monarchique. Malgré quelques services rendus, cet homme a toujours été un des pires génies de la France.

Eh bien ! voilà l'homme auquel Mgr Dupanloup défendait de toucher au nom de la reconnaissance et de l'honneur ! Bien plus, en 1865, il entreprit de l'envelopper d'un prestige religieux, et de le rendre inattaquable en le mettant sous la protection d'un Bref du Pape ! Il venait d'avoir avec lui, rapporte l'abbé Lagrange, « une conversation mémorable. En nous la racontant, il fondait en larmes ! » Mgr Dupanloup avait les larmes aussi faciles que la colère. Qu'avait donc dit Thiers de si mémorable et de si larmoyant ? Qu'il ne concevait pas l'athéisme ; qu'il y avait un calcul dans le monde, donc un calculateur ; que Dieu était non seulement grand, mais bon : ce qu'il prouvait en montrant une gravure : « Voyez, Monseigneur, c'est beau, il y manque pourtant la couleur. Eh bien ! Dieu, qui aurait pu faire de ce monde une simple gravure, en a fait un tableau ! Oui, Dieu est bon, et je l'aime ! » Voilà les banalités, les puérilités qui arrachaient des larmes à



Mgr Dupanloup; et il disait alors à un ami: « Que cette âme serait belle, si elle était chrétienne ! » La belle âme de Thiers ! Qu'il faut se tenir pour ne pas éclater de rire ! N'oublions pas que Thiers allait répétant cela à tous venants; et ceci encore : « Pas de hasard dans le monde; car le monde dure ! » Et il s'imaginait avoir inventé ce qui traîne partout ! Ce devait être le fond de ce grand ouvrage philosophique auquel il consacra, sans avoir pu l'achever, ses « chères études » ! Ouvrage, on le voit, peu regrettable !

Or, vers ce temps, après un discours fort mêlé où M. Thiers avait défendu à sa façon la souveraineté pontificale, Mgr Dupanloup demanda au Pape de l'en féliciter. Le Pape répondit en le priant de se faire lui-même l'interprète de ses félicitations. « Car, ajouta-t-il, comme, abusé par ses propres opinions, il a entremêlé à de louables pensées de nombreuses et graves erreurs, Nous serions forcé, en lui écrivant, de mêler Nous-même le blâme à la louange, pour ne paraître pas tout approuver, etc. » Thiers n'eut donc pas son Bref ; et ni les compliments de l'interprète, ni les soins de l'évêque illusionné, ne l'amenèrent, hélas ! à la foi chrétienne.

Oh ! comme, cette fois encore, Louis Veuillot vit mieux que l'évêque et parla mieux ! Après le premier discours de Thiers, qu'on voulait faire endosser par le Pape, il écrivit à sa sœur : « Mon embarras est grand. C'est ce discours surtout qu'il importe de combattre. Il est facile de le faire avec toutes sortes de ménagements, et de rendre justice aux bonnes intentions de l'orateur. Mais qu'il est ignorant, et même bête ! Et quelle terrible lumière sur la situation et sur l'état politique et intellectuel des catholiques, que ce soit là leur défenseur ! A moins que l'intelligence et le cœur de Thiers ne soient tout à fait fermés, ce qui est peu probable, l'état dans

lequel il se révèle accuse bien haut les catholiques qui le fréquentent et qui prennent si peu de soin de l'instruire. Que diront tous ces catholiques, que diront même les autres, lorsqu'ils nous verront pousser et ruiner ce champion de la foi, et au profit de qui le ruinerons-nous ? »

Mais il y a un piquant épilogue à ces rapports, si tendres et si confiants, entre Mgr Dupanloup et M. Thiers ; et nous le tenons de cet abbé Rouquette, l'auteur des *Notes et souvenirs*, qui ne se doute pas combien il est souvent naïf et compromettant dans son livret extatique. C'était vers la fin de 1872. Déjà les cartes s'étaient un peu brouillées entre ces deux grands amis. L'abbé Rouquette ne sait pas bien comment; mais « ce qu'il y a de sûr, raconte-t-il, c'est que, depuis quelque temps, M. Thiers se plaignait de l'évêque d'Orléans en des termes parfois très peu parlementaires, et que, de son côté, Mgr Dupanloup disait avec une certaine indignation : « M. Thiers nous a trompés ! » Or, voici qu'un certain dimanche, l'évêque apprend à Viroflay, d'un des familiers du président, que celui-ci a dit : « Décidément, il n'y a plus qu'un rôle qui me soit possible en France, et je le remplirai... jusqu'au bout. Ce rôle est celui de *Washington*. Oui, il faut que je sois le Washington de la France ! »

Aussitôt l'évêque part pour Paris, et va tout raconter à ses amis politiques. Séance tenante, le renversement de Thiers est décidé, et on lui cherche un remplaçant. On songe au maréchal de Mac-Mahon, et l'évêque lui-même, ou quelque autre, — l'abbé Rouquette n'ose affirmer, — va proposer au maréchal la succession de Thiers. Sûrs de lui à certaines conditions honorables, les meneurs se mirent à l'œuvre; mais il y eut du tirage, puisqu'ils n'aboutirent qu'au 24 mai de l'année suivante.

En racontant cela, l'abbé Rouquette affirme qu'il n'est pas indiscret, et il prouve qu'il n'est pas inexact.

« Encore un mot, dit-il en terminant : M. Thiers *a commis une immense faute :* il fallait, après la Commune, nommer l'évêque d'Orléans archevêque de Paris. On a bien dit qu'il avait consulté Rome, et que Rome, sans répondre négativement, avait opposé l'impopularité de l'évêque auprès des ultramontains de France. L'évêque d'Orléans aurait peut-être refusé ! »

Naïf, naïf abbé Rouquette ! ou plutôt enfant terrible ! Vous cherchiez tout à l'heure ce qui avait pu brouiller l'évêque et le président ! Eh ! vous venez de le dire : c'est la *faute immense* commise par Thiers en ne nommant pas l'évêque d'Orléans archevêque de Paris ! Avec quel empressement et quelle joie, loin de refuser, il eût accepté ! Que échelon pour monter au cardinalat ! Quel sommet pour dominer et diriger la presse religieuse et l'Eglise de France(1) !

(1) Voici un témoignage confirmatif du récit de l'abbé Rouquette. C'était en 1871. La droite de la Chambre était reçue par Thiers. Celui-ci se prit à dire : « Il y a un point, Messieurs de la droite, qui vous intéresse particulièrement : nous sommes mis en demeure de nommer un archevêque de Paris. Je sais, ajouta le malicieux vieillard en se tournant vers Mgr Dupanloup, je sais que vous, Monseigneur d'Orléans, vous avez tous les droits possibles à occuper cette éminente position. Mais... je suis bien résolu à ne rien faire qui puisse causer quelque peine au Saint-Père ! » — Je tiens cette anecdote d'un ancien député de la droite, témoin et auditeur. — Du reste, l'abbé Lagrange n'y contredit pas trop. Après avoir parlé d'une certaine opinion désignant Mgr Dupanloup pour l'archevêché de Paris, il avoue les *hésitations* de Thiers, « malgré leurs relations amicales »; mais il ajoute que l'évêque en bénissait Dieu, et il va chercher ses « vrais sentiments » dans une note d'oraison qui fixerait la date de l'aventure à la Saint-Jean de 1871. Après s'être avantageusement appliqué le bénéfice du *Fuit homo missus a Deo* pour toute sa vie passée, l'évêque dit : « Il faut que cela soit toujours. — Non seulement je ne dois rien faire pour, mais je dois être heureux de ce qui est contre... Bien plus, j'ai le droit de résister. » C'est pourquoi, finit l'abbé Lagrange, « il crut devoir écrire à M. Thiers une *petite* lettre, nette et *courte* (nécessairement !), qui mit fin pour lui à cette affaire ». — Il est regrettable que l'abbé Lagrange, si grand citateur, n'ait pas cité cette lettre, pourtant « petite et courte ». On serait bien aise de voir si elle ne tenait pas quelque peu de l'éternel *ils sont trop verts !...* Quant à la note intime, que de choses on se dit dans l'oraison, même sincèrement, qui, hélas ! ne passent guère dans la pratique ! — Plus

Le pacte entre Mgr Dupanloup et les Thiers, les Cousin, en un mot, tous les gens du dehors, acheva de se sceller à l'Académie.

Montalembert y était entré dès 1852, et non déjà sans quelque compromis. Toutefois, au jour de sa réception, non repris encore de sa passion pour la liberté, il souffleta Voltaire en présence des voltairiens, et fit le procès à la Révolution sous les yeux de ses historiens, de ses auteurs et de ses partisans (1).

Deux ans après, ce fut le tour de Mgr Dupanloup, qui fit son entrée au milieu des bruits mal éteints de la guerre des classiques. Aussi les journaux impies ne manquèrent pas de sonner la défaite des nouveaux *barbares*, et ils poussèrent si haut et si loin leurs cris de triomphe, que l'*Ami de la Religion* dut protester au nom de Mgr Dupanloup, et déclarer qu'entre la tolérance de l'évêque académicien et celle des journaux, il y avait une différence *essentielle*. Les nouveaux barbares, par la plume de Louis Veuillot, se vengèrent en faisant un éloge outré du discours de réception, sans se refuser toutefois une pointe d'ironie, et en exprimant le désir, peu mêlé d'espérance, que l'alliance entre la religion et les lettres fût aussi sincère et réelle au sein de l'Académie que dans le cœur et les paroles du directeur Salvandy et de l'évêque récipiendaire.

loin et plus tard, l'abbé Lagrange raconte que le maréchal songea à nommer Mgr Dupanloup archevêque de Lyon, et que Mgr résista. Nous le croyons sans peine, mais non pour les raisons alléguées par l'abbé Lagrange. Lyon, si supérieur en soi, ne valait pas, comme poste ou comme théâtre, Orléans pour le rôle qu'aspirait à remplir Mgr Dupanloup ! — Il s'était contenté d'intriguer dans l'affaire de la succession du cardinal de Bonald. Un éminent Religieux m'écrit : « J'ai vu, une lettre de lui à l'archevêque d'Avignon, qu'il voulait gagner à son parti. Il lui disait, à la suite d'une audience de l'empereur, qu'il avait toute chance d'être coadjuteur de Lyon. »

(1) « L'histoire de ce discours est plus intéressante encore que ne le croit notre éminent collaborateur. Louis Veuillot y eut un rôle. Nous comptons raconter cela quelque jour. — E. Veuillot. »

Ensuite vint M. de Falloux, puis le P. Lacordaire, qui fit à l'Académie une figure aussi triste et éphémère qu'à la Constituante ; enfin, le P. Gratry, M. de Broglie, en un mot, toute l'école du *Correspondant* et toute l'Eglise libérale. Avant d'y être au complet, elle y avait conquis quelques palmes, notamment le jour où, dans la personne du P. Gratry et de M. Jules Simon, la philosophie chrétienne avait été couronnée *ex æquo*, suivant le mot de Mgr Pie, avec la morale naturaliste. Ce mot, proféré deux mois avant la réception de Mgr Dupanloup, mit le feu aux poudres, et arma contre son auteur tout le catholicisme libéral. Le *Correspondant*, par la plume de Ch. Lenormant, accusa le grand évêque, dans un article de violences et d'insultes, « de *troubler* par d'amères critiques et des défiances injustes, les hésitations et le *trouble* qui précède et mûrit, chez plusieurs des hommes de l'Académie, de grandes résolutions, dont le fruit est de revenir à la pratique religieuse ».

En ce langage aussi incorrect qu'emporté, c'était à Cousin qu'on sacrifiait un tel évêque, et c'était Lenormant qui s'élevait en ce style contre une instruction purement pastorale et dogmatique, adressée à tout un diocèse, lui, la veille si sévère pour la critique d'une simple opinion sur les classiques, soutenue dans un mandement adressé par l'évêque d'Orléans aux seuls professeurs de ses séminaires. Mgr Pie ne vit en cela qu'une « profession franche et ouverte de la *pacification religieuse* entre le christianisme et le naturalisme » ; profession, en effet, qui se continuera ailleurs et longtemps, par exemple, dans le grand ouvrage de M. de Broglie et dans son éloge au Sénat des « beaux livres » de M. Jules Simon, mis à l'*index !*

Dans son discours de réception, Mgr Dupanloup avait dit que son principe était de chercher entre les hommes

« non ce qui sépare, mais ce qui rapproche » ; et dans cette parole, au rapport de l'abbé Lagrange, on avait vu et applaudi l'expression de sentiments « qui avaient toujours été les siens dans les luttes publiques comme dans sa vie privée, et qu'il eût voulu voir dans le clergé et parmi les catholiques ». Une autre allusion du discours n'avait pas été moins saisie et applaudie, l'allusion aux « serviteurs de Dieu à leur insu », entendez toujours les Thiers et les Cousin. « Seulement, ajoutait l'évêque, il faut prendre garde de jamais les insulter. » Or, en tête de ses œuvres de polémique, il rappelle qu'il a rencontré deux sortes d'adversaires : les uns en dehors, les autres en dedans des rangs catholiques.

Des premiers il dit : « Les adversaires que nous eûmes alors, la Providence en fit un jour nos alliés. Ils le sont encore (1861), et avec une fidélité rare dans le temps où nous sommes. Je ne me consolerais point, si cette réimpression pouvait les affliger ». Il dit des seconds : « Je ne parlerai pas d'autres adversaires, que je ne devais point m'attendre à rencontrer sur ma route dans les causes que je défendais alors, ni de ces luttes si pénibles que j'ai dû soutenir contre des alliés naturels, tandis que je combattais l'ennemi commun. Sans perdre tout souvenir du passé, j'aime mieux m'en taire aujourd'hui, espérer qu'à l'avenir on ne verra plus désunis les défenseurs de l'Église, et demander à Dieu pour tous la vraie lumière dans les esprits et la paix dans le cœur. » Quelle différence de ton et de langage ! Mgr Dupanloup, si absolu dans ses idées et ses volontés, a fait, il est vrai, plus de sacrifices que personne à la conciliation, mais pourvu qu'il eût affaire aux *ennemis*. Pour les *amis*, il a été plus que sévère, et l'on entend encore, même dans le silence qu'il s'impose, gronder la foudre de sa vengeance ; on l'entend même, grâce au passionné abbé Lagrange, gronder au

fond de sa tombe, d'où lui aussi *defunctus adhuc loquitur!*

Donc, sa maxime était de chercher ce qui rapproche et d'éviter ce qui sépare : oui, encore un coup, avec les ennemis ; car, avec les amis, il semble qu'il retournait la maxime. On va en voir une preuve nouvelle dans l'affaire de Cousin et de son fameux livre : *Du vrai, du beau et du bien.*

C'est en 1853 que Cousin réédita ce livre, provenant du cours de 1818, et déjà publié en 1835 et 1846, avec des adoucissements successifs d'expression qui laissaient subsister tout le fond de son système. Mais, en 1853, on parla d'une lumière que les derniers événements et de récentes relations auraient portée dans son esprit, d'un doute salutaire qui aurait traversé ses anciennes opinions, d'un retour même à de plus saines coyances, et on présenta ce livre, épuré de nouveau et dernier résumé de sa philosophie, comme un acheminement à la vérité chrétienne.

Il est certain que, dans cette édition de 1853, il avait encore profondément modifié l'expression de sa pensée, et que, soit dans la préface, soit dans le livre même, on pouvait remarquer une réserve, une dignité, un respect pour les choses saintes, des éloges du christianisme, qui étaient un progrès réel sur les éditions précédentes. Mais y avait-il une abjuration sérieuse des anciennes erreurs, et quelque chose qui ressemblât à une profession de foi chrétienne ? M. Lagrange avoue lui-même que le livre, même amendé d'après les conseils d'un prêtre indiqué par l'évêque d'Orléans, n'était pas pur de tout rationalisme ; mais il le veut pur au moins de toute formule panthéistique. Non, car au panthéisme d'autrefois l'auteur substituait une sorte d'anthropomorphisme qui l'aurait aisément ramené au panthéisme même.

Du reste, une lecture attentive démontrait que,

sans rien rétracter de son rationalisme antichrétien, il continuait d'attaquer implicitement le christianisme sous le nom de mysticisme, et de nier ainsi tout l'ordre surnaturel. Aussi de bons esprits s'alarmèrent, et dénoncèrent le livre à Rome. C'est ce qui ne pouvait convenir aux futurs anti-opportunistes, récents alliés de Cousin. Etait-il opportun, continuent-ils de demander par l'organe de l'abbé Lagrange, d'infliger une condamnation personnelle à un ami du christianisme, à l'homme qui tenait le langage respectueux et sympathique de sa préface; et cela, à propos d'erreurs assez connues pour n'avoir pas besoin d'être de nouveau signalées ?

Ces erreurs, si connues autrefois sous leur expression grossière, on les reconnaissait moins sous leur déguisement nouveau, tellement que Mgr Sibour, dans un discours à la fête des Ecoles; que le P. Chastel, dans son livre sur la *Raison humaine*, et bien d'autres, firent l'éloge du livre, et que, dans des collèges chrétiens, des professeurs de philosophie le prirent pour thème de leurs leçons. Il était donc non seulement opportun, mais urgent, de les signaler de nouveau, de les frapper même d'une condamnation qui arrêtât les effets de l'espèce de consécration religieuse qu'elles avaient reçue.

Le chef de ce premier inopportunisme fut naturellement Mgr Dupanloup ; et l'abbé Lagrange ne manque pas de supposer, comme toujours, à ceux qui pensèrent autrement les moins avouables motifs. Leur zèle, demande-t-il, était-il aussi pur qu'on le disait ? Sous ce zèle prétendu, n'y avait-il pas, chez quelques-uns, ressentiment de la loi abhorrée de 1850, dont Cousin était un des auteurs ? Pour d'autres, n'était-ce pas une façon de se consoler des condamnations récemment portées contre leur traditionnalisme excessif ? Enfin, en la personne de Cousin, ne visait-on pas quelques autres personnages, et n'espérait-

on pas qu'il en rejaillirait quelque éclaboussure sur les amis académiques avec lesquels on était alors en vive guerre ? Voilà comment le charitable, modéré et pacifique abbé Lagrange insinue toujours son venin ! Et qui veut-il déshonorer par ces vilaines insinuations ?

J'ose dire que c'est moi qui ai pris l'initiative, en dénonçant, le premier, le livre au public chrétien dans la *Bibliographie catholique*. M. Lagrange, alors mon compagnon de glèbe, s'en devrait souvenir ; il doit m'en souvenir, il est vrai, davantage, car, à cette occasion, l'archevêché ne m'épargna pas l'*Index* dont il voulait sauver l'ami Cousin ! Or, j'affirme n'avoir obéi à aucun mauvais mobile. Moins encore Mgr Pie, qui me fit l'honneur d'emprunter à mes articles quelques éléments de sa fameuse *Instruction synodale*, le vrai coup de foudre sous lequel demeurèrent écrasés, même après avoir échappé à l'*Index*, Cousin et son œuvre. Or, c'est cet illustre évêque, inaccessible à tout autre sentiment que celui de la foi, qui ouvrit le feu à Rome, et c'est sans l'avoir plus cherché qu'évité, que lui, le grand tenant de l'école théologique, il se trouva en opposition avec le chef de l'école académique et politique, à savoir Mgr Dupanloup. Avec Mgr Sibour, qui se défendait lui-même en défendant Cousin, Mgr Dupanloup, en termes analogues à ceux dont il usera contre l'infaillibilité, disait : Epargnons à cet illustre une flétrissure d'un profit douteux, mais d'un fâcheux effet certain sur cette âme et sur beaucoup d'autres. Quoi ! l'Eglise n'a-t-elle pas assez d'ennemis, etc., etc. ?

Cependant Mgr Villecourt, encouragé par Mgr Pie, avait cité Cousin au tribunal de l'Index ; et Mgr Pie, à Rome, avait saisi lui-même le Pape du danger de son livre. Il avait encore vu le P. Modena, chargé d'instruire le procès, et quelques théologiens jésuites, tous désireux d'une condamnation ; il avait de plus rédigé quelques notes

où il révélait les erreurs du livre insidieux. Informé de cela, Cousin jouait la comédie auprès de Mgr Pie, des Jésuites, des Dominicains, protestant toujours de son tendre respect pour le christianisme, mais se gardant bien de la moindre rétractation. En même temps, Mgr Sibour, d'une doctrine si peu sûre, cherchait à contrebalancer à Rome l'influence du grand évêque théologien, et écrivait au Pape en faveur de son protégé. Mgr Dupanloup, M. de Falloux, Montalembert, Lacordaire, en un mot tous les chefs du clan libéral, écrivaient de leur côté aux personnages influents de la cour romaine. Cependant, l'examen se poursuivait à l'Index.

Un rapport, imprimé en mars 1856, demandait moins une condamnation du livre que la présentation à la signature de l'auteur de deux propositions : l'une contre son panthéisme, l'autre contre son rationalisme naturaliste. C'était le mettre au pied du mur et lui fermer tout subterfuge. Alors ses amis, Mgr Dupanloup, et particulièrement M. de Falloux, l'engagèrent à écrire au Pape même. Il obéit. Dans cette lettre, du 30 avril 1856, il protestait encore du plus tendre respect pour le christianisme, de l'horreur de lui porter la moindre atteinte, du plus ardent désir de son triomphe et de sa propagation, d'où dépendait l'avenir de l'humanité, etc. ; mais, cette fois de plus, ni rétractation, ni acte de foi : simple promesse de se conformer aux conseils d'ecclésiastiques éclairés et autorisés pour la correction de ses ouvrages. Or, rappelons que l'hypocrite, — le mot vrai m'échappe, — dans ces années 1855 et 1856, rééditait tous ses vieux cours, où il ressuscitait toutes ses vieilles théories, beaucoup moins voilées que dans *le Vrai*, *le Beau et le Bien*, mais toujours accompagnées, dans la préface, des prétentions habituelles à l'orthodoxie.

Puis, dans la même préface, irrité de l'action à Rome

de Mgr Pie, que ses amis lui avaient dénoncée, et de la terrible *Instruction synodale*, il écrivait : « Nous continuons, n'en déplaise à M. l'Evêque de Poitiers, en dépit de ses mandements d'aujourd'hui et de ses mandements d'autrefois, à prêcher l'accord si naturel, si désirable et qui, grâce à Dieu, se répand chaque jour davantage, du christianisme et de la philosophie. » Oui, accord désirable; mais avec quelle philosophie? Non avec la sienne, ni celle du moment, moins encore celle qu'il proclamait autrefois « la lumière des lumières, l'autorité des autorités », celle qui doit donner « l'explication et l'intelligence de toutes choses ». Il n'avait pas ce superbe dédain; il était comédien plus habile avec ses patrons académiques, notamment avec Mgr Dupanloup, à qui il disait : « Que Rome mette à l'index mon livre, il n'importe ; moi, je lui demeure fidèle et la défends à ma manière, au nom même de la philosophie. Si vous écrivez à Rome, je vous prie de me mettre aux pieds du Saint-Père ». Et Mgr Dupanloup se laissait prendre à cette emphase !

Peu de jours après, le Nonce présentait à la signature de Cousin quelques propositions explicites. Il s'y refusa, avec ses protestations et déclamations ordinaires. Certes, cette exigence du Saint-Siège était bien réduite; Mgr Sibour la trouva excessive, et écrivit à M. de Falloux : « Ce serait lui imposer le mensonge et l'hypocrisie ! Maladroites exigences, profondément déplorables ! Il faut voir là la main secrète de ce parti que vous avez démasqué, et qui perdrait l'Eglise, si elle pouvait être perdue ! » Et il annonçait qu'il allait écrire de nouveau à Rome.

Cependant, la mise à l'index était chose arrêtée, à moins d'une soumission authentique. Cousin eut alors l'idée d'extraire de ses livres tous les passages à décharge, et il envoya cet extrait à Rome. C'était au moins gagner du temps. Le Pape lui-même se déclarait peu pressé,

attendant la réponse qu'il avait fait faire à l'envoi des extraits. Mais il réclamait toujours une rétractation expresse et sans réserve ; sinon, il était résolu à frapper. Toutefois, M. de Falloux s'étant adressé de nouveau à la charité de Pie IX, la sentence ne fut pas rendue.

La victoire et l'honneur sont-ils donc restés à Mgr Dupanloup? L'abbé Lagrange, qui ne raconte toujours que d'après ses documents orléanais, qui paraît ignorer tout le reste, qui n'a bien étudié aucune question, s'arrête à la première lettre écrite au Pape par Cousin, et il n'ajoute que ce seul mot: « Il nous appartenait de constater la part qui revient, dans ce fait, *honorable pour l'Église*, à l'évêque d'Orléans ». Honorable pour la charité de Pie IX, sans aucun doute; mais non également, certes, pour Mgr Dupanloup et ses comparses. Qu'a-t-il gagné, et pour l'Église, et pour Cousin? Il continua de travailler sur cette malheureuse intelligence dévoyée, et il se suscita des collaborateurs. Tous s'y mirent, et pendant des années: tous, y compris le P. Félix, échouèrent. La Sorbonne eut beau l'accompagner jusqu'à Nice, et prêcher ses derniers jours: la Sorbonne le vit mourir rationaliste ou pseudo-chrétien. Vous direz: Avez-vous réussi davantage par vos poursuites et vos critiques ? — Sur lui, non; mais, si nous ne l'avons pas gagné, nous l'avons empêché d'en perdre d'autres; en quoi, mieux que vous, nous avons servi la vérité et l'Eglise. De tout cela, au moins, il reste la grande et belle *Instruction synodale*, préférable, pour la doctrine et le talent, à toute l'œuvre de Mgr Dupanloup. En cette affaire, qui eut le vrai rôle épiscopal, qui fut le grand évêque?

VIII

Mgr DUPANLOUP ET LA DÉFENSE DU SAINT-SIÈGE. — L'ÉPISODE ROUSSEAU.

L'*Univers* était donc mort les armes à la main sur le champ de bataille où, depuis tant d'années, il défendait Rome, le Pape et le Saint-Siège. A peine mort, tout ce qui comptait dans l'Église lui fit une splendide oraison funèbre, et le Pape, avec sa lettre du 25 février 1860, le plus glorieux linceul. Eh bien ! de ce long et beau combat du journal, de sa fin et de sa sépulture magnifiques, l'abbé Lagrange ne laisse rien soupçonner, et il n'enregistre que les insultes et les calomnies que lui fournissent ses correspondances. Avec colère et mépris, il range le grand mort parmi les théoriciens, les doctrinaires du césarisme, conspirant contre toutes les libertés politiques et compromettant l'Eglise. Qu'autre est son héros, opposant au concert qui saluait l'empire son mandement sur la *Liberté de l'Eglise*, et donnant un avertissement et une leçon aux nouveaux césariens! « Ce grand acte vous a placé à la tête de l'épiscopat français », lui écrivit aussitôt Montalembert, qui, en même temps, insultait les évêques, et surtout l'*Univers*, coupable d'avoir « traîné dans la boue » l'utopiste Turgot, si fatal à Louis XVI, et le *politique* L'Hôpital, moins catholique que protestant, et aussi un des ancêtres de ce parti de la modération et de la transaction, dont Montalembert et l'évêque d'Orléans étaient les chefs. Comment l'abbé Lagrange est-il assez aveugle et maladroit pour consigner dans ses

pages de tels excès de passion et d'outrage, qui ruinent l'autorité de ses patrons ?

Mais reprenons la suite des faits. C'est à la fin de 1859 qu'eut lieu la grande prise d'armes pour la défense du Saint-Siège; et le signal en fut donné par le Pape lui-même, dans son allocution du 26 septembre. Elle avait été précédée, toutefois, par une lettre pastorale de l'évêque d'Arras, et par les mandements des évêques d'Alger et de Poitiers, qui avaient simplement rappelé les droits du Saint-Siège et ordonné des prières. Mgr Dupanloup venait aussi de publier une *Protestation au sujet des attentats dirigés contre le Souverain Pontife*, qu'il adressa ensuite à son clergé avec l'allocution pontificale. Par son titre même et par son accent, cette *Protestation* déchaîna les discussions politiques. L'*Univers*, — l'abbé Lagrange n'en dit rien ! — prit fait et cause pour elle contre le *Constitutionnel*, en faisant remarquer qu'elle n'était ni destinée à la chaire, ni un acte épiscopal. N'importe ! les feuilles révolutionnaires, à partir de ce moment, vont tourner contre Mgr Dupanloup toutes les armes qui avaient tant servi contre l'*Univers*, et reprocher au *fougueux* prélat son manque de *modération* et de *charité*. En vain l'*Ami* leur disait : « Ce ne sont que traits d'éloquence, débordements de l'âme, ardeur et flamme de la conscience » ; ils ne continuaient pas moins d'insulter le chef de la modération comme un simple rédacteur de l'*Univers !*

Alors parut la brochure *le Pape et le Congrès*, à laquelle Mgr Dupanloup opposa une autre brochure sous le titre de *Lettre à un catholique*. « Elle fut comme un signal », dit l'abbé Lagrange; et, quelques jours après, le 15 janvier 1860, Mgr Pie lançait une condamnation du haut de la chaire de sa cathédrale; et tous les évêques de France condamnaient à leur tour. Encore

quelques jours, et l'évêque d'Orléans publiait une *Seconde Lettre* contre la cession volontaire et le démembrement de l'Etat pontifical. Au lendemain de cette lettre et de l'encyclique du 19 janvier, le *Correspondant*, quoique frappé déjà d'avertissement, publiait quatre articles sur la question romaine, et recevait un avertissement nouveau, après lequel, comme on sait, dit l'abbé Lagrange, il n'y avait plus que la mort sans phrases. Il ne mourut pas, pourtant; il n'y eut de frappé à mort que l'*Univers*, dont vous ne dites rien, parce qu'il faut, suivant votre système d'ostracisme par le silence, qu'Orléans ait tout fait, Orléans et son école, Orléans et ses alliés, Villemain, Cousin, Guizot, tous, à vous en croire, suscités et levés par lui, tous aussi nommés et exaltés par vous, même sans des réserves nécessaires. Plus généreux, l'*Univers* loua et défendit, dès le 29 décembre, la brochure Dupanloup, connue seulement par extraits, et déjà attaquée.

Sur la question d'initiative même, on est en droit de réclamer. Dès l'apparition de la brochure *Napoléon III et l'Italie*, Mgr Plantier, évêque de Nîmes (1), incontestablement le premier et le seul peut-être, eut aussitôt l'intuition de ce qui allait survenir; et, quinze jours avant la révolution de Florence, deux mois avant la guerre d'Italie, cinq avant l'allocution pontificale, huit avant la brochure *le Pape et le Congrès*, il publia ses deux grandes pastorales sur la *Puissance spirituelle de la Papauté* et sur le *Pouvoir temporel du Saint-Siège*, si supérieures, à tous les égards, à tout ce que fera Mgr Dupanloup. Huit jours seulement après la première *Lettre à*

(1) Voir la *Vie* de ce véritablement grand évêque, dont l'auteur, M. l'abbé Clastron, est aussi supérieur à l'abbé Lagrange, que le héros lui-même, par sa doctrine et sa science, son talent et son style, était supérieur à Mgr Dupanloup.

un catholique, il publiait une réfutation complète du pamphlet anonyme, et y déployait, avec une dialectique invincible, une érudition qui faisait de cet écrit, si rapidement composé, un tour de force plus étonnant que ne l'était la brillante improvisation de l'évêque d'Orléans. Et notons déjà qu'il écrivait sous cette forme grave d'acte épiscopal, qui sera toujours la sienne, comme elle le fut toujours de Mgr Pie.

De plus, le 25 décembre, pendant que la première brochure de Mgr Dupanloup s'imprimait secrètement, et par conséquent avant sa publication, l'*Univers* avait proposé à la signature des catholiques une adresse éloquente au Pape, qui lui valut, le lendemain, ce deuxième *avertissement*, pour lui vraiment messager et avant-coureur de la mort. D'un autre côté, si Mgr Pie n'a pas été le premier dans l'ordre de la publicité, il a été le premier à parler en évêque, laissant à Mgr d'Orléans de parler, comme presque toujours il a fait, non en évêque ni même en théologien, mais en publiciste et en catholique libéral. Mgr Pie ne l'en blâmait pas ; « mais, pour ma part, disait-il, je ne me suis pas senti porté à l'imiter, et je n'ai pas jugé à propos de quitter ma chaire épiscopale pour me jeter en simple citoyen dans ces luttes ardentes (1) ».

Voilà ces deux hommes en scène, l'un et l'autre avec leur nature et leurs habitudes si différentes ; l'un, journaliste et brochurier, sur le terrain du droit public et politique ; l'autre, toujours évêque, toujours en chaire, sur le terrain des principes théologiques et du droit

(1) Ici, et en quelques autres endroits de cet article et des autres, je ne fais qu'indiquer ce que l'on trouvera pleinement dans la *Vie du Cardinal Pie* que nous va prochainement donner M. l'abbé Baunard. Je ne suis, dans ce travail, qu'un héraut ou qu'un précurseur, annonçant le grand évêque et préparant les voies à son historien, tout à fait dignes l'un de l'autre.

ecclésiastique. Lequel fut, non le plus évêque, — la question n'est plus à poser, — mais le plus grand, et rendit les plus hauts et les plus nobles services à l'Eglise ? Que toutes les brochures orléanaises, quoique bonnes à certains égards, pâlissent en présence de l'acte solennel de juridiction du 15 janvier !

Mgr Dupanloup lui-même avait conscience de l'infériorité de son rôle. Dans sa *Lettre* à M. de la Guéronnière, en réponse à la brochure *Rome, la France et l'Italie*, il dit en effet : « Nous avons le chagrin d'être condamnés à vous suivre dans une forme de controverse qui nous inspire une profonde répugnance, la *brochure*, triste invention de la plus vulgaire littérature politique à l'usage d'un public qui n'a pas la patience de lire, ni le courage de discuter en face, ni la volonté d'approfondir les questions. Nous sommes condamnés à parler de notre Pontife, de notre Père, non pas en évêques, en fils, mais en journalistes et pour les journaux. Il le faut cependant, car notre devoir nous force à ne pas dédaigner les âmes de ceux qui vous lisent, à ne pas déserter la cause de celui que vous attaquez. »

A la bonne heure ; mais est-il vrai qu'il eût une si profonde répugnance pour la forme brochurière, si bien appropriée à la nature de son esprit et de sa littérature tellement qu'il l'a toujours employée, nous l'avons vu, par une sorte d'instinct fatal, même dans ses actes épiscopaux, et qu'il en usera et abusera, lui et les siens, au temps du concile, sans provocation d'un La Guéronnière ou Grandguillot quelconque, et sans aucun profit, certes, ni pour les âmes, ni pour le Souverain Pontife ? Il en usa donc encore, avec plus de spontanéité que de contrainte, je le crois, quand parut le pamphlet : *Rome, la France et l'Italie*. « Le premier de tous, dit encore l'abbé Lagrange, — condamné, lui, à l'admiration sans mesure

et sans fin,— le premier de tous il parla, et après son écrit, le plus vif, le plus incisif, le plus clair, le plus pressant, le plus politique peut-être (finira-t-il ?) de tous ceux qu'il avait déjà publiés » , il ne restait plus rien de la brochure La Guéronnière. Ici encore, avait-il parlé le premier ? Le mandement supérieur de Mgr Pie est daté du 22 février, et ce n'est qu'après que parut la brochure de l'évêque d'Orléans. Brochure, d'ailleurs, où il y avait bien à reprendre ; où l'on niait qu'il pût « y avoir un parti catholique » , — ce parti catholique dont M. de Falloux, après l'avoir tué, venait d'accuser l'*Univers* d'avoir causé la mort ; — où l'on avait laissé bien des pages d'un libéralisme malheureux, un aveu plus malheureux encore d'un prétendu besoin de *réformes* dans le gouvernement pontifical, mot dont la révolution se faisait une arme mortelle contre ce gouvernement même ; où l'on louait les Montalembert et les Falloux, tous ceux qui, à Rome comme à Paris, avaient sollicité ces réformes et réclamé l'accord trompeur de la religion et de la liberté ; mais où l'on condamnait « une autre école », qui avait eu, malheureusement, les faveurs de la popularité parmi les catholiques, et dont « le succès était pour nous humilier » ; l'école de l'*Univers*, est-il besoin de le dire ? et de la grande majorité de l'épiscopat, qui ne voyait avec raison dans les prétendus réformistes que des révolutionnaires.

On voit que le parti libéral, dont Mgr Dupanloup était réputé le chef, pouvait être accusé d'avoir fourni des armes contre lui-même et livré des prémisses dont il lui était difficile de réfuter et de renier les conséquences. Aussi, les annexionnistes, à la suite de l'auteur *Du Pape et du Congrès*, reprochaient-ils aux catholiques libéraux leur défaut de logique, eux qui, partis également du principe de la souveraineté nationale, refusaient de reconnaître le droit d'annexion et d'unification à la nation italienne.

Que plus forts et inexpugnables étaient ceux qui se plaçaient sur le terrain des principes et se retranchaient dans le droit! Comme, de là, ils pouvaient plus aisément prendre même l'offensive, et, même vaincus en fait, demeurer victorieux en réalité, en conservant intact à l'Eglise le trésor de sa doctrine !

Tel avait été Mgr Pie dans son acte du 15 janvier, qu'il commenta dans un mandement du 31. Là pourtant, dans une page généreuse, que l'abbé Lagrange n a pas daigné citer, ne connaissant ou n'admettant rien de parti de nos rangs, il rendait hommage à Mgr Dupanloup, sans le nommer il est vrai, mais en le mettant en un relief manifeste et glorieux parmi les écrivains de son école. « D'intrépides pontifes, disait-il, n'ont pas craint de se jeter, comme *écrivains particuliers*, au milieu de cette mêlée, dans laquelle il importait d'intervenir à *armes égales* et de faire entendre *à tout prix* le langage du bon sens, de la justice, de l'ordre et du véritable patriotisme chrétien et français... » Ils méritent les louanges de l'Eglise et de la société. « Le suffrage du prince des évêques sera leur plus douce récompense sur la terre, comme il fait la joie de tous ceux de leurs frères qui, *sans sortir du sanctuaire*, ont défendu la même cause avec les armes de la doctrine et de l'autorité, et lancé l'anathème à l'erreur du haut de leurs chaires épiscopales. »

Sous certaines expressions de la louange, l'abbé Lagrange aurait-il vu certaine critique ou réserve qui y était bien un peu, et est-ce pour cela qu'il s'est abstenu d'en parler ? N'importe, Mgr Dupanloup, le grand libéral, ne s'est jamais montré si libéral envers celui que ses admirateurs lui présentaient comme un simple rival, mais qu'il reconnaissait peut-être, lui, comme si supérieur par le talent et la doctrine, et comme si incompa-

rablement honoré des suffrages du Pape. En effet, ayant envoyé ses *Lettres* à Rome, il ne reçut, le 14 mars 1860, qu'un Bref intentionnellement et prudemment évasif, dans lequel Pie IX, avec le merci et la bénédiction d'usage, ne lui exprimait que son « désir de lire au plus tôt » les pièces envoyées. C'est que, parmi ces pièces, s'en trouvaient une ou deux sur lesquelles, tout particulièrement, il ne convenait pas au *Prince des évêques* de s'expliquer : je veux parler de la *Lettre* à Grandguillot sur l'évêque Rousseau, et de la *Lettre* au baron Molroguier sur l'évêque Raillon. Grosse affaire, dans laquelle Mgr Dupanloup, sur une provocation de journaliste, se laissa emporter trop loin par l'impétuosité de sa nature, et dont, moins que jamais, il sortit à son avantage.

Aussi, en nous y introduisant, l'abbé Lagrange sent le besoin de faire une auréole protectrice et inviolable de gloire à son héros, « l'évêque, dit-il, qui a porté plus haut peut-être que personne les fières et saintes susceptibilités de l'honneur ». On se rappelle cette polémique, d'où sortit un procès fâcheux. L'officieux *Constitutionnel*, comme réponse à la *Seconde lettre à un catholique*, publia, sous un titre familier à Mgr Dupanloup, une *Lettre de l'évêque d'Orléans aux supérieur et professeurs de son petit séminaire*, lettre, disait-il, écrite « dans une pleine indépendance, en dehors de toute pression du pouvoir, par un des plus illustres prélats de l'Eglise de France ». Or, dans cette lettre, le pouvoir temporel était abandonné et sacrifié. Le *Siècle* ne manqua pas de se jeter sur ce bon morceau, et écrivit, en façon de défi ironique : « Nous allons voir ce que l'évêque d'Orléans va répondre ». L'évêque répondit par sa *Lettre à M. Grandguillot, relative à Mgr Rousseau*, évêque d'Orléans, en effet, mais en 1810, date qui explique ses capitulations de conscience et ses adulations intéressées.

Pour exécuter le *Constitutionnel* et le *Siècle*, Mgr Dupanloup se crut obligé à l'exécution de son prédécesseur. Etait-ce nécessaire ? S'il importait d'établir que Mgr Rousseau ignorait les éléments de la théologie, fallait-il prouver, de plus, qu'il ignorait davantage les éléments de l'honneur ? Avec l'évêque courtisan, fallait-il flétrir l'homme, exhumer son cadavre du caveau épiscopal où il reposait depuis 50 ans et le jeter aux gémonies ? Mgr Dupanloup le crut ; et avec quel talent passionné, quelle verve moqueuse, quelle hauteur indignée de polémiste il exécuta sa victime ! Les journaux révolutionnaires, qui avaient tant exploité sa modération, passée à l'état de lieu commun consacré, contre les violences proverbiales de l'*Univers*, ne s'y reconnaissaient plus. C'est qu'ils ne le connaissaient pas. L'*Univers*, lui, qui avait de si bonnes raisons pour le connaître, le retrouva toujours le même, et tel qu'il l'avait tant de fois rencontré sur son chemin.

Dès lors, le type de la modération fut traité comme le type de la violence, et il n'échappa à aucune des accusations banales si habituellement portées contre le malheureux journal. Lui aussi, il irritait les ennemis de l'Eglise, il attirait sur les prêtres tous les ressentiments et toutes les haines ; lui aussi, il compromettait l'épiscopat, et perdait la religion de charité ! Lui aussi, il usait donc de cette « légèreté moqueuse », de cet accent de « raillerie hautaine » que tant de fois il avait reprochés au journal, et il en usait contre qui ? précisément contre un évêque ! « Bassesse, lâcheté, honte, ignorance toute particulière de l'honneur épiscopal, etc. » : il épuisait le vocabulaire de tous ses mots flétrissants, et en faisait une accumulation, une massue écrasante contre la mémoire de son malheureux prédécesseur. Oh ! si un autre se l'était permis ! Si l'*Univers* eût essayé rien de pareil ! Mais,

pour lui, les droits de la polémique allaient jusque-là ; ils allaient même jusqu'à altérer quelquefois la vérité, jusqu'à mettre en cause ceux qui n'y étaient pas, notamment un vicaire général et deux autres évêques d'Orléans, Mgr Raillon et Mgr de Jarente ! Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre ! Que de scandales inutilement ou excessivement soulevés ! On n'est pas plus impitoyable !

Mais, écrivait à cette occasion Mgr Pie, « quand une fois on est déclaré chef du parti de la modération, on a des licences qui ne sont pas à l'usage de tous. Certes, je n'aurais pas ainsi frappé, ni si fort : c'est que je ne suis pas du parti des modérés, et que l'on ne me compte pas parmi ceux qui sont en possession de garder toutes les délicatesses des nuances et des formes ». Précisément à cause de cela, il montra plus de délicatesse et de générosité que Mgr Dupanloup, et en faveur de Mgr Dupanloup lui-même. Quand le *Siècle*, qui se trouvait diffamé par un mot de la *Lettre*, et les héritiers Rousseau, qu'on ameuta pour défendre l'honneur de leur nom, intentèrent un procès à l'évêque d'Orléans, Mgr Pie ne voulut pas le laisser isolé à la barre, et il lui adressa, sous la date du 8 mars 1860, une belle lettre, que Berryer loua fort en elle-même, et qui méritait plus de louanges encore par l'oubli généreux de tout ce qu'il avait eu à souffrir du parti, par une sorte d'abdication de sa suprématie personnelle et des principes mêmes, momentanément mis à l'écart, et enfin par le sacrifice provisoire de tous les dissentiments en toutes choses, et même dans le cas particulier.

Car, tout en avouant que l'évêque d'Orléans avait dépassé la mesure, il refusa à ses amis d'exprimer la moindre réserve sur cette agression excessive envers des devanciers. Il ordonna même à sa chère doctrine sur les im-

munités ecclésiastiques de ne pas réclamer, en cette circonstance, contre l'entorse qui venait de lui être donnée, avec une jactance inopportune, par celui que notre pauvre historien, sans voir l'injure réelle impliquée dans la louange cherchée, appelle « l'évêque *moderne* » ! « Il aurait pu , raconte-t-il, décliner la compétence et l'audience; et les conseils en ce sens ne lui manquèrent pas. Il accepta la justice de son pays. » — « Avant tout, répondit-il, j'accepte le droit commun de mon pays, et j'honore ses juges (1). » — « C'est avec cette dignité et cette intrépidité, commente l'historien, que l'évêque moderne, sans amoindrir en rien la majesté épiscopale, et sans abdiquer non plus la liberté du citoyen, se présentait devant ses juges. » *Civis romanus sum !*

L'abbé Lagrange voudrait bien que nous vissions dans son héros un autre saint Paul: *Civis sum !* Hélas ! il aurait mieux valu pouvoir dire avec Mgr Pie, répétant saint Hilaire : *Episcopus sum !* Mais toujours plus citoyen qu'évêque ! Le droit commun, mon temps, mon pays ! A ces mots accoutumés, nous reconnaissons l'école libérale. Il faut bien, dans un temps et un pays révolutionnaires, subir le dépouillement des immunités ecclésiastiques, mais s'en dépouiller soi-même, et s'en vanter !

N'importe, Mgr Pie, dans ce grand scandale, vint au secours de celui qui n'y était pas totalement étranger, en rejetant toute responsabilité sur M. Grandguillot. L'auteur du scandale, écrivit-il, « c'est celui-là même qui ose aujourd'hui vous faire un crime de ce qui ne peut et ne doit être imputé qu'à lui ». Puis, en réponse à M. Grandguillot, qui avait dit que « pas un évêque n'avait adhéré

(1) « Avant tout, dit-il encore, le respect de cette égalité devant la loi », qu'il prétendait issue de l'Évangile ! « Je laisse dehors, continua-t-il, ce qu'*on nomme* (!) ma dignité d'évêque ! » Immunité épiscopale sacrifiée, selon les principes de 89, à l'égalité devant la loi civile, condamnée par le Saint-Siège !

au pamphlet de Mgr Dupanloup contre ses prédécesseurs sur le siège d'Orléans », il ajoutait que les évêques n'avaient pas voulu « prendre les devants sur la décision de l'autorité judiciaire pour déclarer qu'à leurs yeux leur collègue incriminé avait simplement usé du droit de légitime défense ». On leur aurait reproché « d'avoir méconnu la justice du pays par une protestation anticipée contre la sentence que les adversaires en attendaient »; on aurait provoqué le parquet contre les évêques « qui se seraient donné la mission d'absoudre et d'approuver, par leur adhésion intempestive, un acte déféré à la justice ». Avec quelle habileté ce véritable évêque, cet évêque *antique*, prend parti pour la personne de son collègue malheureux, sans prendre parti sur le fond de l'affaire! Puis aussitôt il se détourne du débat qu'il s'était interdit d'apprécier, et se réfugie sur le terrain du pouvoir pontifical.

L'abbé Lagrange, qui évite presque toujours de parler de Mgr Pie, comme s'il avait peur d'une comparaison qui surgit aussitôt, qui ne le cite guère que pour le mettre au-dessous de son héros, se garde bien de mentionner cette belle lettre, qu'il a dû pourtant retrouver dans ses papiers, car de telles pièces se conservent avec soin; mais, quoiqu'il sache peu lire, il a peut-être, cette fois, découvert l'opposition d'idées et de caractère cachée sous les formes polies de cette intervention généreuse; et craignant, dès lors, qu'elle ne tournât pas suffisamment à la gloire de Mgr Dupanloup, il l'a mise au panier. Il s'est condamné par là à taire également une lettre honorable de Mgr Dupanloup lui-même, adressée, le 4 avril de l'année suivante, à Mgr Pie, à propos de sa condamnation au conseil d'État pour le mandement du 22 février, portant aussi condamnation de la brochure *Rome, la France et l'Italie.* C'est là que se lit la page :

« Lave tes mains, Pilate! » un des plus beaux mouvements d'éloquence que je connaisse, et tel qu'on n'en trouverait pas un seul comparable dans toute l'œuvre oratoire de Mgr Dupanloup.

Première raison de ne pas citer une lettre qui le rappelle! Il y en avait une seconde, plus décisive : autant la lettre de Mgr Pie avait été ample et spontanée, autant la réciproque de Mgr Dupanloup est maigre et semble arrachée par les seules convenances. « Je m'abstiens de juger ce jugement, écrivait-il. L'Église et l'histoire le jugeront. Vous avez vaillamment défendu l'épiscopat accusé et le Pape dénoncé C'est bien le moins qu'au moment où l'on vous frappe, je me souvienne qu'à l'époque de mon procès, vous m'avez tendu une main fraternelle. On m'a absous, on vous condamne. C'est une raison de plus pour moi de vous rendre le témoignage de sympathie que j'ai alors reçu de vous, et dont le souvenir restera à jamais gravé dans mon cœur. »

« On m'a absous, on vous condamne » : oui, mais, en 1861, le *condamné* était glorieusement absous devant Dieu et devant l'Eglise, tandis qu'en 1860, le prétendu *absous* encourait bien quelque condamnation. L'arrêt du procès Rousseau fut rendu après de brillants débats. Le *Siècle* était débouté de son intervention. Quant à la famille, elle était également déboutée, mais avec des considérants qui ne ménageaient guère l'évêque mis hors de cour.

« Si les héritiers Rousseau, disait l'arrêt, ont été blessés par la publication de documents appartenant à la vie privée, qu'ils devaient croire à l'abri.., dans le dépôt où leur confiance les avait laissés ; s'ils ont été *cruellement* troublés dans leurs sentiments de famille par une discussion *hautaine* et *ironique* de souvenirs... placés *sous la garde* de celui qui les a si *durement* réveillés... ils sont

forcés de reconnaître que ces *violences*, que les entraînements des passions politiques et religieuses expliquent *sans les justifier*, ne leur sont pas personnelles, etc. » Voilà un acquittement matériel qui, par ses considérants, ressemble fort à une condamnation morale (1).

Mgr Dupanloup ne sortait donc pas plus indemne de son procès avec les héritiers Rousseau que de ses procès avec l'*Univers*. Voyons s'il s'en tirera mieux avec Rome dans la grande affaire du *Syllabus*.

(1) Dans sa haine de l'*Univers* qui l'accompagnait partout et éclatait en toutes rencontres, même les plus inopportunes et les plus inattendues, Mgr Dupanloup, prenant la parole en ce procès, ne manqua pas, toujours au nom de la paix, — la paix, l'histoire de sa vie! — sa sortie obligée contre le journal, mort récemment au champ d'honneur, et trépigna le noble cadavre. Il ne l'avait condamné que « parce qu'il n'était pas l'ami et l'organe de la paix, et que ses violences compromettaient l'Eglise! » — Voyons, est-ce à de tels pacifiques que s'adresse la béatitude évangélique? — Mais il dit une autre parole, que je relève : « Messieurs, laissez juger les évêques après leur mort : cela est bon pour les évêques, bon pour l'Eglise, bon pour le pays, bon pour la dignité des caractères, bon pour tous.... » — *Patere legem quam ipse tulisti*, sommes-nous en droit de dire à sa mémoire, quoique nous évitions soigneusement de l'attaquer dans son caractère et dans ses actes épiscopaux.

XI

Mgr DUPANLOUP ET LE *SYLLABUS*.

Pour nous, comme pour l'abbé Lagrange, l'histoire du *Syllabus* a sa préface naturelle et obligée dans les fameux congrès de Malines en 1863 et 1864. L'orateur du congrès de 1863 fut Montalembert, qui commença par chercher et fixer, non dans le concile de Trente, mais dans le malheureux édit de Nantes, si cher à Lacordaire et à toute l'école libérale, le signal et le mobile du magnifique travail de l'Eglise, opérant sur elle-même, d'où résultèrent les merveilles religieuses de la première moitié du dix-septième siècle, et rattacha à sa révocation le principe et la cause de la décadence impie et immorale du siècle suivant. Après quoi, il prit pour texte et pour sujet de ses deux discours sa maxime de *l'Eglise libre dans l'Etat libre,* qu'il aurait dû abandonner, malgré son brevet d'inventeur et son droit de premier occupant, depuis que Cavour en avait fait la formule de la persécution de l'Eglise, comme on lâche à l'animal un mets souillé par son contact et sa morsure.

Rome s'émut de ces discours, contre lesquels avait protesté, au congrès même, le cardinal Wiseman. Aussi, Mgr Dupanloup, qui, revenu de Rome depuis trois mois à peine, avait senti déjà le besoin d'y reparaître pour défendre l'opuscule menacé *des Intérêts catholiques,* et avait réussi, dans un séjour prolongé jusqu'au printemps de 1863, à détourner le coup, dut y retourner en octobre pour arrêter la condamnation de l'orateur son ami. C'est bien le moment, n'est-ce pas ? de parler des

« adversaires implacables » de l'un et de l'autre, contre lesquels l'abbé Lagrange voudrait diriger l'orage! Ces adversaires ne l'étaient pas des personnes, mais de l'erreur proclamée par l'un et excusée par l'autre. Oui, excusée, ou du moins couverte d'un silence protecteur; car, l'année suivante, poussé par Montalembert, Mgr Dupanloup accepta d'aller au second congrès de Malines, où il prononça un discours dont l'abbé Lagrange, suivant sa coutume, fait un éloge délirant. En lui-même, ce discours n'échapperait peut-être pas à toute censure; mais il était surtout répréhensible, en ce que l'orateur, plus sensible, il semble, aux intérêts de l'amitié qu'aux droits de la vérité, se garda bien de renouveler les réserves du cardinal Wiseman et de remettre d'accord, au moins par quelque allusion, les assertions de son ami avec l'histoire, la pratique et les enseignements de l'Eglise.

La division continua donc dans les rangs catholiques. L'abbé Lagrange le regrette avec raison, mais à qui la faute? et qui troublait donc l'unanimité si désirable?

Depuis environ dix ans, le Pape songeait à faire l'union et la paix dans les esprits et dans les cœurs par des décisions souveraines sur les points controversés. Dès 1852, le cardinal Fornari avait adressé à quelques évêques éminents un questionnaire latin, en vingt-huit chapitres, sur les erreurs du temps touchant le dogme et les points du dogme régissant les sciences morales, politiques et sociales. Ce questionnaire était envoyé par l'ordre du Pape, qui désirait des renseignements précis et les faisait demander à des membres notables de l'épiscopat (1). En 1860, toujours au nom du Pape, Mgr Fioramonti avait annoncé à Mgr Pie

(1) Quelques évêques éminents, parmi lesquels ne figurait point Mgr Dupanloup, ne reçurent pas seuls en 1852 ce premier questionnaire et l'invitation de donner leur avis sur les points qu'il signalait. Un laïque, le rédacteur en chef de l'*Univers*, Louis Veuil-

que l'épiscopat serait consulté sur les erreurs présentes. En attendant, il le consultait lui-même et lui demandait des notes, particulièrement sur deux grands chefs, à savoir l'ordre de foi et du surnaturel sacrifié à la nature, et la séparation pratique et absolue de l'ordre religieux et de l'ordre civil, érigée en dogme et proclamée comme un progrès.

Dans des notes successives, Mgr Pie montra ce naturalisme et ce séparatisme infectant les meilleurs esprits, faute d'un enseignement doctrinal qui les éclairât et les guérît. Il dénonçait les constitutions, les allocutions, condamnations et censures des Papes comme ne faisant plus loi, pour les catholiques libéraux, au sujet des libertés modernes des cultes, des consciences, de la presse, etc.; et il appelait de ses vœux une encyclique solennelle sur ces matières, demandant que l'acte pontifical s'adressât moins aux incrédules, pour flétrir leurs impiétés, qu'aux chrétiens, pour fixer leurs croyances indécises; que le Pape y parlât moins comme juge des controverses soulevées par les méchants que comme suprême docteur des bons, ou timides, ou ignorants dans les choses de la foi; en un mot, qu'il y confirmât surtout « les frères et les fils ».

M. Lagrange ignore tous ces préparatifs, qui jettent déjà un si grand jour sur le vrai but et le vrai sens du *Syllabus*, parce que son évêque n'y avait pas, et pour cause, été initié. Ce n'est qu'à Rome, au mois de juin 1862, qu'il en fut informé, avec tous les évêques réunis pour la canonisation des martyrs japonais, et qu'il reçut,

lot, fut honoré de cette communication et de cette invitation. J'en ai la preuve.

Si Mgr Dupanloup, tenu à l'écart de ce travail préliminaire, connut plus tard ce fait, il ne dut pas y trouver une raison d'aimer le *Syllabus*. — E. Veuillot.

comme tous ses frères, un catalogue de soixante et une propositions résumant les idées modernes et accompagnées chacune d'une censure convenable. Ces propositions, examinées d'abord et notées par des théologiens romains, étaient soumises aux évêques, qui devaient les étudier, chacun avec l'aide d'un seul théologien à son choix, en conférer entre eux, puis donner leur avis par écrit dans l'espace de deux ou trois mois, sous le sceau du secret.

Mgr Dupanloup, raconte l'abbé Lagrange, après un examen rapide et pressé, transmit au Pape, par le cardinal Antonelli, des observations sur l'ensemble des propositions, et des annotations sur chacune. Il y témoignait sa surprise de ce que, ayant à Rome de si grands théologiens, le Pape, au lieu d'un projet d'origine romaine, eût soumis aux évêques un catalogue emprunté presque mot pour mot à un mandement de Mgr Gerbet (1). Sa surprise eût-elle été la même, si l'emprunt eût été fait à l'un de ses propres mandements ? D'ailleurs cette surprise portait sur une exagération : si Mgr Gerbet était, en effet, un des principaux rédacteurs des propositions, il n'était pas le seul, et les théologiens romains, nous l'avons vu, y avaient travaillé avec lui.

Mécontent de l'origine du catalogue, Mgr Dupanloup, déjà anti-opportuniste, l'était bien plus de son objet, et il annonçait l'orage que soulèverait, en ces temps, un tel acte. En effet, le naturalisme politique y était frappé à mort. C'était déjà le *Syllabus*, avec la condamnation des doctrines professées par presque tous les pouvoirs

(1) Ce mandement est du 23 juillet 1860. Quatre-vingt-cinq propositions sur les diverses erreurs du temps en avaient été extraites. Mgr Dupanloup, alors à Rome, en dut être informé. De là des inquiétudes qui se calmèrent, et il revint avec quelque espoir fondé sur la confiance qu'il avait toujours en son ascendant.

publics. Il y avait donc là, outre la question de forme. une question de fond. Sur la question de forme, Mgr Gerbet, de la part du Pape, rassurait ceux qui auraient préféré la forme ordinaire d'une encyclique, et on leur accordera finalement gain de cause. Mais, sur le fond, le Pape, préludant à l'exercice de son infaillibilité et en prenant déjà possession, trancha la question dans son allocution du 9 juin aux 340 évêques réunis, et y condamna le naturalisme social et philosophique, sans dire un mot de consultation préalable ou d'adhésion subséquente de l'épiscopat (1).

Mgr Dupanloup essaya une revanche. Au lieu d'une lettre collective au Pape, en deux pages pleines et radieuses, dont on trouve tant de modèles dans les Conciles, il fit prévaloir l'idée d'une adresse : non pas d'une adresse de simple et franche adhésion à l'allocution pontificale, suivant le projet entièrement et uniquement catholique, quoi qu'en dise l'abbé Lagrange, du cardinal Wiseman ; mais d'une adresse bien différente, rédigée dès avant son départ, où il avait tenu surtout à « rester Français, même à Rome » , en introduisant dans une pièce purement ecclésiastique une déclaration sur l'alliance nécessaire de patriotisme et de la foi. Oh ! qu'intempestive était cette protestation civique de dévouement aux intérêts de la patrie, liés, hélas! en France, dans ce moment, aux intérêts de la Révolution !

Quel singulier acte de patriotisme, pour un évêque, qu'une protestation qui, dans l'ordre temporel, s'inspi-

(1) Ainsi avait-il fait dès 1854, lors de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Au moment de la communication officieuse de la bulle, Mgr Dupanloup s'é ait levé pour demander qu'elle fît mention de la présence et de l'assentiment des évêques. Mais le Pape s'y refusa, et toute l'assemblée, proclamant à l'avance l'infaillibilité, s'écria: *Loquatur Pontifex solus!*

rait de ménagements envers les pouvoirs persécuteurs, et, dans l'ordre spirituel, impliquait des réserves périlleuses en faveur des doctrines gallicanes ! Que mieux eût valu, suivant le mot de l'évêque de Tulle, un simple *Amen !* Dans la circonstance, il ne devait y avoir qu'une seule grandeur : le Pape ; et l'escamotage de cette grande et unique personnalité au profit d'une autre était au moins une inconvenance. A défaut de l'approbation des plus grands évêques, Mgr Dupanloup reçut la récompense de sa *patriotique* adresse, récompense *patriotique* comme elle. Non seulement le gouvernement se relâcha de ses rigueurs envers lui, mais il fut encore remercié par le ministre. Il est vrai que les rigueurs ne firent que se déplacer, et qu'elles se reportèrent, comme double charge, sur d'autres évêques déjà frappés de disgrâce (1).

De tout ce qui précède, l'abbé Lagrange dit peu de chose. Il ne mentionne même pas l'allocution pontificale du 9 juin, à laquelle, en effet, l'adresse de son prélat était une si singulière réponse. En revanche, il insiste sur son glorieux séjour à Rome. « Ce triomphe de la Papauté fut pour *son plus vaillant défenseur* un triomphe aussi. Ce voyage marque le point culminant de sa gloire. » Marque de distinction du Pape, confiance inaccoutumée du cardinal Antonelli, égards particuliers de tous les cardinaux, empressement des évêques et effacement devant lui : rien ne manqua à cette gloire et à ce triomphe ! Les Romains n'avaient d'yeux que pour lui; la jeunesse romaine le saluait de ses adresses enthousiastes. On allait jusqu'à lui faire des ovations comme au Pape, et sur les pas de cette sorte de pape français, en

(1) Au rapport de Mgr Doney, l'évêque d'Orléans, qui s'entendait avec l'ambassade française, fit des efforts pour accentuer encore l'adresse au point de vue des institutions libres. Il s'acquit ainsi, non seulement le merci du ministre, mais ce mot de l'empereur : « L'évêque d'Orléans a gagné ses éperons ! »

même temps que : « Vive Pie IX ! » on criait : « Vive l'évêque d'Orléans ! »

Beati qui non viderunt, et crediderunt !

Les évêques de vraie et pleine doctrine demeurèrent heureux de l'allocution du 9 juin, malgré le désagrément que leur causa l'adresse de Mgr Dupanloup. Mais ils espéraient bien que, les vrais principes une fois établis par la parole pontificale, les thèses généralement censurées ne resteraient pas préservées d'une censure particulière, moins encore encouragées comme *vérités* de circonstance et de nécessité. Autrement elles iraient au renversement de la royauté pontificale, le mot d'ordre du Piémont, à savoir l'Église libre dans l'Etat libre, ayant été pris dans l'arsenal du catholicisme libéral. Ce mot d'ordre ou cet axiome devait être aboli, et, avec lui, l'école dont il résumait la doctrine et les projets.

C'est, suivant le récit tout récent du cardinal di Canossa, ce que fit le Pape, après avoir confié à des personnages spécialement choisis pour cette œuvre, notamment au cardinal Bilio, toutes les observations et modifications des évêques. Ceux-ci examinèrent, criblèrent, et soumirent le tout au Souverain Pontife, qui ordonna de nombreuses et longues prières, approuva enfin le *Syllabus*, et, au bout de deux bonnes années, le publia avec l'encyclique *Quanta cura*. L'encyclique condamnait la convention de septembre, et le *Syllabus* n'était, dans son ensemble, qu'un extrait des actes de diverse nature où il avait déjà condamné les erreurs du temps. Nous n'avons pas à nous faire l'écho des clameurs ou des plaintes qui accueillirent cette pièce et qui retentissent encore dans toutes les mémoires, ni à rappeler ce que l'on sait toujours si bien de la conduite misérable du gouvernement, qui, tandis qu'il laissait l'acte pontifical en proie à une presse impie et ignorante, interdisait aux évêques de la commu-

niquer et de l'expliquer aux fidèles, et déférait à son conseil d'État ceux qui passaient bravement outre. Le gouvernement proscripteur déclarait le *Syllabus* contraire à nos institutions fondamentales.

Pour comble, ajoute l'abbé Lagrange, « certains organes catholiques joignaient leurs exagérations à celles d'une presse ennemie, et semblaient l'expliquer comme elle ». Ici, pas moyen d'attaquer l'*Univers*, mort depuis quatre ans et non encore ressuscité; et j'ignore quels sont ces « certains organes » visés par l'abbé Lagrange. Qu'il pût y avoir quelque accord, sur quelques points de la vraie interprétation, entre les catholiques et la presse impie, c'est pour moi hors de doute; mais il y avait aussi désaccord sur des points plus nombreux, et il importait de dégager l'acte pontifical des exagérations et ignorances d'une presse qui s'acharnait à le dénaturer et à le falsifier. C'est ce qu'entreprit Mgr Dupanloup, et il faudra dire avec quelle vérité et quel succès.

En attendant, ne nous en rapportons pas à l'abbé Lagrange, qui nous dit : « Il eut alors son inspiration la plus haute, son coup d'œil stratégique le plus clairvoyant ». Menant à la fois la défense et l'attaque, il voulut du même coup écraser la convention et venger l'encyclique. — Il fut de ceux qui écrasèrent la convention, c'est vrai et c'est son honneur; vengea-t-il l'encyclique? Un peu, en écartant et désarmant certains agresseurs; mais en fut-il le vrai vengeur, tel que doit être tout vengeur d'un acte pontifical, le vengeur de la vérité par la vérité et la seule vérité, dans le sens et suivant toute la portée de l'acte lui-même? Eh bien! non! et nous l'allons établir.

Avant tout, il est nécessaire de dire la pensée et le but du Pape en lançant son *Syllabus*. Tous les évêques qui en ont parlé ne se sont pas mis au même point de vue.

Parmi les catholiques, plusieurs se sont mépris sur la portée des explications et rectifications épiscopales, en s'imaginant qu'ils pouvaient garder et soutenir les mêmes opinions. Dirigé contre ceux du dehors, l'acte du 8 décembre 1864 s'adresse encore plus, s'il est possible, à ceux de la maison. Par voie d'affirmation plutôt que de condamnation, il tend à mettre fin à des divisions domestiques, à régler la croyance et le langage des catholiques qui s'éloignaient de la doctrine et de l'esprit de l'Eglise. Le naturalisme politique, érigé en dogme par des croyants d'accord avec une société déchristianisée, voilà l'erreur capitale que le Saint-Siège a voulu signaler et proscrire.

Quelques-uns, parmi lesquels l'évêque d'Orléans, sans aller jusqu'à l'encontre des définitions pontificales, ont dit que l'acte n'était pas opportun. Que répondre, sinon que le Pape doit avoir la connaissance des temps et des moments que le Père céleste a décrétés dans sa sagesse! — Il fallait attendre des temps meilleurs, a-t-on ajouté. — Ces temps viendront-ils? Et, ces temps venus, le langage de la Papauté serait-il alors plus opportun et aussi généreux? On dirait: « Tant que l'Eglise a eu besoin de s'abriter sous la doctrine du droit commun, de la liberté égale pour tous, elle a pactisé, au moins secrètement et implicitement, avec le libéralisme et la Révolution. Puis, n'ayant plus intérêt à dissimuler, elle a dévoilé le fond de sa doctrine ». Non, mieux valait dire la vérité sur les doctrines de la Révolution en face de la Révolution toute-puissante.

Ainsi, à peu près, parlait Mgr Pie dans un entretien avec son clergé. Nul, nous le savons, n'était initié plus avant à la pensée du Pape; et néanmoins, nous avons vu, à travers des allusions transparentes, que nul n'a ménagé davantage Mgr Dupanloup. Car il était loin d'admettre

tous ces commentaires qui ont violenté les enseignements du Saint-Siège au point de les plier au sens des théories qu'ils condamnent. Une des choses qu'il réprouvait dans le libéralisme, c'était cette tendance à détourner de sa ligne la foudre pontificale pour échapper à ses coups ; tandis que lui, bien sûr de n'être pas son point de mire, la laissait à sa direction intentionnelle. En général, il trouvait que c'était un mauvais signe d'accompagner son adhésion à Rome d'une explication qui est au moins une réserve, sinon une contradiction, et, avec l'évêque de Tulle, il regardait comme meilleur le simple *Amen* de l'orthodoxie.

Insistons encore sur la pensée du Pape, et interrogeons le Pape lui-même. Dans un bref à l'évêque de Quimper, de juillet 1865, il a déclaré que, « dans les occasions nombreuses où il avait repris, devant les catholiques, les sectateurs des opinions libérales, il n'avait pas eu en vue les ennemis déclarés de l'Eglise, mais ceux qui retiennent le virus libéral sucé avec le lait, sous prétexte qu'il n'est pas manifestement mauvais ni nuisible à la religion, et l'inoculent, et propagent ainsi le germe des révolutions ».

Le Pape disait encore à Mgr Plantier, ainsi qu'il est constaté dans le bel ouvrage de M. l'abbé Clastron : « Le monde est perdu dans les ténèbres ; j'ai publié le *Syllabus* pour qu'il lui serve de phare et le remette sur la route de la vérité ». Il ajoutait : « Quand un Pape parle dans un acte solennel, c'est pour être pris à la lettre; ce qu'il a dit, il a voulu le dire. Le Pape n'a besoin ni d'excuse, ni de tempérament ». Et Mgr Plantier : « Je suivrai cette règle dans l'interprétation de l'encyclique. Se faire l'avocat du Pape, ce serait supposer qu'il lui a échappé, dans un acte doctrinal, des immodérations de langage ».

Or, n'est-ce pas un peu ce qu'a fait Mgr Dupanloup ?

N'a-t-il pas voulu expliquer l'encyclique parce qu'elle était trop en contradiction avec les idées du jour, parce qu'il cherchait des ménagements auxquels le Pape n'avait pas songé ? N'a-t-il pas adouci le remède dans la crainte de déplaire au malade ; dénaturé même un peu, de peur de l'irriter, et au risque évident de ne le pas guérir ? N'a-t-il pas jeté sur le document pontifical une ombre, un voile, au lieu de la pleine lumière ? N'a-t-il pas laissé des hésitations et des incertitudes là où il ne fallait qu'affirmation nette et franche vérité ? Et tout cela pour arriver à une concorde impossible entre l'Eglise et la société fille de la Révolution, ce qui est le rêve de l'école libérale !

Vainement M. Lagrange nous affirme, à plusieurs reprises, qu'il distinguait très bien, suivant les expressions devenues banales, entre la *thèse* et *l'hypothèse* (1) ; mais, en cela, l'abbé Lagrange est en opposition avec l'opinion générale, qui a toujours mis Mgr Dupanloup à la tête des catholiques libéraux. Qu'il distinguât en paroles entre la thèse et l'hypothèse, nous le savons bien ; mais, en réalité, il retombait dans la thèse en reconnaissant l'hypothèse comme droit et comme état permanent, même pour le cas où, les circonstances ayant changé, la nécessité des temps n'exigerait plus la tolérance de l'erreur, du mal et des faux cultes. En effet, dans cet opuscule même, il se fait objecter : « Vous parlez de la liberté quand vous êtes faibles, mais c'est pour la refuser aux autres quand vous êtes forts ». Et il repousse l'accusation au nom de la loyauté et de l'honneur. N'est-ce pas admettre la

(1) Cette distinction, d'ailleurs, ne se recommande guère par son origine, car elle remonterait au trop fameux P. Curci, qui fit l'éloge de l'hypothèse dans un article de la *Civiltà* d'octobre 1863, dont le Pape prit occasion pour changer la rédaction de la célèbre Revue romaine. — Voir un article de M. Jules Morel, dans l'*Univers* du 26 août 1884, racontant ces choses d'après un journal italien, et réduisant la valeur de cette hypothèse trop vantée.

tolérance comme un droit acquis et irrévocable? N'est-ce pas reconnaître à l'erreur un droit de prescription? Encore un coup, n'est-ce pas ramener l'hypothèse à la thèse, et encourir la condamnation pontificale? « Les vrais amis de Mgr Dupanloup, ses confidents au sujet des tolérances nécessaires, savent à quoi s'en tenir », a dit l'un d'eux, l'abbé Rouquette. « On finira par rendre justice à ses écrits et à sa vie. » Le confident continue: « J'apporte à Monseigneur cette page. Il la garde un quart d'heure, la lit et me la renvoie en disant: « Rien à faire en ce sens. Tout essai de justification spontanée par mes amis ou par moi manquerait de dignité ». Ainsi il se réfugiait dans une fausse dignité contre l'embarras d'oser affirmer qu'il avait toujours fait les distinctions nécessaires, et admis les libertés modernes simplement à l'état d'*hypothèse* ou de pis-aller.

Pressons davantage. Etait-ce l'école libérale seulement, dont Mgr Dupanloup passait pour le chef, que Pie IX avait visée dans son encyclique? n'était-ce pas Mgr Dupanloup en personne? Les partisans de l'évêque d'Orléans ont souvent reproché à Pie IX de ne l'avoir ni compris, ni goûté, ni récompensé suivant ses services. De son côté, Mgr Dupanloup ne goûtait pas davantage Pie IX. A partir du retour de Gaëte et de l'impulsion antilibérale donnée aux affaires de l'Eglise, Mgr Dupanloup, par antipathie politique, avait peu de sympathie pour la personne du Pape. C'est l'abbé Rouquette, dans ses *Notes et Souvenirs*, tus par l'abbé Lagrange, qui nous dit en enfant terrible: « Il n'a pas assez de larmes quand il décrit, avec une émotion profonde, l'état dans lequel Pie IX a reçu l'Eglise, et l'état dans lequel il la laissera ». Or notons, avec notre vénérable ami l'abbé J. Morel, que ce passage est tiré textuellement de la *Crise de l'Eglise*, œuvre de l'abbé Guthlin, commensal de Mgr Dupanloup.

L'abbé Rouquette ajoute avec raison que Mgr Dupanloup « eut ses motifs pour être persuadé que, dans la pensée du théologien rédacteur, dans l'esprit des polémistes conseillers, le libéralisme catholique était l'objectif principal, et que Mgr Dupanloup était personnellement visé ». De là, chez lui, une « émotion profonde, une véritable anxiété ». Contrairement à toutes ses habitudes d'initiative, il laissa parler le plus grand nombre des évêques. Que prescrire à tout ce qui relevait d'Orléans? Quelques jours avant Noël, il se tint, dans le cabinet de l'évêque à la Chapelle, une conférence des principaux du *Correspondant*. Le parti se trouvait si véritablement atteint, qu'il apportait à la conférence, rédigé par son plus modéré, M. Foisset, un acte de soumission ou d'adhésion, comme on voudra, destiné au *Correspondant;* mais on reconnut que trop d'empressement sentait trop la confession, et il fut décidé qu'il valait mieux expliquer l'encyclique. Enfin, le soir de Noël : « J'entre en retraite ce soir », dit l'évêque. Au bout de huit jours, il sortait, apportant son explication à lui, qui montrait l'innocuité du *Syllabus* et ramenait l'opinion libérale. « Vrai tour de force et d'habileté parlementaire, s'écrie l'abbé Rouquette; car le fait nu était celui-ci : le *Syllabus* était en partie contre l'évêque d'Orléans, et il fallait l'évêque d'Orléans pour l'interpréter, le défendre, le faire passer sans révolution dans l'opinion publique. » C'est presque l'expression de Montalembert, qui, dans une lettre citée par Friedrich, théologien, en 1870, du cardinal Hohenlohe, et depuis historien du concile de la couleur Dœllinger, écrivait: « L'évêque a fait un véritable petit tour de force, ni plus ni moins; sa brochure est un chef-d'œuvre d'éloquent escamotage (1) ».

(1) *Histoire du Concile du Vatican*, T. II, chap. 41. — Friedrich

Louis Veuillot a dit d'une façon non moins piquante qu'elle « vint sur le *Syllabus* avec un air de réflecteur, et au fond des prétentions d'éteignoir ».

Les amis de Rome, jusqu'à la cour pontificale, lui « transmirent immédiatement la satisfaction de Pie IX sur cette intelligente manœuvre », et lui annoncèrent un prochain bref de félicitation. Quinze jours se passèrent, et sœur Anne ne voyait rien venir ! Un mois après, le bref arrive enfin, mais « modifié, j'allais dire mutilé, dans lequel le Pape le félicitait d'avoir commenté son encyclique avec tant d'éloquence, ajoutant qu'il était assuré qu'il en donnerait à son clergé et à ses fidèles le sens absolu, *germanam sententiam* ».

Ce sens naturel et réel, Mgr Dupanloup ne l'avait donc pas donné dans sa brochure *la Convention et l'Encyclique?* Non, et en vain l'on nous objecte le bref du 4 février 1865 et les 630 lettres dont l'abbé Lagrange fait plutôt bruit qu'étalage.

Voici l'analyse fidèle et textuelle du fameux bref.

Même avant d'avoir reçu l'écrit de l'évêque d'Orléans, il semblait au Pape entendre sa voix mêlée aux voix généreuses des évêques. Et le Pape part de là pour laisser Mgr Dupanloup de côté, et il fait des évêques un éloge qu'il tourne en leçon à son adresse : « Ils ont pris soin de prémunir leurs fidèles contre le danger des ennemis condamnés par Nous, et ils ont fait profession de les détester *absolument dans le même sens* que Nous les avons réprouvés ». Puis, il le félicite lui-même, d'abord de sa diligence à faire parvenir les lettres pontificales aux curés de son diocèse (1) ; ensuite de l'écrit où, « après avoir rappelé

citait d'après J. von Sarburg (pseudonyme du professeur Kraus) dans le fascicule de mai 1880 de la revue allemande (Deutsche Rudchau).

(1) Félicitation qui portait elle-même à faux, puisque les curés ne reçurent l'encyclique qu'en mars, au moyen d'exemplaires de la

avec éloge les intrépides protestations de ses frères, il déclare s'y associer de tout cœur ».

Le Pape a vu encore avec plaisir que l'écrivain, « non seulement avait énuméré et justement condammé au mépris les calomnies et les erreurs des journaux qui avaient si honteusement perverti le sens de la doctrine » pontificale, mais qu'il avait de plus « condamné avec force l'injuste interdiction qui, laissant toute liberté de déclamer à des écrivains ineptes et hostiles, faisait défense de publier et exposer les lettres seulement à leurs légitimes interprètes, à qui seuls elles étaient adressées ».

La principale satisfaction du Pape vient de la première partie de l'écrit, contre la convention du 15 septembre, par laquelle Mgr Dupanloup avait habilement débuté pour en faire un rempart à la seconde, et empêcher le Saint-Siège de frapper dans celle-ci l'auteur de la première ou le défenseur de ses droits. Rien de plus dans le bref! Pas un mot sur la valeur du commentaire ; espoir seulement (*pro certo habentes* en latin poli) qu'avec son zèle accoutumé pour la défense de la vérité et de la religion, l'évêque livrera à son peuple « le sens propre et naturel » des lettres pontificales « avec d'autant plus d'application et de soin qu'il a mis plus de véhémence à réfuter les calomnieuses interprétations qui leur étaient infligées ». Ce *vrai sens*, il ne l'avait donc pas donné encore, s'étant contenté de la *réfutation* des impies, et il était invité à le faire. Cette antithèse ne dit-elle pas tout?

Rien donc à conclure du bref dans le sens des apologistes de Mgr Dupanloup. Pas beaucoup plus des 630 lettres, le plus grand nombre, sans doute, simples accusés polis et reconnaissants de réception ; beaucoup peut-être

brochure mis à la poste de Paris, sans attache officielle, et qu'ils n'apprirent qu'en avril, par une lettre de l'évêché, l'*officialité* de l'envoi de mars.

faisant des réserves; d'autres, il est vrai, plus pleinement élogieuses, quoique les éloges puissent ne porter que sur les points loués par le Pape; quelques-unes, si l'on veut, louant principalement le commentaire à l'usage des catholiques libéraux. Mais, par exemple, comment oser s'appuyer sur le cardinal Pecci, aujourd'hui le glorieux Léon XIII? A qui faire croire que les deux mandements de Pérouse aient jamais dit que la civilisation dont l'Eglise est la mère soit cette civilisation moderne avec qui Pie IX ne voulait pas se réconcilier?

Pour revenir au bref, Mgr Dupanloup lui-même le jugea si peu explicite, qu'il n'osa d'abord le publier. Le 11 avril 1865, Louis Veuillot écrivait, en effet, à sa sœur: « Du Lac vous a-t-il traduit le bref de Mgr Félix? On s'explique qu'il n'ait pas été pressé de le montrer ». On ne le connut d'abord que par l'*Unità cattolica* de Turin, qui, le 14 mars 1865, le publia enfin, grâce à une initiative et à une pression puissante. Mais, bientôt, le parti en fit trophée au moyen d'une falsification, en ce sens qu'il transforma en éloges les réserves et les leçons, ou qu'il les noya dans le commentaire trompeur de ce que le bref contenait de vraiment élogieux. Mgr Dupanloup lui-même, dans la séance de l'Assemblée nationale du 3 décembre 1874, en réponse à ceux qui lui demandaient s'il était un interprète *autorisé* du *Syllabus*, répondit affirmativement; et il exhiba, comme pièce de conviction, ou lettre de créance, le bref si hardiment interprété, et étala ces fameuses six cents lettres, transformées en suffrages qui ne se retrouveront plus au concile.

Du reste, lui et les siens continuèrent de tenir peu de compte des sentences du Saint-Siège. « La question reste entière, écrivit M. Metz-Noblat, faisant allusion à la brochure d'Orléans; et l'on demeure libre de l'examiner et de la discuter sans forfaire à ses devoirs de filiale soumis-

sions envers l'Eglise. » De son côté, Mgr Dupanloup persista dans son libéralisme. En 1866, il publia son *Athéisme et péril social*, où il fait l'éloge de la société moderne, fille, à l'en croire, de l'Evangile ; où il refuse de rapporter à la Révolution les misères et les périls du siècle ; où il se défend de faire appel à la force contre l'athéisme et le matérialisme même ; où il prêche l'union vague de la société et de la religion, sans oser dire, en vrai langage chrétien, de l'Eglise et de l'Etat; où il invoque on ne sait quels principes de liberté et de justice, constituant pour lui une sorte de droit commun, au nom duquel l'Eglise et l'Etat se doivent accorder à tolérer les pires doctrines, à la seule condition de laisser libres les défenseurs de la vérité. Quelle confusion! Y a-t-il là, comme le prétend l'abbé Rouquette, « simple question de grammaire et de dictionnaire beaucoup plus que d'orthodoxie et de principe » ? Non; les principes eux-mêmes sont compromis, et l'on n'échappe pas aux censures pontificales. Tel est vraiment ce libéralisme catholique, que l'excellent abbé Rouquette croyait si bien connaître en 1873, et qu'il ignorait encore l'année suivante. Mais, cette année-là, il a pu l'apprendre de la bouche même du Pape. Interrogé par lui, dans une audience privée, Pie IX lui répondit : « Le libéralisme catholique, c'est un pied dans la vérité et un pied dans l'erreur; un pied dans l'Eglise et un pied dans le siècle ; un pied avec moi et un pied avec mes ennemis ». *Qui potest capere, capiat* (1) !

Et maintenant prenons congé de M. l'abbé Lagrange et de nos lecteurs, en attendant ce troisième volume, qui gémit depuis si longtemps sous la presse au lieu de la

(1) Une brochure intitulée *L'Encyclique du* 8 *décembre* 1864 *et la liberté*, adressée aux évêques et mise à l'Index, paraît bien être sortie de source orléanaise.

faire gémir. Vainement on a espéré un *prodi foras*, qui ne sortira pas de la seule bouche en droit de le proférer. Oh! l'on s'en passera une fois de plus : l'école libérale, qui a pour maxime que la liberté ne se demande pas, qu'elle se prend, est habituée à passer outre. Toutefois, elle hésite. Mgr Dupanloup *avant*, *pendant* et *après* le concile : quelle terre dévorante pour les plus intrépides apologistes! Quant à nous, nous désirons presque qu'ils l'abordent. La terrible campagne une fois engagée, il est bon peut-être qu'elle soit menée à fond et jusqu'au bout. Le scandale est nécessaire quelquefois, pour empêcher de nouveaux scandales. Aussi sommes-nous résolu à donner un complément à ces articles, pour que la figure et le rôle de Mgr Dupanlonp en ressortent dans leur entière vérité (1).

(1) On nous ramènera à cette question du libéralisme, du *Syllabus* et de sa fausse interprétation par Mgr Dupanloup, et alors elle sera coulée à fond et dirimée sur pièces péremptoires.

MONSEIGNEUR DUPANLOUP

ET

M. LAGRANGE, SON HISTORIEN

(*LE TROISIÈME VOLUME.*)

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL.

D'un pied boiteux et longtemps entravé, ce pauvre volume a enfin réussi, en y mettant une année entière, à rejoindre ses deux aînés et à parfaire le trio, qui n'est pas celui des trois Grâces, encore moins celui des trois Vertus théologales; la Charité au moins y manque, et c'est Némésis qui la remplace.

On en a désespéré longtemps. L'histoire de ce mal venu, de ses marches tortueuses et de ses arrêts forcés, de ses efforts acharnés pour toucher un but qui sera pour lui un naufrage plus qu'un port, formerait une odyssée peu poétique et pourtant assez curieuse.

Comme tous les mal conçus, qui ont toujours de la difficulté à se produire au grand jour des vivants, les deux premiers volumes eux-mêmes avaient eu de la peine à naître. Les personnalités ecclésiastiques le plus en droit de commander à M. Lagrange avaient dit et répété à cet enflammé : « Trop tôt ! Ne jetez pas au milieu de querelles mal éteintes ce brandon de discorde ! » à ce

brouillon taquin, se dissimulant sous la peau d'un modéré et d'un pacifique : « Ne vous faites donc pas agent provocateur, et gardez-vous de susciter une guerre qui ne saurait tourner au triomphe de votre héros, et dont vous ne sortiriez pas vous-même sans quelques meurtrissures ! » Rien n'y avait fait ! Qui pourrait arrêter ce fougueux et cet emporté ? Quelle bouche assez puissante pour jeter un *non procedes* efficace à cet océan déchaîné ?

Donc, les deux volumes parurent, et toutes les trompettes du *Correspondant* et du *Figaro*, tous les fifres orléanais saluèrent leur venue. L'abbé Lagrange voulait mieux : une recommandation de ceux même qui s'étaient efforcés d'empêcher l'éclosion d'une œuvre qu'ils savaient devoir être, au lieu d'un « livre d'édification, un livre de parti ». A force d'instances longtemps repoussées, d'importunités fatigantes, il n'obtint qu'un article de la *Semaine religieuse* de Paris, qu'il s'empressa de faire reproduire, le même jour, 12 janvier, par les *Annales orléanaises*.

Mais, à Orléans, sa joie fut courte et incomplète. L'article de la *Semaine* parisienne contenait cette phrase : « Si riche et si admirablement douée que fût la nature de l'évêque d'Orléans, elle avait des défauts ; ses qualités, poussées à l'extrême, rompaient quelquefois l'équilibre. En quelque circonstance mémorable (le concile), Mgr Dupanloup s'est trompé, et il a mis au service de son erreur la même impétuosité, le même élan qu'il mettait au service des plus belles causes. Nul n'y contredit. »

Tous y contredirent, au contraire, parmi les admirateurs fanatiques de l'évêque d'Orléans ; et la secte cria à la trahison. Quelques ecclésiastiques, des laïques, des dames même adressèrent en haut lieu des insultes vengeresses, et plusieurs se refusèrent à recevoir désormais

les *Annales*. Pour atténuer le jugement parisien ou en réduire les échos, le *Journal du Loiret*, suivant les habitudes de mutilation du lieu, supprima, dans sa reproduction de l'article de Paris, la phrase accusatrice, la phrase insultante, comme on disait, à la mémoire du grand évêque.

Je n'avais encore publié que mes deux premiers articles. Bien que très clairement visé par quelques mots de *protestation* de la *Semaine* parisienne, et par une invitation à changer de voie, je ne crus devoir, si encouragé en sens contraire par toutes les autorités que j'ai dites, ni renoncer à ma critique, ni entrer dans le programme, trop exclusivement louangeur, où l'on voulait m'enfermer. Je laissais la louange à M. l'abbé Lagrange, chez qui on la trouvera débordante et excessive; et, après avoir payé, dès mon premier article, le juste et intégral tribut d'admiration que je pouvais devoir à la mémoire de Mgr Dupanloup, je repris, à la suite de son maladroit et fougueux biographe, l'examen des principaux actes d'une vie qui me semble toujours, à tout prendre, avoir eu une influence plus funeste qu'heureuse. Après quoi, j'attendis en paix, quoique demeurant sous les armes, ce troisième volume annoncé depuis des mois, et qu'on disait condamné de très haut à ne paraître jamais ou du moins de longtemps. Quelles interventions puissantes lui ont fait une meilleure fortune? Est-ce, sinon de la même bouche, au moins du même siège d'où était parti d'abord le *on ne passe pas* qu'est venu le congé de paraître? J'en pourrais dire plus long là-dessus; mais ce n'est encore ni le lieu, ni le temps (1).

(1) On lit dans une *Lettre de Rome* du 11 octobre (*Univers*, 15 octobre): « Il n'a pas tenu à Léon XIII que le troisième volume de la *Vie de Mgr Dupanloup* ne fût pas publié, et je peux vous donner sur ce point quelques détails qui ne seront pas démentis. Le dernier voyage *ad limina* du regretté cardinal de Bonnechose avait pour objet

D'ailleurs, la pitié me fait un devoir de ménager un peu l'abbé Lagrange. Tout n'a pas été joie pour lui, en mettant, après un si long et si dur travail, ce cher fils au monde. Il a eu des malheurs de plus d'une sorte. A Rome, il n'a pu obtenir ce précieux parchemin qui l'eût mis, lui et son héros, à l'abri de toute critique sous forme de livre aussi bien que de journal. A Paris, on a refusé à son front glorieux ce laurier académique qui l'eût vengé de toutes mes précédentes attaques à sa littérature, et l'eût rendu désormais pour moi un écrivain sacré et inviolable. On dit bien qu'à défaut du parchemin pontifical et du laurier académique, il rêve certain manteau romain sous lequel il draperait si fièrement ses épaules un peu meurtries; mais, en attendant, il demeure accessible à mes prises, et je prétends bien user de mon droit hautement reconnu pour lui infliger la petite fustigation qu'il mérite.

Je doute fort qu'il ait à s'applaudir beaucoup de m'avoir fait interdire mon premier champ de bataille, les colonnes de l'*Univers*, et de m'avoir réduit au champ clos du volume. Egalement juge du camp dans les deux cas, le public prononcera, j'espère, qu'il n'en est que plus complètement battu, parce que, cette fois, n'engageant que ma personne et ayant plus d'espace devant moi,

principal d'appeler l'attention du Saint-Père sur le danger d'une publication qui allait raviver tant de fâcheux souvenirs. Le cardinal revint à Paris porteur d'un ordre formel d'ajourner indéfiniment la publication du dernier volume. Après six mois de suspension, où l'ouvrage fut remanié de fond en comble, les amis de M. Lagrange se permirent de représenter au Saint-Père qu'il y avait iniquité à frustrer un auteur du fruit de son travail, en laissant un ouvrage inachevé. Cette considération de haute délicatesse fut peut-être celle qui détermina le Saint-Père à accorder, non pas une autorisation, encore moins une approbation, mais une tolérance attristée à l'apparition d'un ouvrage dont il prévoyait les inconvénients. Il ne semble pas qu'il y ait là de quoi justifier l'attitude des amis de l'œuvre, encore moins les demandes de récompenses, qui toutes d'ailleurs ont été repoussées. »

je pourrai agrandir le champ de bataille et développer plus librement ma stratégie.

Mais, d'abord, quel préjugé en ma faveur que cette crainte de la polémique du journal, plus retentissante et plus exposée aux regards de tous ! Ils ont donc porté juste et rude, ces neuf articles que vous avez cherché misérablement à dénigrer dans vos journaux et à faire passer pour des traits lancés par une main impuissante ! Tels réellement, votre intérêt était de les abandonner à leur cours inoffensif !

Les voilà, ces libéraux, ces grands parleurs de liberté dans l'attaque et la défense, qui, sitôt qu'on les égratigne, vous veulent mettre des menottes, et au moindre mot contradictoire vous passent le bâillon ! Liberté pour eux ; mais, pour les autres, pas d'autre liberté que de les applaudir ! Tel était Mgr Dupanloup, tel est son historien.

Tout cela n'a pas suffi à M. l'abbé Lagrange. Pour échapper à une défense nécessaire et aux plus légitimes représailles, il nous oppose son troisième volume remparé de onze lettres épiscopales (1). La première, imprimée à la place privilégiée et en caractères d'honneur, est la seule qui ait été écrite à l'occasion de ce volume et qui en déclare la valeur. Les dix autres se réfèrent aux deux premiers, sauf une, qui, touchant déjà au troisième, dont le sujet était facile à deviner, les embrasse tous les trois, héros et historien compris, dans la même apologie. C'est la plus ardente de toutes, la plus tranchante sur

(1) En sus de ces onze lettres, M. Lagrange a dû en recevoir une douzième, dont, m'assure-t-on, il promène la lecture triomphale. Comment ne l'a-t-il pas citée, pour parfaire le nombre sacré ? Aurait-il craint que les onze fussent médiocrement flattés de l'adjonction de ce Mathias à leur collège ? Ou bien lui-même, si fervent disciple pourtant du grand apôtre des classiques, aurait-il trouvé ce douzième trop amoureux de la belle et pure antiquité personnifiée dans *Calpurnius* ?

toutes les questions, la plus sévère et j'ose dire la plus injuste pour tous les contradicteurs. Quatre ont été écrites par des disciples ou prosélytes de Mgr Dupanloup, dont on ne saurait trop louer la reconnaissance, même lorsqu'elle s'épanche en louanges excessives. Un seul trait m'y répugne : c'est le souvenir de saint Augustin et de sainte Monique rappelé à propos de Mgr Dupanloup et de sa mère ! Comment M. l'abbé Lagrange n'a-t-il pas supprimé ce trait, qu'une heureuse ignorance explique chez son éminent auteur, mais qu'une maladresse insigne a seule conservé chez l'historien rapporteur? Sans doute, aucune naissance n'exempte tout à fait un fils des obligations du quatrième commandement; mais il est telle naissance qui, au nom d'une moralité plus haute, interdit le culte filial; et le fils fût-il un Augustin, jamais, dans ce cas, il ne pourra et ne devra traiter sa mère en Monique! Je n'ai relevé ce trait que parce qu'on l'a voulu tourner contre moi, en me reprochant de n'avoir rien dit des rapports si touchants et si édifiants, me disait-on, de Mgr Dupanloup avec sa mère. J'en savais trop sur ce point pour suivre M. l'abbé Lagrange dans ses intempérances si peu convenables. Si l'on m'y forçait, j'en dirais bien davantage, car tout m'est connu, et je montrerais le scandale là où l'on a introduit frauduleusement l'édification ! — Est-ce à cela que M. Lagrange, dans sa lettre à M. Eugène Veuillot, ose faire allusion, lorsqu'il parle d'une *infamie* dont la « place est aux vitrines de Léo Taxil, pas ailleurs » ? L'imprudent! Veut-il que je reproduise les actes qu'il avait eu l'audace déjà de mentionner, mais en insinuant un sens faux?

Quelques-unes de ces lettres, toutes en éloges exagérés et sans les réserves nécessaires, ne provoquent pourtant à aucune polémique, pas plus qu'une oraison funèbre quelconque. Telle la lettre du cardinal Haynald, qui

pourtant, je le sais, dans l'intimité, et dans une intimité en quelque sorte officielle, parlait de Mgr Dupanloup avec plus de sévérité que personne. Telle cette autre, où l'on nous dit que, depuis Bossuet, personne n'a été comparable à Mgr Dupanloup, en qui revivait encore Fénelon! L'on sourit et l'on passe !

Deux abordent et prétendent dirimer les deux grandes thèses qui dominent tout, en effet, dans la vie de Mgr Dupanloup : la thèse libérale et la thèse conciliaire ; et une troisième lettre, qui se borne à la thèse libérale, après avoir salué « l'armée intelligente et généreuse » des catholiques libéraux, accuse l'*Univers* d'avoir, par « des attaques regrettables », affaibli son autorité et compromis ses succès; puis, confondant le gouvernement de l'Eglise, auquel l'*Univers* ne s'est jamais mêlé, avec la lutte quotidienne pour sa défense, elle l'accuse encore, suivant un mot d'ordre parti de Mgr Dupanloup, d'avoir usurpé sur le Pape et les Évêques, et violé les règles qui président à la discipline des combats; et enfin, sans songer à une rétorsion possible, sans reconnaître le droit de défense dont on pousse à user par ces accusations même, on nous déclare que nous devons au moins à une « sainte mémoire le respect du silence » !

Les deux lettres qui tranchent plus absolument toutes questions en faveur de Mgr Dupanloup, répondent, sur la question du libéralisme, par la distinction du *fait* et du *droit* (1), synonymes de la *thèse* et de l'*hypothèse*, et soutiennent que l'évêque d'Orléans s'en est tenu à l'hypothèse ou au fait, sans ignorer la thèse ou le droit de l'Église, mais droit qu'il ne pouvait invoquer devant ceux qui le repoussaient d'avance. Dès lors, sans admiration enthou-

(1) Distinction qui ne devrait plus être employée, après qu'elle a fait le fond de la tactique du jansénisme, et qu'elle a été son mot d'ordre dans sa guerre insidieuse contre la vérité.

siaste pour les libertés modernes, mais les acceptant loyalement comme une nécessité sociale, il s'est placé sur ce terrain, non interdit, au moins toléré, pour y chercher l'accord entre l'Eglise et les sociétés, pour revendiquer les droits de l'une au nom des libertés proclamées par les autres. Et le Pape et les Evêques lui ont donné raison, comme le prouvent le fameux Bref et les fameuses 600 lettres. « Que faites-vous, nous demande-t-on alors, de l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ et de l'autorité de l'épiscopat ? » Nous répondrons !

Quant au concile, Mgr Dupanloup n'a fait qu'user de son droit, et n'a agi que par obéissance à son devoir. Avant, ce n'est pas lui qui a commencé, qui a provoqué ; pendant, il n'a pas combattu l'infaillibilité même, mais la seule opportunité d'une définition ; après, il s'est soumis, comme tous ses collègues, d'autant plus aisément qu'aucun d'eux (!) n'avait contesté la doctrine définie ; il s'est soumis avec plus de mérite qu'aucun, ayant, plus qu'aucun, méprisé ses intérêts et sacrifié à sa conscience une immense popularité. « Il y a là une grandeur d'âme et une générosité devant lesquelles la postérité s'inclinera avec respect ! »

Je ne m'inclinerai pas, et je ne crois pas qu'il soit bon que personne s'incline; mais j'espère bien n'avoir pas franchi la barrière de respect que m'opposaient ces onze lettres. Toutefois, je les discuterai librement, car elles ne sont pas des actes épiscopaux ; elles ne sont que des actes de publicistes respectables et autorisés, il est vrai, mais dont il est permis, obligatoire même, suivant moi, de contester les conclusions, pour empêcher la prescription de ce qui me semble l'erreur dans cette postérité à laquelle on fait appel. D'ailleurs, je ne serai pas seul, et à des évêques on sait bien que je puis opposer des évêques, qui ont pour eux l'avantage incon-

testé du grand nombre, et qui, pour la valeur personnelle, sans vouloir faire de comparaison offensante, n'ont rien à envier à leurs collègues d'une autre opinion et d'une autre conduite. Si j'ai analysé ces lettres, c'est que l'une d'entre elles, la première, est l'analyse du livre de l'abbé Lagrange, et qu'avec au moins une autre, elle est comme le mot d'ordre de tous les admirateurs et défenseurs exclusifs de Mgr Dupanloup, et comme le programme imposé à tous aussi bien qu'à son historien. Je puis donc désormais les écarter respectueusement, et m'en tenir au beaucoup moins gênant abbé Lagrange, qui n'a fait que les développer.

Imprimé depuis plusieurs mois avant d'être livré au public, ce troisième volume a été soumis à bien des manipulations. Certaines parties en paraissent avoir été tout d'abord clichées ; puis il a fallu refaire et mettre tout d'accord par divers procédés, notamment par quelques cartons qui brisent la pagination au point que la table et le texte ne concordent plus ensemble.

Au point de vue littéraire, ce volume ne vaut pas mieux que ses aînés. Mêmes défauts de plan, de composition et de proportion. Sur le concile, son grand objet, à peine quatre-vingts pages, tandis que près de cent cinquante sont accordées au député et au sénateur, et pas loin de cent, en trois chapitres, à des redites sur la piété de Mgr Dupanloup et son mérite comme directeur des âmes. Ces trois chapitres, outre qu'ils font un peu double emploi avec les premiers volumes et n'apprennent pas beaucoup plus au lecteur, renferment, sans aucun doute, en fait de citations, des choses heureuses et belles, mais bien plus de communes et d'ordinaires qu'on trouverait partout. Puis, que de longueurs, de verbosité, comme toujours, par exemple dans la lettre à Montalembert, qui vaudrait mieux si elle était réduite de moitié, et qui pourtant ne contient

rien, hélas ! de ce qu'il aurait fallu dire à cet illustre pour le préserver des ombres de la dernière heure !

Mais quel besoin avait M. Lagrange de montrer, à travers ces détails qui auraient dû être de pure édification, sa face courroucée ? « Ah ! nous crie-t-il, vous le croyiez irrité de tous ces traits que vous lui lanciez, de ces amertumes dont vous l'abreuviez, vous qui, jusqu'à la fin, voulûtes être ses ennemis ! Oh ! que vous le connaissiez peu ! »

N'y a-t il pas là une vraie interversion de rôles ? Louis Veuillot et ses amis ne seraient-ils pas en droit de renvoyer l'apostrophe à l'abbé Lagrange et à son héros ? Et les lecteurs de la correspondance si gaie, si sereine, si resplendissante de paix et de joie chrétiennes de Louis Veuillot n'y trouveraient-ils pas qu'on le connaissait moins à Orléans qu'il ne connaissait lui-même l'auteur de tant d'écrits où ne manquent ni le dard ni le fiel ! Et pourtant il ne connaissait pas cette correspondance intime, pire que les écrits publics, que nous ouvre l'indiscret et maladroit abbé Lagrange, et où ne se montrent ni le charitable ni le saint !

Ici, sur le tard, l'abbé Lagrange met pourtant une restriction à son apothéose, la seule, je crois, dans ces trois gros volumes idolâtres : « A-t-il, dans sa vie si laborieuse et si militante, dominé toujours et immédiatement cet amour ardent du bien, au point d'éviter toute impatience, toute vivacité de langage ? Non, il n'a pas eu cette perfection surhumaine... Mais quelle noblesse, quelle humilité à reconnaître son tort, à demander pardon....... quelle application constante à se surveiller ! » Restriction, on le voit, bien timide, bien anodine, et encore noyée dans l'éloge dominant ; mais combien en désaccord, dans cette atténuation même, avec ce que nous avons vu et ce que nous verrons ! Mgr Dupanloup écrivait bien : « Fuir, fuir les disputes ! » et il les provoquait toujours ! « Beaucoup

supporter ! » et il ne supportait aucun contradicteur ! « Garder le silence pour Dieu ! » et il ne se pouvait retenir de lancer injure et condamnation à quiconque osait discuter contre lui !

Voilà, dans ce troisième volume, un avant-goût de ce miel qu'on avait tant annoncé, de cette modération qu'on nous a tant vantée après coup pour nous engager et nous forcer à désarmer nous-même. En réalité, sous ce rapport, ce volume est pire que les deux autres. Sans doute, l'abbé Lagrange y fait des efforts pour se contenir; mais, en vertu même de cette compression forcée, son fiel éclate de temps en temps en jets plus amers. A vrai dire, sa modération prétendue est toute en réticences et en prétermissions qui, d'abord, faussent la vérité en la laissant incomplète, et qui, ensuite et surtout, invitent à tout deviner et provoquent à deviner le pire (1).

Mais il est temps de sortir de ces généralités et d'entrer dans l'examen de ce volume. Je reprends le plan annoncé à la fin de mon dernier article du 18 février dernier : Mgr Dupanloup *avant*, *pendant* et *après* le concile : plan, en effet, qui peut tout embrasser.

(1) A Orléans même, tous ne jugent pas favorablement le livre de M. Lagrange. « C'est un pieux roman, *œuvre* d'une pieuse reconnaissance », a dit publiquement M. l'abbé Bougaud; et plus confidentiellement : « Pauvre abbé Lagrange, voilà son évêque à bas, et par sa faute ! »

I

Mgr DUPANLOUP AVANT LE CONCILE.

1° Le centenaire de saint Pierre et le congrès de Malines (1867).

Jusqu'où remonter pour trouver dans l'âme de Pie IX la première pensée d'un concile œcuménique ? Au 6 décembre 1864, deux jours avant la date de l'Encyclique et du *Syllabus*. A la suite d'une séance de la Congrégation des Rites, Pie IX entretint, sous haut secret, quelques cardinaux sur son dessein, et leur demanda leur avis par écrit. Sur quinze, treize répondirent oui : deux dirent non, mais l'un des deux se subordonnait au jugement définitif du Pape. Cette coïncidence entre le *Syllabus* et le projet du concile prouve, à mon avis, que Pie IX voulait donner à ce grand acte un caractère d'affirmation plus positive et plus solennelle. Dès le mois de janvier 1865, il s'ouvrait de son dessein à Mgr Plantier, comme le raconte l'historien du grand évêque. Le 1er mars, une commission préparatoire et directrice était instituée, laquelle, sur l'ordre du Pape, décidait, le 10 avril, qu'une lettre serait adressée, toujours sous la loi du secret, à trente-cinq évêques latins, à l'effet de les interroger, non sur l'*opportunité*, absolument décidée, mais seulement sur ce qu'il était le plus expédient de soumettre au concile. Tous répondirent. Nul, à une seule exception près, ne s'éleva contre la pensée du concile. Quel était cet unique opposant ? Mgr Dupanloup ! L'abbé Lagrange a beau dire qu'il répondit seulement par raisons pour et contre, sans conclure : cela est inconciliable avec ce qu'il raconte au

même endroit de l'audience qui lui fut accordée en 1867. Le Pape, dit-il, fut surpris et charmé de le trouver dans d'autres dispositions qu'en 1865, ce qu'il ne manqua pas de lui rappeler. Déjà inopportuniste, il avait donc contesté l'opportunité décidée, et sur laquelle on ne le consultait pas.

Je lis ce détail dans les *Entretiens* de Mgr Pie avec son clergé, en date des 18 et 22 juillet 1867, c'est-à-dire au retour du centenaire : « A peine arrivé, le Pape me confirma que les représentations d'un *certain côté* venaient de se changer en l'adhésion la plus absolue et la plus active ».

Mgr Dupanloup était donc d'abord défavorable au projet d'un concile. Mais, ayant sans doute appris par les communications de ses collègues qu'il allait se trouver seul, il fit volte-face et se tourna vers le projet du Pape avec une telle ardeur, que ses amis répandirent que c'était lui qui avait eu la première idée du concile, qu'elle lui avait du moins été communiquée très prématurément et avant tout autre, et que lui seul, ou lui plus qu'aucun, avait déterminé l'accueil favorable de l'épiscopat (1). C'est à ce propos que Mgr Pie demandait : « Un concile ? Qui donc a pu concevoir cette pensée ? Ne murmure-t-on pas

(1) D'après Friedrich, dans son *Histoire du Concile*, la volte-face de Mgr Dupanloup s'expliquerait autrement. Cinq évêques français, dont Mgr Dupanloup et Mgr Ginouilhac, voyant Rome incliner *aux partis extrêmes*, les évêques isolés et de plus en plus *entamés* pensèrent qu'un Concile œcuménique, après tout, serait peut-être le seul moyen de mettre une digue au torrent de l'ultramontanisme, qui menaçait de tout emporter. Tout au moins, les évêques pourraient se voir, se concerter, organiser une résistance. Mgr Dupanloup fut chargé ou se chargea lui-même du rôle du Saint-Esprit dans cette affaire. Pie IX, qui était depuis longtemps et parfaitement décidé, se garda bien de le lui dire ; mais il lui demanda pourquoi, deux ans auparavant, il avait été d'un avis diamétralement opposé. L'évêque répondit : « Très Saint-Père, les circonstances ne sont plus les mêmes ». Et il s'en alla, disant à ses intimes qu'il venait d'obtenir du Pape la convocation d'un Concile général.

de côté et d'autre le nom de celui-ci ou de celui-là, qui, placé à tel ou tel point de vue, aurait suggéré et fait prévaloir ce grand projet ? Une certaine presse... n'a-t-elle pas imaginé des combinaisons où votre évêque se disputait le terrain avec un *autre prélat ?* En vérité, il est des esprits singulièrement préoccupés de ravir au Vicaire de Jésus-Christ et à l'Esprit-Saint l'initiative des choses qui relèvent le plus directement et le plus immédiatement de l'Esprit-Saint et du Vicaire de Jésus-Christ ! Etranges amis ou ennemis, ceux qui inventent déjà d'effacer le Pape et de confisquer le concile, en les absorbant d'avance dans quelques individualités de leur choix ! »

Les voilà, ces *longs regards en avant* dont parle Bossuet, et que le pauvre abbé Rouquette prêtait, bien à tort, à l'évêque d'Orléans !

Le concile décidé, on avait eu la pensée de le faire coïncider avec le centenaire de 1867. Mais le temps manquait, et la chose fut reconnue impossible. Cependant, la tendance à professer et à enseigner la croyance à l'infaillibilité doctrinale du Pape se généralisait tellement, qu'on prêta à Pie IX la pensée de la déclarer souverainement ou de la faire acclamer par une assemblée extra-conciliaire. « O candeur, s'écrie toujours Mgr Pie, de ceux qui ont cru, et surtout de ceux qui décernent le titre de sauveurs de la religion et la patrie à ceux qui sont censés avoir prévenu ce qu'ils jugeaient un péril public et un malheur imminent ! »

Tout cela était nécessaire à dire pour qu'on puisse comprendre ce que va raconter l'abbé Lagrange des transes effarées de Mgr Dupanloup. Ne s'agissait-il, en 1867, que de célébrer le dix-huitième centenaire du martyre de saint Pierre ? Etait-ce l'unique motif de la convocation ? « Quelques esprits ardents (on n'ose dire le Pape) ne voulaient-ils pas, à cette occasion, autre chose ? » Un évêque

écrivait à Mgr Dupanloup : « De toutes parts on me dit que ce sera la définition de l'infaillibilité, personnelle, ou au moins séparée, du Pape, ou la préparation à cette définition ». Un autre : « Prions Dieu d'éloigner de telles préoccupations ; elles enfanteraient des luttes intestines et des difficultés extérieures incalculables ». Un troisième, un allemand : « Une grande réunion d'évêques offense beaucoup mon âme (même provoquée par le Pape !), supposé qu'il ne s'agisse que d'assister à quelques solennités dévotes » ; bien plus les assemblées « dans lesquelles on devrait sanctionner d'une manière formelle des résolutions arrêtées d'avance », par exemple, l'infaillibilité. Dans notre temps, « il ne s'agit point d'accroître le nombre des dogmes ; et, en particulier, je ne désire point , seulement pour des raisons d'opportunité , que l'infaillibilité du Souverain Pontife soit personnellement définie. Plus le monde est malade des efforts de l'absolutisme, plus l'Eglise, qui renferme une économie si admirable dans sa hiérarchie, devra éviter toute apparence qui la pourrait faire croire influencée elle-même par cet esprit dominant ». Et l'évêque engage son correspondant à user de ses efforts pour enrayer le mouvement du Pape, qui, « s'il croit devoir prendre de semblables résolutions, le devrait faire de cette manière sublime de l'antiquité, dans laquelle l'Eglise avant tout possède le gage que l'Esprit-Saint y est actif ».

Que d'erreurs, même théologiques ! que d'inconvenances ! Et quel maladroit, cet abbé Lagrange, qui enregistre complaisamment, pour tout rapporter à son évêque, et en faire le centre où tout aboutit, des pièces si compromettantes ! C'est déjà tout le programme qui sera suivi en 1870 ! Et qu'on nous dise encore qu'on ne s'attendait pas, en 1870, à voir poser cette question de l'infaillibilité, qu'on redoutait tant déjà en 1867 !

Mgr Dupanloup, continue-t-on, « vit clairement ce qu'il y avait à faire à Rome » ! Non ce *qu'il avait*, mais ce *qu'il y avait* à faire, car c'est lui qui va tout diriger, tout mettre en mouvement, tout décider, même le Pape ! Avant tout, « la décision d'un concile œcuménique », décidé depuis trois ans ! Mais il faut faire entendre que le concile n'était encore qu'à l'état de projet vague et incertain, et que c'est lui qui a prescrit l'emploi de ce remède souverain. « C'était, disait-il, la substitution de l'Eglise à un *parti*, quel qu'il fût ! » même au parti du Pape ! Et en effet, comme il l'écrivait en route à son premier correspondant, après ce concile, un autre pourrait suivre, puis un autre, et la facilité actuelle des voyages « devait engager le Saint-Siège à agir plus que jamais non seulement dans l'esprit de l'unité, mais avec la coopération active de l'unité ! » C'est déjà toute la thèse condamnée de Mgr Maret !

A peine à Rome, il obtient du Pape l'audience plus haut rappelée, et le presse sur la question du concile. On veut nous représenter le Pape, si résolu, hésitant encore par la crainte d'un épiscopat divisé au concile. Crainte, hélas ! d'un voyant ! avertissement aussi à l'évêque qui devait, plus qu'aucun, opérer la division, et que celui-ci ne comprit pas ! De là, après une première note déjà laissée, deuxième note plus persuasive et plus confortante, dans laquelle il rassurait le Pape sur la crainte de ce désaccord entre évêques qu'il devait faire si profond, et ajoutait qu'au Pape il appartenait d'éloigner toute cause de division, particulièrement « en écartant, comme à Trente, les questions controversées entre les écoles », les questions *irritantes !*

Que l'abbé Lagrange a raison de dire qu'il avait dès lors, par rapport au concile, un plan de conduite arrêté, « et dont il ne se départit plus » !

Amis et ennemis ne voudraient pas que je recourusse à l'abbé Rouquette et à son livre. « Livre frappé de désaveu dès qu'il parut; livre écrit d'un ton inconvenant ! » disent les uns. — Désavoué, oui, mais non réfuté ! Ton inconvenant, mais non faux ! A part quelques détails d'intérêt secondaire, en contrôlant ses récits par d'autres documents authentiques, je l'ai toujours trouvé vrai. — « Mais, me disent les autres, l'abbé Rouquette est un homme d'une respectabilité douteuse, et un écrivain qui se respecte se compromet en recourant à un tel personnage ! » — Et je réponds : Est-ce moi qui suis compromis, moi qui l'écoute à distance, sans entrer avec lui, certes, en relation intime et personnelle, ou l'évêque qui, pendant si longtemps, l'a introduit dans son intimité, sa confiance et sa confidence; l'a fait le compagnon de ses voyages, le dépositaire de ses plus secrets épanchements ? Songez donc que c'est l'ami des dernières années, des années naturellement les plus loquaces; qu'il nous transmet des détails pris sur le vif, des conversations sonnant encore à ses oreilles, qu'il reproduit toutes vibrantes, et que s'il y ajoute parfois quelques commentaires incertains, il est évident qu'il est le rapporteur fidèle des conversations elles-mêmes !

Or, voici la conversation tenue au sortir de l'audience pontificale : « Bien grave nouvelle ! J'ai eu ce matin avec le Pape un long et très bon entretien ! Figurez-vous que nous avons parlé de la convocation prochaine d'un concile œcuménique ! Le Saint-Père n'y répugne pas, au contraire ! Je me suis permis de beaucoup insister sur l'immense bien qui en résulterait, sur l'immense honneur qu'il ferait à son pontificat. Le Pape en est pénétré au moins autant que moi. L'état de l'Eglise est si tourmenté dans le monde entier, que le remède providentiel semble devoir être là et n'être que là : dans la concentration de toutes les lumières

auprès du chef de l'Eglise universelle. « Votre Sainteté, ai-je dit, serait *heureuse et consolée* de voir recherchées, discutées et admises par l'épiscopat catholique, sous la direction et la sauvegarde de votre autorité suprême, les conditions de vitalité de l'Eglise au milieu des agitations modernes. » L'évêque insistait sur les *garanties* et les *consolations* que cette consultation de l'épiscopat du monde entier donnerait au Pape, « si justement anxieux dans le gouvernement de l'Eglise universelle ».

De tels propos ont évidemment été tenus, tant ils s'accordent avec les rapports mêmes de M. Lagrange. Or, ne semble-t-il pas en résulter que c'est l'évêque d'Orléans qui a émis le premier l'idée du concile ; que c'est lui, au moins, qui a déterminé le Pape hésitant ? Et le bon Rouquette, trompé par le ton si personnel de son interlocuteur, ignorant d'ailleurs les précédents, n'est-il pas excusable de lui avoir tout attribué ? Ce qui en résulte surtout, c'est déjà l'épiscopat primant, en quelque sorte, le Pape, prenant l'initiative sur le Pape, couvrant et garantissant le Pape, auquel on ne semble laisser qu'une direction, qu'une sauvegarde honorifiques.

Dans de telles dispositions, qui déjà perçaient, on conçoit que quelques cardinaux et prélats se soient effrayés de la perspective d'un concile, et aient dit : « Le Pape suffit ! » Mais, tout à l'idée du concile, qu'il avait autrefois repoussée, avec toute l'ardeur d'un converti et d'un prosélyte, Mgr d'Orléans, dit l'abbé Lagrange, sentit le besoin d'agir sur les évêques avant leur arrivée à Rome, et de rassurer le politique Antonelli, les ambassadeurs des puissances et les prélats de la cour romaine. Il visita les uns, il écrivit aux autres ; en un mot, il commença l'active stratégie que nous lui verrons mener deux ans plus tard.

Comme en 1862, il s'agissait de rédiger une adresse au Pape, et, cette fois encore, l'évêque d'Orléans se montra un

des plus actifs, des plus impérieux, des plus persévérants pour obtenir soit que la rédaction fût confiée à un évêque de son choix, soit qu'elle fût conçue dans le sens et dans les termes qu'il désirait. Suivant l'abbé Lagrange, un Anglais — évidemment Mgr Manning — la voulait blessante pour qu'elle portât coup; mais, dès le début de la commission internationale, on convint, ou plutôt Mgr Dupanloup fit convenir qu'il ne serait parlé du *Syllabus* qu'en termes généraux. De plus, il remit des notes *per summa capita* à Mgr Franchi, qui aurait été chargé d'une première rédaction suivant « son projet » même, rédaction que naturellement il approuva. Ces bases communiquées à la grande commission et approuvées, on nomma une sous-commision pour la rédaction définitive, et Mgr Haynald fit acclamer, tout le premier, « l'illustre évêque d'Orléans », à qui il voulut même qu'on confiât cette rédaction. Mais, non en reste de politesse, l'évêque d'Orléans renvoya l'honneur à Mgr Haynald, à qui il remit son propre projet, engageant Mgr Manning à en faire autant. Le jour fixé pour la lecture à la grande commission, l'évêque d'Orléans courut chez Mgr Haynald, qui venait d'achever, et qui l'accueillit par ces mots, plus polis et flatteurs que conformes, nous l'allons voir, à la rigoureuse vérité: « Les plus beaux passages, les plus belles expressions sont de vous ». En effet, l'évêque d'Orléans en fut mécontent quant à la forme; Mgr Haynald l'était aussi, à cause d'un vif passage sur le *magisterium* du Pape qui lui avait été demandé par un évêque anglais (toujours Mgr Manning), passage impliquant l'infaillibilité sans la définir. Néanmoins, l'évêque d'Orléans n'objecta rien, car, répète M. Lagrange, « il avait toujours cru à l'infaillibilité du Pape ; et ce qu'il voulait, c'était que, si la définition devenait nécessaire, elle ne fût ni précipitée, ni prématurée, mais approfondie et étudiée de toutes les manières ». A

la réunion générale, il ne demanda que des modifications d'expressions, et à la dernière et décisive, que l'addition de ces mots : *Ad custodiendum depositum fidei.*

Récit vague et incomplet, que nous pouvons préciser et compléter par le récit d'un personnage très autorisé (1), publié par M. Emile Ollivier à la fin de son second volume.

Après avoir fait confier la rédaction à Mgr Haynald et lui avoir remis ses notes, l'évêque d'Orléans, à la seconde réunion, entendant retentir trois ou quatre fois, dans la lecture du projet, le mot *infaillible*, n'objecta rien en effet, mais proposa de remettre la révision à Mgr Franchi, avec qui il s'entendit toujours si bien. Aussi, à la troisième séance, on s'étonna que le mot eût été partout effacé : effacé à sa requête, évidemment, car il avait assisté Mgr Franchi dans le travail de révision. Alors Mgr Manning demanda ou que le mot fût rétabli, ou que le décret de Florence fût inséré dans l'adresse ; à quoi l'évêque d'Orléans s'opposa tout à fait, en disant : « Nous avons déjà dit des choses dix fois plus fortes, par exemple : *Petrus loquitur per Pium* ». — « Simple acclamation qui ne définit rien », répondit Mgr Manning ; et la majorité lui donna raison en décidant l'insertion du décret de Florence. Néanmoins, quand lecture du projet fut faite à la quatrième séance, on s'étonna douloureusement que l'insertion eût été omise ; mais Mgr Manning, qui avait prévu le cas, s'était muni d'une copie du décret, qu'il remit à Mgr Franchi. Chose incroyable ! même omission à la cinquième séance, la dernière ; mais Mgr Manning, encore prévoyant, avait apporté une seconde copie, laquelle, cette fois, fut inter-

(1) Ce haut personnage, on me l'a nommé, et je ne le nommerai pas, puisque lui-même il désire rester anonyme ; mais qui ne le devinera, et ne le nommera ?

calée dans l'adresse. Il n'avait rien proposé de blessant; il n'exerça même aucune pression pour l'insertion du mot qui exprimait la doctrine; mais, à défaut du mot, il exigea et obtint l'insertion du décret si expressif de Florence.

Ne voit-on pas déjà apparaître et se dessiner le concile, avec ses principaux rôles, son plus grand débat; et aussi avec toutes les obstinations, toutes les passions, toutes les intrigues de Mgr Dupanloup? Déjà sa foi à l'infaillibilité, quelle qu'elle eût été autrefois, faiblissait, et avec le mot il tendait à faire supprimer la chose.

Parti de Rome le 2 juillet, pendant que les autres évêques étaient encore à Rome ou en route, Mgr Dupanloup déjà parlait dans une lettre pastorale imprimée à Grenoble. Il parlait, nous dit l'abbé Lagrange, « non pour le plaisir d'être le premier, mais pour donner tout de suite à l'opinion publique, et avant les commentaires malveillants, la note *vraie* sur le futur concile, en traduisant dans un langage *français* et *moderne* l'adresse de l'épiscopat et l'allocution du Pape ». Ayant reçu cette allocution, il en exprima sa joie à Mgr Franchi, en ajoutant ses conseils; Mgr Franchi, toujours à sa dévotion, lui répondit: « N'en doutez pas, je ferai tout ce qui sera en moi afin que la bulle de convocation soit faite le mieux possible, et rédigée avec *dignité*, *modération*, *et sans heurter personne !* »

Encore une fois, n'avons-nous pas déjà le concile ? Mais remarquons surtout que, dès la première annonce publique, Mgr Dupanloup commence et commente, qu'il donne et impose son programme. C'est à quoi faisait allusion Mgr Pie dans l'un de ses Entretiens de juillet. Après avoir constaté l'existence de calculs et de manœuvres, il ajoutait: « Or, ceux qui croient s'être essayés avec succès dans notre dernière assemblée, ne semblent-ils pas déjà vouloir domi-

ner le concile de toute la hauteur de leur importance personnelle ? N'avons-nous rien à redouter, n'aurons-nous rien à souffrir des collusions de la *fausse liberté* avec *l'ingérence césarienne et l'intrigue politique ?....* »

Quel voyant ! quel prophète ! Il demeurait tranquille, néanmoins, et sur le programme, et sur les résultats du concile. Le programme, « c'est l'initiative du Pontife romain, ce sont les vœux de l'épiscopat et la décision suprême de son Chef qui en détermineront la teneur ». Quant aux résultats, « les principes immuables de la vérité ne s'assujettiront point aux caprices de ce qu'on appelle les *idées modernes.* Le petit nombre d'hommes d'Église qui, après s'être ralliés, soit par conviction, soit par tactique ou par faiblesse, aux fausses idées de notre époque, et y avoir rallié quelques esprits honnêtes, se flattent d'exercer bientôt leur empire dans une sphère agrandie par le moyen du concile, ne tarderont pas à s'apercevoir que la hiérarchie catholique, nourrie des traditions du passé et assistée d'en haut, n'est pas maniable comme les académies et les salons. Les réunions conciliaires ne comportent pas ces victoires faciles que l'audace et la cabale peuvent remporter ailleurs. Enfin, l'autorité du Pape n'est pas suspendue, ce qu'oublient ceux qui semblent croire que le concile donne naissance à une souveraineté au moins temporaire... au lieu de tout faire relever du Pape. »

A côté du torrent déjà dévoyé, voilà le grand courant catholique, calme, limpide, majestueux, que le torrent pourra bien agiter un peu en y mêlant ses eaux troublées, mais qu'il ne détournera jamais de sa marche assurée et tranquille vers l'océan de la vérité.

Mgr Dupanloup eut hâte d'aller proclamer ce qu'il prenait pour sa première victoire dans un de ces conciles laïques dont nous parlait tout à l'heure Mgr Pie, et où il était sûr de dominer. En septembre, il se rendit au

troisième congrès de Malines, où M. de Falloux, son aide de camp, son introducteur dans l'opinion sympathique des mondains, le félicita de son projet de profiter du concile pour sa grande œuvre de pacification et d'illumination religieuse. « Vous serez là, lui dit-il, pour éclairer, pour réconcilier, pour enflammer les intelligences et les cœurs ! » Hélas ! ombres, divisions, intelligences et cœurs enflammés au seul feu de la passion et de la haine, telle sera à peu près toute l'œuvre de Mgr Dupanloup.

2° *Les préliminaires du concile. — La bulle d'indiction. — Pastorale de Mgr Dupanloup.*

Cependant, il attendait la bulle d'indiction du concile, et il la hâtait de ses vœux et de ses démarches ; il la désirait telle surtout qu'elle « ne heurtât personne ». Elle fut lancée enfin le 29 juin 1868. Il en ressentit une grande joie, particulièrement de ce qu'elle ne mentionnait pas les questions redoutées. A-t-on abusé de ce vague et de ces généralités nécessaires de la bulle ! Comme si le Pape y pouvait poser ce qu'on appellera plus tard *sa question !* comme si même il pouvait poser un programme proprement dit dans une pièce livrée aux yeux et aux commentaires la plupart indiscrets et ignorants de tous ! Donc, avec « ampleur et en grand langage, » il ne devait dire qu'une chose, à savoir que le concile était destiné à « porter remède aux maux du siècle présent dans l'Eglise et dans la société ».

Au surplus, est-il bien vrai que la question de l'infaillibilité ne s'y montrât pas « comme une des raisons du concile » ? L'infaillibilité y était déjà insinuée et déclarée, sans que le terme y manquât. Toute la bulle, pour qui

la savait ou la voulait bien lire, revenait à dire le Pape infaillible.

La convocation des princes, sciemment et volontairement omise, frappa les politiques, tandis que les hommes d'Eglise étaient plus touchés de ce qui supposait l'infaillibilité. De là une double polémique. L'omission des princes fut regardée par plusieurs comme la séparation en fait de l'Eglise et de l'État. Aux princes et gouvernements laissés dehors, M. Emile Ollivier cria, le 10 juillet : « Eh bien ! croyez-moi, restez-y, laissez faire ; seulement, observez, et préparez-vous ! » Il n'était pas ministre alors, et l'on sait que le changement de position change les hommes les plus loyaux et les plus sincères, modifie au moins profondément leur langage et même en partie leurs idées, et leur commande toujours une autre attitude et une autre conduite. D'ailleurs, la bulle contenait, en termes généraux, un appel indirect au concours des princes, ce que le cardinal Antonelli appelait « un expédient » imposé par la situation de l'excommunié Victor-Emmanuel.

Néanmoins, assure M. Lagrange, Mgr Dupanloup fut peiné des déclarations *téméraires* lancées du haut de la tribune par le député avec qui il devait pourtant se mettre en relations bien compromettantes pour lui durant le concile. Il est vrai qu'il le devait aussi lâcher plus tard, comme il fera de tous ceux qui le pouvaient compromettre, lorsque le ministre et son gouvernement tombèrent dans l'abîme ouvert par la guerre. Et c'est pourquoi l'abbé Lagrange, son prophète, cherche en toute rencontre à discréditer M. Emile Ollivier. Mal lui en a pris ! Prophète de l'évêque d'Orléans, il ne l'a pas été de sa propre fortune, et le ministre injustement traité en tirera, comme académicien, une vengeance d'ailleurs en tous sens méritée.

L'évêque d'Orléans, continue l'abbé Lagrange, ne fut pas moins peiné des « déclarations analogues et plus graves encore » de l'*Univers*. — Qui ne s'attendait à voir l'*Univers* dans l'affaire? — «L'article ample, éloquent, plein de souffle, mais d'un souffle *mennaisien*, ressemblait à un manifeste. » De l'omission de la bulle, il concluait à la rupture entre l'Eglise et la société moderne, et à la mise à la porte des princes; puis il exposait des vues fatidiques sur ce qui allait advenir dans ce nouvel état de choses: concordats détruits, confédération universelle des peuples sous la présidence du Pape, avènement du peuple saint comme au temps du Saint-Empire romain — qui n'a jamais été, met en note l'abbé Lagrange, ni saint, ni empire, ni romain! A-t-on abusé encore de ce mot du comte de Maistre, qui d'ailleurs est de Voltaire, en le prenant tout de travers, comme si le comte de Maistre, qui semble l'adopter, eût ignoré que si l'idéal d'un empire chrétien ne peut être entièrement réalisé ici-bas, il a été pourtant amplement et magnifiquement ébauché par Charlemagne et par saint Louis! Et l'abbé Lagrange cite alors Montalembert et Foisset; Montalembert écrivant à Mgr Dupanloup: « Vous le voyez, c'est toujours la même méthode, sacrifier le possible à l'impossible »; Foisset rapportant: « J'ai entendu dire tout cela à l'abbé de La Mennais le jour de Pâques 1825. Ils ont dans la tête un Charlemagne chimérique, qui n'a jamais existé, jamais! »

Mais l'analyse et le commentaire de l'article de Louis Veuillot par l'abbé Lagrange sont faux et mensongers. Louis Veuillot ne présentait pas la rupture entre l'Eglise et l'Etat comme la *portée* de la bulle, mais seulement l'omission de la bulle comme la *constatation implicite* d'un fait, et d'un fait qui « n'est pas un bien. L'Etat l'a voulu, continuait-il, non l'Eglise. L'âme et le corps ne sont plus unis ».

Dans cet article, la doctrine est aussi exacte que le style y est beau. Les princes ne peuvent plus être admis au concile ; mais, si l'Eglise ne les y appelle pas, c'est qu'ils se sont ôté tout droit et qu'ils n'auraient rien à y faire. « Les concordats seront détruits », mais par les princes eux-mêmes, et non par l'Eglise. Après quoi, Louis Veuillot rêvait un avenir contestable sans doute, mais quel beau rêve ! Quel glorieux idéal, qu'il avouait lui-même n'avoir jamais été atteint, mais dont il regrettait à bon droit la réalisation de plus en plus fuyante ! Rien que de louable et d'admirable, certes, en tout cela, et Louis Veuillot, quoi qu'en dise l'abbé Lagrange, ne se mettait pas plus en contradiction avec l'intérêt possible de l'Eglise qu'avec le cardinal Antonelli.

Qui voudra, en quelques instants, prendre en flagrant délit le système orléanais d'interprétation sans se donner la peine de recourir à son application en grand dans l'*Univers jugé*, n'a qu'à lire cet article en regard de la page de l'abbé Lagrange. D'un côté, il se procurera la joie d'une lecture splendide ; de l'autre, il touchera au doigt le procédé, consistant à citer les mots, tout en faussant le sens des choses ! Citateur fidèle et pourtant faussaire : problème impossible, qu'a si souvent résolu, au profit de ses rancunes et de ses vengeances, l'abbé Lagrange dans ses trois gros volumes ! Qu'importe maintenant que Montalembert ait crié à la chimère, que Foisset ait cru entendre un écho de La Mennais, et surtout que l'abbé Lagrange réprouve et condamne ! Qu'importe même que Mgr Dupanloup ait été « douloureusement affecté », et qu'une confédération des peuples présidée par le Pape lui ait paru « un rêve dangereux, donnant corps aux accusations de ceux qui, pour déconsidérer d'avance le concile, annonçaient qu'il ne serait qu'un retour au moyen âge », — que Louis Veuillot, précisément, déclarait fini

et fermé ! Ce ne sera pas moins l'idéal de la politique vraiment chrétienne et du règne social de Jésus-Christ !

Mgr Dupanloup se tut en public ; mais, « par une note grave et forte, il crut devoir appeler l'attention du Saint-Père sur ce qui était, à son avis, de compromettantes témérités ». On ne nous dit pas ce que répondit le Saint-Père; mais je crois que la note lui dut moins plaire qu'un article qui justifiait si magnifiquement l'abstention de sa bulle.

Cependant, Mgr Dupanloup préparait une lettre pastorale, pour « présenter le concile tel que le Pape le présentait lui-même ». Déjà imprimée dans les premiers jours d'août, elle ne porte la date que du 13 septembre 1868, et elle ne parut, dit l'abbé Lagrange, que fin d'octobre. C'est qu'il y en eut au moins une seconde édition, travaillée et retravaillée, avec développements plus complets, ajoutés à l'occasion des lettres apostoliques aux orientaux et aux protestants. Avant de la lancer dans le grand public, il tenait à connaître la pensée de ses collègues, en France et ailleurs, sentant que l'isolement était « un grand malheur et une grande faiblesse ; mais je ne vois, écrivait-il en août à un évêque, aucun moyen d'en sortir. Nous pourrions pourtant très convenablement nous entendre un certain nombre d'évêques, *entre lesquels la confiance serait plus naturellement établie à l'avance* ». De là, « une course rapide » en Belgique et sur les bords du Rhin, afin de conférer avec quelques évêques étrangers. Il recommencera l'année suivante ces voyages en Allemagne, que le Pape condamnera, et il n'interrompit plus cette négociation avec les évêques sur lesquels il comptait, et qu'il voulait réunir, de loin, puis de près, en extra-concile dont il aspirait à se faire le chef.

Enfin parut la lettre pastorale, qui, nécessairement,

produisit « une impression profonde », fut traduite dans toutes les langues, et valut à l'auteur, outre des lettres d'évêques de toutes les nations, un des « brefs les plus affectueux et les plus reconnaissants du Pape ravi ». Sous forme de louange, le bref, suivant l'usage de Pie IX avec l'évêque d'Orléans, contenait pourtant une leçon que l'évêque, ou ne comprit pas assez, ou plutôt oublia trop plus tard : « Nous vous félicitons d'avoir exposé, en un langage si disert et si lucide, la saine doctrine sur les droits et les prérogatives de ce Saint-Siège, et sur son autorité suprême en ces sortes d'assemblées ». Quant au reste, c'est à peu près ce que le Pape eût écrit à tout autre évêque qui aurait sollicité une réponse en cas pareil.

« Cette lettre, écrivait lui-même Mgr Dupanloup, évidemment répond au sentiment des âmes. » Oui, des âmes des amis, du moins des amis libéraux, tel que devait être son correspondant; car elle visait à la réconciliation des esprits et des cœurs sur le terrain des idées modernes. « Il est temps, y était-il dit, qu'entre l'Eglise et les peuples chrétiens tous les malentendus cessent. L'obscurité, l'incertitude, la confusion pèsent trop douloureusement sur les âmes sincères, et autorisent trop les calomnies et les hostilités contre l'Eglise. C'est pour cela que le Pape a voulu un concile. » Pas de malentendus, hélas ! car elles méritent un autre nom, les difficultés issues des principes de 89 condamnés par l'Eglise; pas d'obscurcité, par conséquent, ni d'incertitude pour les âmes véritablement sincères, mais seulement pour les âmes, volontairement troublées et hésitantes , des catholiques libéraux ; et ce n'était certes pas pour faire une réconciliation entre la vérité et l'erreur sur le terrain des maximes de 89, ce n'était pas pour réaliser le programme de la ***pacification religieuse***, que le Pape avait voulu un concile !

Et qu'on ne nous accuse pas de mal entendre cette pastorale ! Ainsi fut-elle entendue, non seulement par les catholiques sans adjectif, mais par les journaux médiocrement chrétiens, notamment par le *Constitutionnel*, qui crut y entrevoir précisément le programme de conciliation entre le concile et les principes de 89, une habile manière d'esquiver les doctrines de Grégoire XVI et de Pie IX sur les fameuses libertés modernes, et l'intention d'insinuer de sages conseils à l'Eglise. Le *Constitutionnel* exagérait sans doute ; mais il ne voyait pas tout à fait à faux, quoi qu'en ait dit la *Civiltà* du 16 janvier 1869, dans une défense de cette pastorale, dont l'auteur ne lui sera guère reconnaissant quelques jours plus tard.

A cette date remonte la fondation du *Français*, destiné à remplacer l'*Ami*, « qui avait disparu » ! Comment ? on se garde bien de nous dire que c'était dans l'antichambre d'un ministère, et étranglé par un lacet, non de soie, mais d'or. Déjà, Mgr Dupanloup, après avoir quelque temps galvanisé l'*Ami*, avait bien essayé de transformer le *Journal des villes et des campagnes*, et de lui donner un peu de souffle ; mais il réussit moins encore que pour l'*Ami*. Son petit *Français*, né le 2 août 1868, vivra plus longtemps du souffle créateur ; il vivra même de sa propre respiration, lorsque le créateur mécontent lui substituera la *Défense*. En attendant, il sera comme l'*Officiel* de cet évêque, qui a toujours eu besoin de mettre la main dans et à quelque journal ; et, pendant le concile, il aura pour correspondant un Orléanais, choisi, maintenu et entretenu à Rome par l'évêque d'Orléans.

3° *Encore les préliminaires du concile. — Phase aiguë. Qui a commencé ?*

Qui a commencé ? Question insoluble, si on ne la précise bien.

Remarquons d'abord le brusque changement de procédé de l'abbé Lagrange, dans cette apologie et ce panégyrique de l'évêque d'Orléans. Jusqu'ici, il lui a fait gloire de son initiative prétendue en tout et partout. Et, tout à l'heure encore, il relevait soigneusement que l'évêque avait parlé avant tout autre au lendemain du centenaire. Non, toutefois, ajoutait-il, « pour le plaisir d'être le premier » ; et cette réserve, unique jusqu'à ce moment, a été ménagée comme transition à la tactique nouvelle, consistant à soutenir que Mgr Dupanloup, loin d'avoir été le premier cette fois, n'a plus même été le second, ni peut-être le dixième.

Moi, je soutiens qu'il a été le premier, mais il faut s'entendre. Il a été le premier, incontestablement, le boute-en-train, dans les manœuvres de 1867, préparatoires à celles de 1869 ; le premier aussi en 1868 par les correspondances et voyages destinés à se créer un parti épiscopal ; le premier même en 1869, sinon par la parole publique, au moins par les conseils et agissements secrets ; le premier surtout par le ton militant et la direction passionnée qu'il a donnés à la discussion. C'est lui qui a divisé le premier l'Église et commencé la vraie guerre. Lui de moins, il y aurait eu des pastorales plus ou moins accentuées, mais pas d'attaques entre évêques ; il y aurait eu des expositions de doctrines, des discussions même plus ou moins vives, mais pas cette polémique ardente qui a partagé les catholiques en deux

camps armés l'un contre l'autre ; au concile, il y aurait eu des opposants, mais pas d'opposition ; tout au plus une opposition discrète, plus politique que théologique, se groupant autour de l'archevêque de Paris, mais pas cette opposition enflammée, armée de brochures incendiaires, qui a scandalisé, inquiété les simples croyants, et fait craindre même un schisme.

Voilà ce qui va ressortir de tous nos récits.

Après sa lettre pastorale, soutient l'abbé Lagrange, Mgr Dupanloup garda plus qu'avant une attitude réservée, pacifique, confiante, « seul contre-poids, selon lui, à opposer aux exagérations des ennemis comme des *trop ardents* amis de l'Eglise » : tactique blâmée par Montalembert : « Quoi ! nous condamner tous à ne rien faire, à ne rien dire, à ne pas même respirer ou soupirer librement jusqu'au concile ! C'est insensé ! c'est impossible ! » Trop impossible pour lui, hélas ! Impossible même pour Mgr Dupanloup, qui parla, qui agit surtout, mais d'une façon plus secrète et non moins efficace.

Mais voici que, le 6 février 1869, paraît le fameux article de la *Civiltà*, reproduit aussitôt par l'*Univers*, « manifeste qui occupa la presse et les chancelleries ». Qu'est-ce donc que cet article, qui va devenir la pièce maîtresse du débat, et comme un champ de bataille ?

C'était une lettre d'un correspondant de France, exprimant d'abord les craintes du gouvernement et de l'opposition au sujet de la confirmation du *Syllabus* par le concile, de la condamnation des organiques et de la proclamation de l'infaillibilité. De là l'attente et le silence des évêques français, à l'exception de quelques mandements et de la Lettre pastorale de Mgr Dupanloup. Après quoi, le correspondant constatait la division entre catholiques tout court et catholiques libéraux, ceux-ci objet de la prédilection du gouvernement, espérant en



commun que le concile pourrait modifier ou interpréter en un sens favorable quelques propositions du *Syllabus*, et que l'infaillibilité n'y serait pas discutée, du moins pas définie. Espérances, ajoutait-il, tout à fait opposées à celles des catholiques sans adjectif c'est-à-dire de l'immense majorité, qui, s'appuyant sur l'accord parfait des évêques dans les questions les plus graves, et sur l'impossibilité pour la minorité de s'obstiner longtemps, malgré des efforts d'éloquence, dans son opposition, comptaient que le concile serait court, exprimaient leur vif désir que les doctrines du *Syllabus* fussent promulguées en formules affirmatives et avec le développement nécessaire pour supprimer les malentendus; se disaient disposés à accueillir avec des transports de joie la proclamation de l'infaillibilité, impliquant la condamnation des quatre articles, sans discussion spéciale; enfin, formaient le vœu que l'Assomption de la sainte Vierge fût mise au rang des dogmes.

Sans doute, cet article avait une importance spéciale, à cause des attaches connues de la *Civiltà* au Vatican; néanmoins, à cette distance, il ne nous est plus possible de sentir ce qu'il avait de si excessif, ni de comprendre toutes les colères qu'il suscita. Témérité à prétendre pénétrer les secrets des commissions romaines, des cabinets, du cœur humain, et à réduire le concile à deux ou trois décisions, ni graves, ni opportunes; refus insolent fait aux évêques, par limitation de temps, d'examiner, de discuter, de décider à loisir; offense calomnieuse à l'Église de France; division semée parmi les catholiques : tels sont les chefs de blâme qui lui furent adressés en mille variantes. C'était supposer, répondit la *Civiltà* (17 août), qu'on n'avait lu de la revue romaine que cette correspondance ; que cette correspondance , toute française , exprimait ses propres opinions; qu'elle avait voulu tracer un

programme exclusif au concile ; qu'elle avait pris cette voie pour insinuer, lancer ses idées, en les mettant sous la responsabilité d'autrui. Mais, ajoutait-elle, aucun secret révélé : cela se dit et s'écrit partout ; pas de réduction des actes du concile à quelques points, ni de restriction du droit des évêques à un simple *Amen* : qu'on lise tant d'autres de nos articles ; pas d'offense à l'Eglise de France ni de division introduite parmi les catholiques : simple constatation de faits connus.

Cependant, Mgr Dupanloup, en deux articles de son *Français* (18 et 19 mars), avait fait dire, ou plutôt avait dit lui-même tout ce qu'il pensait du droit qu'aurait usurpé la *Civiltà*, et cela, comme toujours, « pour apaiser une ardente polémique » qu'il ne faisait qu'aviver ; articles, s'empresse d'ajouter l'abbé Lagrange, qui firent une sensation profonde, au point que tel cardinal romain aurait condamné la *Civiltà*, et que le Pape lui-même (j'en doute !) aurait exprimé son mécontentement.

C'est à ces articles qu'avait surtout répondu le journal romain, et le *Français* ne manqua pas de voir une rétractation dans cette réponse, au lieu d'une simple réfutation. Mettant délicatement à l'écart Mgr Dupanloup pour n'avoir affaire qu'à l'avocat Beslay, la *Civiltà* (5 juin) accusa le *Français* d'avoir altéré, dénaturé, surchargé sa réponse ; en un mot, d'avoir usé à son égard d'une polémique déloyale et frauduleuse. L'article, très spirituel, finissait ainsi : « Le *Français* appartient à la catégorie des catholiques libéraux, de ces gens qui veulent la conciliation, mais sont les premiers à déclarer la guerre aux autres ; qui exigent pour eux toutes les douceurs de la charité évangélique, mais réservent à leurs adversaires l'âpre fiel de l'esprit de parti ; qui défendent l'autorité du Pape et de l'Eglise tant qu'elle vient à l'appui de leurs enseignements, mais qui s'y soustraient de fait toutes les fois

qu'elle leur est contraire; qui craignent que le concile ne confirme les doctrines pour lesquelles ils ont peu de sympathie, et crient contre l'indiscrétion de celui qui ne partage pas leur manière de voir. »

Que voilà bien Mgr Dupanloup !

En réalité, on ne fit tant de bruit autour de l'article de la *Civiltà* que pour se donner un prétexte, tant parmi les politiques que parmi les gens d'Eglise, d'entrer en scène contre le concile, dont on redoutait certaines décisions. On se garda bien de rappeler que, dès la fin de septembre 1868, le feu avait été ouvert en sens contraire par douze articles de la *Gazette d'Augsbourg;* qu'au commencement de 1869, avaient été lancés en Allemagne plusieurs opuscules, simultanément avec l'article de la *Civiltà*, antérieurement même, au moins quant à leur composition ; qu'en mars 1869, la *Gazette d'Augsbourg* avait publié cinq autres articles excessivement violents ; que d'autres publications, pires encore, s'annonçaient tout haut ; qu'on parlait dans toute la presse, en termes plus ou moins incertains et inquiétants, du livre de Mgr Maret, préparé depuis longtemps, et dont la première conception remontait probablement à 1867. En un mot, la question se posait de toutes parts, s'imposait plutôt; et, comme l'a si bien dit Mgr Dechamps, dont Mgr Dupanloup n'a pas compris la pensée, elle était dans l'air, c'est-à-dire dans les circonstances, et deux siècles de discussions l'avaient amenée à terme.

Dès lors deux courants s'ouvrirent dans l'Église : l'un, le grand, le pur, le tout à fait catholique, espérant, demandant même la définition de l'infaillibilité doctrinale du Pape et des vrais rapports entre l'Église et l'Etat ; l'autre, plus étroit, comme tout ce qui n'est pas la vérité pleine, troublé, et, en quelques dérivés, menaçant de se porter jusqu'à l'hérésie et au schisme.

Devant ces vœux et demandes d'un côté, et ces troubles, ces menaces de l'autre, plusieurs évêques, et des plus illustres, à l'occasion des mandements obligés de carême, ou plus spontanément, publièrent de longues et belles pastorales sur le concile, où ils traitèrent de l'infaillibilité. Le 26 mars 1869, Mgr Plantier, dans une longue instruction sur les conciles, abordant la grande question, disait qu'une discussion préparatoire n'était pas nécessaire à la définition de l'infaillibilité pontificale, et qu'il n'en coûterait pas plus au Saint-Esprit de préserver l'Église d'erreur dans le feu d'une acclamation que dans les conclusions d'un débat. Contre quoi Mgr Darboy protesta au nom du « bon sens et de l'histoire ». Ainsi analyse l'abbé Lagrange, qui a besoin de présenter sous un aspect rétréci et faussé ce détail de l'acclamation, dont son évêque et presque tous ceux du parti se sont armés contre la définition même. Cette acclamation, l'évêque de Nîmes ne la demandait pas ; il déclarait même ignorer, tout comme les « prudents », si le concile ferait ce grand acte. Mais il ne le regardait comme contraire ni au « bon sens », ni à aucune saine notion théologique, et il lui trouvait des précédents dans « l'histoire ». Puis il disait : « Cette question n'est-elle posée que d'hier ? N'est-elle pas au contraire agitée depuis des siècles ? Ne l'a-t-on pas débattue dans tous les sens possibles ? Quels sont les arguments pour et contre qu'on n'ait pas épuisés ? Quelles sont les objections, même empruntées aux circonstances présentes ou se liant aux intérêts de l'avenir, qu'on n'ait pas fait passer par le crible de la discussion la plus approfondie ? Et puisqu'il en est ainsi ; puisque par là tous les évêques du monde ont été mis à même d'avoir sur ce grave sujet des convictions pleinement éclaircies et fortement établies, pourquoi, si leur conscience croit à la certitude de ce privilège, ne le proclameraient-

ils pas sans controverse ultérieure et par un cri spontané de cœur et de foi ? N'y aurait-il pas de la réflexion, de la science et de la lumière jusque dans cette acclamation ? Et pour quelle raison l'Esprit-Saint refuserait-il de la prendre sous sa garantie ? »

Donc, Mgr Plantier ne repoussait pas la discussion préparatoire, mais il la supposait achevée ; et, en effet, rien de nouveau ne sera apporté au concile, soit dans les écrits, soit dans les discours. Tout cela ne me paraît ni contraire au « bon sens », ni digne de tant de réprobation !

Alors intervinrent dans la publicité NN. SS. Dechamps et Manning, qui se posèrent aussitôt en grands docteurs et défenseurs de l'infaillibilité. Le mandement de Mgr Manning, inséré dans l'*Univers*, par une « expression équivoque ou une traduction fautive, impressionna péniblement ». Cette expression (*apart from*, *séparément*) ne pouvait donner une impression pénible qu'à ceux qui étaient d'avance disposés à la prendre en un mauvais sens, ou plutôt en un sens absurde et anticatholique. Quelle que fût la traduction, le sens évident était que le Pape est infaillible *sans le concours direct* de l'épiscopat, et non *en opposition* avec lui. Mgr Dupanlonp ne manqua pas de tout prendre en ce sens pire et de s'en inquiéter. C'est qu'il ne comprenait pas l'expression *séparée*, pas plus que cette autre, *personnelle*, dont il ignorait l'emploi si fréquent chez les théologiens, et qu'il supposait d'ailleurs, avec les gallicans, une opposition possible entre le Pape et l'épiscopat, chargé alors de redresser le Pape !

Si inquiet pourtant, « l'évêque d'Orléans se taisait toujours » : ritournelle de l'abbé Lagrange après tout incident de cette phase préliminaire du concile. — Nous verrons bien !

En même temps que les évêques et sous l'influence divi-

nement contagieuse d'un courant qui traversait en tous sens et vivifiait l'Église, la piété des fidèles se déclarait, et le Pape, pour l'entretenir et la diriger dans le sens catholique, ne négligeait aucune occasion d'insinuer l'infaillibilité pontificale. Allocutions et conversations mêmes, lettres et brefs de félicitations aux écrivains qui la soutenaient, ou réponses aux adresses qui lui étaient envoyées : tout lui était bon pour préparer le monde à une définition généralement réclamée, et qu'une opposition qui fermentait plus ou moins sourdement avant d'éclater en mouvement schismatique, allait rendre nécessaire.

Toute cette agitation en sens opposés avait son retentissement dans la presse, et s'y traduisait, soit en menaces effrayantes pour la foi, soit en aspirations tantôt naïves et touchantes, tantôt fermes et courageuses. Aspirations qui irritaient les anti-infaillibilistes autant et plus que les grandes pastorales de Malines et de Westminster.

Sans vouloir ni prévenir aucun dénouement, ni formuler d'avance aucun décret, Mgr Pie, dans sa Pastorale du 24 mai, permettait les conjectures, « à la condition pourtant, disait-il, que le faux libéralisme, comme il est arrivé déjà, ne prétendra pas au monopole de la liberté, et que, selon ses habitudes d'absolutisme pratique, il n'invoquera pas la répression et ne criera pas au scandale à cause de la liberté laissée à ses contradicteurs ». Tout en se tenant sur la réserve, il était loin de trouver mauvais que d'autres évêques se déclarassent. « D'illustres pontifes, disait-il encore, par des publications qui leur assurent la gratitude universelle, ont voulu déjouer les manœuvres du mensonge, et rétablir la question dans ses termes véritables. Ç'a été un parti pris et une tactique du camp adverse, de dénaturer leur langage, ou par des interprétations malveillantes et outrageuses, ou par des

éloges perfides et plus injurieux que l'outrage. Présentement, ils épient chaque mot de nos lèvres, toujours prêts à s'en emparer pour nourrir leurs polémiques, exciter les passions aveugles des foules, et faire naître les ombrages des pouvoirs publics. »

Plus libre dans ses entretiens avec son clergé, Mgr Pie se livrait davantage. Dans les entretiens des 8 et 14 juillet, sur les conditions dans lesquelles semblait devoir se tenir le prochain concile, il disait : « La grande œuvre, l'œuvre principale... sera d'opposer une barrière doctrinale à l'erreur dominante, par conséquent au mal dominant de ce siècle... : rupture des peuples avec le christianisme, sécularisation de tout l'ordre social, naturalisme politique ». Ils ne sont point sérieux, ceux qui veulent que l'Église « s'interdise à elle-même de toucher en quoi que ce soit à l'idole favorite du monde moderne ». Quelle ingénuité de quelques jeunes catholiques, dirigés par des chefs chez qui la fausse politique a singulièrement obscurci le sens chrétien ! M. Emile Ollivier n'est pas tombé dans ce piège : il a bien vu, l'an dernier, que le concile a un but temporel aussi bien que spirituel, qu'il intéresse l'État comme l'Eglise. Impossible de passer à côté de la question capitale des temps actuels, puisqu'il s'agit de l'essence de la religion, de la divinité du christianisme et de Jésus-Christ lui-même ! Le naturalisme politique, c'est l'apostasie, sinon l'athéisme.

Dans le cas présent, le césarisme se posant comme la règle absolue de l'ordre social, et le libéralisme affichant la même prétention au nom de l'esprit humain, conspirent pour s'opposer à toute délimitation de l'autorité ou de la liberté par la doctrine de l'Eglise. De là « les contempteurs les plus hautains de l'établissement politique actuel, négociant avec ses agents et ses ministres, et allant jusqu'au souverain »; de là, entre eux, entente et conciliation par-

faite par la communication des renseignements et des confidences réciproques, par la mise en commun des services et des résultats.

Sans doute, on se soumettra. Mais quelle douleur d'avoir été en lutte, même passagère, avec les doctrines explicites ou implicites du baptême, d'avoir contredit la vérité à la veille de sa définition ! « Se dresser d'avance à soi-même un piédestal par l'engagement qu'on prend de faire acte de soumission après avoir fait acte d'indépendance, c'est transporter dans l'ordre de la religion la plus mauvaise phraséologie de la politique moderne.

Quelle hauteur de vues ! et, encore une fois, quels longs « regards en avant ! » Mais aussi regards en arrière, regards autour de soi ! Car tout avait été déjà dit ou indiqué, tout se redisait et se marquait de jour en jour davantage. Qu'importe que Mgr Dupanloup ne parlât pas du haut d'une chaire ou d'une tribune ! Il parlait dans ses correspondances, il parlait dans son *Français*, en attendant son *Correspondant ;* il agissait autant qu'il parlait, et rien n'était ignoré de ses paroles et de ses menées. Qu'il était donc important, nécessaire, que d'autres parlassent et agissent dans un sens meilleur, exposassent la vraie doctrine théologique, et préparassent ainsi les fidèles à bien accueillir la définition pressentie ! Qu'on se les figure préparés seulement par le livre de Mgr de Sura, par les *Observations* de Mgr Dupanloup, par tous les écrits partis de Munich, en un mot par tout ce que nous allons dire : quelle tentation et quel péril pour leur foi !

4° *L'Ecole de Munich. — Agitation allemande. — Voyages et relations de Mgr Dupanloup en Allemagne. — L'article du Correspondant.*

Dans ce même temps, ce qu'on appellera l'opposition avait à Munich son concile permanent dans la faculté de cette ville ; son docteur suprême, son pape dans le prévôt Dœllinger ; ses sous-docteurs et ses apôtres dans les disciples, admirateurs et amis du prévôt, répandus par toute l'Allemagne ; ses correspondants à l'étranger dans les abbés Hetsch et Guthlin, émissaires ou ambassadeurs, traducteurs ou truchements de Mgr Dupanloup ; ses évêques dans Mgr Dupanloup encore, dans quelques prélats allemands, français, de toutes les nations, qu'il se ralliait et se rattachait par le lien commun des manifestes munichois ; ses fidèles dans les auteurs et signataires des adresses de Coblentz et de Bonn ; sa tribune dans Montalembert, à lui seul si retentissant, sans parler de l'écho de la tribune française ; son journalisme en quelque sorte officiel dans la *Gazette d'Augsbourg ;* son ministère dans le prince de Hohenlohe, ministre de Bavière : en un mot, comme le protestantisme avait sa Rome à Genève, elle avait sa Rome à Munich, avec toutes ses institutions, tout son outillage, tous ses agents religieux et politiques.

Indépendamment de ce qui a été dit plus haut des articles de la *Gazette d'Augsbourg* et autres premiers essais anti-infaillibilistes, tout commença, le 9 avril 1869, par la dépêche du prince de Hohenlohe, qui, poussé par Dœllinger, dénonça aux divers cabinets les prétendus périls que le concile allait faire courir aux idées modernes et aux droits des Etats, périls accrus encore par la définition de l'infaillibilité, laquelle, sans nul doute, y

serait proposée et votée. Le même jour, la même question était agitée au Corps législatif français, et le gouvernement, tout en promettant la liberté au concile, se réservait la sienne. Ainsi firent les divers cabinets, tout en refusant de s'associer aux protestations anticipées que proposait le prince, et le cabinet français ne répondit que par un simple accusé de réception.

Le prince de Hohenlohe posait en même temps aux universités d'Allemagne cinq questions, auxquelles la Faculté de Munich se chargera de répondre. L'adresse des laïques de Coblentz (juin ou juillet), publiée avant même que son destinataire, l'évêque de Trèves, l'eût reçue, augmenta l'agitation, et l'adresse simultanée de Bonn à l'archevêque de Cologne la porta au comble. C'est à l'adresse de Coblentz, que Montalembert, déjà mourant, répondit en envoyant ses félicitations à ces rives du Rhin, « seul coin de terre où s'offre aujourd'hui une consolation pour un champion politique et religieux ». Cette réponse aux laïques de Coblentz introduisit l'agitation en France. C'était vraiment l'introduction du laïcisme dans l'Eglise, reprochée si injustement à l'*Univers* par les patrons de la secte à laquelle il fallait l'imputer. En août, *Janus*, après d'autres pamphlets, publiait le *Pape et le Concile*, pamphlet plus âpre, d'une bonne foi aussi douteuse que l'intention d'exciter les esprits était évidente. Là, on donnait au concile, sur divers points, des conseils sans autorité et insolents; là se pouvaient voir en germe les futures *Observations* de Mgr Dupanloup. Ne pas effaroucher l'hérésie par certaines définitions; épargner l'incrédulité, dont les principales erreurs ne relèvent que de la philosophie; ménager les Etats, et chercher avec eux la concorde par suppression de tout ce qui achèverait la division; en un mot, toute la thèse soutenue

par Dœllinger, en 1864, au congrès de Malines. On recommandait de se garder surtout de toutes déclarations des droits et prérogatives du Pape; on exaltait les évêques au nom de ce qu'on appelait la véritable organisation de l'Église; on engageait à combattre l'omnipotence pontificale, que les théologiens romains cherchaient à imposer; et, non plus d'une façon indirecte et anonyme, comme dans l'adresse de Coblentz, on dénonçait expressément l'infaillibilité, dont on présentait la définition comme inutile et dangereuse.

A cause de l'anonyme partout et toujours gardé, on se demandait quels étaient les moteurs de cette agitation, lorsque la *Nouvelle presse libre* de Vienne dénonça Dœllinger comme l'auteur de la dépêche et des questions de Hohenlohe, Dœllinger comme le pamphlétaire caché sous le masque à deux visages de *Janus*, Dœllinger et ses amis, comme les auteurs des adresses, des articles de la *Gazette d'Augsbourg* et des divers pamphlets. Et, en effet, en comparant les pièces, on voit que tout provient d'une même école, sous la direction d'un même maître; que tous les fils de l'intrigue et du mouvement sont concentrés à Munich; que tout, ordres d'attaques, tactique et stratégie, part du cabinet de Dœllinger, comme tout partira, dans la guerre franco-allemande, du cabinet de Moltke.

Alors, prêtres et laïques, doctes et ignorants, gouvernements et parlements, tous furent conviés, directement ou par détours, à combattre l'infaillibilité et le *Syllabus*, ou du moins à imposer, sur ces deux points, le silence au concile; à écarter, sous le nom de théocratie du moyen âge, l'organisation chrétienne des sociétés; à réclamer une réforme de l'Église dans un sens libéral, par des synodes nationaux, provinciaux, diocésains, par l'élection des pasteurs et une participation des laïques au maniement des affaires ecclésiastiques. On mendia les souscriptions

aux adresses; on les imposa comme un acte de devoir, de courage et de magnanimité. Qu'importait la promesse finale de se soumettre, après de telles protestations contre les doctrines du Saint-Siège et de l'Eglise entière !

Or, c'est dans ce mouvement, si semblable à celui de l'*Univers* qu'on condamnait, mais beaucoup moins orthodoxe et pieux, qu'entra évidemment Mgr Dupanloup, quoique en rejetant quelques écarts. Voyant la division s'introduire non seulement parmi les fidèles, mais dans l'épiscopat, il se tourna vers ceux de ses collègues qui partageaient les préventions et plusieurs des idées de l'école de Munich, et, en leur apportant le concours de son activité ardente et le prestige de sa popularité, il les confirma dans leurs terreurs et dans leur résistance au courant catholique. Aux pastorales infaillibilistes, l'évêque de Mayence avait opposé un mandement qui était une protestation directe contre la définition de l'infaillibilité, et plusieurs évêques d'Allemagne protestèrent également. Ce furent ses hommes. Il les attira à lui et il alla à eux ; il travailla à se faire à la fois le correspondant, le centre et le propulseur de la future opposition. C'était à lui que, le 9 juillet, le cardinal archevêque de Chambéry, un gallican, confiait ses craintes au sujet des *exagérés :* « Ils conseillent de définir l'infaillibilité. On blessera l'empereur, et il retirera ses troupes de Rome ». Et Mgr Ginouilhac, le 2 août : « On m'assure qu'il se prépare des décrets sur les Articles organiques,... ce qui serait pris pour une déclaration de guerre à la société civile, etc. » C'était comme un mot d'ordre, que l'abbé Lagrange a l'imprudence de nous livrer !

De là, chez Mgr Dupanloup, des inquiétudes croissantes. « Et pourtant il se taisait ! » D'autres parlaient pour lui, et il les faisait parler ; il parlait lui-même, quoique d'une façon moins publique et moins sonore que plus tard.

Cependant, il apprend qu'un certain nombre d'évêques allemands se vont réunir à Fulda, et aussitôt il saisit l'occasion d'un pèlerinage projeté à Einsielden ou en crée le prétexte, pour faire en Allemagne ce voyage que Pie IX blâmera. Les ambassades secrètes des abbés Hetsch et Guthlin avaient-elles précédé? C'est probable; et il est à croire qu'il n'entrait pas en premières relations avec les évêques des bords du Rhin. Désireux de s'entendre avec ses collègues, raconte l'abbé Lagrange, et déplorant les controverses publiques,— auxquelles il se mêlait clandestinement, et dont il allait pousser l'ardeur au paroxysme, — il fit traduire en allemand, non un écrit destiné à la publicité, mais une courte note, destinée à l'assemblée de Fulda, et qui fut traduite aussi en anglais et en espagnol. N'oublions plus cette note, que l'abbé Lagrange ne veut pas qu'on appelle *factum*, et à laquelle il voudra faire des destinées retentissantes. Après quoi, il se rendit à Cologne, puis à Coblentz, s'enquérant partout de l'état des protestants, qu'il « ne faut pas repousser par des injures », disait-il, « mais attirer par des vertus, et éclairer par des raisons ». — Qui a jamais dit le contraire? Mais on a dit aussi qu'il les fallait attirer par l'entière manifestation de l'unité catholique, et éclairer par le plein jour de la vérité! — A Hernsheim, il eut ce qu'on a appelé sa « fameuse entrevue » avec Dœllinger; et c'est là, a-t-on dit encore, « que les vieux-catholiques tinrent leurs assises ». — Pourquoi plus fameuse, demande M. Lagrange, que ses entrevues avec les évêques et d'autres docteurs? — A cause de la famosité de l'homme! — Mais il n'y avait point encore de vieux-catholiques! — Pardon, *in petto* et en préparation déjà fort avancée, car Dœllinger était déjà *Janus!* — « Les insinuations nuageuses et malveillantes doivent s'évanouir devant l'histoire! » — C'est vous qui, sans être Jupiter, êtes un assembleur

de nuages! C'est vous qui êtes un insinuateur malveillant!

Mgr Dupanloup et Dœllinger s'étaient vus, peut-être pour la première fois, au congrès de Malines, en 1864, où Dœllinger exposa déjà le mauvais programme qui sera repris au temps du concile, et, depuis, ils n'avaient pas cessé d'être en relations, soit par lettres, soit par intermédiaires. Les lettres de l'évêque ont été livrées par Dœllinger à Friedrich, avec celles de Mgr Maret et de quelques autres. Que ne les pouvons-nous lire! Mais Friedrich n'en a cité que ce qui était favorable à sa thèse, et, sur la prière, pour moi certaine, de Mgr Dupanloup, il a tu le plus compromettant. Ainsi, après avoir dit que l'évêque d'Orléans avait demandé à Dœllinger, en 1869, une *Consultation* sur l'infaillibilité; après avoir avoué que c'était Dœllinger qui, de Munich, dirigeait l'opposition française, il revient plus loin sur ses aveux et déclarations, dont il cherche à atténuer les conséquences. Cependant, le fait de la consultation est incontestable. Or, répétons-le, Dœllinger était déjà *Janus*. A l'occasion du fameux article de la *Civiltà*, il en avait publié un autre non moins fameux et bien pire, où il disait: « Comme pendant du σύνοδος ληστρικὸς de 449, nous allons avoir le σύνοδος κολακευτικὸς de 1870, le concile des flatteurs après celui des brigands! Pour lui, comme au fond pour Mgr Dupanloup et presque toute la minorité, il ne s'agissait pas de l'opportunité d'une définition, mais de la doctrine même de l'infaillibilité. « La faculté de croire, ajoutait-il, a des bornes dans l'âme humaine, et le *Credo quia absurdum* de Tertullien ne trouvera plus d'écho en Europe. » Le grand objet de l'entrevue d'Hernsheim — où était présent lord Acton, qui a écrit, depuis, un livre détestable sur le concile et fut un des familiers de la villa Grazioli, — était de décider Dœllinger à se rendre à Rome. On voulait se servir de lui comme d'un épouvan-

tail, et faire reculer le Pape par la peur d'un schisme. L'abbé Lagrange se garde bien de nous rien dire de ce qui se passa dans l'entrevue d'Hernsheim, pas plus que dans les entrevues avec les évêques. Mais nous le savons par Friedrich; et Montalembert nous aidait à le deviner par sa lettre du 7 novembre à Dœllinger. Avant tout, disait-il, « je veux et dois m'acquitter de la *mission* que m'impose *notre* grand et cher évêque d'Orléans ». C'était de le « supplier, en leur nom commun, de se rendre au futur concile, si on lui en offrait l'occasion ». J'irais moi-même, si je pouvais, ajoutait-il, « ne fût-ce que pour protester, par ma présence, par ce *triste et intrépide regard* dont parle Bossuet, contre les bassesses qui vont se produire, et qui risquent de triompher. Moi, je ne suis rien, et n'ai jamais été rien dans l'Église ! Mais vous, qui êtes véritablement le premier homme de l'Église d'Allemagne, comment pouvez-vous décliner la mission de la défendre et de la représenter dans cette crise formidable ?... Vous admirez sans doute beaucoup l'évêque d'Orléans ! mais vous l'admireriez bien plus encore, si vous pouviez vous figurer l'abîme d'idolâtrie où est tombé le clergé français... De tous les mystères que présente en si grand nombre l'histoire de l'Église, je n'en connais pas qui égale ou dépasse cette transformation si prompte et si complète de la France catholique en une basse-cour de l'anti-camera du Vatican. »

Et c'est au nom de Mgr Dupanloup que Montalembert écrivait en partie ces choses ! Et il n'était que son écho ! Echo grossissant, tant qu'on voudra, écho passionné, mais enfin écho ! Et il écrivait cela à un homme qui était déjà tout ce Dœllinger, auteur des vieux-catholiques, et qui menace de mourir dans l'impénitence ! à un homme évidemment épris de l'évêque d'Orléans, comme l'évêque d'Orléans en était épris lui-même, puisqu'il voulait en

faire le grand théologien du concile! Car, disait en finissant Montalembert : « C'est du Rhin aujourd'hui que nous vient la lumière ! » Hélas ! il nous en est venu autre chose, mais une certaine lumière aussi, qui ne nous a pas suffisamment éclairés !

Pauvre Montalembert, — auquel nous aurons à revenir, — qui pardonnera sa chute et ses *novissima verba* blasphématoires à l'évêque d'Orléans ?

Mgr Dupanloup continua son voyage (1), pendant lequel il entendit « des cris d'effroi ». — On entend ce qu'on veut et selon le milieu où l'on se place. — A Einsielden, il reçut les actes de l'assemblée de Fulda : 1° la Lettre, qui, « par sa modération, sa sagesse, fit une profonde impression dans l'Allemagne »; 2° le Mémoire secret au Pape sur le projet de définir l'infaillibilité, projet « inopportun et plein d'orages ».

Le Mémoire secret, qu'on ne retrouve plus, donne le sens de la Lettre publique, auquel on se trompa ou l'on feignit de se tromper. Devenue timide ou plus adroite, la *Civiltà*, à trois reprises différentes, voulut voir, ou plutôt voulut qu'on vît dans la Lettre du 6 septembre, non sa conformité aux idées du parti catholique libéral, mais « une réfutation triomphante des calomnies de ce parti ». M. Emile Ollivier a dit plus justement que la pièce était peu franche, et qu'elle n'affectait de regarder les projets

(1) Un incident piquant de ce voyage, qu'a raconté quelque part Mgr de Ségur. L'évêque d'Orléans avait poussé jusqu'à Vienne pour y voir le cardinal-archevêque. Par une erreur du cocher, c'est chez le Nonce qu'il fut d'abord conduit. Ne connaissant personnellement ni l'un ni l'autre, il se crut devant l'archevêque et parla librement du but de son voyage. Le Nonce le laissa un peu s'enferrer, puis il lui dit : « Pardon, Monseigneur, je vois que vous vous abusez. Je suis le Nonce, et ce n'est pas au Nonce, je suppose, que vous aviez l'intention de parler ainsi! » Le Nonce dut en écrire à Rome, ce qui expliquerait encore les paroles sévères de Pie IX sur ce voyage à travers l'Allemagne.

de propositions et de définitions conciliaires comme des calomnies que pour les condamner plus librement.

Au retour, et traversant Paris, Mgr Dupanloup « retrouva la polémique ». Or, il sortait de son plus vif foyer, où il avait bien jeté quelques aliments ! Il savait parfaitement que Mgr Maret avait préparé un grand ouvrage ; mais il souhaitait, assure M. Lagrange, qu'il ne parût pas avant le concile, ni même avant l'introduction de la question de l'infaillibilité, si elle devait être introduite. Mais Mgr Maret, « devancé par d'autres en sens contraire, avait cru devoir publier ». — En sens contraire, oui, mais dans le sens catholique, ce qui ne justifiait pas la publication d'un livre si plein d'erreurs théologiques ! — « L'*Univers*, tout de suite, l'attaqua », — et il fit bien, et plusieurs évêques, en le condamnant avec autorité, donnèrent raison à la perspicacité de sa foi. D'ailleurs, l'*Univers* attaquait moins qu'il ne démentait les plus incroyables bruits semés depuis longtemps au sujet de ces deux gros volumes, complotés, disait-on, à Plombières, publiés par l'éditeur de *César*, salués par toute la presse impie et gouvernementale, déposés aux pieds du Saint-Père par les agents du gouvernement à Rome, imprimés à grands frais et distribués à Orléans plus que partout ailleurs, avec une profusion plus coûteuse par un évêque sans fortune ! C'est pourtant au seul *Univers* que l'évêque de Sura répondit par une lettre insolente et irritée, où il taxait son livre de simple Mémoire destiné au seul concile. Or, il venait, plusieurs mois avant le concile, de l'adresser aux journaux et de le livrer en proie aux commentaires de tous ! Louis Veuillot répondit qu'il reconnaissait bien là le libéral, l'ancien directeur de l'*Ère nouvelle*. Eh quoi ! tandis que ce livre était annoncé et proclamé comme une œuvre de parti, qu'une mauvaise presse le saluait comme une batterie destinée à renverser les prétentions ultramontaines,

un journal catholique devait s'en taire ! Qui donc jetait la question dans la polémique, du journaliste ou de l'auteur ? On ne voudrait que sourire en entendant alors Mgr Dupanloup écrire, « sous l'œil de Dieu » : « Ah ! je m'étais fait un idéal d'un concile de charité, de zèle, d'amour ; et voilà que tout à coup en apparaît un de tristes querelles ! » Qui travaillait à empêcher la réalisation de cet idéal plus que lui et les siens ?

Le 28 septembre, Mgr Pie saisit l'occasion du 20e anniversaire de sa promotion à l'épiscopat pour porter contre ce livre un jugement doctrinal et préserver de toute séduction la foi de ses prêtres, qu'il travaillait depuis tant d'années à mettre en parfaite harmonie avec les doctrines romaines. A propos de l'incompatibilité prétendue du serment au Pape et de l'exercice de la judicature épiscopale, qu'on tranchait par la subordination des décisions doctrinales du Pape au libre jugement des évêques, il s'écriait : « Est-il donc nécessaire de suer sur plus de deux fois 500 pages pour parvenir à accorder ces deux choses ? » En exprimant ma conviction, ajoutait-il, je n'entends provoquer ni préjuger en aucune façon une définition dont l'opportunité et la forme sont réservées au concile. Au Saint-Esprit l'initiative ! Ni enthousiasme ni sentiment personnel ! Que tout soit examiné et débattu, mais sous le souffle d'en haut ! Quelle indélicatesse, quelle injustice d'emprunter au triste vocabulaire de ce temps des expressions envenimées par les réactions politiques, et d'accumuler, à propos du pouvoir le plus grave, le plus mesuré, le plus entouré de conseils humains et de la protection divine, les mots cent fois répétés de pouvoir personnel, séparé, arbitraire et despotique ! de s'autoriser de périls chimériques, pour toucher à l'économie du gouvernement ecclésiastique, dont on paraît ne pas connaître la vraie nature, et pour proposer

un prétendu perfectionnement de la constitution séculaire de l'Eglise ! « Ils tendent à former parmi nous toute une école séparée du véritable esprit et des véritables formes du Christianisme, ces catholiques de nom et de volonté, qui, sacrifiant à l'idole de l'esprit moderne, finissent par placer leur raison au-dessus de l'autorité de l'Église, et par s'adjuger personnellement l'infaillibilité qu'ils refusent au Pape. Espérons qu'aucun de ceux qui, par leurs travaux, discours, écrits, ont dissipé tant d'erreurs, réfuté tant de mensonges, n'aura le malheur de se perdre en refusant à l'Eglise l'humble et filiale et complète soumission de son esprit ! »

Mgr Maret était dépassé, et Mgr Dupanloup et toute l'école libérale se trouvaient visés et atteints par cette haute parole. Toutefois, Mgr Maret, à qui le discours avait été loyalement adressé, osa répondre, mais il ne put que répéter des allégations gratuites et déjà réfutées. C'est pourquoi Mgr Pie se crut en droit de conclure : « Avec l'autorité de pontife et de docteur, je n'hésite point à déclarer que ces deux volumes méritent d'être notés de toutes les censures théologiques les plus graves, en deçà de la note formelle d'hérésie », — encourue par suite de la définition.

Survint la chute du P. Hyacinthe. « Ceci aviva la polémique. » — Eh ! sans doute ! Il était des vôtres ! C'est vous qui lui aviez fait sa réputation usurpée, et aviez par conséquent exalté son orgueil; et il était pour Montalembert, avec Dœllinger, l'ami des derniers jours ! Vous avez beau dire que Mgr Dupanloup goûtait médiocrement son genre d'éloquence, et défendre la publicité de la lettre adressée à l'apostat, publicité qui lui fit de l'apostasie une question d'amour-propre mal qualifiée de question d'honneur : vous n'empêcherez personne de savoir que le P. Hyacinthe avait des sympathies à Orléans

comme à Paris, ni de soupçonner que la lettre était publiée autant pour se justifier soi-même de l'accusation d'avoir quelque responsabilité dans la chute que pour arrêter la chute même !

Quelques jours après, le 3 octobre, Mgr Dupanloup était reçu en audience à Saint-Cloud par l'empereur.

Audience conseillée, nous assure-t-on, et non spontanée, « dont la passion ignorante et malveillante tira contre lui des accusations incroyables ». Il ne se serait agi que de ménager Napoléon III à la veille du concile, où il semblait vouloir se faire représenter par Baroche. Que se passa-t il ? On ne nous en souffle mot, et on laisse, par conséquent, le champ libre à bien des conjectures, qui, d'ailleurs, pourraient s'appuyer sur certains actes antérieurs et sur certaines lettres et démarches durant le concile. Nul doute qu'on n'ait redemandé la suppression de l'*Univers*, qu'on sollicitera du concile lui-même. Nul doute, non plus, qu'on n'ait fait sentir la nécessité d'interventions politiques et diplomatiques pour couper court d'avance à des projets de définitions dangereuses (1).

(1) Un ou deux détails m'arrivent de source très authentique. En sortant de l'audience, l'empereur dit à l'un de ses chambellans : « Voilà un homme qui promet plus de beurre qu'il n'a de lait ». Il avait engagé l'évêque à voir le prince de la Tour d'Auvergne, son ministre des affaires étrangères. Interrogé par Mgr Chigi, inquiet de ces menées, sur ce qu'avait pu lui dire l'évêque d'Orléans, le ministre répondit : « Je ne puis pas tout vous rapporter; mais je sais bien, et je puis vous dire que ce prélat m'a scandalisé ». Or le ministre, ni dévot, ni ultramontain, ne devait pas avoir le scandale trop facile ! Quelles choses étranges lui avait donc conseillées l'évêque d'Orléans ? — De la même source, c'est-à-dire du chambellan qui vit encore, et que je pourrais nommer, je tiens qu'un des desseins de Mgr Dupanloup, en sollicitant cette audience impériale, était de se faire nommer ambassadeur auprès du concile. Il se croyait déjà l'Eglise, il eût été l'Etat : l'Eglise et l'Etat en sa personne : union qu'il a toujours convoitée. — D'autre part, voici ce qui me vient du palais d'un cardinal romain : « Le livre de M. Maynard a fait bonne et prompte justice, et l'on sait du reste, ici, que les personnages politiques mêlés de près ou de loin aux événements du concile, gar-

Et, en effet, MM. de la Tour d'Auvergne et Duvergier préparaient un projet d'instruction, qui, retouché par l'empereur, fut envoyé, le 19 octobre, à notre ambassadeur à Rome. Une double résolution y était exprimée : de ne gêner en rien l'Eglise, et de sauvegarder la souveraineté de l'Etat. Moins correcte encore était la partie relative à l'infaillibilité, dont on se refusait à reconnaître le caractère purement spirituel. Toutefois, on s'alarmait plus de l'infaillibilité absolue que d'une définition mesurée. Difficile de ne pas voir là quelque trace d'une intervention de Mgr Dupanloup.

Et M. Lagrange nous y invite lui-même sans s'en douter. Arrivant à cette dépêche du 19 octobre, il en cite des phrases insolentes : « Nous sommes en droit d'attendre que l'Eglise ne jette pas le trouble dans les sociétés civiles. Nous espérons de la sagesse du concile qu'il ne soulèvera pas de redoutables orages par des déclarations telles que celles du *Syllabus*... Les mesures que le gouvernement de l'empereur s'est cru obligé de prendre au moment où a paru ce document, font assez pressentir la ligne de conduite qu' il adopterait encore, si des doctrines analogues étaient proclamées par le concile. » Or, nous savons que telle à peu près avait été l'impression de Mgr Dupanloup au sujet du *Syllabus*, et quels tours de force il avait faits pour en taire le vrai sens ; nous savons qu'il ne redoutait pas moins la rénovation et la définition des doctrines du *Syllabus* par le concile ; et l'abbé Lagrange le reconnaît par mégarde, car il ajoute : « C'était précisément ce que l'évêque d'Orléans voulait

dent sur l'évêque d'Orléans les mêmes appréciations. Je puis ajouter que tout n'est pas encore publié et connu, et l'on évitera de faire mettre au jour certaines pièces d'ambassade dont on a prudemment gardé les doubles, et qui prouveraient surabondamment le rôle néfaste joué par les coryphées du parti libéral. »

écarter ». Puis le refrain accoutumé : « Et cependant il continuait à se taire » !

C'est trop fort ! Depuis bien des jours, il avait parlé au public comme il avait dû parler à l'empereur dans le fameux article du *Correspondant* (10 octobre), rédigé la veille ou le lendemain de l'entrevue; il est vrai qu'il avait parlé sous le masque du *secrétaire de la rédaction*. Mais personne ne s'y trompa dès ce jour, et tout le monde sait aujourd'hui que l'article a été écrit dans le cabinet de l'évêque d'Orléans, en présence de tous les chefs de l'Église libérale réunie en consultation, l'évêque décidant et dictant, et M. de Broglie tenant la plume.

Or, voici tout ce que daigne nous en dire l'abbé Lagrange : Les rédacteurs du *Correspondant*, « qui avaient jusque-là systématiquement gardé le silence (ce serait à voir !), crurent pouvoir enfin le rompre et s'expliquer à leur tour. Leur article était favorable au concile (quelle grâce et quel honneur pour le concile et pour le Pape !), mais non aux définitions annoncées » — que repoussait et travaillait à faire repousser, nous le savons, l'évêque d'Orléans ; — « il fut attaqué violemment par l'*Univers* ».

Pour le doux Lagrange, l'*Univers* ne peut parler que violemment ; mais, sur quelque ton qu'il ait parlé, il avait raison au fond, car l'article, vrai manifeste du parti, était un nid d'ignorances et d'hérésies.

On y redoutait deux choses : 1° la concentration de toute l'autorité de l'Église sur la tête du Souverain Pontife, ce qui serait la transformation de l'Eglise, jusqu'ici « monarchie tempérée et partagée, en une monarchie absolue et gouvernée sans contrôle par un chef unique » ; 2° « la condamnation dogmatique et absolue de certains principes mi-partie politiques et religieux, qui figurent dans la plupart des Constitutions modernes », ce qui mettrait l'Église en

guerre avec la société civile, et les catholiques « dans la douloureuse alternative d'avoir à choisir entre l'obéissance aux prescriptions de leur Eglise et l'attachement qu'ils doivent aux lois de leur patrie ».

Alors, comme à Fulda, pour se donner le droit de combattre les définitions projetées, on s'attachait à les montrer comme « dénuées de toute vraisemblance ». En réalité, on y contestait la vraie constitution de l'Eglise, qu'on cherchait à transformer en monarchie parlementaire ou représentative avec la « pondération des pouvoirs (1) » ; on y contestait non seulement l'infaillibilité, mais jusqu'au primat du Pape, et on tombait dans une sorte d'épiscopalisme ; on y établissait l'impossibilité de définir l'infaillibilité dans le présent, parce que la définition devrait s'étendre rétroactivement à un passé qui la repousse, et que sa formulation renfermait des difficultés inextricables. Puis on exigeait déjà l'unanimité morale ; on demandait, à la suite de Mgr Maret, la périodicité des conciles devenus désormais nécessaires ; on demandait la décentralisation du gouvernement de l'Eglise, la fin d'une papauté exclusivement italienne, « pour redevenir, par son union intime avec l'épiscopat, non seulement européenne, mais universelle et vraiment humaine ».

Historiquement et théologiquement, tout cela fourmillait d'erreurs allant quelquefois jusqu'à l'hérésie, par exemple, lorsqu'on représentait l'Eglise comme un corps vivant « où la tête reçoit des membres autant de vie qu'elle leur en envoie ». Tout était déjà là, et les pro-

(1) Il n'y a pas de pondération des pouvoirs dans l'Église : il n'y a qu'un pouvoir souverain, le Pape, et des pouvoirs subordonnés, les évêques, même en plein Concile, par la raison qu'il n'y a qu'un Christ et qu'un vicaire du Christ. Cette notion essentielle et fondamentale de l'Eglise semble avoir été méconnue de la plupart des membres de l'opposition.

chaines *Observations,* et les brochures Gratry, et les arguments présentés au concile. Oui, tout y était, jusqu'à l'accusation de servilisme jetée au mouvement qui poussait l'Eglise vers Rome, jusqu'à ces gros mots de superstition, de fanatisme, d'idolâtrie. que décocheront les lèvres de Montalembert mourant. « Quelles destinées réservées à cet article! disait plus tard Louis Veuillot. Néanmoins, je n'aurais pas cru qu'elles fussent si grandes, et qu'il fût quelque chose comme l'*Epître du fondement* de Manès, ou le cheval de Troie, et tînt en ses flancs tout un monde. »

Sur la question des rapports de l'Eglise et de la société civile, c'était la thèse libérale, c'est-à-dire la condamnation ou la négation dans l'histoire et dans le présent de l'ordre chrétien ; c'était au moins la mise de côté des grands évêques qui l'avaient soutenu, pour faire place au seul évêque d'Orléans, seul commentateur qui eût rendu à la pensée du Pape son sens et sa portée, qui eût dissipé les malentendus, apaisé les esprits et calmé les consciences. Laissés à eux-mêmes, les Papes gâteraient tout ; ils ont besoin du concours de l'épiscopat libéral, c'est-à-dire convaincu qu'il n'est pas d'autre moyen d'assurer la liberté à l'Eglise que de garantir la liberté à tous ; convaincu que le règne du privilège a péri pour l'Eglise, et que le droit commun est la seule défense qu'elle puisse désormais invoquer. Non qu'on osât dire que ce régime était le plus parfait, mais on disait qu'il était la loi providentielle de notre temps, et l'épreuve divine imposée au monde et à l'Eglise: épreuve qu'on devait recevoir avec reconnaissance, comme précieuse et chère entre toutes, avec sincérité dans la profession qu'on ferait soi-même de la doctrine libérale et dans l'application qu'on promettrait de faire du régime de la liberté aux autres.

Tel était le programme libéral, le programme anti-*Syllabique* qu'on dictait au concile, tandis qu'on reprochait aux

autres de vouloir imposer le programme des doctrines et des principes toujours enseignés par le Saint-Siège, à savoir le programme catholique.

« Telles sont, disait-on en terminant, nos espérances sur les deux questions que l'imprudence de quelques écrivains a livrées à une discussion prématurée. » — Prématurée, une discussion qui, sur la question religieuse, durait depuis au moins deux siècles, et depuis quatre-vingts ans sur la question politique!

Pas imprudents, eux, mais les seuls sages! Aussi l'article fut-il tiré à part, répandu à profusion avec le consentement ou même par l'ordre de Mgr Dupanloup, — qui n'en demeurait pas moins dans la paix et le silence!

Cependant, on l'avoue, son activité se portait de toutes parts, principalement à Rome, où il se croyait secondé par Mgr Franchi, qui lui écrivait, le 15 octobre : « Tout le monde commence à se convaincre des dangers que nous ont faits ceux qui se disent nos amis. Dans ma dernière audience, j'ai trouvé le Saint-Père parfait dans toutes les appréciations et toutes les questions, et j'ai une immense confiance que le concile sera l'œuvre de pacification que nous voulons pour ramener à nous la société, non pour l'éloigner davantage ».

Qui trompe-t-on, ou qui se trompe? Le pape du *Syllabus* présenté comme Dupanloupien! Le Mémoire de Fulda, ajoute-t-on, Mémoire opposé à la définition de l'infaillibilité, avait fait impression à Rome, où la prudence reprenait le dessus. Encore une fois, quelle tromperie ou quelle illusion! Qui ne sait qu'à Rome, au Vatican surtout, la définition était désirée, comme on lui en fera plus tard d'assez acerbes reproches? Mais non, ose-t-on insister, Rome était bien alors dans ces dispositions prudentes, et c'est la *presse ardente* qui l'a retournée! C'est ce « pétition-

nement immense », cette « sorte de plébiscite inouï en matière de dogme », ce défilé de pétitionnaires se succédant « avec des exagérations doctrinales ou même des injures, d'autres fois (on veut bien le reconnaître) avec des accents de foi touchante ».

Or, ce pétitionnement, c'est-à-dire ces vœux et ces aspirations de la foi, qu'on taxe de fait inouï, a toujours été invoqué par l'Eglise comme un signe de l'opportunité venue d'une définition, et les évêques mêmes qui le condamnaient alors avec Mgr Dupanloup, l'avaient invoqué et provoqué à propos de l'Immaculée Conception; mais l'Immaculée Conception les laissait à toutes leurs opinions plus ou moins orthodoxes, tandis que l'infaillibilité proposée menaçait leur gallicanisme et leur libéralisme. Ces listes de pétitionnement, on a vu Pie IX les lire les larmes dans les yeux, la joie dans le cœur, et la louange et le remercîment sur les lèvres (1). Il en aimait l'ardeur, l'ingénuité, le solide fond de foi et de science catholique. D'ailleurs, quelle injure à l'Eglise romaine et au Pape, de supposer que c'est là ce qui aurait changé leurs dispositions sages et pacifiques ! Quel enfantillage d'attribuer à cela cette « surprise », ce « trouble, dont la vaste correspondance de l'évêque d'Orléans lui apportait l'expres-

(1) Pie IX fit plus : il loua par un Bref des plus explicites ce que blâmait l'évêque et ce que blâme plus âprement son historien. Le 8 mai 1870, Louis Veuillot ayant remis au Pape, sur les fonds reçus des pétitionnaires, une somme de cent mille francs, avec une lettre où il disait que ces oboles venaient surtout du prêtre, « plus pauvre en France que les plus pauvres, mais plus généreux que les plus opulents »; qu'elles étaient, avec les épigraphes qui les accompagnaient d'ordinaire, « des actes de foi et d'amour envers le vicaire de Jésus-Christ, et qu'elles confessaient sa mission d'autorité et de salut »; le Pape, dix jours après, le félicitait, lui, ses collaborateurs et les abonnés de l'*Univers*, de cette nouvelle marque « de dévouement et d'amour », y voyant « le gage de la piété d'un grand nombre » et le « fruit du combat que le journal soutenait depuis longtemps pour la religion et pour le Saint-Siège ».

sion » ! Que ce mouvement, qui en consolait tant d'autres, y compris le Pape, *désolât* Mgr Dupanloup, nous le croyons, car il était au rebours de ses idées ; mais qu'il eût rien de troublant pour les fidèles, rien d'effrayant pour la direction du concile, il serait insensé et peu catholique de le croire.

5° *Entrée en scène de Mgr Dupanloup. — Les Observations. — L'Avertissement à Louis Veuillot.*

C'est alors qu'il « se reprocha ce silence », dont l'abbé Lagrange l'a tant loué. « Il pensa qu'un grand effort s'imposait à lui comme un grand devoir » ; et, « contraint et forcé », il se décida à pousser « un cri d'amour et de dévoûment, » à faire briller un « arc-en-ciel au-dessus des orages de la polémique ». De là sa Lettre pastorale du 10 novembre, « dilatation de son âme dans la confiance et dans l'amour ». — Je guillemette à tort : qui ne reconnaît l'abbé Lagrange à cette emphase ? — Pas un mot de controverse ! *Unité* dans le concile, *vérité* et *charité* comme moyens, *paix* pour but : telle on nous présente cette lettre pastorale, avec la conclusion ordinaire, si peu d'accord avec les prémisses, sinon de la lettre elle-même, au moins de tant de lettres, de notes, d'articles, d'actes et de démarches que nous avons vus : « La paix ! la paix, toujours la paix, dans la vérité, dans la charité ! » La vérité ! et il va se faire l'apôtre de l'erreur ! La charité ! et il va se répandre en injures cruelles ! Pas de controverse ! mais promesse téméraire qui en va tant soulever : « Le concile ne songe en aucune sorte à vous imposer, sous le nom de vérité, des fardeaux qui ne seraient pas dans la foi, ni dans la loi, et que vous ne pourriez pas porter ! »

Promesse téméraire, disais-je ; ne faudrait-il pas dire

insensée et absurde ? — La paix ! et, dès le lendemain, il va déclarer cette guerre qu'il préparait, qu'il attisait, qu'il soufflait, qu'il propageait dans ce silence et cette inaction si faussement loués ! Oui, dès le lendemain, car les trop fameuses *Observations sur la controverse soulevée relativement à la définition de l'infaillibilité au prochain concile* sont datées du 11. Dès le 17, elles étaient insérées dans son *Français* avant aucune distribution au clergé, et après avoir été communiquées en épreuves non seulement à quelques intimes, mais à la *Gazette de France*, organe du vieux gallicanisme, à la *France*, organe du gallicanisme césarien, ainsi qu'à diverses feuilles de province hostiles à la définition, notamment à l'*Union de l'Ouest*. Elles avaient pourtant été improuvées en elles-mêmes à Orléans et à ses côtés, assure M. Lagrange ; plus improuvées encore, quant à la publication, par MM. Cochin, de Broglie, de Falloux, de Riancey, tous les conseillers ordinaires, qui le priaient de ne pas livrer tout cela à l'opinion et de le réserver pour le concile. M. Lagrange ajoute, il est vrai, que d'autres trouvaient mieux « d'arrêter les manifestations extra-conciliaires d'une presse passionnée », et si c'est exact, le fougueux abbé dut être de ces derniers. En tout cas, Mgr Dupanloup n'avait pas besoin d'être poussé. Ce qu'il avait dit à Mgr Maret, il ne se le dit pas à lui-même ; ces manifestations extra-conciliaires qu'il condamnait chez les autres, il les trouvait permises et obligatoires pour lui, non seulement dans un écrit épiscopal, mais dans les journaux à sa dévotion, et il allait déchaîner le torrent qu'il prétendait endiguer. Je ne saurais croire à sa perplexité, à ses déchirements poignants, à sa crainte de contrister le Pape, etc. ; en un mot, à toutes ces transes et hésitations dont parle l'abbé Lagrange : tout cela est trop en désaccord avec le fait lui-même et toute la conduite de l'évêque au concile. Je crois bien qu'il

« sentit la gravité de l'acte » ; mais croie qui voudra qu' « il s'y résigna comme à un devoir, avec un oubli absolu de lui-même, un courage tranquille, le plus pur zèle pour l'Eglise et pour les âmes » !

L'abbé Lagrange ne manque pas de faire remarquer de nouveau qu'il parla « tardivement, le dernier » ; que d'autres, juges comme lui, avaient parlé comme lui avant le concile. « Ou ce reproche ne frappe personne, ou il frappe d'abord ces prélats. » — Non, parce que, s'il y a temps de parler et temps de se taire, il y a surtout manière de parler, pour ou contre la vérité, à l'encontre ou sous le souffle de l'Esprit de Dieu. Ces prélats ont bien parlé, lui mal ; car, non seulement, quoi que vous disiez, il a discuté la question doctrinale, mais il l'a résolue, plus ou moins franchement, dans un sens erroné ; et vous êtes bien obligé de convenir au moins qu'il a rassemblé contre l'opportunité d'une définition des raisons qui n'ont pas arrêté les Pères, sans que nous soyons obligés, nous, de leur trouver la gravité que vous invoquez comme excuse. D'ailleurs, elle reste toujours litigieuse pour nous, cette question de premier et de dernier que vous invoquez sans cesse. Il y avait des mois que cette brochure était sur le chantier, et combien d'autres écrits et paroles l'avaient précédée ! — Le dernier au moins dans la publicité, insisterez-vous. — Dans la publicité personnelle et avouée peut-être, mais non dans la publicité occulte et sous nom d'autrui. Enfin, il y a la publicité éclairante, fortifiante, pacifiante, telle qu'avait été celle des autres prélats ; tandis que de la vôtre datent surtout les ténèbres, les troubles, les doutes, la guerre ! A la fin de cet écrit, dont l'abbé Lagrange ne veut rien citer, « par un sentiment que l'on comprendra » (que l'on comprend trop, malheureusement pour lui), Mgr Dupanloup disait à ses prêtres : « A Rome, tous les bruits expireront, toutes les

ingérences téméraires cesseront, toutes les imprudences disparaîtront, les flots et les vents seront apaisés ». Quelle condamnation il lançait contre lui, pour l'instant même et pour le temps du concile ! A Rome, rien n'expirera, ne cessera, ne disparaîtra, ne sera apaisé, parce qu'il y portera et y entretiendra tous ces bruits, toutes ces intrigues et ces témérités, toutes ces imprudences et toutes ces audaces, dont les *Observations* étaient le premier manifeste et comme le signal; parce qu'il continuera d'y soulever les flots et les vents, et qu'il y sera la tempête permanente.

De ces *Observations* disons l'origine, le fond et le sens, l'effet et la portée.

Ici, M. Lagrange semble reprendre sa thèse première, et réclamer l'initiative pour Mgr Dupanloup.

On se rappelle cette note, rédigée par lui en français, traduite en allemand par son Hetsch ou son Guthlin, puis en anglais et en espagnol par je ne sais qui, et envoyée en Allemagne à l'occasion de l'assemblée de Fulda. Eh bien! les *Observations* ne seraient que cette note développée. Or, on avait toujours cru, dès le commencement, et surtout après l'excellent opuscule de Mgr Nardi, que la brochure de Mgr Dupanloup n'était pas autre chose qu'une brochure d'origine allemande, en 24 pages grand in-8°, répandue depuis plusieurs mois en Allemagne, avec tant d'autres brochures analogues, puis traduite en français par ses faiseurs accoutumés, et adoptée par lui, mais avec les développements propres qui convenaient à sa prolixité et à sa passion débordante contre la *Civiltà* et l'*Univers*. La brochure allemande portait un titre à peu près identique : *Observations sur la question : Est-il opportun de définir l'infaillibilité du Pape ? Adresse respectueuse aux archevêques et évêques.* Elle parut d'abord sous la rubrique de *Munich, imprimerie royale*, puis elle se fit occulte, hon-

teuse, inavouée, et elle est aujourd'hui introuvable dans sa langue originelle; mais personne ne douta qu'elle ne sortît de l'école Dœllinger, ni que Mgr Dupanloup ne l'eût faite sienne à sa manière. L'antériorité matérielle était manifeste : les *Observations* avaient été expédiées en allemand à plusieurs évêques de la Germanie dès septembre et même août ; les évêques d'Angleterre et d'Amérique les avaient reçues plus tôt encore en anglais, en sorte qu'elles étaient lues sur les bords du Mississipi avant d'être imprimées en français sur les bords de la Seine. Mgr Nardi fit, sur deux colonnes parallèles, la confrontation des textes allemand et français, et montra ainsi aux yeux l'identité des deux écrits; puis, poussant à fond sa confrontation et son examen, il les réfutait simultanément l'un et l'autre.

Ici encore, qui a commencé? Mgr Dupanloup ou quelqu'un de l'école Dœllinger? La fausse science, mais science quelconque, déployée identiquement dans ces deux brochures, trahit l'école Dœllinger plus que Mgr Dupanloup, si peu savant, malgré tous les tributaires qui lui apportaient leur appoint; et, de plus, l'accord presque complet entre ces brochures et tant d'autres publications allemandes, trahit une origine commune. Si nous n'avions pas de preuve qui nous décidât, nous laisserions volontiers le choix à l'abbé Lagrange; l'avertissant, toutefois, que dans l'un ou l'autre cas de l'alternative, Mgr Dupanloup serait également inexcusable ; plus inexcusable même, si, au lieu d'avoir emprunté quelques armes discrètement choisies dans l'arsenal de Munich, il avait fourni lui-même à cet arsenal des armes perfides et dangereuses.

Mais, une fois de plus, M. Lagrange se trompe ou nous trompe. Dans son *Histoire du Concile*, Friedrich, si bien informé de tous les actes de l'école de Munich, nous apprend que les *Observations* allemandes avaient pour auteur le docteur Brentano, disciple et ami de Dœllinger;

qu'elles furent envoyées par la poste à chacun des évêques de Fulda le matin même de l'ouverture de l'assemblée; par conséquent, qu'elles sont tout à fait indépendantes de la note de Mgr Dupanloup. Bien loin de n'être que le développement de cette courte note, la brochure allemande, tout au contraire, avec ses vingt-quatre grandes pages, a été le thème traduit et amplifié encore par Mgr Dupanloup dans ses *Observations* françaises. Voilà qui est hors de toute contestation possible.

Nul, à ma connaissance, n'a mieux analysé la brochure orléanaise, et n'en a mieux fait saillir le sens et la portée que M. Emile Ollivier. Le prélat, dit-il, n'entre en scène que contraint et forcé par un journaliste intempérant, téméraire et usurpateur, qui a jeté dans la foule une question troublante, pesé sur les évêques, auxquels il a ôté d'avance toute liberté conciliaire; car, pour lui, il a attendu longtemps, n'ayant aucun goût à descendre dans les mêlées violentes Se faisant de plus en plus modeste, il ne veut pas toucher à la question théologique; il se contentera de rechercher s'il est opportun de définir un dogme nouveau. L'intérêt de l'Eglise est tout ce qui le touche. Il s'agit, dit-on, d'un principe; mais ce principe, « si c'en est un » (déjà le doute!), est-il donc nécessaire à la vie de l'Eglise qu'il devienne dogme de foi? On s'en est passé jusqu'ici; il n'est donc pas indispensable, et on ne le réclamait pas. Est-ce en notre siècle qu'il devient nécessaire de toucher à ce principe constitutif, à ce ressort principal de la vie de l'Eglise? Est-ce que nous aurions été constitués durant des siècles d'une façon défectueuse et incomplète? « Quand le chêne est vingt fois séculaire, creuser, pour chercher le gland originaire, sous ses racines, c'est vouloir ébranler l'arbre tout entier. »

A prendre cela à la lettre et à la rigueur des termes, ne serait-on pas en droit de se demander si l'on vient

d'entendre un catholique? En réalité, sous ces atténuations et formes oratoires, comme M. Emile Ollivier l'a bien vu, l'évêque d'Orléans vise la doctrine de l'infaillibilité ; il semble même viser au delà et atteindre jusqu'à la primauté pontificale. Il paraît ne rien entendre à la constitution divine de l'Eglise. Dès lors, « se dégageant de l'embarras d'une discussion méthodique, courant de tous côtés à travers la question, sans souci ni de l'ordre logique, ni de l'exactitude des nuances, passionné, sonore, insistant, amer, il ramasse en un foyer chaleureux tout ce qui a été écrit partout de plus hostile contre la prétention des Papes. Il n'omet rien : difficultés tirées de la nécessité de définir les conditions de l'acte *ex cathedra;* difficultés tirées de la double qualité du Pape, docteur privé ou universel ;... des multiples questions de faits qui se peuvent poser à propos de tout acte *ex cathedra* ;... du passé et des faits historiques ;... du fond même de la question ;.... enfin, de l'état des esprits contemporains. Il expose, étale, agite, exagère toutes les objections, se servant des mots qui déconsidèrent, *personnelle*, *séparée*... A tout propos, le prélat pamphlétaire objurgue les journalistes, se plaint que, laïques, ils ne laissent pas la question aux évêques. Les laïques ne sont-ils donc pas membres de l'Église ? Les abus à part, en quoi cela était-il de nature à blesser un prélat libéral, qui a toujours eu la main dans quelque journal ? »

Enfin, — et c'est là qu'il renchérissait sur la brochure allemande, — il voyait, dans la définition, périls pour le retour des Orientaux schismatiques, périls pour la conversion des protestants, périls du côté des gouvernements modernes. La définition ramènerait les gouvernements à la terreur que leur inspirait, dans le passé, la doctrine de l'autorité du Pape sur les Etats, « doctrine professée

dans des bulles célèbres, il le faut dire, par plus d'un Pape », — et même par des conciles ! « Bulles effrayantes à l'époque même où elles furent publiées, et qui étaient de nature à précipiter plutôt qu'à ramener les nations. » Telle la bulle d'excommunication de Paul III, à laquelle il n'est pas « bien certain » que ne soit imputable le « grand malheur pour la chrétienté » de l'apostasie de Henri VIII et de la nation anglaise ! Oui, un évêque, le ***grand défenseur*** du Saint-Siège, rendait le Saint-Siège responsable de l'apostasie de l'Angleterre ! « Je suis triste, disait-il alors, et qui ne le serait ? en rappelant ces grands faits de l'histoire ; mais ils nous y forcent, ceux dont la légèreté et la témérité remuent ces questions brûlantes ? » — — De quel côté étaient les légers et les téméraires ? — C'est le moyen, continuait-il, de rendre la puissance pontificale odieuse ; « car enfin, pourront demander les souverains, même catholiques, la proclamation dogmatique de l'infaillibilité du Pape rendra-t-elle, oui ou non, à l'avenir de telles bulles impossibles ? Qui donc alors empêchera un nouveau Pape de définir ce que plusieurs de ses prédécesseurs ont enseigné : que le Vicaire de Jésus-Christ a un pouvoir direct sur le temporel des princes ? »

Croyons bien que nous entendons là un écho de la conversation avec l'empereur, laquelle se tenait pendant que s'écrivaient ou que se revoyaient ces pages ! Croyons aussi qu'il y a là le programme de tout ce qui sera redit au gouvernement pendant la durée du concile ! N'insistons pas, puisque nous aurons à y revenir lorsque la polémique sera reprise. Notons seulement, pour l'heure, que la définition est ici présentée, non seulement comme inopportune, mais comme impossible à tous les points de vue : d'où l'on est en droit de conclure que ce prétendu croyant à l'infaillibilité n'y croyait plus, s'il y avait cru

jamais. Car, s'il y croyait, il la regardait donc comme révélée. Or, comment serait-elle révélée, une doctrine qu'il serait impossible de déclarer et de définir?

Il y avait là tout un plan de conjuration qui réjouit tous les ennemis de l'Eglise. Tandis que les journaux même accoutumés à sonner la trompette de louange à toute publication de l'évêque d'Orléans, n'accueillaient celle-ci qu'avec réserve ou un silence expressif, la presse incrédule et gouvernementale éclatait en cris de joie, et, au rapport du *Journal de Florence*, l'autorité russe la faisait réimprimer par milliers, et répandre dans tout l'empire.

Par contre, les vrais amis de l'Eglise, c'est-à-dire les vrais enfants du Pape, furent affligés, et plusieurs évêques protestèrent. « On compose de gros volumes (et aussi des brochures), dit Mgr Mabille, non pour éclairer les Pères du concile, mais pour révolutionner l'Eglise, et pour répandre à dessein des obscurités sur l'imposante et radieuse figure des Papes dans l'histoire. Pourquoi parle-t-on d'unité, de paix, de conciliation dans l'Eglise, quand on s'épuise à jeter dans son sein de nouveaux ferments de discorde ? » L'évêque du Puy disait de même : « On semble avoir pour but de ruiner d'avance, dans l'esprit des lecteurs, l'autorité du concile, afin de se ménager la possibilité d'attaquer plus tard ses décrets ». Et, dans une Lettre à son clergé, l'évêque de Rodez, après avoir rappelé l'entreprise allemande, ajoutait : « Ainsi, l'incendie était allumé dans les âmes, lorsqu'un autre prélat intervint pour déterminer la conflagration universelle. En s'adressant aux passions populaires et aux défiances inquiètes des hommes d'Etat, c'est-à-dire en provoquant la violence brutale des masses et la tyrannie savante du bras séculier, il exerça une pression toute-puissante..... L'évêque d'Orléans, dont l'action *occulte* s'était déjà

exercée *partout* avec une habileté digne d'une meilleure cause, n'a que trop bien réussi à surexciter les classes lettrées et les classes populaires, ainsi qu'à troubler les hautes régions de la diplomatie, quand il a lancé ce manifeste ardent et habilement calculé contre ce qu'il appelait la polémique intempestive de certains journaux, mais, en réalité, contre les convictions et les espérances du monde catholique. Ainsi, Dœllinger-*Janus*, Mgr Maret et Mgr Dupanloup, voilà le triumvirat agitateur auquel viendra se joindre plus tard un insulteur illuministe de l'Eglise romaine (le P. Gratry). »

Et voilà ce qui renverse la thèse de l'abbé Lagrange sur le silence et l'inaction de l'évêque d'Orléans dans le mouvement et le bruit universels. Nous savons bien maintenant qu'il agissait et parlait, qu'il faisait agir et parler plus que personne; mais nous voyons de plus que c'est lui qui a vraiment parlé le premier, en ce sens que c'est lui qui, le premier, a dit la parole, non de paix, mais de guerre, la parole qui a déchaîné la tempête des plus mauvaises passions. A cette date, en effet, malgré quelques écarts de pensée et de langage, le ton de la polémique demeurait assez modéré, ou, s'il était vif quelquefois, il n'éclatait pas en violence. C'est l'intervention bruyante de l'évêque d'Orléans qui changea tout à coup les dispositions réciproques. En outre, jusqu'à lui, la controverse couvait sourdement dans le public restreint de la presse religieuse; sa brochure, et bientôt l'*Avertissement* à Louis Veuillot, réveillèrent la foule. « Ces deux coups de tonnerre, écrivait, le 14 décembre, le malheureux Montalembert au plus malheureux Hyacinthe, ont eu un retentissement prodigieux. » La discussion descendit dans la place publique; tous s'en mêlèrent, jusqu'aux dames à la mode, pendant les entr'actes de l'opéra. Intempérante comme son agitateur, la foule se rua sur cette pâture.

et le succès de la brochure suscita la tourbe des brochuriers.

C'est que l'intervention de Mgr Dupanloup donnait à l'opposition une tête épiscopale, officielle et régulière ; et cela sur le seuil du concile, où il était sûr d'être écouté. Tous en firent la remarque, les uns pour le blâme, d'autres pour la louange. Le pamphlétaire auteur de *Ce qui se passe au concile* dira, comme avait dit Louis Veuillot : « C'était la *première fois* qu'un évêque, parlant comme évêque, avec son autorité doctrinale, osait repousser ouvertement le projet d'infaillibilité sinon quant au fond, au moins en raison de son défaut d'opportunité. C'était la *première fois* qu'un évêque avait le courage de dévoiler et de stigmatiser les procédés de la presse ultramontaine, qui, disait-il, « faisait l'émeute à la porte du concile (la presse ultramontaine, ou bien lui ?) ». Par son intervention, la polémique s'agrandit et se passionne. Elle se poursuit pendant les étapes de la route, et se continue à Rome. »

L'abbé Lagrange, qui n'a rien osé dire de la brochure ni du triste effet produit par elle, se dédommage, comme toujours, contre l'*Univers*, qui l'aurait immédiatement attaquée « avec véhémence ». Pas même attaquée; à peine touchée, et sans véhémence aucune. L'*Univers* déclara d'abord qu'il publiait sans discuter; ou, du moins, accusé de l'avoir rendue nécessaire par sa critique de Mgr Maret et le reste, il se contenta de dire que ce n'était pas sa faute. Quoique la brochure eût été faite pour la publicité la plus militante et qu'il y fût attaqué violemment (c'était bien ici le mot), il s'abstenait de discuter et de plaider. Sur l'infaillibilité, il continuerait de suivre le sentiment de la presque unanimité des évêques, Mgr Maret n'ayant pas trouvé un seul défenseur, pas même Mgr Dupanloup, qui, lui, attaquait des évêques comme Mgr Dechamps et Mgr Manning. « Prétendre,

toutefois, que nous devions nous taire, c'est trop exiger pour le temps où nous vivons. Quand on ne peut ni *ne veut* imposer silence à tous les journaux, il n'est ni possible ni nécessaire de l'imposer à une « certaine presse ». Débats malheureux, sans doute ; mais qui le disait, sinon ceux qui les soulevaient ? D'ailleurs, la question étant posée invinciblement, chacun la pouvait traiter avec convenance.

C'est toute « l'attaque véhémente » ! Il en fallait moins pour déchaîner une fureur toujours en réserve, et qui se gonflait en s'épanchant. « Pris personnellement à partie sur un point si grave, dit l'abbé Lagrange, — qui ne comprend pas combien il est faux et ridicule, — Mgr Dupanloup pensa qu'il avait un plus rigoureux devoir encore de s'expliquer sur ce journal et sur le rôle qu'il s'attribuait dans l'Eglise... Cet acte, qui était assurément dans son droit (non !), à ce moment toutefois prêtait le flanc à des méprises, à des interprétations fâcheuses ; il pouvait amoindrir, par une apparence de polémique personnelle, la grande discussion : on lui a dit ces choses ; mais sa conviction était faite ; il persista. On sentira encore dans quel esprit de paix nous ne voulons pas citer ici une ligne de l'Avertissement. »

L'abbé Lagrange est visiblement embarrassé, et il en avait sujet. Mais si, pour une fois, un bon instinct lui impose silence, pourquoi sa haine maladroite lui a-t-elle fait qualifier de véhémente une attaque modérée, et qui n'était, elle, que l'exercice d'un droit et qu'une défense légitime ! Mais je n'ai pas, moi, la même raison de m'abstenir ; au contraire ; et je dirai nettement que l'*Avertissement* à Louis Veuillot était d'abord une usurpation, puisque Louis Veuillot n'appartenait pas au diocèse d'Orléans ; ensuite, que c'était un acte injuste, injurieux, où les gros mots remplacent la raison et la dignité absentes.

Louis Veuillot eût-il eu des torts, ils étaient tous dépassés, sans que l'évêque, a-t-on remarqué justement, eût, comme le journaliste, l'excuse des entraînements d'une improvisation quotidienne.

En effet, tout cela était depuis longtemps préparé. Il y avait là tous les reliefs de l'*Univers* JUGÉ, puis tout ce que les fournisseurs de l'évêque d'Orléans récoltaient quotidiennement, sûrs de plaire à sa haine, dans le journal détesté, mais récoltaient sans intelligence, sans discernement, aveuglés par la passion contagieuse de l'évêque.

Que tout cela sortît d'un arsenal abondamment et depuis longtemps rempli, qu'on remplissait à mesure qu'il se vidait, la preuve en est dans les dates et dans le contenu. L'article de Louis Veuillot est du 17 novembre, et l'*Avertissement* du 21. Quatre jours seulement pour un lourd factum de trente-quatre grandes pages petit texte ! Quant au contenu, qui ne comporte pas l'improvisation, c'était un ramas de textes dès longtemps recueillis, et qui ne se tenaient que par un fil de colère. Le commencement seul est du moment : « Vous vous excusez d'être de ceux qui ont soulevé cette controverse ; vous prétendez que, si je me suis déterminé enfin à parler sur cette question, vous n'y êtes pour rien : ce ne serait pas *votre faute*. Je suis obligé de vous contredire. — Il était temps de vous répondre. Voilà pourquoi j'ai parlé... J'accuse vos usurpations sur l'épiscopat, et votre intrusion perpétuelle dans ses plus graves et plus délicates affaires... J'accuse vos excès de doctrines, votre déplorable goût pour les questions irritantes et pour les solutions violentes et dangereuses. Je vous accuse d'accuser, d'insulter et de calomnier vos frères dans la foi. Nul ne mérita jamais plus que vous ce mot des Livres Saints : *Accusator fratrum*. Par-dessus tout, je vous reproche de rendre l'Eglise complice de vos violences, en donnant

pour sa doctrine, par une rare audace, vos idées les plus personnelles ».

Tout cela n'est-il pas réfuté par tout ce qui précède? Qui était donc avec l'épiscopat, qui suivait et défendait la vraie doctrine catholique, de Mgr Dupanloup ou de l'*Univers?* Qu'on me plaigne vraiment d'être condamné à relire toutes ces choses, dont l'intarissable répétition (et nous ne sommes pas au bout!) donne des nausées! Et encore ce que je viens de transcrire se peut-il relire à la rigueur. C'est comme un coup de clairon qui fait dresser l'attention et l'oreille; mais qui relira le reste? Qui suivra ce défilé des vieilles thèses et des vieilles querelles? Qui même, sur les deux thèses et les deux polémiques de l'heure présente, à savoir le libéralisme et l'infaillibilité pontificale, aura le courage de s'engager dans ces broussailles inextricables de citations matériellement ou moralement inexactes, que l'évêque tenait de secrétaires à la fois « trop entendus et trop étourdis »? « Il saute aux yeux, ajoutait Louis Veuillot, que si l'*Univers* avait dit tout ce qu'on lui impute, l'Église ne l'aurait pas toléré dix jours. »

Après avoir cité la pièce, Louis Veuillot, le 24 novembre, disait, avec une noblesse qui mettait le laïque au-dessus de l'évêque: « Sur l'acte pastoral de l'autre jour (les *Observations*), nous ne voulions pas être assez libre; sur l'acte personnel d'aujourd'hui, nous ne voulons pas l'être trop, et nous écartons ce péril plus encore que l'autre. Mgr Dupanloup peut avoir le goût de s'escrimer en académicien et même en journaliste; nous baissons la pointe et nous laissons passer l'évêque. Tous les coups dont il pourra nous atteindre, et que nous aurions pu parer, nous affligeront moins que la fantaisie de ce déguisement. Du reste, le premier déplaisir en est depuis longtemps épuisé ». Alors il rappelait le passé et ses vic-

toires plus que ses défaites : « Depuis vingt-cinq ans, soumis à la surveillance et aux interprétations inclémentes de Mgr Dupanloup, à ses dénonciations perpétuelles, à ses entreprises d'une énergie et d'une adresse étranges, l'*Univers* n'a pas cessé d'être lu avec le même soin par les juges les plus vigilants, les plus perspicaces et les plus délicats en matière de doctrine et de foi qu'il y ait en France et dans l'Église. Cependant il n'a cessé de croître, jusqu'au jour de sa suppression sans jugement. Et, lorsqu'après une séquestration de sept années, il a été rétabli, avec le concours de vingt évêques, moins de trois années lui ont suffi pour reconquérir la situation de publicité très prospère où il était parvenu quand on le supprima. Toutes les accusations de Mgr l'évêque d'Orléans croulent devant ce fait, absolument inexplicable, si nous nous étions donné les torts anciens et nouveaux que l'*Avertissement* nous attribue. » Louis Veuillot s'en tint là, jugeant superflu et pénible de s'arrêter à certains mots, *vil*, *venimeux*, qui n'auraient pas dû se trouver sous la plume d'un évêque ; toutefois, il relevait l'*accusator fratrum*, qui, dans l'Apocalypse, est un des noms du Diable, et le trouvait bien rigoureux contre un pauvre journaliste, coupable seulement d'avoir souhaité la définition de l'infaillibilité à l'encontre de ses frères de Sorbonne et du *Correspondant*.

Il venait d'achever cet article, lorsqu'une épreuve en *brochure* de l'*Avertissement* lui arriva, avec une lettre de l'évêque datée du 22 novembre, où il pouvait lire : « Il va sans dire que rien ne vous empêche de discuter cet écrit. Je préfère même cela à toutes les attaques détournées ». A quoi Louis Veuillot répondit : « La permission était de droit, et nous l'avons prise dans les limites fixées par nous-même. Nous ne croyons pas que ce soit nous que l'on puisse accuser d'attaques détournées ! » Il revint

le 26 novembre, et renvoya à l'évêque l'*accusator fratrum* : «Lui-même accuse avec assez d'allégresse. Dans ses *Observations* il ne ménage pas les Papes : *Accusator Patrum !* dans sa lettre à M. Louis Veuillot, il traite les rédacteurs de l'*Univers* de *calomniateurs vils et venimeux*, qui se servent de la plume comme d'un couteau : *Accusator fratrum !* » Pourquoi l'*Avertissement,* avec la signature épiscopale : Félix, *évêque d'Orléans,* « lorsqu'il n'y avait régulièrement place au bas de ce morceau que pour son nom de famille et, peut-être, sa qualité d'académicien » ?

La pièce, qui fut largement citée et louée par la presse orléanaise et impie, était une flèche de Parthe décochée au moment du départ pour Rome ; et la lettre d'envoi était datée du jour même du départ. L'évêque disait en effet à ses prêtres, en leur adressant la brochure : « Quand ces pages vous arriveront, je serai déjà sur le chemin de Rome ».

Quelques jours auparavant, le 4 novembre, il leur avait adressé de meilleures paroles. Déjà, dans sa grande Pastorale, il avait dit : « D'avance j'adhère, je suis soumis, et je suis heureux d'adhérer, joyeux de me soumettre ». Recevant, le 4 novembre, les adieux de son clergé, il dit encore : « Le concile achevé, quelles qu'aient été ses décisions, conformes ou contraires à mes vœux et à mes votes, je reviendrai soumis à tout, sans le moindre effort : soumis de bouche, d'esprit et de cœur, docile comme la plus humble brebis du troupeau ». — Nous verrons l'année prochaine !

En attendant, assistons à la scène du 4 novembre, et insistons sur ce qui s'y passa et y fut dit.

A en croire Mgr Dupanloup, et à s'en rapporter au discours du vicaire général, prononcé devant un clergé nombreux, on devrait supposer que le clergé orléanais

était en communion parfaite avec son évêque. Mais, dès la fin de novembre, l'*Univers* insérait une note d'un chanoine, de laquelle il résultait que le discours n'avait été communiqué ni au chapitre, ni au clergé, et qu'il restait au seul compte de l'orateur.

Telle encore la lettre de compliment du 1er janvier 1870, rédigée par les vicaires généraux, et qu'on fit signer par le seul clergé de *la ville*. Il y eut des réclamations. Le ton de cette lettre fut bien saisi par le Pape. Dans une réception de prêtres accourus au concile de tous les points de la France, le Pape, parcourant les rangs, demandait à chacun : « De quel diocèse êtes-vous ? — Très Saint-Père, de Poitiers, de Cambrai, de Nîmes, de Rodez, de Laval, etc. — Bon diocèse, bon diocèse ! bon évêque, excellent !... Et vous ? » — Et l'interrogé, timidement : « Très Saint-Père !... du diocèse d'Orléans ! » — Et le Pape, avec son fin sourire : « Du diocèse d'Orléans ? *ville* ou campagne ? — Campagne, Saint-Père — *Bene ! Bene* ! »

Toutefois, l'évêque avait une popularité, une célébrité telle, il s'était si bruyamment prononcé, que des sympathies s'éveillèrent parmi les prêtres élevés dans le gallicanisme et parmi les aspirants aux bons postes. Tous les journaux orléanais embouchèrent la trompette anti-infaillibiliste, et la voix des rares amis du Saint-Siège, prêtres ou laïques, fut longtemps étouffée. Malgré tout, on redoutait une opposition ; si bien que, des adresses au Pape se signant alors dans presque tous les diocèses, ordre fut donné aux curés-doyens du diocèse d'Orléans d'empêcher une adresse orléanaise. Quelques bons prêtres ayant enfreint la défense, ils furent blâmés par l'administration diocésaine ; ce qui explique ce mot du Pape à un noble laïque : « J'ai reçu une lettre de trois curés d'Orléans ; je leur répondrai pour leur consolation, car ils n'ont pas là-bas toute leur liberté ».

C'est sous ces impressions multipliées, qu'une souscription fut ouverte à l'effet d'offrir à Mgr Dupanloup une riche chasuble, plus une chape, dont le chaperon représenterait l'évêque en saint Michel foudroyant le diable, qui devait porter pour tête le masque de Louis Veuillot. Projet exécuté, mais dont le succès tourna au rebours de ce qu'attendaient les souscripteurs : la *chape du triomphe*, comme on l'appelait en espérance, devint en définitive, — s'il était permis, en cette matière, d'user d'un tel langage, — la *chape de la défaite.*

On devine assez dans quel trouble, quelle division, tout cela dut jeter le diocèse d'Orléans : trouble et division qui durèrent autant que Mgr Dupanloup. Grâce au gouvernement *romain*, sage et décidé, prudent et ferme, de son vraiment pieux successeur, le calme et l'union se faisaient dans les esprits et dans les cœurs, lorsque le livre tempêtueux et provocateur de l'abbé Lagrange est venu rouvrir toutes les luttes et rassembler toutes les nues flottantes ; et c'est pour essayer de rétablir la paix et la concorde, qui ne peuvent être réelles et durables que dans la vérité et la justice, que j'ai entrepris ce long et délicat travail.

Ce que fut Mgr Dupanloup *avant* le concile, on le voit désormais. Quelles qu'aient été ses intentions, dont Dieu seul est juge, il avait agi comme les protestants à la veille de l'ouverture du concile de Trente : il avait essayé d'ameuter l'opinion contre l'assemblée et de discréditer d'avance ses décrets.

Pendant, nous l'allons voir employer tous les moyens dont il disposait pour se faire, au dedans, un parti épiscopal, qu'il mènerait à l'assaut de l'infaillibilité pontificale ; pour allumer, au dehors, les susceptibilités et susciter les inquiétudes du pouvoir civil, afin de le déterminer à une intervention qui n'aurait pu commencer par être morale, sans devenir matérielle.

Pendant comme avant, il s'est montré, comme dans presque tous les actes de sa vie, tel que nous l'a dépeint M. Emile Ollivier : brouillon, inconséquent, superficiel, rancuneux, tout en parlant de principes, despotique au nom et au cri de liberté, cruel envers le prochain sans méchanceté dans l'âme, plus cruel envers lui-même en sortant du chœur des évêques pour entrer dans la bande des pamphlétaires, qu'il grossit de ses recrues et servit de sa personne.

II

Mgr DUPANLOUP PENDANT LE CONCILE.

1° *Première période du concile. — Sa polémique avec NN. SS. Dechamps, Bonjean et Spalding.*

A son départ pour Rome, l'évêque d'Orléans dit à l'un de ses intimes: « Le concile! mais il est fait; il est dans ce portefeuille, contenant 600 lettres d'évêques opposés aux excès qu'on veut voir dans le *Syllabus*, et par conséquent à la définition de l'infaillibilité pontificale ». Deux questions connexes en effet, et dont la première, quoique moindre, dominait et commandait l'autre dans son esprit et son plan libéral.

Le voyage de Rome se fit à petites journées. En passant, l'évêque voulut voir, ce fut pour la dernière fois, Montalembert, plus souffrant, « mais toujours plein d'ardeur et de flamme pour les grands intérêts catholiques », — dont il venait de conférer avec Dœllinger!

A Rome, il fit son séjour de la villa Grazioli, si célèbre durant le concile, et où l'on disait que les Orléanais de l'avenir iraient en pèlerinage.

« On n'attend pas de nous, dit en commençant l'abbé Lagrange, l'histoire détaillée du concile. Les graves questions qui y furent débattues sont closes. Nous voudrions n'avoir pas à revenir, même dans la plus faible mesure, sur les débats qui ont précédé; ils sont éteints dans la solution solennelle. Si nous avons mentionné les incidents préparatoires, c'est uniquement pour

remplir notre devoir d'historien sur l'attitude et les actes de Mgr Dupanloup et les mobiles vrais de sa conduite. Un seul mot peut les résumer : ce fut le sacrifice réfléchi d'une popularité immense à une conviction profonde ; à ce qui était son droit incontestable, et que, pour les raisons à ses yeux les plus fortes, il considéra comme son impérieux devoir. Préoccupé des passions politiques, du retour de la société moderne, des sectes séparées, du schisme oriental à l'Eglise, tout en croyant pour sa part à l'infaillibilité du Pape, il ne pensait pas qu'il fût opportun de la définir comme dogme de foi. La discussion ouverte, il usa de son droit, comme, dans tout concile, ont fait les plus grands et les plus saints évêques. Il exprima son opinion hautement, loyalement, avec une ardeur qui était dans son caractère, mais qui était aussi dans sa conviction. Ce devoir rempli, quand le concile eut prononcé, celui qui avait été impétueux comme un lion, devint soumis comme un agneau. »

Voilà la thèse, ou le mot d'ordre. Notre thèse à nous est celle-ci : sans nier ni le droit, ni le devoir dans une certaine mesure, nous soutenons que le devoir interdisait à Mgr Dupanloup la plupart des moyens, pas toujours loyaux, qu'il a employés pour faire prévaloir son droit prétendu, et que son droit en demeure d'autant diminué; nous soutenons qu'il a agi par opiniâtreté, par esprit de domination, plus que par conviction ; nous soutenons qu'il croyait moins à l'infaillibilité même qu'à l'inopportunité d'une définition qu'il s'était promis d'empêcher; ou plutôt, par une illusion que nous ne nions pas et qui ressemble en laid à la bonne foi, qu'il dissimulait et se dissimulait à lui-même, sous l'inopportunité mise en avant, sa foi affaiblie ou éteinte en son âme à l'infaillibilité; nous soutenons enfin qu'un moment arriva, — et il arriva bien avant la fin du concile, — où son droit prétendu était obligé

à l'abdication, et où, par conséquent, son devoir était de suivre une toute autre conduite ; que, dans les derniers jours surtout, et particulièrement au jour de la définition, il ne lui restait d'autre droit et d'autre devoir que de céder à l'Esprit-Saint et à l'Eglise qui se déclaraient manifestement, et de dire *Credo* aux pieds du Pape et devant tous ses frères, au lieu de fuir en *lion* courroucé, en attendant l'*agneau* qui n'est jamais bien venu.

En arrivant à Rome, continue l'abbé Lagrange, il trouva la controverse aigrie par des passions personnelles, violentes, mêlées au zèle pour la vérité. Il s'y vit précédé et envahi par un flot d'incriminations odieuses et d'absurdes calomnies, soulevé par les *Observations.* « Nous ne voulons pas relever ces imputations une à une, ni rappeler en détail tout ce qui, dans les journaux, dans des brochures, dans des lettres rendues publiques, fut écrit contre lui. » Un seul trait : deux feuilles anglaises catholiques publièrent des lettres de Rome, d'après lesquelles les *Observations* auraient été écrites par ordre de l'empereur et par suite d'un marché; et une feuille française le déclara plus coupable que le P. Hyacinthe.

On voit que l'abbé Lagrange ne cite que l'absurde, que ce qui n'a été dit par personne de sérieux, et ne garde trace dans aucun écrit parti de nos rangs; qu'il cherche à innocenter la visite à l'empereur et à dégager toute responsabilité dans la chute d'Hyacinthe, en rapportant des conjectures ignobles et une comparaison odieuse ; on voit surtout qu'il travaille à renverser les rôles en accusant les défenseurs de l'infaillibilité d'une agitation que l'évêque d'Orléans avait causée plus que personne par sa conduite avant le concile, et surtout par ses deux dernières brochures, qui avaient frappé en même temps que lui à la porte de la salle conciliaire; qu'il veut persuader qu'articles de journaux, brochures et lettres ne furent dirigés

que contre lui, pour qu'on oublie tout ce qui a été lancé sous son inspiration, par sa plume même, dans les journaux à sa dévotion et dans tant de pamphlets qui dépassaient les adversaires et atteignaient la vérité catholique. Lui seul est calme, lui seul est digne, tout à l'œuvre sainte, tout à son devoir ! Lui seul est « noble et courageux, lui seul offre un grand spectacle et mérite toutes les sympathiques admirations ! »

Dédaigneux des injures, — qu'il saura si bien rendre ! — il n'est soucieux que de la critique de ses *Observations,* publiée par Mgr Dechamps « à la veille de l'ouverture du concile », — comme les *Observations* elles-mêmes ! « Mais, au lieu d'une réponse soudaine et vive, il prépare un écrit calme, grave et mesuré! » — Nous en jugerons !

Cependant la question de l'infaillibilité, on le reconnaît, émergeait et dominait toutes les autres. Elle était plus mûre, on l'avoue, qu'à Trente, où elle fut, dit-on, « écartée » — ce qui est inexact. Depuis 1682, elle avait fait de grands progrès dans l'opinion et dans l'enseignement. Aussi l'évêque d'Orléans y croyait-il, comme le prouve ce qu'il écrivait, cinq ans auparavant, à Montalembert : « Le chef de l'Eglise est infaillible quand il parle *en son nom*, dans les conditions où l'infaillibilité est promise ». — Au nom de l'Eglise, ou en son propre nom ? Il entendait, je crois, au nom de l'Eglise, de l'Eglise prévenante ou adhérante, ce qui est le système gallican; et je ne doute pas que Bossuet n'eût signé cette phrase.

Ne manquons pas de retenir la réponse qu'on nous fournit à l'objection tant de fois soulevée durant le concile : La question de l'infaillibilité a été une surprise; nul ne s'attendait ni ne pouvait s'attendre à ce qu'elle fût posée, puisqu'il n'en était rien indiqué dans la bulle de convocation. — Il avait été déjà répondu que le Pape ne la



pouvait proposer lui-même, soit par délicatesse personnelle, soit plutôt parce que c'eût été la supposer douteuse; c'eût été admettre la nécessité d'une sanction conciliaire, c'est-à-dire effacer la primauté pontificale devant la suprématie en quelque sorte reconnue de l'épiscopat.

L'infaillibilité, non seulement à l'ouverture, mais dans les préliminaires mêmes du concile, était à l'état de fait acquis, et tellement reconnu, que la seule polémique extérieure souleva, irrita, prolongea outre mesure la discussion. Une fois posée, impossible de la repousser, et il y aura bien de l'amour-propre, bien de l'entêtement personnel dans certains efforts obstinément poursuivis pour en empêcher la définition.

M. Lagrange n'y contredit pas absolument. Fallait-il définir ? demande-t-il. Oui, répondaient la plupart des évêques, car c'est la vérité, et la vérité opportune, nécessaire à déclarer dans l'état présent de l'Eglise.

Non, répondait une minorité imposante par « les plus grands sièges de toutes les nations », sans parler des Orientaux. Quoique non unanimement admise, elle n'est plus menacée ; mais il faut peser les conséquences, et avoir égard aux difficultés d'une définition ; il faut surtout tenir compte de l'état des esprits dans les pays chrétiens ou infidèles, protestants ou schismatiques, des inquiétudes et des alarmes exprimées par les gouvernements.

Ces alarmes des Etats, c'est la minorité qui les a en partie excitées, en exprimant sa crainte de voir convertir les propositions du *Syllabus* en décisions obligatoires, et en présentant l'infaillibilité comme pouvant réagir sur les concordats et modifier profondément les rapports de Rome avec les gouvernements civils. C'est elle qui a dicté la note Hohenlohe, la dépêche La Tour d'Auvergne ; c'est elle qui poussera à d'autres interventions politiques et rédigera en quelque sorte le mémorandum Daru. En réalité, jamais

les évêques ne s'étaient réunis au milieu d'une sécurité plus complète, d'une plus sérieuse certitude que rien de l'extérieur n'entraverait leur liberté. Du dehors comme au dedans, on peut dire qu'il n'y aurait eu ni obstacle bien fort, ni trouble bien profond, sans les appels au prince, sans les agitations intestines d'un parti dont Mgr Dupanloup se fit le chef le plus actif et le plus remuant.

Usant de son droit souverain, — félicitons l'abbé Lagrange de le reconnaître, — le Pape avait fait le règlement du concile, et en avait désigné les présidents et les officiers ; il avait nommé entièrement une des cinq commissions ; quant aux quatre autres, les listes du cardinal de Angelis, où n'avait été admis aucun des évêques les plus importants de la minorité, passèrent telles. Sans doute, c'était du premier coup préjuger et trancher la question; mais il faut bien ajouter que les six cents signataires des fameuses six cents lettres auraient été bien libres d'introduire Mgr Dupanloup dans quelques-unes des commissions ; et, s'ils ne le firent pas, c'est, évidemment, que leurs lettres de compliments et de politesse n'avaient pas la portée doctrinale qu'on leur donnait depuis cinq ans. Oui, « le concile était déjà fait », mais non dans le sens prêté aux six cents lettres !

En même temps, deux *postulata* contraires étaient proposés au concile : l'un demandant la définition de l'infaillibilité ; l'autre la repoussant. Selon l'abbé Lagrange, le premier n'aurait pas réuni plus de 400 signatures, et l'autre en aurait compté 137, et encore qui ne représentaient pas la minorité entière, sans parler d'un troisième groupe, qui, jugeant la définition inévitable, cherchait une formule pouvant rallier tout le monde.

L'abbé Lagrange ne dit pas tout; il ne dit pas que le *postulatum* de la minorité, qui finalement ne porta plus que 31 signatures, arriva au Vatican, revêtu de 120

seulement, par voie extra-conciliaire et comme par des mains inconnues; qu'il fut remis à un prélat domestique comme tout autre papier; qu'au bout de cette marche incorrecte, tandis que l'autre *postulatum* était régulièrement adressé à la commission de l'initiative, il venait aux mains du Pape, qui était invité à faire acte de toute-puissance contre l'éventualité d'une définition estimée fondée et nécessaire par la majorité déjà visible; que le Pape se contenta de le renvoyer à la commission des *postulata*, voulant, d'ailleurs, personnellement l'ignorer.

Quelle idée singulière, en effet, d'avoir adressé une telle pièce au Pape, qui, dans une audience du 6 janvier, devait dire: « De prétendus sages voudraient qu'on ménageât certaines questions et qu'on ne marchât pas contre les idées du temps. Mais je dis, moi, qu'il faut dire la vérité, pour établir la liberté, qu'il ne faut jamais craindre de proclamer la vérité et de condamner l'erreur. Je veux être libre ainsi que la vérité » !

Un mois après, à l'ouverture de l'exposition de Rome, il dit encore : « Selon quelques-uns, la religion doit changer avec le temps, et elle aussi a besoin de son 89. Et moi je dis que c'est un blasphème! » C'était un mot attribué à M. de Falloux par la *Gazette d'Augsbourg*, journal de la secte libérale, qui disait l'avoir pris dans une lettre de félicitation au P. Gratry. M. de Falloux le laissa courir tout un mois sous son nom; puis, dénoncé par le *Diritto cattolico*, il laissa d'abord agir ses amis, et fit le mort; enfin, il adressa à la *Gazette d'Augsbourg* une lettre pour nier le propos; mais la *Gazette* se tut, et ne mentionna même pas le démenti, comme le Père Gratry lui-même, qui n'aurait eu qu'à montrer la lettre à lui adressée pour dirimer le débat; M. de Falloux n'opposa rien au silence injurieux de la *Gazette d'Augsbourg*, et refit le mort : d'où l'on est en quelque droit de conclure

que le propos, exprimant si bien sa pensée si connue, avait été vraiment écrit.

Un mois plus tard, dans un discours aux vicaires apostoliques, « au moment où Pilate jugeait Jésus », le Pape, après un geste de dédain et d'une voix sublime, s'écriait : « Et il y en a qui ont de ces craintes du monde ! Ils craignent la révolution... Ils cherchent les applaudissements des hommes. Nous, cherchons l'approbation de Dieu... soutenons les droits de la vérité et de la justice. C'est le combat des évêques. Défendre la vérité avec le Vicaire de Jésus-Chist, et n'avoir pas peur. Mes enfants, ne m'abandonnez pas ! »

Rien de tout cela dans l'abbé Lagrange ! Et pendant que Pie IX déclarait en ces termes éloquents sa pensée, qui était celle de Dieu, que faisait la minorité ? Elle protestait contre le règlement, au risque de fournir aux hérétiques de l'avenir des armes pour battre en brèche l'autorité du concile ; elle attaquait la salle conciliaire, où, après quelques changements matériels, elle sut si bien et si longtemps se faire entendre ; elle attaquait l'infaillibilité par insinuations et par détours plus que directement et en face ; elle suscitait brochurier sur brochurier, par-dessus tous le pauvre Gratry, et il se faisait de ces pamphlets des distributions singulièrement généreuses. Tout cela se donnait sans qu'on l'eût demandé, ce qui permettait de supposer une sorte de boîte à Perrette aussi munie pour ces autres frais du concile que la cassette du Pape, où les amis de l'*Univers* versaient pourtant de si riches aumônes. Au lieu de bénir ou de soutenir le vaillant et généreux journal, la minorité l'accusait et complotait un *postulatum* contre « certaine presse », c'est-à-dire contre lui seul, comme le faisaient entendre clairement les *Annales* orléanaises. Pour son compte, elle usait immodérément de la liberté de la presse, et se glissait jusque dans le *Moniteur*,

où, sous le pseudonyme peu sonore de *Rey*, on pouvait, à des signes certains, reconnaître la plume et entendre le clairon de Mgr Dupanloup lui-même, qui s'y dressait en « évêque européen » en face de l'œcuménique ; elle se réunissait par nations, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, chez Mgr Mathieu ou Mgr Darboy, pour la France, puis centralisait son action dans un comité international. Ses procès-verbaux, dit l'abbé Lagrange, font honneur à son esprit de modération, de sagesse et de zèle. « Ce qui ne s'y trouve pas, a écrit l'un de ses membres, c'est le récit des souffrances morales de ces évêques, condamnés par leur *conscience* à marcher sur leur cœur et à contrarier dans ses désirs un Pontife vénérable et bien-aimé, pour lequel ils auraient donné leur vie. » Ce qui s'y trouve moins encore, c'est le récit des souffrances qu'ils infligeaient au Pape, et dont nous entendions tout à l'heure la douloureuse expression ; des souffrances, des transes dans lesquelles ils entretenaient leurs vénérables collègues, et des troubles, des inquiétudes où ils jetaient les âmes.

Cependant on discutait le *schema de fide,* dont l'évêque d'Orléans ne se mêla pas, quoiqu'il l'eût étudié, assure l'abbé Lagrange. Il prit la parole sur les évêques et vicaires capitulaires, et sur le petit catéchisme universel. A en croire M. Lagrange, dès qu'il parut à l'ambon, il excita un « vif mouvement de respectueuse attention ». Les auditeurs durent être trompés, s'ils s'attendaient à la belle latinité de cet orateur si célèbre. « *Permittatis,* dit-il dans la discussion du petit catéchisme, *permittatis ut dicam vobis : per* VIGINTI ANNORUM *aliqualis catechista fui... Veniam peto pro tam longo meo* DISCURSU. » Divagation, c'était bien cela, et non *discours,* qu'entendait dire ce prince de l'éloquence française, français ou gallican même en latin, malgré la *vingtaine d'années* d'études latines.

aussi bien que d'études catéchistiques, qu'il traduisait par *viginti annorum!* Voilà l'homme qui composait en vers latins avec ses élèves de rhétorique, et qui, naturellement, était toujours le premier, ce qui ne donne pas une haute idée des élèves. On comprendrait mieux sa primauté en prose française, où il était vraiment bon rhétoricien (1).

Quel homme surfait! C'est ce que disaient du théologien, après une visite qu'ils lui avaient faite, deux évêques espagnols, c'est-à-dire de cette nation que l'évêque de Tulle appelait la nation théologique : « Quelle réputation usurpée ! Il ne sait rien en théologie. » Il n'en avait pas moins confiance absolue en lui-même. Mgr Vitte, qui, avec d'autres évêques, avait donné à la route par laquelle il se rendait au concile le nom de *voie scélérate,* disait de lui : « Il parle aux évêques comme s'il était cardinal, aux cardinaux comme s'il était le Pape, et au Pape comme s'il était le Saint-Esprit ».

L'évêque d'Orléans allait rentrer publiquement dans la polémique. Pris à partie dans les *Observations*, l'archevêque de Malines s'était cru obligé de répondre pour justifier son écrit sur l'infaillibilité, qu'on accusait d'avoir introduit prématurément la question dans le public. Dès l'annonce d'un concile général, répondait très bien Mgr Dechamps, achevant ainsi de dirimer le problème de priorité, tous les esprits au courant de l'histoire de l'Eglise avaient senti que le premier concile œcuménique depuis 1682 ne pourrait pas se taire sur

(1) Au cicéronien Dupanloup il est juste de joindre deux latinistes de sa force, tous les deux français, hélas! et membres de l'opposition: l'un, auteur de cette belle phrase: *Christophus Colombus discooperuit Americam,* a *décoiffé* l'Amérique; l'autre, se vengeant d'une mauvaise nuit par cette boutade: *Per totam noctem* EXCAVAVI *caput meum, et nihil cepi!* — En compensation bien due, la minorité avait pour elle, entre autres, le grand latiniste Strossmayer.

une doctrine si opposée à la doctrine de Rome, c'est-à-dire à la croyance générale. Dès lors commença un travail contre la définition redoutée. Toute la presse annonça le sujet élaboré par l'évêque de Sura, et la *Civiltà*, soit avant, soit après, ne parla que de ce qui était dans l'air, c'est-à-dire dans la nature même des choses et des « circonstances prochaines ». A cette occasion, tous les journaux anti-chrétiens parlaient du *dogme nouveau*. Alors, et pas avant, et à l'usage des seuls gens du monde, l'archevêque avait pris la plume pour leur faire entendre que si l'infaillibilité était définie, ce ne serait pas la révélation d'une vérité nouvelle, ni l'invention d'un dogme nouveau, mais la simple définition d'une croyance aussi ancienne que l'Église.

Bientôt vinrent les agitations contre *l'opportunité*, question inséparable de celle de l'infaillibilité même. Mgr Maret l'a compris. Mgr Dupanloup, en disant qu'il se renfermait dans la première, a abordé forcément la seconde et insinué une solution négative.

Impossible de se taire. L'Église définit toujours quand il y a négation ou doute. On a pu faire silence sur l'opinion gallicane tant qu'elle restait à l'état de simple opinion, et d'opinion se réfutant dans la pratique, comme il a été reconnu; mais, voici qu'aujourd'hui elle s'affiche comme *doctrine certaine*. Si le concile se taisait, on verrait renaître et le *silence respectueux*, et l'*appel au futur concile*. Et c'est pourquoi on réclamait déjà la *périodicité conciliaire*, ce qui dénaturait l'Église et annulait l'*omnibus diebus* de la promesse.

Quoique adressée au P. Gratry, cette lettre visait davantage l'évêque d'Orléans, qui, en effet, le 17 janvier, écrivit à l'archevêque pour lui expliquer son retard à lui répondre par le refus d'*imprimatur*. Sa lettre, comme d'usage, fit le tour des journaux de France et d'Italie, qui en abusèrent en donnant à croire qu'on re-

fusait aux uns ce qu'on accordait aux autres. A quoi Mgr Dechamps repartit : « Vous savez bien que Rome n'accorde d'*imprimatur* à aucune publication sur cette matière durant le concile, et cela avec grande sagesse. Mais vous savez *mieux que personne* qu'elle accorde libre entrée à ce qui vient du dehors. *Observations*, Lettres de Gratry, tout cela est entré à pleines caisses sans encombre, et a été distribué au grand nombre, sinon à la totalité des Pères. Quant à moi, je n'écris que pour les gens du monde ; et si ma réponse aux *Observations*, publiées elles-mêmes dans les journaux, est postérieure à l'ouverture du concile, c'est que les *Observations*, imprimées seulement au départ pour Rome, sont venues frapper à sa porte. Quant au Père Gratry, c'est pendant le concile qu'il m'écrit par la voie des journaux, et je réponds de même, toujours pour les seuls gens du monde. On a objecté l'*imprimatur* accordé à la *Civiltà*. Mais la *Civiltà* est un journal *antérieur* et *intérieur* qu'on ne pouvait interdire, tandis que tous les journaux du dehors et tous les opuscules de circonstance inondaient Rome. »

La réponse de Mgr Dupanloup à l'archevêque de Malines consista en deux choses. D'abord il l'accusa d'avoir donné le change en transportant habilement le débat sur la doctrine elle-même pour décréditer, et l'opportunité, suivant lui de peu d'importance, et l'auteur des *Observations*, dont il mettait ainsi en suspicion les sentiments théologiques ; un tel procédé, disait-il, appartient aux *iniquités de la polémique*, mot qu'il prenait à Louis Veuillot ; mais, de la part du « vénéré et cher Seigneur », une telle méprise l'étonnait ; il avait pu « traiter de l'opportunité sans toucher à l'infaillibilité ». Ensuite, il recommença l'historique de la question ; il se remit à prouver que la définition n'était pas nécessaire, et qu'elle amènerait des périls inutiles ; il reprit son refrain : « Faisons un grand

concile », comme si ce n'était pas faire un grand concile que de définir la divine constitution de l'Eglise; s'appropriant un mot de saint François de Sales, il se vantait de ne s'être laissé vaincre par personne « dans la contention d'amour pour le Saint-Père », qu'il contristait si profondément, et il finissait par se poser en victime héroïque : « J'ai brisé cette popularité telle quelle, et l'ai sacrifiée à ce que je crois plus que jamais un grand devoir, que j'accomplirai jusqu'au bout ».

Hélas! semble avoir répondu Mgr Faurie, « quel dommage que cet homme, si recommandable par ses beaux antécédents, détruise lui-même toute sa gloire! Que Dieu lui tienne compte de ses mérites antérieurs ! Personne ne trouve blâmable que ceux qui ne partagent pas une opinion exposent leurs idées : on est réuni en concile pour cela; mais on réprouve les manœuvres extérieures tendant moins à fortifier une opinion qu'à la faire prévaloir par des moyens illicites. Cela ne peut sans doute aboutir malgré le Saint-Esprit ; on s'afflige néanmoins du tort que se font, devant Dieu et devant les hommes, les auteurs de ces manœuvres (1). »

Imprimée à Naples, la brochure de Mgr Dupanloup fut connue avant d'être publiée. L'imprimeur napolitain, voulant faire plaisir à un très grand personnage laïc, de

(1) Mgr Wicart, évêque de Laval, a parlé plus sévèrement encore dans cette lettre du 7 février, dont il a exigé l'insertion dans la *Semaine religieuse* de son diocèse : « Il est toujours question dans le diocèse de Laval de Mgr Dupanloup. Eh bien ! il faut en finir. Je déclare ici devant Dieu, et prêt à paraître à son jugement, que j'aimerais mieux mourir, tomber mort sur-le-champ, que de suivre l'évêque d'Orléans dans les voies où il marche aujourd'hui et où l'autorité qu'on lui suppose entraîne une partie de mes diocésains. Vous ne savez pas ce qu'il fait, vous ne savez pas ce qu'il dit ici, ni ce que font et ce que disent ses adeptes. Moi, je le sais, je l'entends de mes oreilles, je le vois de mes yeux. Non, plutôt mourir à l'instant même que de prêter la main à ses desseins et manœuvres inqualifiables. Je le dis et je le répéterai jusqu'à mon dernier soupir. »

passage à Rome, le régala d'une épreuve, laquelle fut communiquée à un autre, puis à un autre, en sorte que ce devint le secret de la comédie. Pièce ainsi ratée, dont on s'amusa. Louis Veuillot a bien caractérisé, au point de vue littéraire, la brochure sonore ; un *Théologien*, Mgr Sauvé, l'a merveilleusement réfutée au point de vue doctrinal par ses *Réflexions.* « Elle tourne, écrivit Louis Veuillot le 24 mars; mais, à cause du nom de l'auteur, on la regarde tourner. Venue d'ailleurs, elle serait le peu qu'on appelle une brochure... Mgr Dupanloup persiste dans l'opinion que nous devons nous taire lorsqu'il a parlé... Tout écrit polémique appartient à la polémique. Il est lui-même un polémiste déterminé. Il est outillé de cinq ou six journaux, il commande une bande de journalistes, et tout cela ne chôme point tandis qu'il besogne en brochures... Notre droit de critique est d'autant plus certain, que l'*Univers* a reproduit en entier même les pièces contre lui, quoique peu mesurées d'expression et d'étendue. On n'a pas fait de même pour nous. Toutefois, je ne veux pas faire de théologie; il s'agit simplement de littérature. Je laisse le Père du concile, et je n'aborde que l'Académicien, à qui seul j'en veux pour avoir compromis dans sa brochure deux caractères du style grave: le style académique et le style épiscopal, exigeant, l'un et l'autre, même en guerre, une tenue qui me semble ici manquer... il irrite, chose assez ordinaire; mais en même temps il pèse, chose qui surprend... Sa *Réponse à Mgr Dechamps* n'intéresse pas; elle est onéreuse, taquine et opprimante. — Rien là, sauf un mot à l'adresse des écrivains qui aiment trop le Pape : « Nous en connaissons, Monseigneur, vous et moi, de ces écrivains-là, adulateurs et calomniateurs tout ensemble, qui sont l'OPPROBRE en même temps que la ruine des causes qu'ils prétendent servir... Humiliez-vous, mes frères et

mes complices, car c'est de vous comme de moi qu'il s'agit... Voyez si vous ne devriez pas plutôt vous joindre à ces bénis de Dieu, des hommes et de M. Daru, qui ont l'honneur de servir la cause de l'hôte illustre de la villa Grazioli, où les Orléanais de l'avenir iront en pèlerinage... Cela est fâcheux surtout sous la plume d'un évêque... Un évêque devrait encore observer la gravité du juge, même lorsqu'il n'a plus la patience du père. *Mansuetum esse ad omnes!* ce précepte que saint Paul donne à l'évêque, Quintilien le donne également à l'académicien... Mais il faut dire enfin ce qui me scandalise : c'est de voir un évêque persiffler un évêque, surtout lorsque son contradicteur s'est tenu, et bien en deçà, dans les convenances de la polémique... Onze pages pour exposer que son doux et loyal adversaire ne l'a pas compris, n'a pas pu, n'a pas voulu le comprendre, et le reste est consacré à prouver l'opportunité de ce mauvais compliment... L'accusation revient sans cesse, avec des ritournelles d'amitié plus aiguës. On meurt de cette perpétuelle caresse, dont le but visible est de trouver une place à enfoncer le dard. *Monseigneur*, *cher Seigneur*, *cher et vénéré Seigneur*, et autant de coups !... Soixante pages de ce miel ! »

Le *Théologien* des *Réflexions* prit la tâche que lui abandonnait Louis Veuillot, et il fit, lui, d'excellente théologie. Bien supérieure à toutes les brochures d'Orléans, sa brochure est une des meilleures qui aient été publiées durant le concile. Il prouva bien que ce n'était pas l'archevêque de Malines, que c'était l'évêque d'Orléans qui cherchait à donner le change, et que, sous le voile de l'opportunité, c'était l'infaillibilité même qui était impliquée. Il commença par faire remarquer que la *Réponse* arrivait trop tard, après la remise du *schema* sur l'infaillibilité, et que le Pape n'avait pas su mériter la gloire qui lui

était offerte à la page 54 : « Est-ce qu'il n'y aurait pas ici, pour le Saint-Père, une intervention pleine de magnanimité et de noblesse ? Il n'est pas, comme vous le dites, sous le coup de la nécessité. Il n'a pas posé la question ; elle n'est pas le but du concile; elle n'est pas dans le programme, elle ne fait que troubler les esprits et retarder les travaux utiles. Elle ne peut d'ailleurs arriver au concile, si ce n'est... par lui-même. Il est le maître, pleinement le maître, seul le maître, de l'accueillir ou de l'écarter. Et si, dans sa haute sagesse, purement et simplement il l'écarte... la vérité est que jamais Pape n'aura donné un plus haut exemple de prudence consommée, de modération dans la force, et n'aura plus efficacement grandi son autorité dans l'admiration universelle. »

Or, le concile venait d'être saisi, et saisi par le Pape ! Mgr Dupanloup, qui jamais n'a rien cédé, ni cédé à personne, ne se rebutera pas, et, la veille même de la définition, il renouvellera son instance, moins recevable encore.

Désormais, la division régnant sur la vérité même autant que sur l'opportunité, une définition devenait nécessaire, et pour la pacification des âmes, et pour l'honneur de l'Eglise et du concile, qui auraient eu l'air de reculer devant des menaces intérieures ou extérieures; plus nécessaire, quand la papauté, déjà diminuée, et bientôt détruite au temporel, avait si grand besoin d'être accrue au spirituel, afin que les fidèles, dans l'isolement du Pape, sussent que seul il suffit ; nécessaire enfin pour la joie et le triomphe des pieux sollicitants, qui formaient l'élite autant que l'immense majorité de l'Église.

Retournant aux *Observations*, que la *Réponse*, après tout, ne faisait guère que reproduire, le *Théologien* montrait que les difficultés tant historiques que théologiques étaient exagérées ; qu'elles tournaient également contre l'infaillibilité soit des conciles, soit de l'Église



dispersée; qu'elles étaient d'ailleurs depuis longtemps résolues, en sorte qu'un long examen cessait d'être nécessaire; que l'opinion gallicane, jusqu'alors tolérée, n'était plus libre, et qu'il ne suffisait plus de s'abstenir sur la doctrine en se retranchant dans la seule opportunité. Alors il demandait : Etes-vous ultramontain ou gallican? Ni l'un ni l'autre peut-être; du moins, invité plus d'une fois à se déclarer sur le fond, l'évêque d'Orléans s'y est toujours refusé, s'obstinant à se claquemurer dans sa masure opportuniste. Mais n'être pas pour, c'était être contre; c'était diviser le Christ en divisant l'Église, son corps mystique; c'était en faire un corps mal organisé, où les évêques et le Pape, la tête et les membres, étaient mis en rapports intervertis et renversés, les membres commandant à la tête plus que la tête aux membres. Le jugement du Pape est infaillible par lui-même, et non par l'adjonction de celui des évêques, tandis que celui des évêques ne le devient que par son adjonction de droit et de fait à celui du Pape.

Mgr Dupanloup objectait : Si le Pape est infaillible, comme l'épiscopat l'est aussi en vertu des promesses, il n'y aura jamais entre eux de contradiction, et les décrets du Saint-Siège auront toujours leur effet. C'est ce qui a lieu depuis dix-huit siècles, et cela suffit.

Mais il ne suit pas de là que l'épiscopat soit infaillible comme le Pape. Si l'adhésion de l'épiscopat suit toujours, c'est de droit, et non de fait seulement, car autrement elle ne serait plus obligatoire, et la croyance resterait en suspens. C'est le système gallican du droit et du devoir d'examen et de contrôle, de répulsion, au besoin, par les évêques, tandis que, dans le système ultramontain, la foi de l'Eglise est toujours sûre, étant toujours la même que celle du Pape.

Quant aux périls si fâcheusement signalés, et avec

tant d'exagération, ils sont chimériques. Comme le déclaraient les vicaires apostoliques, bien plus compétents, pas un fidèle qui ne commence à personnifier la foi dans son missionnaire, dans le Père, et qui ne soit instinctivement disposé à en trouver la règle dans l'enseignement du Père suprême plutôt que de l'épiscopat. Les incrédules avouaient eux-mêmes qu' « une position nette et tranchée vaut mieux qu'un état de choses embrouillé, où tout se confond, et que l'infaillibilité du Pape existant de fait, il valait mieux qu'elle fût sanctionnée par le droit ». Les schismatiques repoussent la primauté, et non l'infaillibilité du Pape; et les protestants qui se convertissent ne s'arrêtent pas en chemin : c'est l'un d'eux qui a dit *la dévotion au Pape*. Pour les gouvernements, que leur importe l'élévation du fait au droit? S'ils prennent ombrage, à qui la faute, sinon à ceux qui, comme l'évêque d'Orléans, leur ont soufflé une épouvante ridicule et non fondée?

L'unanimité morale, tant réclamée, est certainement désirable, mais elle n'est nullement requise: l'Ecriture s'en tait, et l'histoire des conciles est contre. Reconnue nécessaire, des évêques ignorants ou mal disposés paralyseraient tout dans l'Eglise. L'infaillibilité a été promise à Pierre d'abord, puis aux évêques unis à Pierre; jamais aux évêques opposés à Pierre, fussent-ils nombreux comme au temps de l'Arianisme, chefs de grandes Eglises, comme Nestorius. On parle de *coup* de majorité: c'est insultant, c'est peu catholique de le supposer possible.

Personne, mieux que Dom Guéranger, n'a tranché cette question de l'unanimité, dans sa dissertation contre le cardinal Rauscher. Pris individuellement, chaque évêque est faillible; or, à moins d'admettre que, dans le concile, chaque évêque revêt l'infaillibilité personnelle,

il est toujours possible qu'un nombre plus ou moins grand se déclare contre une définition nécessaire. Dès lors, voilà l'Église arrêtée, ne pouvant rien contre l'erreur, rien pour la vérité, à cause d'une minorité opposante. Dira-t-on que chaque évêque, en concile, devient infaillible ? Mais les évêques de la majorité le deviendraient au moins aussi bien ! C'est assimiler le *oui* et le *non*, c'est affirmer l'identité des contraires. Admettons donc que, en cas de partage, ceux qui sont avec le Pontife romain représentent l'Église et enseignent la vérité. Sans doute, pas de définition de foi qui ne soit accueillie par le consentement de l'Église; mais l'infaillibilité, soit du Pape, soit de l'Église, n'est pas le produit de ce consentement; elle est l'œuvre directe du Saint-Esprit, en vertu des promesses. Ils oubliaient ce point essentiel, ceux qui semblaient vouloir introduire dans l'Église une sorte de parlementarisme.

Quel abus on faisait de l'*unanimi consensu* de Paul IV et du concile de Trente ! Si l'on entendait parler d'une certaine unanimité morale, elle était certainement acquise déjà à la définition; quant à l'unanimité absolue, elle n'a jamais été requise même sur la vérité à définir, bien moins sur une simple question d'opportunité. Le cas de Trente était affaire de prudence et de circonstance, arrêtée entre le Pape et le concile, tandis qu'au Vatican le Pape et plus de six cents évêques regardaient la définition comme opportune et même nécessaire. D'ailleurs, à Trente, il s'agissait d'une autre question, à savoir de la juridiction médiate ou immédiate des évêques. L'essentiel, dans l'un et l'autre cas, est de la reconnaître subordonnée. La question était donc moins importante: il ne s'agissait pas, comme au Vatican, de mettre en sûreté l'infaillibilité pontificale, fondement de l'infaillibilité de l'Eglise.

A Trente, d'après Pallavicini, pas une seule définition dogmatique, pas un statut disciplinaire , *au profit du Pape !* Mais Mgr Dupanloup n'ajoutait pas qu'à Trente, obligation fut imposée à tous de « promettre et de professer une vraie obéissance au Souverain Pontife Romain » , et que le cardinal de Lorraine lui-même, au nom des Pères, acclama le Pape « Pontife de l'Église universelle ».

D'ailleurs, depuis Trente, sont venus le Jansénisme, le Gallicanisme, le Fébronianisme, le Régalisme, la Révolution, qui ont conspiré contre la Papauté. Nécessaire donc de remettre en relief ses droits et ses prérogatives divines, au profit, non du Pape, mais de l'Église.

Défenseur du Saint-Siége, son plus illustre défenseur, tel on proclamait l'évêque d'Orléans. — Défenseur de la souveraineté temporelle, oui, et c'est la meilleure de ses gloires ; mais il aurait dû l'être bien plus de la spirituelle, plus essentielle que l'autre ; car de la première, malgré sa nécessité providentielle pour l'indépendance du Pape et de son gouvernement, il a fallu se passer dans les siècles de persécutions, et l'on est condamné à s'en passer provisoirement encore après les derniers attentats révolutionnaires ; mais pas un jour on ne se peut passer de l'autre, pas plus qu'une seule minute un édifice ne se peut tenir sans son fondement. Que les nations civilisées et sauvages frémissent et complotent pour ne pas laisser au Pape un coin de terre : Dieu fera surgir un rocher du sein des mers, où il sera toujours le Pape, mais à la condition qu'on l'y reconnaisse dans la plénitude de sa souveraineté spirituelle.

Or, qu'a fait l'évêque d'Orléans? Il a travaillé à amoindrir les prérogatives spirituelles du Pape, ou, du moins, à en empêcher la proclamation et la reconnaissance ; au lieu d'user de son influence et de son talent pour préparer les esprits à en bien accueillir la définition, il a excité

des craintes et des défiances, il a fourni des armes contre elles ; il s'est fait le coryphée de ceux qui les nient ou les écartent, à la grande douleur de ses amis, aux applaudissements des ennemis de l'Eglise.

A peine sorti d'une polémique, Mgr Dupanloup se jeta dans une autre, et toujours contre des évêques. C'était son élément, hors duquel il ne pouvait vivre ; et l'abbé Lagrange nous persuadera difficilement qu'il s'y replongeât sans cesse « avec grande amertume ». Cette fois, ce fut contre Mgr Bonjean, évêque de Jaffna, puis contre Mgr Spalding, archevêque de Baltimore.

Mgr Bonjean renversa toute son arithmétique et tout son pathétique, en montrant l'infaillibilité comme le plus puissant argument de la divinité auprès des nations infidèles, parmi les protestants et les rationalistes. A son tour, il fit deux calculs, omis par Mgr Dupanloup: des païens convertis, soit au catholicisme, soit au protestantisme; et il prouva que ceux qui acceptent la Bible avec de l'argent, sont moins nombreux que ceux qui acceptent le Pape avec la pauvreté et le martyre.

La lettre de Mgr Bonjean, à laquelle l'évêque d'Orléans répondit mal, soulagea à Rome beaucoup d'esprits, affligés du dédain professé par quelques évêques des *grands sièges* contre ces admirables évêques apostoliques, qu'on alla jusqu'à appeler des *va-nu-pieds*, et qu'on aurait pu aussi bien appeler des *sans-culottes* , car ils étaient les successeurs de ceux à qui Jésus-Christ avait recommandé de n'emporter ni deux vêtements ni deux chaussures. Bien plus, on tourna contre eux l'admirable charité du Pape , qui logeait et nourrissait leur indigence ; qui, Père commun de tous, les traitait pourtant en fils privilégiés , et leur disait d'une voix si touchante : « Mes enfants, ne m'abandonnez pas ! » Eh bien ! quelques-uns de ceux qui logeaient dans des palais et mangeaient à la table des

princes, déclaraient leur liberté et leur conscience enchaînées par les bienfaits du Pape, et refusaient de les reconnaître, n'étant pas, eux, inamovibles et indépendants, comme de vrais témoins au concile. Ils n'étaient pas témoins, les successeurs des martyrs toujours sur la voie du martyre ! Ils ne représentaient rien, ne représentant pas les grandes cités, ces évêques de sauvages ! Hélas ! pour le sens chrétien, je me fierais mieux à une peuplade sauvage, aujourd'hui baptisée et demain martyre, qu'à tout l'Institut de France, les cinq classes réunies !

Oui, la lettre de Mgr Bonjean soulagea bien des esprits à Rome, et aussi les admirables lettres de Louis Veuillot sur la science et les vertus des vicaires apostoliques, lettres qui étaient un hymne de foi et un chant de triomphe.

Le 4 avril, Mgr Spalding écrivit à Mgr Dupanloup au sujet d'un *Postulatum* tiers-parti, dont l'évêque d'Orléans abusait, prétendant en tirer à soi les signataires. Or, l'archevêque de Baltimore réclama contre les citations « arrangées », les « découpures » habiles, au moyen desquelles, suivant sa coutume, Mgr Dupanloup présentait les signataires comme opposés, sinon à la vérité, du moins à l'opportunité d'une définition. Puis venait le cas de Mgr Kenrick, prédécesseur de Mgr Spalding, que chacun voulait faire sien, et avec quelque apparence de raison, en prenant ceci ou cela dans des thèses posées avec trop peu de précision et d'harmonie. Enfin Mgr Dupanloup avait fait de Mgr Spalding un partisan de l'unanimité morale, en traduisant un *deberet* par *il faut*, au lieu de *il serait désirable*, ce qu'exigeaient les mots qui suivaient et avaient été habilement omis : *si id fieri posset*.

Ce qui compliqua le débat, le rendit désagréable et, hélas ! injurieux, ce fut l'intervention de quelques évêques américains, dont l'abbé Lagrange ne manque pas

de faire honneur à son héros. Ces évêques, entre lesquels était le propre frère de Mgr Kenrick, accusèrent Mgr Spalding d'avoir changé d'opinion depuis qu'il s'était vu membre de deux députations conciliaires; et, s'adressant à Mgr Dupanloup, nécessairement dans son sens, ils disaient : « Plusieurs d'entre nous croient que l'histoire ecclésiastique, l'histoire des Papes, l'histoire des conciles et la tradition de l'Eglise ne sont point en harmonie avec le nouveau dogme, et c'est pour cela que nous croyons très inopportun de vouloir définir comme de foi une opinion qui nous paraît une nouveauté dans l'Eglise, qui nous semble dénuée de fondement solide dans l'Ecriture et la tradition, tandis qu'elle nous paraît contredite par des monuments irréfragables ». — Auront-ils dit, ceux-là, après la définition, qu'ils avaient toujours cru à l'infaillibilité ? Y croyait-il, celui à qui ils se permettaient de tenir un tel langage ? Et l'abbé Lagrange est-il bien adroit en faisant honneur à son héros de tels partisans ?

Le 25 avril, Mgr Dupanloup, dans une lettre à Mgr Spalding, essaya de se défendre sur les trois points en question, et il ne fut pas plus heureux que dans sa réponse à Mgr Dechamps; car il me paraît évident que Mgr Dupanloup, en indiquant les raisons qui faisaient préférer aux auteurs du *Postulatum* une définition indirecte à la formelle, avait eu pour but de les présenter comme opposés à tout projet de définition ; qu'en rappelant leur désir d'éviter toute division, il leur attribuait la théorie de l'unanimité ; enfin, qu'il avait tort de faire, au moyen de passages tronqués et de querelles de mots, un gallican de Mgr Kenrick, en réalité infaillibiliste. Du reste, sa lettre n'était qu'une édition nouvelle, avec variations de circonstance, des *Observations*, dont il ne sortit plus dans toutes ses polémiques. Pas plus de nou-

veauté dans la digression accoutumée et obligatoire contre l'*Univers*, qui, « avec son respect habituel des évêques », avait en effet parlé peu respectueusement du *Postulatum*, où il n'avait cru voir qu'une pièce venue d'on ne savait où et d'une authenticité douteuse. « Et c'est à ce journal que vous avez confié la Lettre à moi adressée, qu'il traite naturellement de *chef-d'œuvre!* »

La vérité est que Mgr Spalding n'avait rien communiqué à l'*Univers*, et que c'était Louis Veuillot qui avait envoyé au journal la lettre en circulation depuis vingt-quatre heures, sans l'avoir reçue de l'archevêque; la vérité est aussi qu'il s'applaudissait de l'avoir applaudie « comme un chef-d'œuvre de polémique épiscopale, opportune, nette, allant au fait, sans s'embarrasser de pastiches oratoires, de rhétorique, de feintes douceurs masquant d'âcres railleries ».

En manière de péroraison, Mgr Dupanloup avait dit à l'archevêque : « Vous avez parlé d'effrayante responsabilité.... Nul ne doit oublier (qui l'oubliait ?) qu'il n'est pas ici de meilleure condition que ses frères, et qu'il porte dans son suffrage la vie et la mort d'une grande multitude d'âmes. Le Saint-Père a rappelé le *Pax vobis !* Oh! la paix, la paix ! ce ne sont pas ceux qui ont demandé et demandent qu'on écarte les questions irritantes (lisez la vérité !) qui l'ont troublée. « Le trouble nous viendrait-il de Rome ? » écrivait le P. Newman. Puissions-nous lui répondre : La paix, but et fruit du concile! car il y a au Vatican un prince de la paix qui peut d'un mot apaiser tous les orages. A ce mot, s'il est dit, les acclamations de l'Église et du monde répondront. »

Et ainsi jusqu'au bout! Quelles répétitions fatigantes ! Qu'il devient agaçant, ce cri toujours répété de paix dans la bouche de ce belliqueux ! Les questions *irritantes !* reproche accoutumé contre l'*Univers*, retourné ici contre

le Pape et le concile ! Des questions irritantes, il y en a eu, il y en aura toujours. Qui a posé plus de questions irritantes que Jésus-Christ ? Elles sont, non à écarter, mais à traiter et à résoudre, et c'est alors qu'elles cessent d'être irritantes !

2° *Deuxième période du concile : Interventions diplomatiques et appels au pouvoir civil. — Introduction définitive du schema de l'infaillibilité. — Mort de Montalembert.*

On voit, dit ici l'abbé Lagrange, la vie de Mgr Dupanloup au concile. C'était bien « malgré lui » que les polémiques s'y succédaient. La vie intérieure était « son seul refuge ».

Charmant ce « malgré lui » pour ce militant qui, comme le cheval de Job, aspirait et respirait les combats ! Et toujours cette « vie intérieure » dans une vie si en dehors et si agitée ! — Passons !

Dès le 20 février, commençait pour le concile une seconde période, marquée par le second règlement, l'intervention de la diplomatie et l'introduction définitive du *schema* de l'infaillibilité.

Le deuxième règlement, dans l'intention du Pape, avait pour but de couper court à la tactique de l'opposition, qui était de tirer tout en longueur pour atteindre les chaleurs et rendre nécessaire une prorogation, après laquelle les vicaires apostoliques ne reviendraient plus ; qui était encore de gagner au moins du temps, dans l'espérance de quelque incident qui ferait tout échouer ; qui était enfin de rendre toute définition impossible en exigeant l'unanimité au moins morale pour tout décret dogmatique.

Or, pour mettre un terme aux discussions et y intro-

duire quelque ordre, le nouveau règlement exigeait que les observations fussent écrites, et il donnait le droit de prononcer la clôture. Il condamnait de plus la théorie de l'unanimité, et statuait que les décisions se prendraient à la pluralité des suffrages. Ce règlement fut attaqué par une centaine d'évêques, et aussi par Dœllinger et toute la presse libérale, quoique les principes en fussent consacrés par la pratique de tous les corps délibérants. L'opposition, qui tendait à transformer le concile en parlement, osa bien pourtant, dans cette circonstance, invoquer le manque d'analogie ! Sa vraie raison de repousser le règlement, c'est qu'il empêchait la prolongation projetée, et surtout qu'il condamnait l'unanimité morale.

Cette thèse ou cette opinion de l'unanimité, l'abbé Lagrange la déclare « respectable » (1). En réalité, elle était aussi insoutenable qu'inouïe, puisqu'elle donnait à la minorité plus de droits qu'à la majorité, qu'elle rendait tout décret impossible en le faisant dépendre d'une minorité opposante qui se rencontrera dans toute assemblée. C'était introduire dans le concile le fatal *liberum veto* des diètes polonaises ; c'était préparer et amener un schisme.

L'intervention diplomatique fut provoquée par la remise indiscrète aux journaux du *schema* sur l'Eglise, et par le bruit de presse et de chancellerie qui se fit autour de ce *schema*, lequel ne disait rien pourtant de l'infaillibilité, mais traitait, dans son troisième chapitre, des rapports de l'Eglise et de l'Etat.

En France, le 2 janvier, s'était formé un nouveau ministère, où se dessinaient deux tendances, ainsi caracté-

(1) M. Lagrange a ses raisons de déclarer « respectable » une thèse absurde et dangereuse, car la brochure anonyme qui la soutenait était sortie de la même officine que toutes ses sœurs, également anonymes, dont plusieurs furent flétries par le concile. Or, cette officine n'était pas loin de la villa Grazioli.

risées par M. Lagrange : d'un côté, M. Daru, « catholique notoire et conservateur décidé, jaloux de la paix, partisan des concordats et du pouvoir temporel » ; de l'autre, M. Emile Ollivier, président du conseil, « appartenant à une autre école, qui avait d'autres traditions et d'autres aspirations. Peu à peu sorti des régions confuses de l'opinion républicaine pour s'élever à des notions plus stables d'ordre et de gouvernement, brillant mélange de l'orateur et du poète, âme généreuse, courageuse, avec des illusions et plus de droiture, peut-être, dans les sentiments que de sûreté dans les idées, M. Emile Ollivier s'effrayait moins que M. Daru des redoutables conséquences que telle ou telle déclaration du concile pouvait amener ».

Ces deux politiques agissaient devant l'empereur, « indifférent et indolent ». M. Daru voulait prévenir les conflits par une intervention préalable ; M. Emile Ollivier était d'avis de s'abtsenir, sauf, le cas échéant, à en tirer les conclusions qu'il tenait en réserve, et dont il avait indiqué la plus grosse dans son discours du 10 juillet 1868 : « Séparation de l'Eglise et de l'Etat opérée par le Pape lui-même. On vous a laissés dehors : eh bien ! croyez-moi, restez-y, laissez faire ; seulement, observez, et préparez-vous ! »

Interpellé, le 10 janvier, M. Daru répondit deux choses : que la liberté du concile serait respectée ; que le gouvernement était en mesure de parer à tous périls. Mais le *schema,* jeté dans le public par une fâcheuse indiscrétion, souleva la tempête. M. Daru, alors, « se demanda si l'heure n'était pas venue de prévenir les conflits qu'il voyait s'amasser avec une intensité croissante, et il crut satisfaire à la fois sa conscience de catholique et d'homme d'Etat », d'abord, par sa dépêche du 20 février, ensuite par le Memorandum du 6 avril.

Tel est le récit de l'abbé Lagrange, incomplet toujours,

arrangé, plein d'insinuations, dénaturant les rôles, et déplaçant les responsabilités.

M. Emile Ollivier, quelles qu'eussent été ses idées et ses paroles en 1868, était, en 1870, pour une abstention et une indépendance réciproques. Autre était M. Daru, uni à Montalembert et au P. Gratry, allié à M. Cochin, en relations cordiales avec MM. de Falloux et de Broglie, plein de déférence et d'admiration pour Mgr Dupanloup ; enfin, une des têtes et l'un des ouvriers du catholicisme libéral. L'empereur, moins indolent et moins indifférent qu'on ne l'a dit, inclinait un peu de ce côté ; toutefois, plus décidé et plus juste en un sens contraire qu'on ne l'aurait voulu, il s'était refusé tout récemment aux instances de quelques prélats lui demandant une nouvelle suppression de l'*Univers*. M. Daru s'en tint d'abord à l'instruction d'octobre de M. de la Tour d'Auvergne. Mais, forcée dans ses derniers retranchements par le règlement du 22 février, l'opposition songea à faire intervenir la France, maîtresse à Rome. De Paris, de divers points de l'Europe, de Rome surtout, elle agit sur M. Daru, d'ailleurs bien disposé pour elle et ne s'en cachant pas. On le sut, néanmoins, plus qu'il n'aurait voulu. Le *Times* publia une correspondance de lui « avec un des prélats du concile ». Or, sous les dates des 18 janvier et 5 février, il y était dit : « On ne peut pas s'aveugler assez à Rome pour supposer que le maintien de nos troupes serait possible le lendemain du jour où le dogme de l'infaillibilité serait proclamé... J'honore beaucoup la résistance,... la ferme attitude de la minorité,... et je la seconde de tous mes efforts... Prélats italiens, espagnols, missionnaires et vicaires apostoliques, tous semblent vivre dans un monde à part... L'on peut nous rendre impossible le maintien de notre garnison à Rome, aussi bien que l'arrangement des affaires financières du

Saint-Siège, dont j'étais si bien disposé à m'occuper... L'on peut infirmer gravement les engagements concordataires,... briser le pacte qui nous unit... Si la minorité peut gagner du temps, elle fera ce qu'elle a de mieux à faire dans ce moment-ci... Combien l'on est aveugle à Rome, si l'on ne s'aperçoit pas qu'on donne des armes au parti révolutionnaire,... que compromettre la religion par des *Syllabus*, c'est jouer le jeu de ceux qui l'attaquent ! »

A qui étaient adressées ces lettres, où se trahissent les idées, les menées, tout le plan du catholicisme libéral et de l'opposition conciliaire ? A Mgr Dupanloup, a-t-on dit. Qu'importe que M. Daru ait déclaré qu'aucune lettre n'avait été échangée entre eux durant le concile ? Directement, nous le voulons bien ; mais il y avait les intermédiaires, les Cochin et les Montalembert, les Broglie et les Falloux, en égale communauté d'idées et de sentiments avec l'un et avec l'autre. Dans son *Français*, Mgr Dupanloup condamna les *indiscrétions* du *Times*, et défendit son ami Daru au nom de la liberté, de l'abandon d'une correspondance « absolument privée », en désaccord d'ailleurs avec les dépêches officielles ; il fit aussi des réserves sur les *inexactitudes* possibles, émaillant le tout de *peut-être* pour insinuer quelque doute sur l'authenticité même des lettres. Cela était, je crois, peu sincère, et ne détruisait rien. Mais on sauvait de son mieux le ministre serviteur de l'intrigue gallicane et libérale ; le ministre irrégulier qui, agissant en dehors du conseil, compromettait ses collègues. M. Emile Ollivier s'en indignait plus ou moins ouvertement, et avec d'autant plus de raison que M. Daru, même rentré dans son rôle public, agira trop de lui-même et à l'insu du président du conseil.

Cependant, l'empereur était sollicité comme M. Daru,

mais par d'autres, surtout par Mgr Darboy, « son conseiller ecclésiastique », a dit M. Emile Ollivier, aux récits intéressants et sûrs duquel j'emprunte ici beaucoup. Mgr Darboy adressa à l'empereur la fameuse lettre du 26 janvier, dans laquelle il dénonçait le manque de liberté du concile dans les élections et les délibérations; déclamait contre les *exagérés*, auteurs du *postulatum* infaillibiliste; contre le *schema* sur l'Eglise en général et ses vingt et un décrets, dont la tendance, à première vue, lui paraissait excessive. Tremblant pour l'Eglise et pour les Etats, il demandait alors, en son nom et sans doute au nom de ses collègues de la minorité, si l'intérêt général « n'exigeait pas qu'on leur vînt en aide », en faisant connaître au gouvernement pontifical les appréhensions du gouvernement français, et les « conséquences possibles ». Pas d'attitude, sans doute, « qui ne serait pas chevaleresque et désintéressée »; mais ne pourrait-on pas provoquer une manifestation des Chambres, qui mettrait le gouvernement en demeure et en devoir d'agir?

Voilà ce que le cardinal de Bonald, agonisant, appelait le péché contre le Saint-Esprit.

De parti pris, M. Emile Ollivier était contre, et le déclarait. Mais alors, raconte-t-il, avec « un à propos remarquable », éclate l'indiscrétion qui donna à la politique d'intervention une espérance d'un jour : c'est la publication du *schema de Ecclesia* dans la *Gazette d'Augsbourg* et une autre feuille allemande; la *Gazette d'Augsbourg*, remarquons bien, c'est-à-dire la confidente du parti et son organe en quelque sorte officiel! Evidemment, malgré les insinuations perfides de M. Lagrange, ce n'était personne de la majorité qui lui avait envoyé le *schema* et l'avait invitée à cette publication indiscrète!

Cette publication excita dans plusieurs cabinets une émotion profonde, et c'est ce qu'on voulait. Toutefois,

elle n'ébranla pas M. Emile Ollivier dans son projet d'abstention. Mais l'abstention pesait à M. Daru, vivement poussé par ses amis. De là la dépêche au cardinal Antonelli, soumise à l'empereur à l'insu du président du Conseil, expédiée le 20 février, arrêtée par le télégraphe et condamnée par M. Emile Ollivier à des remaniements et adoucissements successifs, avant d'être envoyée définitivement sous sa date primitive. Dans la pensée de M. Daru, elle devait être portée par un ambassadeur extraordinaire, M. de Broglie : on se contenta de la faire remettre par l'ambassadeur en fonction à Rome, M. de Banneville. Après des prémisses qui voulaient être vigoureuses, elle concluait mollement, et restait sans issue. C'était bien la peine de sortir d'une politique libérale, pour s'engager dans des périls et n'aboutir à rien de sérieux !

Le dissentiment s'accentua dans le ministère. Un groupe de la minorité essaya d'entraîner M. Ollivier lui-même et de l'annexer à M. Daru ; mais ce fut lui, au contraire, qui tâcha d'amener M. Daru, sinon à l'abandon, au moins à l'atténuation d'une politique qui ne pouvait aboutir qu'à un conflit religieux.

Cependant arriva la réponse du cardinal Antonelli, datée du 19 mars. Alarmes sans fondement, disait le cardinal ; thèses absolues qui ne vont pas contre les faits acquis et ne touchent pas au concordat ni à ses conséquences. Toutefois, le cardinal se gardait bien d'abandonner le pouvoir indirect et de transiger sur le *schema* de l'Eglise.

En même temps, les envoyés officiels et officieux se multipliaient pour peser sur le gouvernement, et M. de Banneville fut mandé à Paris. L'ambassadeur put faire connaître l'état des partis.

Au nom de la minorité, on disait au gouvernement : Le *schema* sur l'infaillibilité *personnelle*, *séparée*, *absolue*,

est gros de dangers ; il tend à remettre les âmes en des mains italiennes, et il compromet l'indépendance, la dignité et la paix des peuples. Si la minorité persiste, et elle persistera, voilà un schisme ; le gouvernement ne peut rester impassible devant une telle perspective : donc envoyer un ambassadeur extraordinaire pour demander la prorogation du concile, en se faisant appuyer des autres gouvernements ; adresser des avertissements aux congrégations, surtout aux Jésuites, et à la presse ultramontaine ; provoquer une interpellation aux Chambres ; après quoi, se réserver et agir suivant les circonstances.

— Ne vous inquiétez donc pas, répondait la majorité, laissez le concile libre ; rien de sérieux dans toutes ces objections, craintes et menaces.

— Gardez-vous des uns et des autres, disait un tiers-parti : par là, vous obtiendrez ou un ajournement, ou des solutions modérées. Il y eut de ce côté des lettres malheureuses contre une majorité *embarrassante*, contre la pression des *ardents* sur le Pape ; une en particulier, citée par l'abbé Lagrange, dont les appréciations me semblent aussi fausses que l'accent en fait peu d'honneur à son signataire.

Ainsi tiraillée, le gouvernement se décida à un Memorandum, auquel M. Emile Ollivier lui-même se résigna, n'y voyant qu'une redite de la dépêche du 20 février, et que la même disproportion entre les considérants et la conclusion, laquelle, pour être logique, aurait dû être la menace d'abandonner Rome. Or c'est ce que personne ne voulait, M. Daru, auteur responsable du Memorandum, pas plus que les autres. Ecrivant à Montalembert, M. Daru présentait son Memorandum comme un moyen de conjurer le péril d'une séparation de l'Eglise et de l'Etat et du retrait de nos troupes, « réserve et revanche des partisans de l'*abstention* diplomatique ».

Cela dit à l'intention de M. Emile Ollivier, qui répondra tout à l'heure ! « — Mesures odieuses! ajoutai-t-il, je me couperais plutôt la main que d'y mettre ma signature. »

Le Memorandum fut envoyé aux cabinets avec invitation à l'appuyer. De retour à son poste malgré la minorité, qui demandait un ambassadeur plus énergique, M. de Banneville le remit au cardinal Antonelli. Mais voici que le Pape apprend sa publication dans la *Gazette d'Augsbourg* la veille du jour où il lui était remis à lui-même, et il se sent blessé. Impatient et poussé encore par ses amis, M. Daru l'avait envoyé à tous les cabinets en même temps qu'à Rome, dans l'espoir peut-être qu'ils pèseraient sur le Pape, et que l'on ne saurait qui rendre responsable d'une telle inconvenance. Il dut sortir du gouvernement, et M. Ollivier prit l'intérim des affaires étrangères, ce qui fit espérer quelque liberté pour le concile. En effet, il s'enferma dans son système d'abstention malgré les efforts de la minorité pour l'en faire sortir, et il invita M. de Banneville à ne provoquer ni n'accepter aucune conversation avec le Pape et le cardinal Antonelli sur les affaires conciliaires (1).

Cette conduite déplut à la minorité, dont quelques membres se vengèrent par *Ce qui se passe au concile*, composé évidemment par un évêque ou sous l'inspiration d'un évêque : libelle plus qu'histoire, travestissement plus que récit, dont les commentaires exagérés, les rapprochements forcés, les appréciations partiales dénaturent et faussent tout.

Or, c'est à ce libelle que semblent empruntés tous les dires de Mgr Darboy dans sa nouvelle lettre du 21 avril à

(1) N'oublions pas qu'un collègue de M. Daru, lui aussi catholique libéral et très ami de l'école orléanaise, M. Buffet, proscrivait en même temps la monnaie pontificale et faisait accuser le Pape d'être faux monnayeur!

l'empereur. Il s'y plaignait amèrement du Pape, qui, à la dépêche du 20 février, avait fièrement répondu en lançant le *schema* de l'infaillibilité, et au Memorandum, par sa mise à l'ordre du jour. Il demandait le rappel de notre ambassadeur, et ajoutait : « Nous ne finirons pas avant juillet. On peut donc encore arriver à temps pour empêcher ce qui se prépare ici ».

Voilà la correspondance du grand aumônier avec son empereur, à qui il livrait le concile !

En juin, dernier appel de la minorité aux abois ; envoi d'un projet d'ultimatum, que le malheureux P. Gratry devait appuyer dans une audience privée de l'empereur. Tout échoua, et désormais aucune intervention ne fut provoquée, encore moins tentée, dans les affaires du concile.

C'est à ce dernier appel de juin que se rapporte la lettre de Mgr Dupanloup à M. Emile Ollivier : « Ah ! Monsieur le ministre, étant ce que vous êtes, il me paraît difficile que vous ne sentiez pas comme nous, en ce moment, ce qu'il faut sentir, et quel honneur est engagé ici ». Oui, le sien ! et il ne s'en dégagera pas sauf!

Car il est temps de le réintroduire nommément et de sa personne dans toutes ces intrigues, d'où, d'ailleurs, il n'a jamais été absent. Toutes les données principales, toutes les terreurs, tous les projets d'ambassade extraordinaire des dépêches Daru, étaient siens. M. Emile Ollivier n'a cité que cette lettre du 30 juin; mais je sais que les rapports indirects de l'évêque avec le ministre étaient continuels. Il ne cessait de lui envoyer ambassadeurs et ambassadrices, afin de lui persuader que la France, l'Europe, l'Église, étaient perdues, si un dogme, dont il ne contestait pas la vérité, mais l'opportunité, n'était pas arrêté par l'intervention toute-puissante du gouvernement de l'empereur.

Et, pour justifier sa conduite au point de vue de l'his-

toire, M. Lagrange nous invite à remarquer ici que tous les hommes publics qui, en dehors de l'Église, penchaient pour l'effacement et l'isolement, étaient décidés à intervenir ensuite par une coercition, des lois pénales, qui auraient dégénéré bientôt en persécution. Ainsi M. de Beust, qui, après le concile, dénonça le concordat de 1855; ainsi M. de Bismarck, qui commença son kulturkampk au lendemain du concile. Et M. Lagrange semble heureux de ces malheurs de l'Eglise, qu'il veut être la conséquence de la définition, parce qu'ils montreraient que son évêque avait donc bien vu et prévu.

Mais qui ne sait que, pour le protestant de Beust, et pour les Juifs maîtres de Vienne, l'infaillibilité n'était qu'un prétexte d'en finir avec un concordat odieux, parce qu'il était favorable à l'Eglise ; que, maintes fois déjà, il avait été entamé depuis que M. de Beust était aux affaires, et que ce ministre si fatal à la monarchie autrichienne épiait tous les moyens de s'en débarrasser tout à fait ?

Quant à M. de Bismarck, il est vrai qu'il ne manifesta d'abord envers le clergé catholique que des dispositions bienveillantes; mais si, en 1871, il a provoqué les lois de mai, ce n'a été que poussé par Dœllinger, l'ami et le théologien de l'église libérale, et il n'a rattaché sa persécution au décret de l'infaillibilité qu'en 1875, c'est-à-dire quatre ans après.

Non, la définition de l'infaillibilité n'est pas la cause de la crise religieuse que traversent en ce moment les pays catholiques, et particulièrement la France ; elle n'en a été que le prétexte hypocritement invoqué. Et qu'on ne nous dise pas qu'il est sage de ne jamais fournir de prétexte : l'impiété en trouvera, ou plutôt en créera toujours.

C'est pour la France que l'évêque d'Orléans tremblait surtout. Or, dit l'abbé Lagrange, devait-il être plus rassuré par la politique d'abstention de M. Emile Ollivier, que par la politique d'intervention morale de M. Daru ? Derrière cet « effacement étrangement comminatoire, il est probable que M. Emile Ollivier cachait quelque dessein arrêté, car nul n'a été plus sévère pour le *schema de Ecclesia* ». Et il cite des paroles de M. Emile Ollivier, qu'il souligne soigneusement, puis il continue : « L'empire restant debout et puissant, quelle aurait été la politique de M. Emile Ollivier au lendemain du concile ? C'est un secret que le temps a emporté avec lui. Sans récriminer contre qui que ce soit, on comprendra comment Mgr Dupanloup, placé entre les deux politiques de *prévention* ou de *répression*, a préféré et soutenu, avec son ardeur habituelle, celle qui lui paraissait la plus pacifique, la plus respectueuse envers l'Eglise, la plus honorable pour son pays. Se serait-il trompé, la pureté de son intention couvrirait son erreur. A-t-il excédé dans son zèle ? A-t-il été d'avis, comme ont osé l'insinuer des voix égarées par la haine, qu'il fallait menacer le Pape du retrait de l'armée d'occupation ? Ce sont d'odieuses calomnies. « Dans ce cas, écrivait-il à M. de Montalembert, nous nous serrerions tous autour du Pape. »

J'ai laissé parler à son aise l'abbé Lagrange, et n'ai rien dissimulé de ses sophismes, quoiqu'il ne dise jamais rien de nos raisons. Mais voici la lettre que M. Emile Ollivier, à cette occasion, m'a fait l'honneur de m'écrire, avec autorisation expresse de la publier :

« Ce que dit l'abbé Lagrange (t. III, p. 169) pour justifier la passion avec laquelle Mgr Dupanloup a poussé à une intervention du gouvernement français, est d'une parfaite mauvaise foi. »

Après avoir reproduit la phrase de M. Lagrange

citée tout à l'heure, M. Emile Ollivier continue :

« Trois propositions, trois contre-vérités.

« 1° Il n'est pas loyal, pour savoir ce que j'aurais fait au lendemain du concile, d'invoquer les paroles, plus ou moins justes, que j'ai pu prononcer sur le *schema de Ecclesia*, puisque, d'après l'abbé lui-même, le *schema* avait été retiré par le Pape, et qu'au lendemain je ne me serais trouvé qu'en présence de l'infaillibilité.

« 2° En ce qui concerne l'infaillibilité, aucun doute ne pouvait exister sur mon dessein. Pourquoi avais-je refusé d'intervenir? Parce que je considérais le débat comme se rattachant à la constitution intérieure de l'Eglise, à quoi l'Etat n'a rien à voir. Dès lors, je ne serais pas plus intervenu *après* pour *réprimer*, que je n'avais voulu le faire *avant* pour *prévenir*.

« 3° L'avenir n'a pas emporté mon secret, comme le dit l'abbé. J'ai eu le temps de le manifester au présent. « J'étais encore aux affaires, ai-je raconté dans mon *Concile* (t. II, p. 401), lorsque les évêques arrivèrent de Rome à Paris. Je déclare aussitôt à ceux dont je reçois la visite, que le gouvernement ne s'oppose pas à la promulgation de la constitution *Pastor æternus* dans leurs diocèses respectifs, et qu'il respectera la liberté du concile dans ses décrets, comme il l'avait respectée dans ses préparatifs et dans ses délibérations. »

« La vérité est l'inverse de ce que dit l'abbé. C'est la politique d'intervention, si elle eût été adoptée, qui eût nécessairement conduit à la persécution.

« D'abord, l'intervention purement platonique dans une discussion purement spirituelle, indépendamment de tout acte postérieur, eût constitué une persécution.

« Cette intervention aurait eu pour résultat: ou d'empêcher la définition contre le sentiment de l'immense majorité du concile : alors la violence eût été criante;

« Ou elle ne l'eût pas empêchée : alors nous eussions été amenés à frapper. La soumission, qui a été méritoire pour des évêques, eût été humiliante pour un gouvernement : l'opinion publique ne nous l'eût pas permis.

« Sans doute, Mgr Dupanloup n'a pas demandé le retrait de l'armée d'occupation ; mais ce retrait fût devenu, malgré notre volonté, une des conséquences inévitables de notre intervention dédaignée.

« Il n'y avait donc pas en présence, comme le dit l'abbé, deux politiques : *prévenir* et *réprimer*, puisque c'est précisément pour n'être pas entraînés à *réprimer* que nous refusions de *prévenir*.

« Il y avait, d'une part, la politique de l'oppression du concile ; d'autre part, celle de sa liberté.

« Mgr Dupanloup, autant qu'il a pu, nous a poussés à la première politique.

« J'ai soutenu et fait prévaloir la seconde (1). »

Personne en France, pas même l'abbé Lagrange, qui ait l'audace de contester, je ne dis pas quelques idées de cet esprit éminent, malheureusement voilé de quelques ombres, mais une seule déclaration de cette âme si franche, si généreuse et si loyale. D'ailleurs, la lettre de M. Emile Ollivier, sans en avoir le moindre besoin, a sa démonstration dans tout ce qui précède, comme elle la trouvera encore dans tout ce qui va suivre.

De plus, elle n'est pas seule, quoiqu'à elle seule elle se suffise. En décembre 1871, à propos de quelques écrits

(1) Croira-t-on que mes adversaires ont essayé de tourner cette lettre, d'une portée si précise et si mortelle, à l'honneur de Mgr Dupanloup, en prétendant qu'elle ne prouvait qu'une chose, à savoir que Mgr Dupanloup n'avait jamais demandé, comme il en fut accusé dans le temps, le retrait de l'armée d'occupation ! Pour cela, il a fallu omettre la suite de la phrase, que « ce retrait fût devenu, malgré la volonté du gouvernement, une des conséquences inévitables de son intervention dédaignée ». Comment discuter avec des gens d'une telle mauvaise foi ?

de Mgr Dupanloup, où se lisaient des paroles sévères contre l'Empire, M. Clément Duvernois, un des derniers ministres, lui adressa, dans son journal de l'*Ordre*, cette juste réplique : « Le gouvernement impérial, avant d'être renversé, ne fut pas toujours traité par lui avec rigueur. N'essaya-t-il pas lui-même de peser sur l'Empire, et de l'entraîner dans les intérêts d'une école opposée à la définition ?... Ces souvenirs nous sembleraient commander à l'évêque d'Orléans une réserve particulière à l'égard d'un gouvernement malheureux, mais que, l'an dernier encore, il ne redoutait pas d'approcher, et pressait de conseils, dont la sûreté et la sagesse n'égalaient pas toujours la véhémente sincérité. »

Mgr Dupanloup et son historien resteront, au point de vue de l'intervention politique si obstinément et si persévéramment réclamée, sous le coup de ces sentences décisives et sans appel possible. Au point de vue théologique, je tiens contre eux, pour le moment venu, une pièce non moins péremptoire.

Malgré le règlement du 22 février, la minorité ne renonça pas de longtemps à son désir de prorogation, ni à ses efforts pour la rendre nécessaire. A en croire l'abbé Lagrange, qui cite à cette occasion une lettre d'un évêque du tiers-parti, cette idée était née dans les milieux les plus différents, et il n'est pas « extraordinaire, dit-il, que Mgr Dupanloup s'y soit rallié pour des motifs de pacification, qu'il y ait persévéré de plus en plus à mesure que les discussions devenaient plus vives, la fatigue plus accablante ». Le but des poursuivants de la prorogation n'était pas de pacifier, mais d'arrêter provisoirement et de rendre définitivement impossible la définition de l'infaillibilité, comme il fût arrivé en fait si l'on s'était prêté à leur tactique. D'ailleurs, si la discussion devenait interminable et accablante, à qui la faute, sinon à

ceux qui prolongeaientet aggravaient à dessein les débats?

C'est au milieu de ces agitations que tomba la nouvelle de la mort de Montalembert. « Quelle âme de moins, s'écria aussitôt l'évêque d'Orléans, en France, dans l'Église et dans le monde ! » Et il écrivait dans le même sens à ses amis, qui lui répondaient à ce diapason de la douleur et de la louange. Il écrivait de M. de Falloux : « Il faut que désormais il me tienne lieu de ce grand et cher ami ». Et l'abbé Lagrange, dans une digression sur cette amitié, insiste sur la grâce qui avait été faite à Montalembert de « rencontrer l'ingratitude » : blessure sur laquelle l'évêque, avec une affection « de père autant que d'ami, se penchait pour la toucher », — ou pour l'irriter ! De son côté, Montalembert, « au moment de la grande lutte, alors que pour l'évêque d'Orléans l'impopularité succédait aux admirations d'autrefois », faisait éclater, pour le soutenir, « une sorte de passion dans toutes ses lettres ». La position de l'évêque lui semblait « grandir et s'élever... Il se sentait fier et heureux de l'attitude qu'avait prise devant Dieu et devant les hommes... le plus vigoureux des polémistes et le plus vigilant des évêques ». — « Tel était encore, commente l'abbé Lagrange, le feu de cette âme, et ses généreuses illusions aussi... Noble Montalembert, grand soldat de l'Eglise et digne ami d'un grand évêque ! Vous fussiez-vous quelquefois trompé, qui donc ne se trompe jamais ? »

Nouvel exemple de ces silences prudents, de ces insinuations perfides, au moyen desquels le modéré Lagrange renverse les rôles et pervertit l'histoire ! « Généreuses illusions » : c'est toute sa réserve ! et aussi ce mot singulier, à propos de la lamentable lettre du 28 février : « Elle avait remué *diversement* les âmes ! » Or, dans cette lettre, écrite une douzaine de jours avant sa mort à un



jeune avocat, et publiée par lui-même au refus du destinataire, en vain sollicité, Montalembert cherchait à mettre son passé glorieux d'accord avec son triste gallicanisme présent ; et, pour cela, il parlait de théocratie et de dictature, de monarchie absolue et de despotisme, « détestables dans l'Eglise comme dans l'Etat ». Comment, se demandait-il, le gallicanisme, si bien mort, est-il ressuscité ? Par suite des encouragements prodigués, sous Pie IX, à des « doctrines outrées et outrageantes pour le bon sens comme pour l'honneur du genre humain ». Voilà comment le pontificat *libéral* de Pie IX est devenu le pontificat de l'*Univers* et de la *Civiltà !* Justice et vérité, raison et histoire, ils jettent tout « en holocauste à l'*idole* qu'ils se sont érigée au *Vatican !* » Idole n'est pas trop fort ; et il retrouvait le même mot dans une lettre de Mgr Sibour à lui : « La nouvelle école ultramontaine nous mène à une double idolâtrie : idolâtrie du pouvoir temporel et idolâtrie du pouvoir spirituel ». — Hélas ! Sibour ! — D'après les *Souvenirs d'un prodigue*, sorte de mixture de Rouquette et du *Maudit*, Montalembert ne s'inspirait pas plus en cela de Mgr Sibour que de Mgr Dupanloup, qui aurait dit à l'ex-Père Marchal : « Bah ! vous n'êtes donc pas un de ces bons curés qui adorent *certain* personnage au point de rendre jaloux le bon Dieu ? » — Et Montalembert concluait : « C'est pourquoi, sans pouvoir ni vouloir entrer dans la discussion qui va se décider au concile, je salue avec la plus reconnaissante admiration, d'abord le grand et généreux évêque d'Orléans, puis le prêtre éloquent et intrépide (Gratry), qui ont eu le courage de se mettre en travers du torrent d'adulation, d'imposture et de servilité où nous risquons d'être engloutis... Je mériterai ainsi ma part, et c'est la seule ambition qui me reste, dans ces *litanies d'injures* (mot que lui a emprunté le grand emprunteur Dupan-

loup), journellement décochées contre nos illustres amis par une portion trop nombreuse de ce pauvre clergé, qui se prépare de si tristes destinées ! »

Mêmes idées dans la préface du *Testament du Père Lacordaire*, son testament aussi à lui, dont il n'a pas eu le temps de corriger les épreuves. Là, il dit de Lacordaire que s'il n'a pu, comme il l'aurait fait, « réclamer sa place au premier rang dans la crise suscitée par l'école d'invective et d'oppression qui pèse depuis trop longtemps sur le clergé de France et ailleurs », il eût résisté, avec non moins d'énergie que Mgr Dupanloup et le Père Gratry, contre « l'autocratie pontificale érigée en système, imposée comme un joug à l'Eglise de Dieu, au grand déshonneur de la France catholique, et, ce qui est mille fois pire, au grand péril des âmes ».

Et, ici, l'on se demande avec une anxiété douloureuse ce qu'eût fait Lacordaire devant la définition de l'infaillibilité. Y eût-il adhéré de bon cœur et de bon esprit? De bon cœur, oui, car il a toujours été de volonté docile, comme le prouvent son adhésion à l'encyclique *Mirari vos* et ses nobles efforts pour y amener Montalembert; mais eût-il adhéré de bon esprit, lui qui s'était engagé à mourir en libéral impénitent?

La question se pose plus anxieuse pour Montalembert. L'abbé Lagrange y répond par la réponse même qu'il fit, la veille de sa mort, à M. Emile Ollivier, qui lui demandait: « Que ferez-vous? — Eh bien! je dirai: Je crois, et me soumettrai! » Mais M. E. Ollivier raconte au même endroit que Montalembert loua fort les démarches de Daru, qu'il s'éleva contre « l'entreprise idolâtrique » de la majorité, qu'il le supplia d'employer tout son pouvoir à l'arrêter et le pressa d'intervenir. Et M. Emile Ollivier se voit contraint d'ajouter : Il eût donné une partie de ses derniers jours « pour n'être pas réduit à croire, et il se

raidissait de toute sa force pour écarter cette nécessité, à laquelle il était résigné. La perspective d'une décision remplissait d'angoisses ses nuits d'agonie, et lui arrachait des gémissements qu'il refusait à son pauvre corps martyrisé ».

Or, qui est en partie responsable de cet épouvantable état moral de Montalembert, sinon Mgr Dupanloup, qui ne fit rien qu'on nous apprenne pour rendre à son ami le calme qui se trouve uniquement dans la simple soumission d'un humble enfant de l'Eglise ; qui ne lui dit pas même à cet effet un seul mot qu'on nous reproduise ou qu'on nous insinue dans les nombreuses et larges citations de leur mutuelle correspondance ? Bien au contraire, de ces citations même il résulte qu'ils s'excitaient l'un et l'autre dans leurs mutuelles passions, et qu'ils s'interdisaient tout avertissement réciproque. Mais, évidemment, le plus coupable était l'évêque, négligeant de guérir, entretenant, avivant même la passion du laïque son ami. C'est lui qui le détacha de ses amis d'autrefois, les meilleurs; car il est à remarquer que les emportements de Montalembert contre l'*Univers* et ses doctrines coïncident avec la guerre faite à l'*Univers* par Mgr Dupanloup, qu'ils naissent, grandissent et s'enflamment avec elle. Dès lors, dans l'amitié et la confiance de Montalembert, Dœllinger et Munich remplacèrent dom Guéranger et Solesmes ; et à Louis Veuillot succéda le Père Hyacinthe, son exécuteur testamentaire, l'éditeur désigné et vainement révoqué de son malheureux et dernier écrit, *L'Espagne et la liberté*. Et le *Correspondant* osa justifier, glorifier sa dernière lettre ! Et l'abbé Bougaud, vicaire général d'Orléans, annonçant en chaire le service projeté à l'Ara Cœli, s'écria : « A l'Ara Cœli, c'est-à-dire au Capitole ! » Et l'on s'étonna d'une sévère parole du Pape ! Et l'on reprocha au Pape d'avoir fait contremander

un service dont on aurait fait une manifestation scandaleuse, et de l'avoir remplacé par un service meilleur, auquel il assista !

Combien plus digne fut Louis Veuillot, écrivant à l'*Univers*, le 13 mars: « On a appris hier soir la mort de M. de Montalembert. Avec quelle douleur, avec quelle stupeur ! Je ne sais s'il est un évêque, un prêtre dans Rome qui n'ait offert ce matin le saint Sacrifice pour ce grand serviteur de l'Église, tombé dans un moment d'ombre funeste. Taisons-nous ! C'est la plus cruelle situation où son inimitié nous ait pu réduire, de n'avoir point la consolation de le louer et de le pleurer comme il l'a tant mérité. Mais cette nécessité d'aujourd'hui ne nous défend ni le respect, ni le bon souvenir, ni la prière, ni l'espoir; et nous lui rendrons témoignage un jour, comme il nous rend témoignage à présent. »

Pour moi, s'il m'est permis d'ajouter un mot personnel, je ne craindrai pas de dire que les dernières années et surtout les derniers jours de Montalembert, en partie imputables, je le crois, à Mgr Dupanloup, sont un de mes grands griefs contre lui. Mon aîné de quelques années seulement, Montalembert m'avait, par son génie prématuré, précédé de beaucoup plus dans la vie de l'esprit, et c'est la parole du grand orateur de vingt ans qui m'a fait naître au sentiment de l'éloquence. Je ne puis pardonner à l'évêque d'Orléans d'avoir assombri et attristé ce cher et reconnaissant souvenir.

3° *Discussion du schema de l'infaillibilité. — Le P. Gratry et D. Guéranger. — Le vote.*

La question de l'infaillibilité à peine introduite par le Pape (9 mars), un certain nombre d'évêques de la majo-

rité en demandèrent la discussion immédiate. Mgr Dupanloup, tout au contraire, demanda qu'on laissât le concile « suivre son cours régulier, et les Pères étudier dans le recueillement, avec soin et maturité, et discuter, à son rang et à son tour, la question ». Ne redisons pas le but si connu de cette tactique, qui était de proroger ou prolonger le débat pour rendre tout décret impossible. Condescendante jusqu'à l'excès et jusqu'à l'extrême, la majorité consentit à reprendre le *schema de fide*, qui fut voté le 24 avril à l'unanimité des suffrages. Pie IX vint au concile entonner un *Quam bonum*, qui n'eut pas d'écho parmi ceux qui étaient bien résolus à entretenir la division entre frères. En effet, dès le lendemain, les plus zélés de la majorité ayant demandé de nouveau l'introduction immédiate de l'infaillibilité, au nom de la dignité du concile joué et même insulté, on céda encore à la minorité opposante, malgré les écrits contraires à la définition, et même à la doctrine, qui se multipliaient en Allemagne, malgré la « lettre célèbre où le P. Newman faisait entendre sa grande voix », — qui affligea les vrais amis de sa gloire, — malgré les brochures Gratry, c'est-à-dire malgré tout ce qui exigeait une solution rapide.

Donc, dans ce temps, « le P. Gratry faisait paraître une série de Lettres, auxquelles répondit Dom Guéranger, et que condamna l'évêque de Strasbourg ». Et c'est tout, naturellement, ce que dira l'abbé Lagrange de ces misérables pamphlets ; c'est presque la première fois, et ce sera la dernière, qu'il prononce le nom de Dom Guéranger, sans daigner ajouter un mot d'éloge, lui qui en sera si prodigue, nous le verrons, pour les plus tristes personnages ! Voilà qui est digne de l'école qui s'est déshonorée en ne mentionnant même pas, dans son *Correspondant*, la mort du cardinal Pie et celle de Louis Veuillot ! Et pourtant, même avant Lacordaire, c'est Dom Guéranger, le

grand moine, qui avait ramené en France l'institution monastique ; c'est lui, avant ou plus que tout autre, qui a secondé Pie IX dans les trois desseins qu'il avait manifestés dès le commencement de son pontificat : le rétablissement de la liturgie romaine, la définition de l'Immaculée Conception et celle de l'infaillibilité, et qui a tant contribué à les faire triompher tous les trois. Mais pourquoi l'auteur des *Institutions liturgiques* avait-il poursuivi son dessein malgré un évêque d'Orléans ? Pourquoi l'auteur de la *Monarchie pontificale* et de la *Défense de l'Église romaine* avait-il heurté et renversé à la fois, en la personne de Mgr Maret et du P. Gratry, l'allié d'un autre évêque d'Orléans et son second de l'Oratoire? Pourquoi l'auteur du *Naturalisme historique* avait-il battu sur ce tetrrain l'auteur de *l'Église et l'empire romain*, auteur encore de l'article du *Correspondant* et l'une des têtes de la secte ? Voilà ce que ne lui pardonnera jamais l'école orléanaise ! Voilà ce dont l'abbé Lagrange, n'osant attaquer une si grande mémoire, se vengera par un silence malhonnête et maladroit.

Pour des raisons tout opposées, j'ai tenu à la saluer en passant. A côté de cet homme et de son œuvre, qu'est donc, œuvre comprise, l'évêque d'Orléans ? Qui ne donnerait, croyant faire un bon marché, tous les volumes et brochures de celui-ci pour cette seule *Monarchie pontificale*, « fruit merveilleux et comme spontané, a dit Mgr Pie, d'une maturité dont on citerait peu d'exemples : les Pères du concile y trouvèrent la solution que tant de sophismes leur dérobaient, et les derniers nuages furent dissipés ». Et si, à propos d'un évêque plus littérateur que théologien, on veut faire un rapprochement plus approprié, qu'est-ce encore que l'œuvre de Mgr Dupanloup à côté de la *Sainte Cécile*, un des grands livres du siècle avec le *Pape* de J. de Maistre ? — je n'ajoute pas à côté de l'*Année liturgique*, en comparaison de laquelle on a dit que

le Génie du christianisme lui-même n'était qu'une ébauche.

Je suis donc en bonne compagnie pour saluer ce grand moine: en compagnie non seulement de son illustre panégyriste, mais du Pape lui-même, qui a honoré l'auteur de la *Monarchie pontificale* d'un Bref comme l'évêque d'Orléans n'en a jamais reçu, et a salué la nouvelle de sa mort de cette courte mais pourtant complète oraison funèbre : « J'ai perdu un ami dévoué, et l'Eglise romaine un grand serviteur ».

Je n'ai pas non plus les mêmes raisons que M. l'abbé Lagrange de me taire du P. Gratry, et je vais suppléer à ses réticences bien voulues, mais mal calculées.

Vicaire général d'Orléans, poussé par l'évêque d'Orléans, tenant en sous-ordre tous les ramasseurs de textes de l'école d'Orléans dont il était le Pascal ; ayant à Orléans le dépôt central de sa marchandise, d'ailleurs distribuée et envoyée gratuitement par les fournisseurs de la boîte à Perrette et les colporteurs d'Orléans; trouvant, à Rome même , un colporteur plus autorisé dans l'évêque d'Orléans en personne, et un colportage ambulant dans la voiture de l'évêque, le P. Gratry, au sortir de l'Oratoire, au sortir du congrès de la paix, où il avait siégé non loin d'Hyacinthe, entre le pasteur Martin Paschoud et le grand-rabbin de Genève, se mit à bâcler quatre ou cinq brochures, à l'effet de prouver qu'il existait depuis des siècles, avec la faveur de l'Eglise romaine, une école d'erreur et de mensonge, dont le but était d'arriver à la proclamation de l'infaillibilité pontificale en dérobant le fait de l'hérétique Honorius, en falsifiant les textes des Pères, les décrétales des Pontifes , jusqu'à la prière publique. Il se déclarait inspiré et envoyé de Dieu pour révéler enfin toutes ces monstruosités : « Je crois fermement écrire ceci par l'ordre de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et par amour pour son Eglise. Les derniers des hommes

peuvent recevoir et reçoivent des ordres de Dieu. J'en ai reçu dans ma raison, et dans ma conscience, et dans ma foi. Pour obéir, je souffrirai ce qu'il faudra souffrir. » Il n'était que temps à Dieu de susciter ce grand justicier, ce nouveau Messie, pour chasser du temple les vendeurs, les voleurs, les faux monnayeurs !

Pendant que les incrédules battaient des mains, il se préparait contre le pauvre Gratry une grêle de réfutations et de condamnations. L'évêque de Strasbourg, le seul nommé par M. Lagrange, commença ; et une trentaine d'évêques, ce que M. Lagrange ne dit pas, souscrivirent la sentence. Seuls, Mgr Strossmayer et Mgr David, qui se plaignit ensuite de la publicité donnée à sa lettre, l'osèrent soutenir ; mais l'évêque d'Orléans, qui l'avait mis à l'œuvre, voyant le mauvais succès de l'entreprise, se garda bien, suivant sa coutume prudente en pareil cas, d'avouer, et surtout de louer la victime chargée de tant de haros, que Montalembert, plus brave et plus franc, saluait sous le titre de « prêtre éloquent et intrépide ».

Mgr Dechamps, pris à partie, commença la réfutation, qu'il poursuivit en plusieurs lettres; Dom Guéranger, quitte avec Mgr Maret, vint à la rescousse et acheva le pauvre homme. Il releva impitoyablement toutes ses erreurs et toutes ses ignorances, sans se refuser le plaisir de décocher, en passant, quelques traits à Mgr Dupanloup, première occasion et premier auteur de cette polémique.

Il reçut en récompense un Bref où on lit : « Les adversaires de l'infaillibilité sont des hommes qui, tout en se faisant gloire du nom de catholiques, se montrent complètement imbus de principes corrompus, ressassent des chicanes, des calomnies, des sophismes, pour abaisser l'autorité du chef suprême que le Christ a préposé à l'Église, et dont ils redoutent les prérogatives. Ils ne

croient pas, comme les autres catholiques, que le concile est gouverné par le Saint-Esprit; pleins d'audace, de folie, de déraison, d'imprudence, de haine, de violence, pour exciter les gens de leur faction, ils emploient les menées à l'aide desquelles on a coutume de capter les suffrages dans les assemblées populaires ; ils entreprennent de refaire la divine constitution de l'Eglise, et de l'adapter aux formes modernes des gouvernements civils. »

Si c'était nous qui dirions ces choses, comme on nous accuserait de manquer de respect aux évêques ! Mais c'est le Pape !

Egayons ces tristesses par une page charmante de Louis Veuillot, laquelle d'ailleurs, sous sa forme plaisamment spirituelle, résume tout le fond et tout le sérieux de cette affaire :

« Pauvre P. Gratry, si bien fait pour se balancer dans le hamac platonique, en fumant le narguillé des idées vagues et en regardant les étoiles valser avec les nuages ! Il ne tardera pas de se trouver mal à l'aise sur l'hippogriffe qu'il a monté et qui l'emporte on ne sait où. Voilà un homme de talent qui ne manque pas de raisons pour réfléchir sur la nécessité de bien choisir son infaillible. Car ce faillibilis'e a son infaillible (l'évêque d'Orléans), tout comme nous autres. Mais son infaillible, passez-moi le mot, l'a mis dedans. Je n'ose vous dire sous quel aspect triste je le vois maintenant, notre ancien Père Gratry, né pour les aimables entretiens, si longtemps fidèle à sa vocation, et qui n'affrontait guère la lutte qu'en effigie dans les congrès de la paix. Il m'apparaît cloué sur une porte de forteresse, ses deux épées, la polytechnique et l'académique, à travers le corps. Et, la tête baissée, il entend les cris farouches des journalistes qui sifflent sa catastrophe. Père Gratry, Père Gratry ! cette fin est sévère et contre nature,

et tout le monde vous plaint. Mais il fallait mieux choisir votre infaillible; et puisqu'enfin vous étiez tombé dans la déplorable manie de déchirer le bréviaire, il a bien fallu vous clouer la main. — Sans doute, vous avez passé par le sommet de la gloire. Quel jet de votre encre jadis paresseuse! Quelle prise de possession des cabinets de lecture! Quels billets, j'ai presque dit quels brefs confidentiels d'encouragement, datés presque du tombeau des Apôtres! Quelle entrée triomphante, longtemps rêvée peut-être, dans les journaux, dans ceux-là même, dans ceux surtout à qui j'étais obligé d'expliquer, il y a deux ans, que *monsieur* Gratry, *un* monsieur Gratry, *ce* monsieur Gratry, n'était pas indigne de s'asseoir sur l'utrecht de Mazarin! Vous avez été David vainqueur du Goliath ultramontain, vous avez été Pascal vainqueur des Jésuites, vous avez eu plusieurs éditions, vous avez fatigué la poste, vous avez même échappé à l'accident ordinaire d'être légèrement ennuyeux. Eussiez-vous pensé, Père, vous trouver jamais à pareille fête? Mais quoi! l'étoupe a flambé, *sic transit gloria mundi;* et vous voilà réfuté, jugé, condamné, et, qui pis est, battu. — Battu, il n'y a pas à dire non. Battu sur Honorius, battu sur les Décrétales, battu sur saint Thomas, battu sur le bréviaire, battu sur Paul IV, battu théologiquement, battu liturgiquement, battu philosophiquement, battu historiquement, battu radicalement et, qui pis est, spirituellement. — Et les petites lettres d'adhésion, où sont-elles? Mgr David, évêque de Saint-Brieuc, et M. de Falloux, jadis peu d'accord, s'étaient rencontrés à votre porte. Ils se retirent étroitement unis, l'un disant qu'il ne vous admire plus, l'autre qu'on ne peut pas prouver qu'il vous ait admiré. L'un avoue que sa lettre était irréfléchie, l'autre soutient que sa lettre est une fausse Décrétale fabriquée par la *Gazette d'Augs-*

bourg. Vous n'êtes pas seulement battu, mon Père, vous êtes renié. — Et ce n'est pas tout, mon Père! savez-vous que si le congrès de la paix avait l'ombre du sens commun, vous auriez une affaire avec lui? Car, enfin, le congrès de la paix veut que les hommes soient frères, ou du moins se conduisent en frères. Or quel est le but de vos brochures? D'ébranler, de ruiner, d'abolir l'autorité du Père, laquelle est le moyen énergique de la paix. Si le Père n'a plus d'autorité, il n'y a plus de Père, et s'il n'y a plus de Père, où trouvera-t-on des frères? qui persuadera aux hommes de vivre en paix? — Oh ! que vous êtes battu ! ».

Qu'il avait donc mauvais goût, ce Père Gratry, d'appeler ces délicieuses plaisanteries « des cris aigus et farouches » !

Et quelle malheureuse idée au P. Perraud, un autre de l'Oratoire (1), d'entreprendre la tâche impossible de prouver que le P. Gratry, son maître, n'avait pas combattu « l'infaillibilité doctrinale, officielle, *ex cathedra* », malgré Honorius, Paul IV et le reste! — Il est vrai que son frère, l'évêque d'Autun, entreprendra plus difficile encore, à savoir de prouver que l'abbé Lagrange a fait un chef-d'œuvre ! — Donc, à la fin de justifier son Père, le P. Ch. Perraud cite une lettre de lui, adressée à un académicien : « J'ai combattu l'infaillibilité *inspirée* : le décret du concile repousse l'infaillibilité inspirée ; j'ai combattu l'infaillibilité *personnelle :* le décret pose l'infaillibilité *officielle* ; des écrivains de l'école que je crois excessive ne voulaient plus de l'infaillibilité *ex ca-*

(1) En 1870, le P. Ch. Perraud, prédicateur de la station quadragésimale à Orléans, prononça, en pleine cathédrale, un sermon contre l'infaillibilité d'une telle violence, que M. Desbrosses lui-même, vicaire général, en défendit la reproduction dans les *Annales religieuses*, qui avaient reproduit tous les autres.

thedra, comme étant une limite trop étroite : le décret pose l'infaillibilité *ex cathedra*; je craignais presque l'infaillibilité *scientifique*, l'infaillibilité *politique* et *gouvernementale*, et le décret ne pose que l'infaillibilité *doctrinale* en matière de foi et de mœurs. »

Une fois de plus battu, le pauvre Père, et par lui-même! Quelle sottise nouvelle d'imputer aux autres des sottises pour justifier les siennes ! Et dire qu'ils soutiendront tous cette double thèse: d'abord que, par leur opposition, ils ont empêché le concile de décréter des absurdités; ensuite, qu'ils n'ont jamais attaqué l'infaillibilité doctrinale, telle qu'elle a été, grâce à eux, définie!

Le P. Gratry finissait: « Tout cela ne veut pas dire que je n'ai pas commis d'erreurs dans ma polémique. J'en ai commis sans doute sur ce sujet ou sur d'autres; mais, dès que je commets une erreur, je l'efface, et je ne m'en sens pas humilié ». Ainsi, à peu près, a-t-il écrit à l'archevêque de Paris : « Tout ce que, sur ce sujet, avant la décision, j'ai pu écrire de contraire aux décrets, je l'efface! » — D'un revers de plume, ou avec vos larmes? Car il faut pleurer, s'humilier, quoi qu'il en dise, de s'être trompé, surtout en si grave matière tenant au fondement de la foi catholique ! C'est toujours un malheur déplorable de se tromper, l'erreur supposant toujours un défaut de science ou d'intelligence, et bien souvent une faute de la volonté. « Tout ce que j'ai pu écrire contre..., je l'efface ! » — Cela me rappelle involontairement la profession de foi de Voltaire : « Si j'ai jamais scandalisé l'Eglise, j'en demande pardon à Dieu et à elle ! » Et encore Voltaire, hypocritement sans doute, demandait-il un pardon que ni le P. Gratry ni aucun des opposants n'a songé à demander! — Je défends qu'on m'accuse de vouloir comparer autrement Voltaire et aucun des catholiques qui ont eu le malheur de défendre l'erreur au temps

du concile ! — Enfin : « Tout ce que *j'ai pu* écrire !.... » Doutait-il donc qu'il eût écrit des choses contraires aux décrets ? Il manque là, à mon oreille, un accent de repentir et de sincérité !

Pauvre Père Gratry ! Après Montalembert, qui pardonnera encore celui-là à Mgr Dupanloup ?

Cette polémique n'était pas de nature à produire la paix et l'accord ; mais elle tuait l'inopportunité en démontrant nécessaire une décision qui rétablît la concorde et imposât silence.

Et pourtant, à la suite du vote unanime sur le *schema de fide*, le besoin de concorde, le devoir de mettre un terme à de tristes divisions s'imposaient à la minorité et surtout au grand diviseur, Mgr Dupanloup. La thèse du droit et du devoir était déjà fort ébranlée ou intervertie. Sans prétendre que le droit cessât à la présentation du *schema* de l'infaillibilité, par la volonté si expresse et si déclarée du Pape, et à la sollicitation de l'immense majorité des évêques, il faut au moins convenir qu'il était entamé, et qu'il y avait déjà quelque obligation de l'exercer avec plus de timidité et d'humilité, avec moins d'obstination, d'intrigue et d'ardeur. Le devoir commençait à se faire autre, par conséquent, c'est-à-dire qu'il était de ne plus tant contrister l'Esprit et de se tourner un peu du côté où il soufflait avec une volonté de plus en plus manifeste. C'est alors que Mgr Faurie, rencontrant Mgr Dupanloup sur le seuil de la salle conciliaire, lui crut devoir dire : « Eh bien ! Monseigneur, voici le moment de prononcer notre acte de foi ! » L'évêque d'Orléans s'éloigna sans répondre. Était-ce résignation ou dédain ? Ce n'était pas résignation, ni disposition prochaine à faire l'acte de foi demandé, car l'évêque d'Orléans était décidé à pousser son opposition jusqu'à la fin et même au delà. Aussi Mgr Vitte se croyait toujours en droit de donner

au chemin menant de la villa Grazioli au Vatican le nom de « voie scélérate, » et de répéter son mot si heureux : « Mgr d'Orléans parle aux évêques, comme s'il était cardinal ; aux cardinaux, comme s'il était le Pape ; au Pape, comme s'il était le Saint-Esprit ».

En effet, raconte l'abbé Lagrange, se sentant toujours plus confirmé, malgré tout, dans son opinion, « il crut devoir exposer ses raisons directement au Souverain Pontife ». En butte à tant d'attaques et de *calomnies* « qui pénétraient jusqu'au Vatican, il crut à la fois filial et digne d'ouvrir à Pie IX, dans une lettre, toute son âme avec respect, sincérité et confiance... Cette longue lettre ne faisait au fond que reproduire », sous la forme convenable, « quoique avec une vivacité qui se ressentait des ardeurs de la lutte », sa réponse à l'archevêque de Malines. L'abbé Lagrange ne la reproduit pas, sauf quelques mots qui permettent d'en saisir l'accent. Conviction profonde, dévouement désintéressé ; rappel du centenaire, du mandement « traduit en vingt langues », pour « exalter le programme » de la bulle d'indiction (qui ne contenait pas de programme) ; douleur profonde aux premières *déviations* à ce programme annoncées par des journaux sans mission, et à la vue de l'agitation profonde causée alors dans les esprits, et néanmoins long silence gardé, et rompu seulement pour « rester fidèle à la pensée qui avait inspiré le concile » ; division à Rome même, et non unanimité sur la nécessité d'une définition, etc. : mon Dieu ! le Pape dut-il être fatigué de s'entendre ressasser ces choses ! et ne dois-je pas épargner au lecteur l'ennui de se les entendre redire ! Et celles-ci encore, par lesquelles il finissait : « Ah ! sans doute, paraître l'ami du Saint-Père, seconder ses vues, être honoré de ses bontés, ce serait plus facile et plus doux que la tâche amère imposée à ma conscience par un dévouement supérieur »,

— supérieur à la volonté du Pape et de l'épiscopat ! quelle insulte à l'un et à l'autre, à l'épiscopat surtout, contre lequel était insinuée l'odieuse accusation d'un servilisme intéressé ! Il ajoutait : « Ne sachant pas encore ce que définitivement l'Esprit de Dieu inspirera au Saint-Père et au concile, car l'Esprit de Dieu connaît ses heures, et d'où il souffle et où il va »; sachant au contraire, par l'histoire des conciles, « qu'il ne se déclare qu'au dernier moment, et qu'à Trente (encore !), sur cette question (non !), ce n'est pas la définition qu'il inspira, mais le silence, je ne puis que persévérer dans ce que je crois être le vrai bien de l'Eglise, opposé en apparence, mais en réalité plus que jamais dévoué à celui des successeurs de Pierre, qui aura été pour moi le plus vénéré et le plus aimé des Pontifes ».

C'est peu français, mais combien orgueilleux ! Décidément Mgr Vitte avait raison : il parlait au Pape, comme s'il eût été le Saint-Esprit ! Pauvre Pape, qui recevra une nouvelle édition, pas du tout corrigée, de cette lettre, la veille même de la définition !

Plein de confiance dans le succès de son épître, et presque sûr d'avoir réussi, il fit écrire au *Journal du Loiret* : « L'apaisement s'est fait à Rome, et l'on y rend particulièrement justice à l'attitude des deux personnalités les plus brillantes de l'épiscopat français (c'était bien flatteur pour les autres !), Mgr l'archevêque de Paris et Mgr l'évêque d'Orléans. On applaudit à l'esprit de conciliation dont ils sont tous les deux animés. On subit l'influence de leur autorité morale. On reconnaît ce qu'il y a de sage et de véritablement pratique dans leurs efforts pour écarter des décisions conciliaires qui pourraient troubler l'union de l'Eglise et de l'Etat, telle qu'elle existe en France. Enfin, le Saint-Père, assure-t-on, est très touché de la sincérité des convictions

et des opinions développées soit au concile même, soit en dehors des réunions officielles, par les deux prélats; et l'on espère que, grâce à leur courageuse persévérance, le concile atteindra heureusement son but, sans rencontrer ni produire les périls que l'on avait pu redouter. »

Courte espérance ! car, quelques jours après, le 9 mai, on distribuait aux Pères un second *schema de Ecclesia*, d'où l'on avait retranché, il est vrai, pour aller vite et en finir, tout ce qui touche aux rapports de l'Eglise et de l'Etat, mais où l'on avait ajouté le *postulatum* de l'infaillibilité.

La minorité s'organise aussitôt, et se distribue les rôles. En vain elle demande des conférences extra-conciliaires pour une discussion contradictoire. Elle voulait toujours plutôt gagner du temps que mieux éclairer la question, car on lui laissa longuement et largement développer ses thèses. A Mgr Pie, chargé du rapport, qu'il fit magnifique, succédèrent, pendant quatorze congrégations, soixante-quatre orateurs, dont treize français, tous écoutés avec attention et respect. Parmi les Français, il y eut le discours de Mgr Darboy, qui attaqua l'infaillibilité même; il y eut celui de Mgr Dupanloup, dont l'abbé Lagrange, avec une habileté apparente, reproduit l'analyse d'après M. Emile Ollivier. Or, M. Emile Ollivier analysait lui-même une correspondance de Rome en date du 10 juin, publiée par la *Gazette de France*, mais partie évidemment de la villa Grazioli, et sortie, je crois, de la propre plume de M. Lagrange. J'y lis, en effet, les expressions en quelque sorte stéréotypées qui se retrouvent vingt fois dans son livre: « Mgr Dupanloup, en qui vibre si puissamment la fibre de l'honneur français et chrétien », fit entendre « un dernier mot, un dernier cri de son âme ». C'est lui, c'est lui! M. Lagrange ne faisait donc que reprendre son bien en s'emparant de l'analyse, à peu près textuelle, faite par M. Emile

Ollivier du correspondant de la *Gazette*. Mais ce qui était bon en 1870 avait cessé d'être opportun en 1884, et M. Lagrange a dû laisser chez M. Emile Ollivier une partie de son vieux bagage, aujourd'hui embarrassant, c'est-à-dire lui abandonner, assez traîtreusement, la responsabilité de ses expressions d'autrefois. C'est toujours le procédé de l'école orléanaise !

Je cite intégralement le texte de la page 318 du tome II de M. E. Ollivier (3e éd.), en soulignant tous les passages omis par M. Lagrange, sans que rien indique chez lui la suppression. Il s'agissait de répondre à Mgr Valerga, qui avait attaqué l'ancien clergé de France, le clergé gallican. Sans vouloir prendre parti pour l'excessif patriarche de Jérusalem, sans vouloir moins encore contredire le panégyrique que lui opposa l'évêque d'Orléans, convenons tout d'abord que, s'il y avait trop d'ombres d'un côté, il y eut de l'autre trop de lumière, car il est impossible d'oublier, par exemple, les savantes et tristes révélations de M. Gérin et le concile de 1811.

Donc, Mgr Dupanloup « célébra en accents animés l'Eglise de France, son attachement inviolable au siège de Pierre, et ce grand témoignage du sang qu'elle sut donner tout entière à la Papauté dans la tourmente de 93 ; il redit les beaux éloges que les Papes Innocent III, Benoît XIV, Pie VI, Pie VII, ont fait de ce grand épiscopat français, *qu'on ose présenter aujourd'hui comme tombé dans l'erreur, parce qu'il ne pousse pas la doctrine de la suprématie pontificale jusqu'à l'infaillibilité personnelle et séparée.* Aux subtiles analogies du patriarche latin, il se contenta de répondre qu'il n'y avait que des évêques, tous dévoués du fond de leurs entrailles au Saint-Siège, et ne cherchant tous dans la science et la charité que les meilleurs moyens de le glorifier et de le servir. *Dans sa critique du schema, il plaça avec malice sur les lèvres des*

plus hautes autorités de la tradition catholique ses principales objections. et, sans s'acharner au schema lui-même, il se prononça contre l'exagération démesurée de la centralisation dans le gouvernement de l'Eglise. A la fin de son discours, avec une émotion contenue mais visible, il invita à l'apaisement, à l'union de tous les efforts pour faire le vrai bien de l'Eglise, *et écarter ce qui n'amènerait que des malheurs.* »

Ce n'est pas à mes intelligents lecteurs que j'ai besoin de faire remarquer le choix trop habile des passages éliminés, ni de donner la raison de cet escamotage commis par M. Lagrange sur lui-même, ou, s'il l'exige, sur quelqu'un de ses frères de la villa Grazioli. Il y en avait plus long dans la correspondance de la *Gazette*: il y avait, résumées, toutes les thèses du *Correspondant* et des *Observations*, dont Mgr Dupanloup, peu fécond malgré l'exubérance de sa parole écrite ou parlée, ne sut plus sortir durant tout le concile, et qu'il ne fit que ressasser. Ces thèses, indiquées seulement dans les passages soulignés tout à l'heure, il les traita longuement dans son discours, dont la glorification de l'Eglise de France, seule mentionnée par M. Lagrange, n'était, en quelque sorte, que l'exorde ou l'entrée en matière. M. Lagrange escamote donc toute la partie dogmatique du discours, de beaucoup la plus importante dans le dessein de l'orateur, c'est-à-dire le discours lui-même. Après l'analyse du schema dans un sens et un esprit tout gallicans, particulièrement en ce qui touchait à la juridiction *immédiate, ordinaire* et souveraine du Pape sur toute l'Eglise, il en faisait la critique, et proposait sur tous les points des amendements qui le détruisaient. Son art, son habileté, assez peu franche, fut, en effet, de n'avoir pas l'air de parler lui-même, mais de placer ses objections sur les lèvres d'autrui; non pas, quoi qu'on en dise, des plus hautes autorités de la tradition

catholique, mais du seul Billuart, pas même doublé de Witasse, au grand déplaisir de l'abbé Gaduel, lequel Billuart fit à peu près tous les frais de l'érudition et de l'argumentation de l'évêque.

Il y avait bien d'autres choses au moins suspectes dans cette correspondance de la *Gazette*, que M. Emile Ollivier n'a pas citées, et que, les eût-il citées, M. Lagrange se serait bien gardé de reproduire : par exemple, sur cette tactique de l'évêque « de moins attaquer de front le schema que de faire courir dans son discours un souffle contraire, un esprit radicalement opposé à l'exagération » des auteurs et des soutenants du schema, c'est-à-dire à la majorité du concile et à la thèse même de l'infaillibilité.

Sur la question même de l'infaillibilité, Mgr Dupanloup prépara avec soin son discours, résolu d'aller à fond et de tout dire. Mais, répète l'abbé Lagrange, on discutait moins le fond que l'opportunité de la définition. Il est vrai qu'on feignait de s'attaquer à la seule opportunité ; mais, à chaque instant, la doctrine elle-même était entamée. La majorité poussa la patience jusqu'à écouter soixante-quatre fois le même discours sur les difficultés et dangers de la définition, sur Honorius, pauvre saint Pape à qui l'on fit bien expier un moment de négligence. Quelle cruauté de la part de ceux qui l'attaquaient, puisqu'il n'avait été coupable, tout au plus, que d'anti-opportunisme, et qu'il avait mieux soutenu qu'eux la vraie doctrine !

Le Pape lui-même se lassait. En réponse aux adresses du clergé des diocèses gallicans, il s'était plaint avec une juste sévérité. Un membre éminent de la majorité disait pour sa part : « Qu'on ignore, qu'on ne puisse apprendre, que d'invincibles préventions égarent le jugement, je le conçois ; mais l'intrigue contre la sainte Eglise, mais l'appel au bras séculier, mais la divulgation mensongère

du secret, mais les citations d'autorités, imaginaires ou ridicules, mais la résolution de tirer en longueur, mais tant de basses et cruelles industries pour faire avorter le concile, à dessein de contenter des opinions ou plutôt des importances particulières, voilà ce qui m'écrase, et ce que j'eusse demandé à Dieu de ne point voir. »

Après quatorze séances, le 3 juin, la clôture de la discussion générale fut déclarée. La minorité s'indigna, se demandant si elle ne se retirerait pas du concile, ou au moins des débats. Résolution ridicule et dangereuse, qui fut arrêtée par les membres les plus intelligents de la commission internationale. On se rabattit, le 4 juin, à une nouvelle protestation, dont l'inconsistance invalidait les précédentes.

La courte joie d'un discours singulier du cardinal Guidi, qui eut à en répondre devant le Pape, fut dissipée par la rentrée dans la majorité du cardinal de Bonnechose, chef du tiers-parti. Dans une nouvelle lettre à M. Emile Ollivier, Mgr Forcade revint sur la lettre assez malheureuse que M. Lagrange a enregistrée avec un bonheur également de courte durée. Issue ordinaire des tiers-partis ou centres droits !

Il faut en finir ! Ce cri éclatait de toutes parts. Une négociation s'ouvrit entre un prélat de la majorité et Mgr Haynald, qui proposa à la minorité un accord général pour clore la discussion. Communiquée par Mgr Mathieu à la réunion d'évêques français qu'il présidait, la proposition fut repoussée, tandis qu'elle était accueillie, au contraire, et encouragée par les prélats hongrois et allemands, devenus plus raisonnables. Un accord! cela ne pouvait convenir au belliqueux évêque d'Orléans. A cette nouvelle, raconte l'abbé Lagrange, il alla s'en expliquer, « avec sa franchise ordinaire et non sans quelque vivacité, avec le prélat hongrois, son ami. Mais, le lende-

main, il ne craignit pas de venir lui en faire noblement ses excuses ». Et à l'appui, il cite une phrase analogue tirée de la lettre liminaire de Mgr Haynald. Mais, je l'ai dit, cette phrase est du style de l'oraison funèbre, et Mgr Haynald a raconté bien autrement à M. Emile Ollivier. Suivant ce récit, le vrai, Mgr Dupanloup courut chez le prélat hongrois, furieux, le teint enflammé : « Monseigneur, lui jeta-t-il à la face, vous êtes traître envers la vérité ! » Mgr Haynald le regarde avec hauteur, et se contente de répondre, le voyant si peu maître de soi : « Monseigneur, n'en parlons pas en ce moment ! » Il est juste d'ajouter que, le lendemain, devenu plus calme, Mgr Dupanloup chercha à réparer son tort.

Mais Mgr Haynald avait réussi dans son projet pacifique. Le 2 juillet, vingt-trois orateurs renoncèrent à la parole, et, le 4, Mgr Dupanloup y renonça lui-même.

Ici, l'abbé Lagrange reprend à son compte la pauvre thèse du pauvre Gratry, en termes, toutefois, un peu moins absurdes. Il essaie donc de prouver que la politique de la minorité n'a pas été sans résultats, et qu'elle a fait introduire d'importantes modifications dans le *schema* de l'infaillibilité, notamment en faisant écarter la doctrine d'une infaillibilité séparée, dans le sens d'une opposition possible entre le Pape et l'épiscopat, qui avait tant ému l'évêque d'Orléans lorsqu'il l'avait cru voir dans une traduction inexacte de Mgr Manning. Vraie querelle de mots, nous l'avons vu, et Mgr Manning s'en était, dès le commencement, expliqué. Supposer que les auteurs du *schema* entendaient le mot *séparée* dans le sens d'une séparation réelle entre le Pape et les évêques, c'était leur imputer une absurdité destructive de l'unité de l'Eglise ; mais je ne ferais pas injure à la minorité, si je disais qu'en repoussant le mot *séparément*, elle repoussait la vraie doctrine, à savoir que le jugement du Pape

est infaillible avant, sans l'assentiment des évêques, en dehors de cet assentiment. Et, aussi bien, c'est pour glisser dans la définition une nécessité quelconque de l'assentiment des évêques, précédant, accompagnant ou suivant le jugement du Pape, que la minorité a travaillé et combattu jusqu'à la fin. M. Lagrange l'avoue, lorsqu'il dit que, les formules extrêmes repoussées, on en chercha une qui aurait « mentionné explicitement ce que le projet de décret contenait implicitement, à savoir le *nécessaire* accord du Pape avec l'épiscopat », formule sur laquelle « l'unanimité se serait peut-être faite ». Non ; la formule qu'on voulait, nous le verrons, était une formule gallicane, qui aurait laissé la doctrine dans un état plus incertain qu'elle n'était depuis deux siècles.

Pendant tous ces débats, les fanatiques de l'évêque d'Orléans, les *matriarches* surtout, travaillaient à lui donner un éclat vainqueur. Citons, pour égayer encore un peu ce récit bien triste, un passage de Louis Veuillot: « Grand mouvement en divers petits coins, pour offrir une marque de reconnaissance gallicane au prélat qui s'est le plus distingué dans la lutte. J'espère que la souscription sera publique, et je serais charmé qu'elle fût belle, car les choses étant alors arrangées, ce prélat aura certainement l'inspiration de verser la somme dans le trésor pontifical, que sa persévérance a percé d'un si large trou. Il ne réservera qu'une petite part du total pour faire un pendant historique à l'ostensoir de Fénelon ».

Au vote du 13 juillet, il y eut 86 *non placet*, et 62 *placet juxta modum*, contre plus de 500 *placet*. Les 62 *juxta modum* appartenaient tous à des infaillibilistes au fond, et la plupart à la majorité, dont plusieurs auraient désiré une formule plus accentuée. Aussi l'abbé Lagrange a-t-il tort d'insinuer que la part la plus forte des



votes conditionnels revenait à une minorité qu'il se plaît à nous montrer, malgré les départs et les décès, compacte encore. Aussi, ajoute-t-il, trente-deux évêques alors conçurent une dernière espérance : obtenir, par une démarche directe auprès du Pape, une formule qui pourrait rallier tous les suffrages. L'évêque d'Orléans en ayant fait adopter le dessein dans la Commission internationale, six prélats se rendirent auprès de Pie IX, et lui soumirent la formule, qui, « sans atteindre le fond du décret, en éclairait le sens et en adoucissait l'expression ». En réalité la formule : *Nixus testimonio Ecclesiarum*, introduisait un gallicanisme pire que celui de Bossuet, ouvrait la porte à des difficultés inextricables, et donnait droit à une suspension indéfinie d'adhésion aux décrets pontificaux. Sans en prendre même connaissance, le Pape la renvoya simplement au concile ; « mais, ce jour-là même, dans la congrégation du 16, le *schema* fut voté tel qu'il se trouvait alors rédigé ». M. Lagrange n'ajoute pas que, pour répondre à la formule gallicane, on introduisit l'addition : *non autem ex consensu Ecclesiæ.*

Il évite encore d'ajouter que, en outre, dans cette congrégation du 16, furent condamnées et flétries deux brochures : *Ce qui se passe au concile*, que nous connaissons, et la *Dernière heure du concile*, où l'on peut lire : « Quant à nous, dès à présent, nous pouvons dire à qui sera la gloire. Oui, nous savons qui a lutté pour le droit et la liberté ; nous savons qui a sacrifié aux graves obligations du devoir une brillante popularité, le repos du présent, et peut-être la tranquillité de l'avenir ; nous savons qui s'est généreusement efforcé, sans jamais se décourager, d'asseoir au sommet de la montagne le rocher qui redescendait sans cesse ; et aujourd'hui nos cœurs émus suivent de loin ces quelques hommes héroïques pour qui, si

souvent, nous avons prié. Que notre cri d'admiration leur arrive, au moins la veille de la bataille, pour rehausser leur triomphe ou venger leur défaite! »

Qui ne croit reconnaître la voix dont ce pathos serait l'écho, si l'on n'entend pas la voix elle-même? En tous cas, Mgr Dupanloup dénonça lui-même en quelle parenté ou quelle affection il tenait les deux pamphlets. Le cardinal président de Angelis s'était levé et avait dit : « *distribuuntur nunc protestationes a nobis faciendæ pro honore concilii* ». On se demande quel est l'objet de ces protestations. Sitôt qu'il est désigné, Mgr Dupanloup se lève de colère et quitte la salle, violet jusqu'aux yeux.

Faut-il s'étonner qu'il ait alors couru des bruits sinistres, qu'a rapportés Louis Veuillot ? On parlait de conciliabules où la rébellion serait formellement proposée et résolue. Il s'agissait de crier *non* en face du concile et du Pape. Quelques évêques étaient déjà partis ; d'autres, disait-on, devaient partir le soir même, ne voulant ni se soumettre, ni déclarer leur refus, etc.

Il est certain que, le 17, fut débattue cette question dans le comité international : assisterait-on à la séance du lendemain ? Contrairement à l'avis de Mgr Haynald et d'un prélat français, plusieurs, dont Mgr Dupanloup, opinèrent qu'on ne devait pas aller dire *Non placet* en présence du Pape, par respect pour sa personne, qu'on avait jusqu'alors si peu respectée, et, ajoutait-on avec une dernière injure au concile, par crainte des violences de la majorité. On arrêta qu'une lettre, rédigée en effet le soir même et signée de cinquante-quatre évêques, renouvellerait leurs protestations.

Ce qu'il est bon de dire en plus, c'est que cette lettre du 17 au soir parut dans le numéro du 21 de la *Gazette de France*, publié le 20 à Paris, et le lendemain dans la *Gazette d'Augsbourg*. Or, il fallait trois jours pour qu'ar-

rivât à Paris une lettre de Rome. Celle-ci avait donc été expédiée le 17, le jour même où elle avait été délibérée, et avant que le Pape en eût pris connaissance. Après avoir donné le chiffre de ses signataires et ajouté que 70 évêques présents à Rome avaient cru devoir s'abstenir, que d'autres avaient été contraints de partir, elle concluait : « On sait donc maintenant qu'un nombre considérable d'évêques partagent notre sentiment ». Insinuation mensongère ! On savait bien que la plupart des 70 avaient été retenus par la maladie, et non parce qu'ils avaient cru devoir s'abstenir, et que les neuf dixièmes des évêques partis étaient pour la majorité. Croyons plutôt que la plupart des 54 avaient signé de confiance, et que quelques-uns seulement ont su l'envoi de la lettre aux *Gazettes* de France et d'Allemagne.

Mais Mgr Dupanloup tenait toujours à agir seul, à paraître du moins tout faire et tout emporter. Et c'est pourquoi, non content d'avoir signé avec les 54, en ce même soir du 17 juillet, il voulut être le Saint-Esprit pour le Pape. Il envoya donc au Vatican un de ses *anges*, que l'abbé Lagrange connaît bien et qu'il ne nommera pas, porteur d'une lettre où il disait : « Très Saint-Père, il est manifeste que, demain, vous serez proclamé infaillible. Eh bien ! ordonnez au concile de ne rien déclarer ; renoncez de vous-même à ce titre dont on vous veut décorer, et, par cette sorte d'abdication, vous vous ferez une gloire plus grande que celle qu'on vous prépare ; vous serez grand dans tous les siècles, le plus grand Pape qui se soit assis sur le trône de saint Pierre ». Et en post-scriptum : « Si vous vous rendez à ma prière, je jure à Votre Sainteté de ne jamais parler de ma démarche, pour lui laisser tout l'honneur de sa détermination ».

Le messager avait ordre de remettre la lettre entre les

mains du Pape et d'attendre la réponse; mais il ne put pénétrer jusqu'à lui, et la lettre dut suivre la filière accoutumée.

Or, le Pape ayant ouvert la lettre et vu la signature, s'écria ennuyé, *Che vuole ancora questo?* Et après avoir lu : *Mi prende per un ragazzo ?* Deux évêques entraient dans le moment, et entendirent le propos. Le Pape tenait encore la lettre dans ses mains, lorsqu'entre à son tour Mgr Pie, qui m'a plus d'une fois récité la lettre et raconté la scène. « Ah ! cet évêque d'Orléans, lui cria-t-il, il est fou ! Il veut que je ferme la bouche au Saint-Esprit et au concile, moi pape, qui ne suis rien que l'organe du Saint-Esprit ! Il est fou, il est fou, cet évêque d'Orléans ! »

Le Pape ignorait ou se refusait à croire que c'était le Saint-Esprit même qui lui parlait par la bouche de Mgr Dupanloup !

Le messager à peine de retour, Mgr Dupanloup, dépité, secouait la poussière de ses pieds et quittait Rome le soir même, sans égard à l'excommunication encourue par tous ceux qui quittaient le concile sans permission.

Le lendemain, sur 535 votants, il y eut 533 *placet* et deux *non placet* seulement, proférés par un évêque du royaume de Naples et un évêque d'Amérique. Après le vote, le Pape dit : « Si quelques-uns n'ont pas bien voté avec nous, qu'ils sachent qu'ils ont voté dans le trouble, et qu'ils se rappellent que le Seigneur n'est pas dans le trouble. Qu'ils se souviennent qu'il y a quelques années (1867), ils abondaient dans notre sens et dans le sens de cette vaste assemblée. Quoi donc ! ont-ils deux consciences et deux volontés sur le même point ? A Dieu ne plaise ! Nous prions donc le Dieu qui seul fait les grandes merveilles d'illuminer leur esprit et leur cœur, afin qu'ils reviennent au sein de leur Père, c'est-à-dire au Souverain

Pontife, vicaire indigne de Jésus-Christ, afin qu'ils travaillent avec Nous contre les ennemis de l'Eglise de Dieu ! »

Visiblement embarrassé de cette abstention, ou plutôt de cette fuite de la minorité, l'abbé Lagrange se torture pour y trouver une explication justifiante. « C'est le devoir des évêques, s'objecte-t-il, de rester fermes jusqu'au bout... Comment ne voyaient-ils pas que, par leur départ, ils allaient faire mathématique, et non seulement morale, l'unanimité qu'ils avaient proclamée nécessaire ? » Et il se répond : « Mais ne serait-ce pas précisément parce qu'ils le voyaient, et voyaient aussi la définition inévitable, qu'ils ne voulurent pas poser une cause de trouble dans l'avenir? Car la définition, contestable pour plusieurs sans cette unanimité, avec elle ne l'était plus pour personne ».

Oh ! que ce n'est pas cela ! Et que le Pape, tout à l'heure, a mieux dit ! Entêtement de l'amour-propre, ou illusion obstinée !

Et la fameuse thèse du droit et du devoir, qu'en pouvait-il rester à cette heure extrême ? Il était venu, « le dernier moment du Saint-Esprit », que Mgr Dupanloup disait attendre pour se déclarer ! Plus de droit à la résistance, moins encore de devoir ! Ou plutôt droit et devoir, à ce moment retournés, se confondaient l'un dans l'autre, et se devaient remplir par un seul acte, la soumission ; s'exprimer d'un seul mot : *Credo !* Ainsi avaient fait les archevêques de Reims, d'Avignon et de Sens et l'évêque de Viviers, qui, après avoir soutenu jusqu'au bout ce qu'ils appelaient leur droit et rempli ce qu'ils regardaient comme leur devoir, enfin renversés sur le chemin de Damas, et les yeux, non pas frappés de cécité, mais ouverts à la lumière divine, lâchèrent la minorité avec laquelle ils avaient toujours marché, et vinrent le 18, dire *Placet* avec la majorité et avec le Pape. Gloire à eux !

Gloire aussi à Mgr Riccio, un des deux *Non placet*, qui a raconté : « Aussitôt après que l'immortel Pontife Pie IX eut confirmé la Constitution, je me jetai à genoux en disant de toute mon âme : *Credo*. Je m'unis ensuite de tout cœur à Sa Sainteté et aux Pères du concile, rendant grâces à Dieu par le chant du *Te Deum*, et je promis de défendre, avec l'aide de Dieu, ladite constitution, et en particulier l'infaillibilité des successeurs de saint Pierre, même, s'il le fallait, au prix de ma vie ».

Gloire enfin au jeune évêque américain de Little-Rock, le second *Non placet*, qui, après son vote, fit informer le secrétaire du concile, Mgr Fessler, qu'acceptant l'oracle évident du Saint-Esprit, il demandait à dire *Placet* à la suite de tous ses frères après la définition. En effet, au moment marqué, il prononça son *Placet* au milieu du silence approbateur de l'auguste assemblée (1).

Il y avait mieux et plus glorieux encore. C'eût été de venir à la séance du 18, et là, aux pieds du Pape, et au milieu des Frères, de dire à haute voix et avec les larmes du repentir : *Ergo erravimus!... Placet !* Grand spectacle qui aurait réjoui Dieu, les anges et les hommes !

(1) Je tiens ce détail touchant d'un prélat qui remplit, en cette affaire, l'heureux rôle de négociateur entre l'évêque américain et Mgr Fessler.

III

Mgr DUPANLOUP APRÈS LE CONCILE.

1° *La soumission. — Fusion et monarchie. — Le drapeau.*

Le dimanche 17, à 7 heures 1/2 du soir, Mgr Dupanloup, immédiatement après son dernier échec auprès du Pape, quittait Rome en compagnie de Mgr Haynald. Quelle lui dut être cette nuit ? A l'aube du 18, de ce jour qui allait être pour l'Église le principe d'une si grande lumière et d'une si grande joie, Mgr Haynald, enfoncé pensif dans un coin de la voiture, s'écria : « Monseigneur, nous avons fait une grande faute ! » Déjà son bréviaire à la main, Mgr Dupanloup ne lui répondit que par un signe voulant dire qu'il allait prier.

Dans la pensée de Mgr Haynald, quelle grande faute avait été commise ? De n'être pas resté au concile pour redire un *Non placet* à la face du Pape ? C'est ce qu'insinue l'abbé Lagrange. J'aime mieux croire que le futur cardinal regrettait une opposition trop prolongée, regrettait aussi de n'être pas resté jusqu'à la fin, mais pour s'unir, comme quelques-uns de ses collègues français, aux *Placet* de la majorité, ou du moins, comme l'évêque napolitain, pour entonner le *Te Deum* avec le Pape et le concile.

Quoique moins beau, « un beau spectacle » pouvait être donné au monde : celui d'une soumission simple, empressée et immédiate, et l'on veut que Mgr Dupanloup l'ait donné. « L'honneur de l'évêque d'Orléans, a dit un des onze liminaires de l'abbé Lagrange, est précisément d'avoir fait succéder à ses ardeurs, comme toujours

extrêmes dans le combat, son adhésion humble et paisible. »

« En effet, commente et amplifie l'abbé Lagrange, son adhésion fut immédiate, et peut-être la première donnée. »

Qu'entend-il? Sans doute, qu'elle avait été donnée d'avance, car il rappelle les engagements pris par son évêque de se soumettre à toute décision du concile, quelle qu'elle fût. Mais ainsi avaient fait tous les évêques. Il veut que l'on entende encore qu'elle fut peut-être la première après la définition, et c'est une des audaces les plus fortes qu'il se soit permises. Il cite en preuve le début de la lettre pastorale à l'occasion de la guerre : « Ces graves discussions ne ressemblent guère aux luttes de la terre, parce qu'elles ne se terminent point par des triomphes personnels, mais *par la victoire de la foi et de Dieu seul dans sa volonté sainte* ». C'est lui-même qui souligne, sans doute pour préciser le sens d'une parole très vague, et pour lui donner un accent qui lui manque. Dès la paix, continue-t-il, il envoya de Bordeaux sa soumission directe au Pape. Là, il disait : « Je n'ai écrit et parlé que contre l'opportunité... Quant à la doctrine, je l'ai toujours professée, non seulement dans mon cœur, mais dans des écrits publics... et j'y adhère de nouveau sans difficulté... Je prépare un mandement pour promulguer les Constitutions du 24 avril et du 18 juillet... je n'abandonne pas ce travail ».

L'abbé Lagrange dit en note que la lettre au Pape ne porte pas de date, mais qu'écrite de Bordeaux, elle est suffisamment datée.

Avant d'en dire nous-même la date et la valeur, insistons sur cette croyance constante à la doctrine, « refrain universel de l'épiscopat dissident », a dit, non sans quelque pointe d'ironie, M. Emile Ollivier, et sur cette profession que l'évêque d'Orléans en aurait faite jusque dans des

écrits publics. De ces écrits, non seulement il ne s'était pas souvenu pendant la lutte; mais, sommé plus d'une fois de dire ce qu'il pensait sur le fond de la question, il s'y était toujours refusé. Bien plus, tout ce qu'il a écrit et fait écrire à l'occasion du concile, toutes ses démarches et toutes ses alliances, tout cela va plus ou moins contre la doctrine même; inutile d'en dire plus, après tout ce qui précède.

Mais il faut montrer plus directement que, s'il avait cru auparavant à l'infaillibilité, il n'y croyait plus au moment du concile.

Il y a d'abord ce bel in-4° envoyé à tous les évêques du monde, dont a parlé, le 1er juillet, le cardinal-archevêque de Compostelle dans un discours qui a été l'événement du concile et a décidé de la victoire. Cet in-4° contenait tout ce qui fut répété contre la doctrine à l'ambon de la salle conciliaire. Or, d'où venait-il? On le disait tout haut en 1870: d'Orléans!

Il y a plus décisif encore: il y a un précis officiel (*Synopsis analytica*) des observations écrites présentées par les Pères sur le chapitre de l'infaillibilité, On sut à temps l'observation qui appartenait à chaque évêque, et que la 22e était de Mgr Dupanloup. D'ailleurs. elle porte en elle-même son cachet d'authenticité, car l'*observation* n'est que la redite des *Observations*. Or, après énumération nouvelle des difficultés et des périls de la définition, l'*observateur* en venait à la discussion, ou plutôt à la réfutation de toutes les preuves apportées en faveur de l'infaillibilité du Pontife romain, dont aucune, soit dans les traditionnelles, soit dans les scripturaires, ne lui paraissait véritablement probante; aucune, pas même le *Tu es Petrus*, qui ne serait que pour l'Église: «*Promittitur* SOLI *Ecclesiæ stabilitas inconcussa, quæ non vocatur in discrimen,* ETIAMSI ERRET *Pontifex*; pas même le *Ego*

rogavi pro te... paroles qui *ad solum Petrum, et* NON AD SUCCESSORES *spectant, et quidem* AD SOLAM EJUS FIDEM INTERNAM *in tempore passionis.*

Non, ou il n'y a ni critique, ni histoire possible, ou il faut dire que l'évêque d'Orléans ne croyait pas ou ne croyait plus à l'infaillibilité !

Sa soumission a-t-elle eu la promptitude, la sincérité, l'éclat qu'on a vantés ?

Sur les vingt et un évêques français qui avaient écrit au Pape pour maintenir leur vote négatif, seize, dès janvier 1871, avaient adhéré au concile, et cinq s'étaient encore abstenus, parmi lesquels l'évêque d'Orléans.

En février, nous sommes à Bordeaux, où il siège en qualité de député. Le cardinal Donnet, — c'est un fait de notoriété publique, — lui conseilla et lui fit conseiller alors d'envoyer au Pape sa soumission expresse, au moins générale et implicite, démarche nécessaire pour son honneur et pour le bien des âmes. Tout à coup le bruit se répand qu'il a des chances pour être nommé ministre de l'Instruction publique et des Cultes, et l'abbé Rouquette, qui est là aussi, que nous retrouvons toujours au bon moment, est sollicité d'obtenir l'acte de soumission. Mais « on a tort, écrit Rouquette, de croire : 1° que j'y puis quelque chose ; 2° que presser Mgr Dupanloup serait le bon moyen de hâter son action ». A Mgr Capri, qui lui disait aussi que l'influence religieuse, politique, sociale de l'évêque d'Orléans, son influence à tous égards, serait définitivement plus grande quand il aurait fait cet acte, il répondait : « C'est évident, et je le crois fermement ; mais l'évêque d'Orléans est un homme qu'on ne pousse pas ainsi, sous peine de le faire reculer. Quand les journaux ultramontains se seront tus à son endroit, quand il n'aura plus l'air d'obéir à une violence morale, alors il partira de lui-

même avec la liberté et le mérite de son initiative ».

Néanmoins, Rouquette fit la démarche auprès de l'évêque, et il en consigne le résultat : « Evidemment, il cherche le joint... Il va faire son adhésion publique; elle est dans son cœur et dans sa conscience ».

Voilà le grand mot lâché : « sa conscience », dont l'évêque d'Orléans, avant, pendant et après le concile, s'imaginait avoir reçu un témoignage assez assuré pour être en droit de dire, avec saint Paul, qu'il était « sa gloire ». Théorie toute protestante, toute d'honneur humain, ou plutôt toute d'entêtement et d'orgueil ! Il ne s'agit pas de ce qu'un homme *peut* mettre dans sa conscience, mais de ce qu'il y *doit* mettre sur l'ordre de Dieu et de son Vicaire !

Enfin, le 29 juin 1872 seulement, parut la lettre pastorale portant publication des constitutions dogmatiques du concile. Là, l'évêque se rejetait sur la guerre et sur ses angoisses pour excuser son retard. Néanmoins, il avait travaillé à un grand mandement, devenu, disait-il, un ouvrage qu'il publierait ultérieurement, et qui n'a jamais été, je crois, ni publié, ni même bien avancé.

D'où nous pouvons conclure que, malgré les raisons alléguées, la soumission de l'évêque d'Orléans a été tardive et non empressée, moins encore immédiate, hargneuse et non humble, agitée et non paisible ; — nous ne nions pas qu'elle n'ait été définitivement sincère. Mais il y a toujours manqué la condamnation de ses écrits et de sa conduite ; il y a toujours manqué l'accompagnement d'une instruction nette et claire sur la doctrine qu'il avait tant embrouillée et couverte de tant d'ombres (1).

(1) Nul des oppposants n'a demandé pardon, nul n'a défendu la doctrine définie. Bien plus, quelques-uns complotèrent, sinon de résister, au moins de différer une adhésion qu'ils prétendaient n'être pas obligatoire. A son retour du concile, Mgr Darboy tint à ses prêtres

Malgré tous les efforts de ses amis, il n'avait été nommé député que le dernier sur sept; et encore devait-il à son attitude au concile les voix libérales, comme, pendant la guerre, il avait dû à ses relations avec Munich et Dœllinger la modération des Bavarois, envahisseurs d'Orléans. La même tactique, employée plus tard pour le faire arriver au Sénat, n'aboutit qu'à lui procurer l'anté-pénultième place. Dans les deux assemblées, comme au concile, nous l'allons voir s'inspirer des principes du libéralisme et travailler à les faire prévaloir. Au concile, il s'était heurté contre les prérogatives pontificales, et il s'y était brisé; aux assemblées, il va se heurter contre les prérogatives royales, et il s'y brisera encore; mais, hélas! tandis qu'au concile, l'Esprit de Dieu avait défendu le Pape contre ses atteintes, rien ne protègera le Roi et la France dans une assemblée qui, sans s'en douter et malgré son royalisme, s'inspirait de l'esprit de la Révolution. C'est à la Révolution, en effet, que l'évêque d'Orléans, avec ses amis Broglie et Falloux, voulut que le comte de Chambord adhérât, et, en preuve de l'adhésion imposée, on exigea qu'il en prît le drapeau. C'est lui et ses amis libéraux, lui surtout, qui ont fait échouer la Monarchie. Je le dénonce, et je lui renvoie l'accusation qu'il porta contre Louis Veuillot, et que l'abbé Lagrange n'ose répéter. Toujours, en effet, il a imputé à l'*Univers* des fautes que le journal ne commettait pas, mais qu'il commettait lui-même et dont il se déchargeait ensuite sur le dos du journal détesté. Il osa même un jour menacer Louis Veuillot de prouver qu'à lui seul revenait la responsabilité de l'échec monar-

ce langage, dont plusieurs témoins sont encore vivants et l'attestent : « Messieurs, le concile a défini l'infaillibilité: mais les choses restent ce qu'elles étaient, car, le concile n'étant pas terminé, ses décisions n'obligent pas encore. » N'obligent pas, après le *Placet* de plus de cinq cents évêques et la promulgation solennelle faite par le Pape!

chique. « Quand il voudra, répondit Louis Veuillot, mais je ne le lui conseille pas ! » Louis Veuillot est suffisamment défendu par le témoignage que lui a rendu le comte de Chambord ; mais Mgr Dupanloup n'a pour lui que le témoignage de l'abbé Lagrange, et c'est trop peu ; ce n'est même rien, car il est évident que l'abbé n'est que l'écho du témoignage que l'évêque, suivant sa coutume constante, se rendait à lui-même. Témoignage personnel, témoignage suspect et non vrai !

A qui donc la faute ? — Au Pape, disait-il au concile ; au Roi, va-t-il dire ici. A lui seul, il voyait mieux que le Roi et le Pape ; que ne l'ont-ils écouté l'un et l'autre !

Telle est la thèse, que nous allons suivre chez l'abbé Lagrange.

Pour prouver que si la Monarchie ne s'est pas faite alors, la faute n'en est pas à Mgr Dupanloup, l'abbé cite d'abord une longue lettre au prince de Joinville, où son cœur d'évêque et de citoyen avait su trouver un « si grand et si patriotique langage (oh ! l'emphase !) ». Ensuite il invoque une conversation avec le duc d'Aumale, qui lui aurait dit : « Une seule famille, une seule monarchie ! » Et il fut aussitôt parlé d'une visite au comte de Chambord, laquelle fut ajournée jusqu'en 1873, et que le duc d'Aumale n a jamais faite. On pousse l'invraisemblance jusqu'à soutenir que Thiers se prêtait au jeu. Ayant reçu à dîner le comte de Paris : « Dans huit jours peut-être, aurait-il dit, ce sera le comte de Chambord qui dînera ici ». Ce serait le comte de Chambord lui-même qui aurait ajourné la visite des princes d'Orléans, voulant d'abord adresser à la France la question du drapeau. Aussitôt, grande consternation à la nouvelle d'un manifeste sur une question « qu'on croyait réservée à la France », a dit Mgr Dupanloup, s'appuyant sur une vieille lettre mal interprétée du prince. Des députés portèrent au château de

Chambord les « regrets et les ardentes supplications » de la droite, c'est-à-dire du côté qui partageait les idées de M. de Falloux, dont ce sont les expressions. Ils avaient parlé au nom de la politique ; ils invitèrent l'évêque d'Orléans à parler au nom de la religion. En effet, dans les premiers jours de juillet, il se rendit lui-même à Chambord pour empêcher le manifeste. Non qu'il repoussât le drapeau blanc ; mais il le trouvait *inopportun* (toujours !) et il mettait la Monarchie au-dessus d'un *symbole*. Le prince l'accueillit bien, sans vouloir toutefois revenir sur la question du drapeau, qu'il dit avoir épuisée dans son manifeste. En vain l'évêque demanda un sursis : « Inutile, dit le prince, mon parti est pris. » En effet, le manifeste fut signé le jour même.

« C'est un suicide ! » dit M. de Falloux le cocardier. — Oui, suicide, si le prince avait tenu à vivre en roi quelconque, en roi légitime de la Révolution, comme il dira, et comme le désirait celui qui avait demandé un 89 jusque dans l'Eglise ; mais, en réalité, c'était la mise en réserve des principes vitaux d'où sortira, s'il plaît à Dieu, la monarchie chrétienne. Dans les plis du drapeau blanc bien plus que dans les plis de la toge de l'envoyé romain, étaient enfermées la vie ou la mort de la monarchie véritable.

Le mot de M. de Falloux fut cité dans presque tous les journaux; mais l'*Univers* le repoussa par ce généreux commentaire : « Amis, cause, fortune, tout perdu, pour avoir donné l'exemple de la fermeté, de la loyauté et de l'honneur ! » Et Louis Veuillot ajouta cette phrase prophétique : « Il a mis à l'abri sa gloire de français, de roi et de chrétien ; il a réservé du vieux drapeau de la France ce qu'il faut pour s'en faire un linceul. »

Que disait le comte de Chambord ? Il demandait : Pourquoi tenez-vous tant au drapeau tricolore ? Est-ce goût simplement ? — Je puis avoir le mien, que je juge meilleur.

— Sous le tricolore cachez-vous une embûche ? — Ce n'est pas à moi de jouer au plus fin avec vous. — Est-ce pour voiler un peu qui je suis ? — Je n'ai pas à me faire pardonner ma race et ma foi. — Est-ce un symbole, comme vous dites? — Alors j'abjurerais, car votre symbole est l'opposé du mien. Je serai roi ; sinon, non !

N'oublions pas que, depuis des années, cette guerre au drapeau de la légitimité était menée par l'évêque d'Orléans, de concert avec M. de Falloux. Dès 1856, le *Moniteur du Loiret*, *Moniteur* aussi de l'évêché, ayant pour rédacteur M. Lavedan, qui continue aujourd'hui la même jolie besogne au *Figaro*, avait arboré le tricolore, prétendant, avec sa mensongère audace accoutumée, que le comte de Chambord l'acceptait ; et il avait reçu des journaux légitimistes et des fondés de pouvoir du prince, un démenti qui atteignait son patron épiscopal. Jamais découragé, toujours à son idée, qu'il regardait comme infaillible, constamment infaillibiliste en cela seul, l'évêque d'Orléans avait repris, en 1871, avec ses mêmes alliés, la guerre au drapeau. Vaincu dans la première campagne par le Manifeste, il en entreprit une seconde, et se détermina à un « grand acte. Nous racontons, dit l'abbé Lagrange, on appréciera ». Après en avoir conféré avec les d'Orléans et avec quelques amis, dont toujours M. de Falloux, « serviteur éprouvé de l'Eglise et de la monarchie (1) », qui le priait même de renouer avec Thiers les relations brisées à l'occasion de l'archevêché de Paris ; après avoir, malgré tant d'encouragements et

(1) Dans son récent article du *Correspondant* (10 août 1884), M. de Falloux, ce « serviteur éprouvé de l'Eglise, » est allé jusqu'à l'hérésie, en accusant l'Eglise de rendre impossible par ses doctrines mêmes la défense qu'elle demande et ordonne. C'est absolument la théorie janséniste des commandements impossibles ! — Dans ce même article, le « serviteur éprouvé de la monarchie » a répété toutes ses accusations contre le comte de Chambord et toutes ses idées libérales, c'est-à dire antimonarchiques.

de conseils, différé toute une année, il se décida, dans les derniers jours de janvier 1873, à adresser au comte de Chambord une lettre confidentielle, lettre de l'évêque, dit l'abbé Lagrange, plus que du député et du politique. Le 8 février, il recevait la réponse. L'ayant lue : « Voilà, s'écria-t-il, qui fait les affaires de la république ! Pauvre France ! Tout est perdu ! » Il se tut devant le public, ne voulant rien ajouter, disait-il, « aux torts que se faisait et que faisait à la France son *correspondant* ». Mais n'ayant aucune raison, au contraire, de cacher ses torts prétendus, le prince publia lui-même sa réponse, avec des fragments de l'épître épiscopale. Au nom de la France « malade et mourante », l'évêque avait demandé « des ménagements, de la *clairvoyance*, tous les *sacrifices possibles* » : allusion évidente et quelque peu insolente au drapeau, sur quoi il invitait le prince à prendre l'avis du Pape. Il avait écrit lui-même à Pie IX : « Ni l'armée, ni une grande partie de la nation ne veut renoncer au drapeau actuel... Sa Sainteté ne pourrait-elle pas lever les scrupules du prince, en lui disant qu'un drapeau n'est pas un principe ? » — Pardon ! quelquefois, et certainement dans la circonstance ! — D'ailleurs, toujours partisan des compromis et des transactions, il disait qu'on pouvait « conserver une partie de ce symbole, la *fleur de lis* par exemple ». Il écrivait dans le même sens et dans les mêmes termes au cardinal Antonelli, chargé de remettre la lettre au Pape.

La proposition de s'adresser au Souverain Pontife fut repoussée par le prince, et M. Lagrange ignore si du Vatican il lui vint quelque conseil. Il est certain qu'il ne lui en vint pas, du moins dans le sens de l'évêque d'Orléans. Mais il vint de Vienne à l'évêque, en date du 8 février, une réponse vraiment royale(1). Voyant bien qu'au

(1) Voici l'histoire telle qu'elle m'est racontée par un ami, qui la tenait de M. l'abbé Tardif de Moidrey, mort en odeur de sainteté à

nombre des sacrifices demandés était celui du drapeau, le prince disait le mot juste : « C'est là un prétexte inventé par ceux qui, tout en reconnaissant la nécessité du retour à la monarchie traditionnelle, veulent au moins conserver le symbole de la Révolution », — le symbole et quelque autre chose ! — Suivait un argument *ad hominem* : « La France ne comprendrait pas plus le chef de la Maison de Bourbon reniant l'étendard d'Alger, qu'elle n'eût compris l'évêque d'Orléans se résignant à siéger à l'Académie française en compagnie de sceptiques et d'athées ». Après ce coup enveloppé dans un compliment, le prince décochait un trait plus terrible à la tête de cet habile : « J'attends peu de l'habileté des hommes, et beaucoup de la justice de Dieu... Je n'ai ni sacrifice à faire, ni conditions à recevoir. Lorsque l'épreuve devient trop amère, un regard sur le Vatican ranime le courage et fortifie l'espérance. C'est à l'école de l'auguste captif qu'on acquiert l'esprit de fermeté, de résignation et de paix. » Oui, il était de l'école de Pie IX, le dernier roi très chrétien ; il en était plus que l'évêque qui, pendant le concile, avait

la Salette. — Mgr d'Orléans avait donc écrit au Pape pour lui exposer le malheureux état de notre pays. Un seul homme le pouvait sauver, le Roi ; mais cet homme se rendait impossible par ses idées surannées et son attachement à un drapeau que repoussait la France. Prière au Pape de donner au Roi un meilleur conseil, le conseil même de l'évêque, qui attendait la réponse pontificale pour écrire au prince. Ayant lu la lettre, le Pape écrivit en marge : « *Non responsione, sed commiseratione dignum !* » Ne recevant pas de réponse, mais abusant du consentement apparent ou présumé attribué proverbialement au silence, l'évêque écrivit au Roi dans le sens que j'ai dit, affirmant que le Pape savait et approuvait. Fort étonné d'un tel revirement dans l'esprit du Pape, le Roi écrivit une lettre, qu'il chargea M. Huet du Pavillon de porter au Souverain Pontife. Admis auprès de Pie IX, le 5 février 1873, le messager royal recevait pour toute réponse communication de la lettre même de l'évêque, avec l'annotation tout à l'heure transcrite, et ces mots de congé : « Allez, et dites à Henri que tout ce qu'il dit est bien dit, que tout ce qu'il fait est bien fait. » Trois jours après, le Roi adressait à l'évêque la lettre ici analysée.

écrit à Pie IX les lettres que nous savons, où étaient insinués les reproches d'inflexibilité dangereuse, d'entêtement funeste, également intentés au grand Pape et au grand Roi !

La réponse du comte de Chambord mentionnait d'autres lettres, auxquelles le comte de Blacas avait été chargé par le prince de porter à l'évêque la réponse verbale. De ces lettres, une seule est tombée dans le domaine public, et il n'en saurait être de plus inconvenante : « Monseigneur.... Ecrivez au comte de Paris : « Mon cher cousin,... venez me voir, Votre bien affectionné, *signé !* »... Oui, *écrivez*, comme il aurait dit à un simple Lagrange !

Le 24 mai vint changer la situation politique. Pendant la prorogation eut lieu la visite des princes à Frohsdorff. Mgr Dupanloup en voulut profiter, et il écrivit de nombreuses lettres pour amener la proclamation de la monarchie par l'Assemblée. Mais il fallait que le comte de Chambord s'y prêtât, et s'entendît avec elle « pour fonder un gouvernement qui répondît aux *vœux* et aux *aspirations* du pays », c'est-à-dire aux vœux et aspirations des tricolores ! En effet, on l'avoue, c'était « la seule difficulté », mais qui, on ne l'avoue pas, en couvrait tant d'autres! « Demander un démenti au prince, dit l'abbé Lagrange, était impossible. » Il s'agissait donc de tourner la difficulté par une formule, grâce à laquelle, ni le roi ne retirerait ses manifestes, ni les tricolores ne feraient le sacrifice immédiat de leur drapeau. De là le voyage de M. Chesnelong à Salzbourg, dont on a parlé en sens contradictoire ; mais, comme le dit l'*Univers*, il est évident qu'on proposait un programme inacceptable à la conscience du chrétien et à l'honneur du prince. On voulait confisquer le Roi au profit du parlementarisme, comme on avait voulu confisquer le Pape au profit de l'é-

piscopat. D'un côté, l'opportunité avait été le prétexte, comme, de l'autre, c'était le drapeau.

Néanmoins, on crut d'abord la monarchie faite, et Mgr Dupanloup y fit, dans une lettre pour les prières publiques, des allusions qui furent saisies et attaquées par le pasteur Pressensé. Mgr Dupanloup adressa au pasteur une « réponse saisissante de clarté et de force » ! — Réponse déplorable, sur laquelle nous aurons à revenir lorsqu'on nous ramènera à la question du libéralisme. — Toutefois, l'évêque n'engageait pas son vote, « ne comprenant pas qu'avant une discussion définitive, un homme sérieux engageât obstinément le sien ». Il n'y avait là, commente l'abbé Lagrange, « qu'une crainte, une prévision trop tôt réalisée de l'impossibilité où il allait être placé de voter la monarchie. Il est évident, d'ailleurs, qu'il ne pouvait s'engager d'avance à voter une constitution politique non encore définitivement arrêtée ».

Sophisme évident ! Qui ne voit qu'une sorte de marché, de « contrat social », comme disait encore l'*Univers*, était proposé au comte de Chambord, et que l'évêque réservait son vote dans la prévision facile du refus que ferait le prince d'accepter d'inacceptables conditions ? Qui ne voit qu'il ne s'agissait pas de voter une constitution politique, mais seulement d'adhérer au programme chrétien et royal du prince, programme trop connu pour qu'un libéral comme l'évêque d'Orléans pût, en effet, y engager son vote ?

Oui, il prévoyait bien, et c'est pourquoi il se gardait de s'engager, car, le 27 octobre, veille de la lettre à M. de Pressensé, le prince avait signé la célèbre lettre de Salzbourg, où il déclarait de nouveau qu'il ne consentirait jamais à devenir le roi légitime de la Révolution, lettre qui coupa court enfin à tant de manœuvres, et déjoua tant de duplicités et d'intrigues. Ce fut « une des grandes

douleurs de sa vie ! » Je le crois : douleur qui en renouvelait tant d'autres, tout particulièrement les douleurs du concile ! Tout vote de monarchie étant dès lors impossible avec une majorité irremédiablement divisée, comme il fallait néanmoins un gouvernement, « les plus purs eux-mêmes, et avec eux l'évêque d'Orléans, se rallièrent au septennat (20 novembre) ».

« De combien d'accusations, continue l'abbé Lagrange, ne fut pas harcelé l'évêque d'Orléans, non pas seul, mais plus que tous ! » — Plus que tous avec raison, car il avait fait plus que tous, même que M. de Falloux, avec sa double qualité de député et d'évêque, en agissant au nom de la religion mal entendue en même temps qu'au nom d'une fausse politique. Il refusait d'être royaliste avec le Roi, comme il avait refusé d'être catholique avec le Pape. A lui plus qu'à aucun est imputable la dislocation de la droite et, par suite, l'échec de la monarchie, qu'il amena en dépopularisant l'extrême droite, seule complètement fidèle aux principes de Rome et de la Légitimité. Le marquis de Franclieu l'a souvent raconté à un gentilhomme de ma connaissance, et M. de Monti lui a plus d'une fois dit combien il en était outré.

Le comte de Chambord a condamné lui-même Mgr Dupanloup, car c'est lui, plus actif qu'aucun dans cette affaire, comme nous l'avons vu ; lui, la tête épiscopale et le conseil religieux du parti, qui est spécialement visé dans la lettre du 23 avril 1883 à M. Eugène Veuillot à l'occasion de la mort de son frère : « En 1873, alors que nous touchions au port, quand les intrigues d'une politique moins soucieuse de correspondre aux vraies aspirations de la France, que d'assurer le succès de combinaisons de parti, m'obligèrent à dissiper les équivoques (1),

(1) M. Lagrange nous apprend que l'évêque d'Orléans écrivit lui-



en brisant les liens destinés à me réduire à l'impuissance d'un souverain désarmé, nul autre ne sut pénétrer plus avant dans ma pensée, ni mieux donner à ma protestation son véritable sens ».

Est-ce cette lettre qui a empêché M. Lagrange de répéter l'accusation de son maître contre Louis Veuillot d'avoir fait échouer la monarchie ?

Quelques années auparavant, le 22 juin 1877, le procureur général Bertauld avait dit en plein sénat d'un des coadjuteurs laïques de Mgr Dupanloup : « C'est M. le duc de Broglie qui a inventé le septennat ; c'est lui qui a dit ou fait dire à M. le comte de Chambord : « Le trône de France sera vacant tant que vous vivrez, Monseigneur. Si vous voulez hâter le retour de la monarchie, signez votre abdication ».

Parmi les familiers des princes d'Orléans, dont était Mgr Dupanloup, on appelait couramment le comte de Chambord : *Monsieur de Trop !*

De la part non résignée mais contente prise par Mgr Dupanloup au septennat, il reste un témoignage irréfragable, car il est de lui-même et de ses plus intimes familiers. Le septennat voté à la majorité d'une seule voix, comme la République, le prélat partit sur le coup pour en porter la nouvelle à Orléans et y faire la langue aux reporters. Il descendit de voiture dans la cour de l'évêché, où l'attendait tout l'état-major orléanais et orléaniste. Avant même le moindre échange de salutations, il s'écria, sans nommer celui que tous avaient dans la pensée : « Il s'est rendu impossible lui-même ; tant pis ! c'est sa faute ». Mis en verve par cette parole déjà assez familière, le trop fameux abbé Guthlin dit le lendemain, dans la sacristie de Sainte-Croix : « Enfin nous le tenons ;

même, à cette occasion, une brochure l'*Equivoque*, imprimée et non publiée! Il serait curieux de comparer.

cette fois, il pourra pourrir derrière ses montagnes d'Autriche ». Un autre, qui doit être bien connu de M. Lagrange, enchérit encore sur cette grossièreté : « Le comte de Chambord ? C'est un crétin ! Les d'Orléans arriveront directement au trône : Mac-Mahon est tout disposé à leur laisser la voie libre, madame aussi ». Ces propos coururent toute la ville d'Orléans, dont les échos les répètent encore.

Voilà qui *peint*, comme disait Mme de Sévigné (1).

2° Mgr Dupanloup à l'Assemblée. — Les pétitions pour le Pape.

Pendant que les vrais légitimistes songeaient au Roi, les vrais catholiques songeaient au Pape, et des pétitions épiscopales étaient adressées à l'Assemblée pour la restauration du pouvoir temporel. « S'associant à ces vénérés collègues », expose l'abbé Lagrange, Mgr Dupanloup, dans la séance du 22 juillet 1871, conclut par ces paroles : « Je supplie l'Assemblée de les renvoyer au ministre, et par eux à l'illustre président du conseil, qui, placé au sommet des honneurs par la confiance universelle, et arrivé aussi par le cours des années au sommet de la vie, sait mesurer de ces hauteurs le prix des choses éternelles ».

« Profondément touché des témoignages de confiance d'un grand évêque, d'un noble citoyen, d'un sincère ami de la liberté et d'un orateur grandement éloquent », Thiers insista sur la nécessité de ne pas faire d'imprudences, et se rattacha à celui des amendements qui s'en remettait « à sa sagesse et à son patriotisme ». L'amendement allait être voté, quand Gambetta le compromit en s'y ralliant. Pas d'équivoque ! s'écria alors M. Keller ;

(1) Voir l'Appendice, n° 1.

et Mgr Dupanloup monta et remonta à la tribune pour ramener Thiers de gauche à droite, « et il y réussit ». Pressé et forcé dans ses derniers retranchements, Gambetta dut se démasquer, et Thiers accepta le renvoi au ministre des affaires étrangères, c'est-à-dire à Jules Favre, qui, après l'invasion de Rome, avait envoyé son Senart applaudir au brigandage !

« Séance bonne pour le Pape ! » n'écrivirent pas moins certains journaux ; et le *Correspondant*: « Qui pouvait ainsi parler dans une assemblée française, sinon ce grand évêque que toutes les causes nationales, tous les dangers de l'Eglise et de la patrie ont trouvé debout depuis un quart de siècle ? »

« D'autres l'attaquèrent *violemment* »(toujours !), ajoute l'abbé Lagrange, et pour le vote, et pour l'éloge de Thiers, contre certaines paroles duquel il eût été mieux de protester. Mais, « protestation aussi impolitique qu'inutile ! » Bien préférables les éloges enveloppant les avertissements à Thiers et des appels à sa *belle* âme ! M. Lagrange ne dit pas que laisser tout à Thiers, c'était déclarer qu'on ne ferait rien ; il ne rappelle pas les énormités proférées par Thiers sur l'Italie, sur la liberté de conscience, sur le concordat, sur la nomination des évêques, « que le gouvernement ne *présente* pas seulement, mais *nomme* et même *fait* » ; toutes choses qu'un évêque, prenant la parole immédiatement après, devait relever par une protestation emmiellée d'éloge, si l'on veut, mais par une protestation quelconque. Mais quoi ! l'archevêché de Paris n'était pas encore donné !

En 1872, nouvelles pétitions demandant qu'on n'envoyât pas au Quirinal un ministre, précurseur évident d'un ambassadeur, ce qui était reconnaître implicitement tout ce qui avait été fait à Rome. Après en avoir conféré avec M. de Corcelles, l'évêque d'Orléans prépara un grand dis-

cours pour flétrir les attentats de l'Italie, et plaider l'identité des intérêts catholiques et des intérêts français. Mais, avant le rapport des pétitions, on apprit l'entrevue de Frédéric-Charles avec Victor-Emmanuel, et la promesse qu'aurait faite la Prusse d'appuyer l'Italie en cas de guerre avec la France; on apprit, de plus, la revendication de Nice et de la Savoie au parlement italien. Alors Thiers, brusquant et précipitant les choses, avait fait partir le ministre Fournier pour Rome. Désormais, quel pouvait être l'objet des pétitions ? Un blâme pour Thiers ! Et après ? Une nouvelle protestation, (car la guerre était impossible) ? Mais une protestation suffisante était incluse déjà dans le rapport et dans l'ordre du jour motivé ; si bien que Thiers, qui avait accepté d'abord, déclarait ne le pouvoir plus. D'un autre côté, la presse hostile accusait les catholiques de vouloir risquer la guerre, et soulevait des colères contre l'Eglise. Donc, complication inextricable au dedans et au dehors ! Prêt au combat, Mgr Dupanloup consulta le Nonce, qui lui répondit qu'il serait mal de courir au-devant d'un échec ou d'une victoire dangereuse par un conflit avec Thiers, et que le meilleur était la prudence. Tout dépendait de Thiers, à qui Mgr Dupanloup espérait faire accepter l'ordre du jour motivé. Devant le refus de Thiers, ses collègues les plus catholiques l'engageaient à retenir son discours; mais, en tout cas, il voulait s'opposer à l'ajournement des pétitions. Dans ce dessein, le 22 mars, il se dirigeait vers la tribune, quand Thiers l'y devance très à propos, et demande, « au nom des intérêts de la France et des intérêts même que les pétitionnaires voulaient sauvegarder », le renvoi de la discussion, avec déclaration, toutefois, de respect pour le Pape et de sympathie pour sa cause. Dès lors s'imposait le devoir patriotique d'abandonner une lutte contre l'impossible, et Mgr Dupanloup se

borna à proclamer le « droit intact des pétitionnaires et les droits imprescriptibles du Saint-Siège ». Sur cette déclaration, l'Assemblée se refusa à entendre les orateurs de l'extrême droite. De là, colère d'un « certain parti » contre Mgr Dupanloup, que l'*Univers* compara à Pilate livrant Jésus-Christ, tandis qu'un de ses collaborateurs traitait les députés de pécheurs publics. Mgr Dupanloup refusa de répondre; mais le Pape répondit pour lui en rappelant à la charité chrétienne, dans son discours aux pèlerins catholiques, ceux qui l'oubliaient si tristement.

A ce récit, on a reconnu l'intrépide et déterminé panégyriste Lagrange. Récit incomplet, faux, par conséquent, en partie, et qu'il faut ramener au vrai en disant davantage.

Il est facile de détacher quelques mots et de leur donner, par leur isolement seul, un sens répugnant. Tel Pilate livrant Jésus-Christ, dont le gouvernement impérial avait tant abusé contre le cardinal Pie.

Il est certain que la conduite de Mgr Dupanloup en cette affaire a été louée par le *Siècle* comme par le *Correspondant,* ce qui est un mauvais préjugé. Il est certain que tout le monde attribua l'ajournement, c'est-à-dire l'ensevelissement des pétitions, à une entente suspecte entre Thiers et l'évêque d'Orléans, et que plusieurs s'affligèrent de voir la cause catholique entre des mains plus prudentes que vigoureuses, et qui semblaient avoir plus de dextérité que d'habileté. Ce n'est pas Louis Veuillot seulement qui avoua qu'il lui était « horrible de voir mêlé à ce déni de justice un personnage si considérable » ; c'est aussi l'évêque de Versailles, qui, le 25 mars, adressait à un député cette belle lettre : « O profondeur des desseins de la Providence! Il y a des hommes qui, par leur position et leur caractère, devraient être les premiers à la brèche et y entraîner tous les bons. Ils ont du talent et de la célébrité... on ne sait quelle crainte les

arrête tout à coup... Auraient-ils quelque vue surhumaine que nous n'avons pas, ou bien se seraient-ils mis par leurs antécédents dans l'impossibilité de servir utilement l'Eglise ? »

Quelques députés, ou plutôt Mgr Dupanloup sous leur nom, répondirent en un langage prudent, mais peu brave, qui, il le faut reconnaître, faisait assez pauvre figure à côté de celui de l'évêque de Versailles et de l'*Univers*.

Ici, évêque contre évêque, et l'un valait l'autre, et de plus avait mieux dit. Mais, pour les catholiques libéraux, permis de protester contre Versailles, interdit contre Orléans !

Je vois bien l'abbé Lagrange sourire en m'attendant à la fin. Eh bien ! rions tous les deux, ou plutôt ni l'un ni l'autre, et prenons sérieusement chacun notre part dans le blâme du Saint-Père. L'abbé Lagrange grossit et nous jette la nôtre, pensant nous en accabler ; mais il laisse de côté la sienne, et se retire d'un pas allègre, espérant qu'on ne l'a pas vue, qu'on l'ignore ou qu'on l'a oubliée. Ainsi fait-il toujours. Mais nous sommes là pour dénoncer ces découpures calculées, habituelles d'ailleurs à Orléans, par lesquelles on se débarrasse de ce qui gêne dans les paroles du Pape.

Donc le Pape avait dit : « Il est un parti qui redoute trop l'influence du Pape. Ce parti doit pourtant reconnaître que, sans humilité, il n'y a point de parti juste. — Il y a un autre parti, opposé, lequel oublie totalement les lois de la charité ; or, sans la charité, on ne peut être véritablement catholique. Donc, à celui-là je conseille l'humilité, et à celui-ci la charité ; à tous je recommande l'union, la concorde et la paix ».

Evidemment, le reproche de trop redouter le Pape, de manquer d'humilité, était à l'adresse des catholiques libé-

raux, qui refusèrent de s'y reconnaître, ou qui, comme l'abbé Lagrange, laissèrent et turent ce qui les regardait, pour exploiter plus librement le manque de charité reproché à leurs adversaires. Ainsi ne fit pas Louis Veuillot, qui, tout en faisant remarquer, pour être juste, que la parole du Pape frappait des deux côtés, avoua qu'elle frappait davantage du sien.

Comment le Pape avait-il été entraîné à frapper ses meilleurs amis ? Mon Dieu, comme le Nonce, tout à l'heure, avait été amené à faire à Mgr Dupanloup une réponse selon le caractère du consultant et dans le sens de ses désirs. Réponse, d'ailleurs, probablement plus vague et plus évasive que ne le veut faire entendre l'abbé Lagrange, qui se garde bien de la reproduire. De même ici. Après la séance parlementaire du 22 mars, des Français de distinction, entre autres M. de Corcelles et M. Werner de Mérode, étaient allés à Rome pour expliquer ce qu'ils avaient fait, et, sans aucun doute, si bons amis de l'évêque d'Orléans, ils n'avaient pas ménagé l'*Univers*. Le Pape hésita pourtant, et ensuite s'expliqua. Il donna au mot *total* une autre application ou destination, et déclara avoir été trompé par les rapports et commentaires de MM. de Mérode et de Corcelles. Aussi, pour adoucir le coup ou panser la blessure, il songea à faire comte Louis Veuillot, qui, tenant fort à n'être ni décoré, ni titré, préféra une bonne bénédiction.

Le coup lui en avait été déjà une ; car, écrivit-il, « il y a des bénédictions qui entrent en cassant les vitres. Ceux qui les reçoivent sont sujets à ne voir d'abord que leurs vitres brisées. La réflexion dissipe promptement cette illusion périlleuse, et la paix demeure aux hommes de bonne volonté ». Ce qu'il écrivait ainsi pour le public, il l'a répété, en variantes toujours charmantes, dans toute sa correspondance de ce temps ; car la gloire de cet

homme, ce qui honore autant son cœur que son esprit, c'est l'accord parfait dans la foi, l'amour, la sérénité joyeuse, entre les écrits publics et les lettres privées. Hélas ! en pourrait-on dire autant de Mgr Dupanloup et de ses illustres amis ?

3° *Aumônerie militaire. — Assistance publique et hôpitaux. — Enseignement supérieur.*

Sur la loi militaire, Mgr Dupanloup parla jusqu'à cinq fois, afin d'obtenir au service obligatoire pour tous, dont il se résignait à soutenir le principe, certains tempéraments, comme le volontariat d'un an, la liberté du dimanche, et surtout l'aumônerie militaire. Mais, toujours libéral, il demandait la liberté d'une partie de la matinée pour les protestants comme pour les catholiques, et la journée entière du samedi pour les juifs. D'ailleurs, il voulait que toute pratique religieuse, sous prétexte de liberté de conscience, fût subordonnée à la volonté du soldat, comme, sous prétexte de liberté des cultes, il admettait la promiscuité de l'aumônier catholique avec le pasteur et le rabbin.

De même dans la loi sur les conseils de bienfaisance, où il réclama une place de droit pour tous les ministres du culte indistinctement, en ces termes véritablement odieux : « On comprend parfaitement que, pendant des siècles, le clergé seul ait été chargé de l'administration du patrimoine des pauvres. Puis le cours des temps a donné à la société laïque *la place naturelle et légitime qui lui appartient.* Cette place est devenue *prépondérante. Nous en sommes heureux! C'est au fond l'esprit chrétien, l'inspiration chrétienne entrée dans nos mœurs, infiltrée dans nos lois et dans nos pratiques administratives elles-*

mêmes ». Mais il ne trouve pas juste que le prêtre catholique soit chassé tout à fait, et il mendie pour lui une petite place réservée. Il y avait là de quoi justifier les monstruosités de la Convention, légitimer la dépossession de l'Eglise, et au nom de l'esprit chrétien ! Et l'évêque est *heureux !* Heureux de ce qu'un prêtre au moins puisse entrer là, en compagnie, ou plutôt à la suite des ministres des faux cultes, sans lesquels il n'entrerait pas ! Eux pourtant, ils n'avaient aucun titre à entrer, n'ayant contribué en rien à la formation du patrimoine des pauvres ; et non seulement ils y entrent de droit, eux les intrus, mais c'est eux qui servent d'introducteurs à ceux de la maison ! Quelle promiscuité funeste et scandaleuse ! Quelle égalité impliquant l'indifférence en matière de religion ! Quelle situation intolérable pour les aumôniers et pour les sœurs, placés sous la surveillance d'un protestant et d'un Juif, même lorsque le pays compte à peine un ou deux juifs, et ne renferme qu'une poignée de protestants ! Ouvrir aux ministres des faux cultes la porte des hôpitaux devait aboutir à la fermer aux aumôniers et aux sœurs. C'est fait !

Et qu'on nous dise encore que Mgr Dupanloup n'était entaché d'aucun mauvais libéralisme, et qu'il n'a pas encouru les condamnations de l'Église, ne fût-ce que celles qui frappent les usurpateurs de ses biens !

Enfin, la loi sur l'enseignement supérieur, son plus grand triomphe, dit l'abbé Lagrange, mais triomphe laborieusement acheté par huit assauts à la tribune ! Le 7 juin 1875, répondant au rapporteur Laboulaye, il dit : « Les catholiques ne veulent aucun monopole, ils demandent seulement le droit commun, la liberté commune, la carrière ouverte pour tous ». Et le fidèle Lagrange : « Demander plus..., seuls des intransigeants aveugles l'auraient pu, mais avec la certitude de ne rien obtenir ».

— C'est la thèse constante depuis 1850 ! *Qualis ab incepto*, comme l'ami Montalembert ! Ne demandez donc pas davantage ! Les jurys mixtes, « équitable transaction qui fait la part de chacun et de chaque chose, la part de la liberté et la part de l'Etat ». Cette fois encore, tenons-nous pour contents, et soyons heureux !

Mais, pour cette fois, l'abbé Lagrange aurait-il su lire ? Car il ne dit rien du Bref que reçut son évêque à cette occasion (19 juillet 1875). C'est que ce Bref, aussi bien que celui de 1865 à propos de l'interprétation du *Syllabus*, renfermait une réserve expresse en faveur des principes. Le Pape disait : « Quoiqu'il répugne aux lois éternelles de la justice, et même à la droite raison, de faire un cas égal du vrai et du faux, et d'accorder à l'un et à l'autre les mêmes droits ; cependant, comme l'iniquité des temps a transporté au faux le droit qui de sa nature est le propre du seul vrai, et lui a conféré, sous le titre assez inconvenant de *liberté*, le pouvoir de persuader, de divulguer, d'enseigner à son gré ses fausses imaginations, nous jugeons que c'est avec habileté et opportunité que vous avez entrepris de convertir en antidote le venin inoculé à la société civile. »

Oui, le Pape loue son habileté et son à-propos ; mais, auparavant, il rappelle la thèse catholique, omise à dessein par l'orateur, et il traite de *venin* sa chère liberté !

L'abbé Lagrange omet aussi de reproduire la réponse de son évêque à une interpellation qui lui fut adressée : « Vous parlez de liberté, de droit commun, etc. ; y êtes-vous autorisé par votre Eglise ? » — « Sans aucun doute », répondit l'évêque ; et il fit étalage des 600 fameuses lettres, et du plus fameux Bref de 1865, dont nous avons déjà dit, dont nous démontrerons, par une pièce officielle, le sens restrictif, le blâme intentionnel mitigé par la louange, quand on nous ramènera à la question du libéralisme.



Rentrons pour quelques instants, sous la conduite et sous la parole de Mgr Pie, dans la région plus sereine des principes.

S'entretenant avec son clergé, les 7 et 13 juillet 1875, le grand évêque indiqua les conditions auxquelles on devait et pouvait profiter de certains avantages acquis, et surtout formula les réserves nécessaires, afin que les fausses doctrines n'acquissent point la prescription, moins encore parussent recevoir la consécration due à la seule vérité.

Avec l'auguste auteur du Bref à l'évêque d'Orléans, il déclara contraire à toutes les notions de la raison et de la justice, à toutes les lois de l'ordre soit chrétien, soit social, qu'on attribuât des droits égaux, qu'on adjugeât la même dose de liberté au mensonge et à la vérité. Toutefois, là où prévaut ce déplorable système, les disciples de la vérité ne sauraient être exclus du droit commun. Mais il est un prix auquel le grand évêque et docteur n'eût consenti jamais à conquérir un avantage quelconque, à savoir l'abandon consenti de la moindre parcelle de vérité, du moindre atome des droits divins du christianisme et de l'Eglise.

« Or, disait-il, dans le cours de cette discussion, diverses affirmations de nos adversaires demandent à être réfutées, et plus d'une parole des *nôtres* a besoin de rectification. »

On a dit que l'Église et les catholiques ne voulaient aucun monopole et demandaient seulement le droit commun, la liberté commune ; qu'ils n'avaient jamais voulu autre chose. Or, le *Syllabus* exige une atténuation notable de ce langage, trop facilement tenu autrefois, non par tous, mais par un grand nombre, à l'origine de la controverse de la liberté d'enseignement.

On a dit encore qu'il fallait admettre l'amendement

des jurys mixtes comme une équitable transaction, comme faisant la part de chacun et de chaque chose, de la liberté et de l'Etat.

Subissez-le comme un *minimum*, passe ; mais ne le présentez pas comme *équitable*, comme faisant à chacun sa part légitime, soit quant aux droits des pères de famille, soit quant aux droits de l'Eglise.

Oh ! combien quelques orateurs laïques (MM. Chesnelong et de Belcastel) ont parlé plus chrétien, en réclamant la liberté au nom du droit divin naturel des pères, et du droit supérieur de l'Eglise !

Dans cette loi est affirmé le droit exclusif de l'État à tout contrôler et sanctionner, par les examens et les grades, avec un absolutisme théorique dépassant Napoléon Ier, et frappant l'Église de Jésus-Christ d'un ostracisme injurieux.

« Bénissons les éloquents patrons de notre cause, qui, n'ayant pu obtenir nos droits, ont sauvé les principes. Mais penser et dire que le christianisme n'a pas plus de droits que l'irréligion, que part égale doit être faite à la vérité et à l'erreur, non ! car les avantages acquis à ce prix seraient achetés trop cher ! »

Voilà le prétendu grand évêque, ignorant le droit ou peu soucieux de ses prescriptions, jugé et condamné par le véritablement grand évêque, croyant, avec l'Eglise de tous les temps, qu'il ne sert de rien de tout gagner si l'on perd les principes, et qu'on gagne tout en les sauvant, même eût-on perdu tout le reste !

Et maintenant laissons M. Lagrange faire à son évêque un faux triomphe posthume !

4° *Le scandale d'Orléans.*

A la fin de 1873, un service fut célébré dans la cathédrale d'Orléans pour les victimes de la guerre. La cérémonie fut admirable, raconte l'abbé Lagrange ; et l'abbé Bougaud y prononça un de ses plus beaux discours. « Cependant on osa accuser, par voie d'insinuations odieuses, l'évêque d'Orléans d'avoir exclu le drapeau des zouaves, » parce que c'était le drapeau des zouaves, et qu'il portait l'image du Sacré-Cœur. » Si l'on eût déployé ce drapeau, disait l'*Univers*, « *quelqu'un* l'eût fait enlever ». Or, l'évêque, absent, n'était pour rien dans la mesure prise, et prise pour tout autre motif. Le comité avait décidé, avant qu'il fût question du drapeau des zouaves, que le seul étendard national serait arboré. Dans une lettre publique, le curé de Loigny déclara qu'il avait fait et faisait chaque année de même, avec l'approbation du général de Charette. M. Hilaire de Lacombe expliqua cela dans une lettre au *Français* du 24 décembre. Mais, l'accusation persistant, Mgr Dupanloup vint de Versailles faire une enquête, et il en constata la fausseté. « Malgré son amour du silence et de la paix (!) », attaqué avec un tel acharnement pour ses discours, ses lettres, ses doctrines, ses votes, ses actes, son silence même, « pour tout et toujours, il fit entendre une voix indignée, renvoyant à qui de droit la responsabilité des tristes querelles auxquelles on le condamnait ».

« Souvenirs douloureux! Qu'il en sorte au moins une leçon! Ce n'était, hélas! qu'un incident d'une situation générale. Nous périssons par nos discordes. Mais trêve ici de récriminations rétrospectives! Nous ne faisons pas, en écrivant cette histoire, une œuvre de guerre, mais de paix, etc. »

Une fois de plus, nous tenons tout l'abbé Lagrange, le pacifique disciple du pacifique évêque d'Orléans, l'un et l'autre toujours en guerre au mot d'ordre de paix ! Il a osé parler d'*insinuations odieuses,* cet abbé Lagrange ; et que vient-il donc, lui, de faire ? Que fait-il sans cesse? Il décoche son trait empoisonné ; puis il se retourne d'un pas tranquille, en disant : « Trêve de récriminations ! »

Rétablissons les faits, puisqu'il nous y force, et tant pis si l'évêque et son entourage n'échappent pas à quelques blessures !

Donc, en décembre 1873, la commission de secours aux blessés d'Orléans résolut de faire célébrer un service funèbre dans la cathédrale. L'église devait être ornée de cartouches portant le nom des batailles livrées près d'Orléans, surmontés d'un faisceau de drapeaux tricolores. Au-dessus du cartouche de Loigny, on devait placer le fac-simile du drapeau des zouaves pontificaux entre deux drapeaux tricolores.

Cette proposition avait été faite par M. de X****, un gentilhomme qu'on me prie de ne pas nommer, mais que tout le monde nommera. La discrétion qu'on m'impose est beaucoup moins en faveur du gentilhomme que de l'évêque ! La proposition avait été accueillie à l'unanimité, sauf le docteur Patay, qui, après la séance, alla trouver un vicaire général, que je ne nommerai pas non plus, puisqu'on me le demande, et que, d'ailleurs, son nom à lui aussi, comme tous les noms des acteurs en cette triste affaire, est encore sur tant de lèvres. Le docteur fit part au vicaire général de la résolution votée, et le décida à s'y opposer. Aussitôt, le vicaire général, ayant rencontré dans la rue un de ses collègues, lui dit: « Si l'on arbore le drapeau des zouaves, c'est moi-même qui monterai à l'échelle pour le décrocher ! » — Textuel ! — Le second vicaire général rapporta le mot odieux au gen-

tilhomme, et la commission, pour éviter un *scandale* (c'est bien le mot ici), ne mit pas le drapeau des zouaves au-dessus du cartouche de Patay.

Cette seconde décision indigna, et motiva dans l'*Impartial du Loiret*, organe légitimiste, un article sévère (17 décembre).

Le lendemain, l'*Impartial* recevait deux lettres : l'une de M. Frot, président du comité, déclarant qu'il n'y avait eu en cette affaire ni politique, ni *exclusion* de tel ou tel drapeau ; l'autre, hélas ! de M. de X··· lui-même, mais extorquée avec une perfide habileté que je sais bien, niant les *discussions vives* au sein du comité au sujet du fanion des zouaves, et exprimant, toutefois, le regret que sa proposition eût été écartée.

L'*Impartial* maintint ses dires : « La demande était fondée ; le corps des Volontaires de l'Ouest était le seul qui marchât sous une bannière spéciale ; cette enseigne avait été teinte du sang de trois zouaves... ; comme drapeau militaire, elle avait reçu le baptême du feu ; comme bannière religieuse, sa place était marquée dans une cathédrale. Son exclusion était si bien une inconvenance, que chacun voyait cette bannière au-dessus du cartouche, bien qu'elle n'y fût pas. »

Cependant, Mgr Dupanloup arrivait pour examiner l'affaire. Mandé à l'évêché, M. de X··· raconta tout. « Mais, lui dit l'évêque, M. D. (le premier vicaire général) m'a juré qu'il n'avait pas tenu le propos. — Il l'a tenu, je le jure aussi ! » Entre alors providentiellement le second vicaire général, qui certifie que c'était à lui-même qu'avait été adressée l'étrange parole. — « Le misérable ! » murmura l'évêque, qui, toutefois refusa la confrontation proposée des deux vicaires généraux.

En ce moment, un article était préparé par la rédaction de l'*Impartial* pour les journaux royalistes de Paris, et

il devait partir le soir même. « Je vous en supplie, qu'il n'en soit rien fait, dit l'évêque au gentilhomme ; et, de mon côté, *je vous donne ma parole* que le silence sera fait sur cet incident, *tant par moi* que par l'évêché. »

Or, pendant cet échange de paroles, M. H. de Lacombe, intime de l'évêque, écrivait une brochure sur *le scandale d'Orléans ;* ou plutôt l'évêque l'écrivait en quelque sorte lui-même, tant il était reconnaissable au style ; au moins l'avait-il revue et corrigée. Cependant, M. de X···, fidèle, lui, à la parole donnée à son évêque, enjoignait à ses amis de ne rien envoyer aux journaux parisiens.

Dans cette brochure, où l'on confondait à dessein, pour donner le change, la cérémonie funèbre et l'acte du comité, on protestait contre ce qui était qualifié de *scandale*, contre ce que l'*Univers* avait appelé une *infamie.* « Et contre qui, demandait-on, sont dirigées ces indignités ? N'en doutons pas, elles visent l'evêque d'Orléans. C'est lui qu'elles veulent frapper par derrière. Il était à Versailles : qu'importe ? Il a toléré cette profanation, il ne l'a pas flétrie ; peut-être même l'avait-il ordonnée et encouragée. »

L'*Univers* répondit que ce n'était pas la cérémonie religieuse qu'il avait traitée d'*infamie ;* qu'il n'avait pas mis en cause l'évêque d'Orléans, que M. de Lacombe avait, lui, le tort et la maladresse de mettre en scène ; qu'il avait flétri uniquement le reniement du drapeau de Loigny.

Mais M. de Lacombe ne faisait qu'ouvrir la lice à l'évêque, qui, manquant à sa parole, lui qu'on nous dit l'homme le plus délicat en fait d'honneur, préparait en même temps sa *Lettre* à Louis Veuillot *sur le scandale d'Orléans.* Or, Louis Veuillot, à cette heure, était tranquillement à Rome, et ne savait pas le premier mot de l'affaire.

Instruit quotidiennement par quelqu'un que je sais bien, l'*Univers* s'était contenté de dire ce qui était vrai : « Si l'on eût mis le drapeau des zouaves, il aurait été décroché ».

Mais Louis Veuillot venait de rentrer à Paris. Il refusa d'insérer la *Lettre* dont les journaux orléanais, suivant l'usage, avaient eu la primeur. Après avoir rappelé la campagne, en quelque sorte périodique, de l'évêque d'Orléans contre l'*Univers*, il disait : « La pièce nouvelle est semblable aux autres, moins longue, également immesurée. Un journal la déclare « aussi éloquente qu'indignée »; c'est notre avis en ce sens que nous n'y trouvons ni éloquence ni indignation. Suivant nous, l'éloquence n'a point ce genre d'indignation, ni l'indignation ce genre d'éloquence. Pour nous, nous ne la donnons point, quoique invités comme les autres, et nous résistons à nos propres désirs plus encore qu'à ceux de Mgr l'évêque d'Orléans, mais par un sentiment différent de celui qu'il nous attribue. Comme nous ne nous sommes point aperçu que ses précédentes accusations nous aient beaucoup nui, nous laissons cela, dont nous n'avons nullement besoin pour occuper nos lecteurs. Nous avons un seul, mais très grand avantage sur Mgr l'évêque d'Orléans : le respect de sa dignité... L'âge semble ajouter aux ardeurs de ce grand adversaire. Sur beaucoup de points, il calme beaucoup les nôtres. Quelques paroles mûres et le silence nous semblent suffire à des questions personnelles. Un âge est venu où, si l'on doit combattre encore, il faut savoir combattre en vieillard. Il ne convient pas d'être *tumultuaire* toute la vie. »

Le 30 décembre, l'*Impartial*, pour trancher tout débat, proposa à M. de Lacombe : 1° une déclaration positive, signée de tous les membres du comité, sur les faits passés dans son sein qui étaient contestés par lui, et

allégués par le journaliste; 2° une déclaration sur l'honneur qu'aucune pression extérieure n'aurait été exercée sur certains membres du comité, et n'en aurait pas déterminé quelques-uns à l'exclusion de la bannière des zouaves pour prévenir un scandale; que le président du comité n'aurait eu connaissance de rien de semblable. Et l'*Impartial* déclarait maintenir ses affirmations tant qu'il n'aurait pas en mains cette preuve, la seule décisive.

M. de Lacombe se garda bien de relever ce défi. Mais, après dix ans, croyant que tout est oublié, il renouvelle ses assertions mensongères par l'intermédiaire de M. Lagrange, car on m'assure que c'est lui qui a écrit ou corrigé tout le passage du livre de l'abbé que j'ai reproduit.

Ah! M. Lagrange, vous vous imaginiez qu'on vous laisserait tranquille à votre vilaine petite besogne; qu'on vous permettrait, sans réclamation, de calomnier à votre aise les plus honnêtes gens, soit expressément, soit par vos suppressions et réticences! Oh! que vous vous abusiez!

5° *Affaires capitulaires. — Mgr Pelletier et ses brochures. — Encore la question du libéralisme. — L'inscription de la Roche-en-Breny.*

Je ne laisserai pas davantage M. Lagrange calomnier un prêtre respectable, savant, rempli pour l'erreur d'une haine égale à son amour pour la vérité romaine, Mgr Pelletier, l'illustre chanoine d'Orléans. Mais je le laisserai d'abord, suivant mon usage constant, parler le premier; je le laisserai s'embourber dans son emphase mensongère, puis je tâcherai de le relever d'importance.

La haine, raconte donc l'abbé, poursuivit l'illustre évêque jusqu'aux pieds du Saint-Père. Un chanoine de

sa cathédrale, « instrument docile de passions qu'il partageait, se chargea de la besogne », et il fit paraître un pamphlet dans lequel il incriminait et sa doctrine, et ses discours à l'Assemblée, et ses votes, et son silence même ! *Certains* journaux firent grand bruit du pamphlet, dont un exemplaire arriva à l'évêque la veille du jour fixé pour son départ de Rome, qu'il ne retarda pas d'un instant, refusant même d'y jeter les yeux » !

Il y eut alors à Orléans une manifestation superbe. Prêtres et laïques s'empressèrent de protester. Le Chapitre infligea au chanoine rebelle un blâme sévère et unanime, le frappa d'une peine disciplinaire, et envoya un mémoire à Rome, pour le confondre. A peine de retour, l'évêque se vit entouré de l'élite de la société orléanaise, et le maire lut une adresse exprimant les sentiments de tous. Quant à lui, il se contenta d'écrire au doyen du Chapitre : « Je suis accoutumé aux attaques. Quand ce sont les ennemis..., ils font leur métier. Quand c'est Séméi... c'est plus triste ; mais je puis passer outre ». L'archevêque de Paris, par une lettre rendue publique, retira au chanoine la prédication dans son diocèse. « Le libelliste, pour réduire l'évêque d'Orléans à l'état d'accusé, avait soumis son pamphlet à Rome ; Rome refusa de discuter la doctrine de l'évêque d'Orléans, et infligea à son accusateur le blâme le plus formel : un blâme juridique, ce qui est considéré par le droit comme un châtiment. Nous n'en voulons pas dire davantage sur un incident qui n'eût mérité que le silence, si, etc. »

Je veux, moi, en dire davantage, et confondre les mensonges de M. Lagrange sur tout cela, en attendant que je reprenne avec lui la thèse du libéralisme.

Mais, pour trouver l'origine de cette opposition du chanoine à son évêque, il nous faut remonter vingt ans, et

nous reporter à l'affaire du Chapitre d'Orléans, dont il n'a été dit qu'un mot en passant, dans un de mes premiers articles.

Se trouvant à Rome dans l'hiver de 1854 à 1855, Mgr Dupanloup sollicita du Pape, par lettre du 18 janvier, la faculté de porter à vingt-quatre les chanoines prébendés de sa cathédrale, se fondant sur le peu de pompe et de solennité auquel le nombre trop restreint des chanoines réduisait les offices. Des *fruits* et *revenus fixes* étant exigés par le droit pour l'*entretien honnête* du sujet pourvu d'une charge canoniale, l'évêque indiquait des sources d'où, *certainement* et d'une *manière fixe*, sortirait un revenu de douze cents francs : patrimoine, fondations, pensions de retraites, honoraires de certains offices ecclésiastiques. Dans cette combinaison, se trouveraient compris parmi les chanoines : les deux vicaires généraux, les supérieurs du grand et du petit séminaire, l'official et le chancelier du diocèse ; à la condition, toutefois, que le canonicat, dans chacun de ces cas, « serait affecté aux offices, et non aux personnes, et qu'il passerait aux successeurs des susdits fonctionnaires ».

La pétition fut renvoyée à une commission spéciale, et la Congrégation du concile n'eut pas autrement connaissance de l'affaire. Le 22 janvier 1855, une réponse fut rendue, accordant seulement « huit canonicats, selon la forme et les conditions exprimées dans la pétition, *pourvu que tous les faits énarrés subsistassent réellement, que le Chapitre fût consulté*, et qu'il fût dûment pourvu au grade et à la condition des chanoines, soit par titres patrimoniaux, soit par des fondations établies ou des pensions ».

De retour à Orléans, l'évêque garde d'abord le silence. Le samedi saint seulement, il informe le Chapitre, qui

demande à examiner, et n'obtient que deux jours. Le lundi 9 avril, le Chapitre, à l'unanimité, repousse le projet, et annonce un mémoire et une déclaration d'appel au Saint-Siège. L'évêque répond : « En arrivant, j'ai dit : « *Pax huic domui !*... *Pax*, c'est le mot du temps pascal... Je renonce au projet ».

La paix ! on devait s'attendre à la guerre ! En effet, dès le lendemain, l'évêque écrivait au cardinal Antonelli, qui renvoyait à la Congrégation du concile, laquelle répondait, le 25 mai, que, suffisamment instruite par la supplique du Chapitre (demandant, le 13 avril, à participer à la nomination des chanoines, et, d'une manière incidente et brève, rappelant l'indult du 22 janvier et la renonciation de l'évêque), elle écartait toute discussion sur le droit de nomination, et déclarait les raisons du Chapitre insuffisantes à empêcher l'érection des nouveaux canonicats, selon la teneur de l'indult, érection dont ne pouvait résulter « aucun détriment pour l'ancien Chapitre ». En conséquence, et « nonobstant l'opposition du Chapitre », l'évêque pouvait exécuter l'indult, toutefois dans « la forme et les conditions y exprimées ».

Le 30 juin, le Chapitre, informé de la réponse et du dessein d'installation, proteste et déclare son appel au Pape. L'évêque promet une réunion nouvelle pour le lendemain, *deux heures après midi*, et, le soir même, il signe l'ordonnance d'érection ! Le lendemain, *dès le matin*, le Chapitre apprend que l'installation se doit faire pendant la messe, malgré la promesse de la veille, et, à l'exception d'un seul membre, il se retire. Irrité, l'évêque lui lance une ordonnance d'avoir à célébrer ses offices. La messe capitulaire se célèbre sans incident. Mais, le soir pendant les vêpres, l'évêque installe lui-même les nouveaux chanoines.

Dans l'intervalle, et après la séance du lundi de Pâques,

le Chapitre avait tout examiné. De là un Mémoire, signé à l'unanimité le 25 mai, c'est-à-dire le jour même où le cardinal préfet signait à Rome sa réponse, et expédié le 3 juin. Dans ce Mémoire, le Chapitre contestait : 1° les faits allégués sur l'insuffisance des chanoines actuels, d'où il suivait que le narré de la supplique de l'évêque était erroné, ce qui déjà rendait nul l'indult obtenu, lequel supposait expressément la vérité des faits ; 2° la suffisance du chiffre de 1,200 francs pour chaque prébende, et la réalité des sources indiquées, d'ailleurs tout éventuelles. Il insistait sur les fonds provenant de certains offices ecclésiastiques, tout le nœud de la difficulté étant là ; car, par là, on allait à l'anéantissement du corps capitulaire en lui enlevant sa liberté et son indépendance, les nouveaux chanoines (non les nouveaux canonicats) étant révocables *ad nutum*.

Immédiatement après la séance du 1er juillet, le cardinal Cagiano, informé à la fois de l'installation et de la résistance, engagea l'évêque à n'user de l'indult qu'avec modération, pour ne pas blesser les anciens chanoines, et l'évêque répondit mensongèrement au cardinal préfet, qu'avant l'installation, il avait consulté les anciens ; que tous avaient consenti, à l'exception de deux, eux-mêmes hésitants, et attendant la réponse au Mémoire du Chapitre. Sur quoi, le préfet dut croire que toute opposition était finie ou peu sérieuse. Aussi chercha-t-il à dissiper les doutes des prétendus hésitants par sa lettre du 20 août, où il disait qu'il s'en fallait tenir (*standum*) au décret du 22 janvier et à la lettre du 25 mai, nonobstant l'opposition faite par le Chapitre et contenue dans son Mémoire.

Notons ici qu'à Rome, il n'y a pas l'ombre d'un procès-verbal d'une décision quelconque sur les registres des arrêts de la Congrégation du Concile, laquelle, évidem-

ment, n'a jamais été saisie. Tout s'est fait par le cardinal préfet, s'imaginant qu'il ne s'agissait que de simples chanoines honoraires, comme il l'a déclaré au chanoine Pelletier le dernier jour de cette année 1855. L'affaire avait été administrativement conduite, et non au contentieux, ni contradictoirement.

L'évêque fit faire sept copies de la lettre du 20 août, qu'il envoya aux sept opposants, avec une lettre de lui où il disait que les plus exigeants devaient être désormais satisfaits, et qu'il n'y avait plus lieu à résistance. Remarquons en passant que les *deux* opposants, ou même simplement *hésitants* de tout à l'heure, sont montés au chiffre de *sept*, et de sept opposants réels, sous la même plume de l'évêque, ce qui étonna beaucoup à Rome!

Enfin, le Chapitre députa à Rome le chanoine Pelletier, qui y demeura quatre mois. De là un rapport ordonné par le Pape, à la suite duquel il fut décidé que deux lettres seraient écrites par le cardinal préfet, l'une à l'évêque, l'autre au Chapitre. Quel était le contenu de ces lettres? Ont-elles été expédiées? Le Chapitre n'a pas reçu la sienne, et, sans en avoir la preuve, j'ose affirmer, par la connaissance que j'ai de la conduite de l'évêque en cas pareils, qu'il les a gardées et probablement détruites l'une et l'autre.

La question demeurait donc sans solution officielle; mais le chanoine Pelletier lui voulut donner une solution historique et théologique, ce qu'il fit par deux lettres à ses collègues pour démontrer la nullité radicale des actes accomplis contre le Chapitre d'Orléans.

Dans la première, du 14 mai 1856, il rappelait, pour l'intelligence de l'indult du 22 janvier 1855, la 18e régle de la chancellerie de *non tollendo jus quæsitum*, et il prouvait aisément que les droits acquis du Chapitre

étaient atteints. Puis, s'objectant la lettre du 25 mai, *posthabita Capituli contradictione,* il observait: 1° que cette lettre avait été provoquée par l'évêque à l'insu et contre l'attente du Chapitre ; 2° que la lettre du Chapitre du 23 avril n'était pas écrite dans un sens contradictoire, la question étant crue alors assoupie; qu'elle ne traitait que le point de la collation des canonicats en général sous forme de doute proposé à la Sacrée Congrégation, et qu'il n'y était fait qu'une mention incidente de l'affaire d'Orléans, que l'évêque lui-même avait dite enterrée; 3° que le vrai Mémoire du Chapitre avait été signé seulement le 25 mai, le même jour que la lettre du cardinal préfet, qui n'avait alors sous les yeux que la lettre du 13 avril, à tort considérée comme le plaidoyer du Chapitre à l'effet d'empêcher l'érection des nouveaux canonicats; 4° que cette lettre même du 25 mai exigeait une *forme*, des *conditions,* de l'inexécution desquelles se plaignait le Mémoire capitulaire, alors ignoré du préfet ; que celui-ci et le Chapitre étaient donc d'avance et implicitement d'accord, et qu'ainsi le Chapitre n'avait pu être débouté, du moins avant d'avoir été entendu. De tout cela il concluait que la lettre du 25 mai n'avait pu priver le Chapitre des garanties de la 18e règle de chancellerie, les Congrégations ne pouvant suppléer à l'insuffisance des clauses dérogatoires d'un indult que par jugement et décret au contentieux, c'est-à-dire par jugement contradictoire, et non par forme administrative.

Se retranchera-t-on derrière la lettre du 20 août ? Mais cette lettre est rédigée comme si l'érection des nouveaux canonicats était encore à faire, tandis qu'elle était faite depuis le 30 juin ! Mais elle avait été provoquée par l'évêque seul, à l'insu du Chapitre, qui ne pouvait s'attendre à ce coup de Jarnac ! Rien donc en elle, non plus, qui ressemblât à un jugement contradictoire.

Dans une nouvelle lettre, du 24 octobre 1856, le chanoine Pelletier prouvait que la 18e règle de chancellerie était encore en vigueur, même en France, et qu'elle y avait été appliquée de nos jours. D'où la nullité des canonicats d'Orléans, même non déclarée, étant de plein droit.

Toutefois, dans une troisième lettre du 1er décembre 1856, il établissait directement et expressément cette nullité, se fondant sur les vices d'érection et de collation des nouveaux canonicats.

Le Chapitre, à cette date, ignorait officiellement cette collation, n'ayant reçu notification que de l'ordonnance du 30 juin, et non des lettres de provision. Il ignorait ses prétendus confrères !

Qu'on lise maintenant, au tome second, p. 176, de l'abbé Lagrange, son exposé de cette affaire du Chapitre, et on saisira sur le vif, pour la première fois, le procédé de falsification par réticence et par découpures qui va être en usage à Orléans, et qui remplacera tout droit canonique. « Le droit canonique, a dit Mgr Dupanloup dans une lecture spirituelle à son grand séminaire, c'est la volonté de l'évêque ! » Et une autre fois : « Messieurs, pas de témérités ! elles seraient réprimées : vous savez comment je traite ceux qui en appellent au droi canon ! »

Toutefois, l'abbé Lagrange ne peut s'empêcher d'écrire en terminant : « La misère qu'avait voulu couvrir l'évêque d'Orléans n'est que trop évidente : peut-être un meilleur remède eût-il été, comme cela a lieu dans certaines Églises, comme l'évêque d'Orléans en eut lui-même plus tard la pensée, exécutée aujourd'hui par son successeur, des prébendes. »

En effet, à peine évêque en titre, Mgr Coullié se hâta de faire ce que n'eût jamais fait son prédécesseur, qui

jamais ne cédait et ne revenait sur ses décisions, et il remit le Chapitre dans un état normal. En installant le vrai Chapitre, il raconta son audience récente avec Léon XIII, qui, entendant exposer l'état antérieur, tel que l'avait fait Mgr Dupanloup, était resté stupéfait, et s'était écrié : « Rien de plus incorrect, de plus irrégulier, de plus impraticable ! »

M. Lagrange termine par ces mots : « Cette opposition ne laissa pas que d'être pénible à l'évêque d'Orléans, et cette parole de ses notes intimes en exprime l'aveu : « Tristesse des ingratitudes ! »

Cela est à l'adresse du chanoine Pelletier, qui a répondu : « J'ai beaucoup donné à mon évêque, et, de lui, j'ai peu reçu. Le peu, néanmoins, ne me laisse point indifférent. Mais, dans le canonicat dont j'ai été pourvu en 1851, à titre de compensation, et d'imparfaite compensation, pour des sacrifices antérieurs, combinaison qui profitait surtout à la cassette du prélat, j'aurais tort, selon moi, de puiser un motif pour me dispenser d'agir et d'écrire dans l'intérêt de la saine doctrine (1) ».

(1) M. Pelletier, après avoir quitté la cure de Gien, était curé de Saint-Aignan, paroisse d'Orléans, lorsqu'il convint à Mgr Dupanloup de le faire chanoine. Il y avait si bien dans cet arrangement une compensation, et une compensation insuffisante, que le prélat crut devoir ajouter au canonicat des lettres de vicaire général, lesquelles furent retirées par le prélat vindicatif lorsque le chanoine résista à ses entreprises anticapitulaires. — Du reste, M. le chanoine Pelletier, mort en 1883, cinq ans environ après l'évêque, a été un des ecclésiastiques les plus distingués de son temps. D'une piété solide, de mœurs irréprochables, d'un zèle sacerdotal qui sortait toujours des limites rigoureusement obligatoires, il était encore passionné pour l'étude et la doctrine. Aussi a-t-il beaucoup lu et beaucoup écrit, principalement sur les matières de droit capitulaire. L'un des canonistes les plus savants et les plus estimés de France, il était consulté de toutes parts, et répondait toujours avec une courtoisie et une libéralité qui encourageaient à recourir de nouveau à ses lumières. C'est précisément cette science et cet amour du droit qui le mit mal d'abord avec son évêque, pour qui il n'y avait pas d'autre droit que sa volonté ou même son caprice. Liturgiste aussi consommé

Donc, pas d'ingratitude chez le chanoine, mais vengeance de vingt-quatre années chez l'évêque, vengeance inextinguible si ce n'est par la mort. Mais le chanoine étudia de plus près la conduite et les enseignements de l'évêque, et il recueillit à mesure tout ce qui allait contre cette saine doctrine dont il a été un des plus vaillants défenseurs. Il n'avait pas à glaner seulement; il pouvait moissonner à pleines gerbes dans le champ orléanais. Ainsi, trois ans plus tard, en 1859, il s'agit de dresser, sur une place d'Orléans, une statue au jurisconsulte Pothier, janséniste ardent, dont l'évêque Montmorency-Laval et plusieurs prêtres fidèles avaient eu tant à souffrir. Le devoir évident du clergé était de s'abstenir. Or, l'évêque commença par une souscription de cinq cents francs, accompagnée d'une lettre où l'éloge n'était tempéré que par ces mots : « Si pieux, malgré les entraînements déplorables et les tristes erreurs de son temps ». Y avait-il là même quelque restriction, quelque correctif ? Ce n'est pas clair ! Ainsi encouragé par son évêque, le conseil

que savant canoniste, sa connaissance et son amour des rites sacrés éloigna encore de lui un évêque pour qui il n'y avait pas plus de règles liturgiques que de lois canoniques. Son intelligence des doctrines romaines et son intrépidité à les défendre acheva de le perdre auprès du prélat libéral et de la secte orléanaise. De là l'impopularité dont on le punit et l'ostracisme dont on le frappa pendant tant d'années; de là tout accès fermé pour lui à l'épiscopat dont il etait si digne. N'importe, c'est lui qui a semé sur le sol orléanais le bon grain sans lequel tout aurait été envahi par l'ivraie libérale ; c'est lui qui a formé et entretenu dans le diocèse un petit noyau de prêtres fidèles aux vraies doctrines, et a frappé d'un trait mortel le catholicisme libéral trop longtemps victorieux et triomphant. Nul prêtre n'a rendu plus de services et n'a fait plus d'honneur au diocèse d'Orléans : et c'est ce qu'a semblé reconnaître Mgr Coullié, qui, pour réparer les injustices et les persécutions de son prédécesseur, l'a entouré de la plus affectueuse estime, l'a visité souvent dans sa dernière maladie et a voulu assister à ses obsèques, ce que la passion toujours vivante et acharnée de la secte ne lui a jamais pardonné, mais ce dont le félicitent avec reconnaissance tous les amis du chanoine, c'est-à-dire tous les amis de la vérité.

municipal fixa l'inauguration au 7 mai, veille des fêtes de Jeanne d'Arc. Quel rapprochement bien concerté ! Le programme indiquait une messe à Sainte-Croix, un discours du P. Gratry, une procession et une station devant la chapelle où sont les restes de Pothier. Le chanoine Pelletier réclama justement; mais l'absence de l'évêque rendait difficile la modification du programme. Pourquoi cette absence? L'évêque avait promis son concours et la présence de plusieurs de ses collègues; mais ceux-ci avaient décliné l'invitation, et l'évêque partit. Jugeant avec raison que le Chapitre devait s'abstenir, le chanoine Pelletier, sur le refus qu'on lui fit d'une convocation capitulaire, recourut au métropolitain, le cardinal Morlot, qui jugea, lui aussi, qu'il n'y avait pas d'honneurs ecclésiastiques à rendre à l'hérétique Pothier. Mais il était trop tard, et l'évêque se tenait absent. Le chanoine obtint au moins que la croix ne fût pas portée en tête du défilé, ce qui lui ôtait son caractère processionnel. Mais le clergé s'y mêla, hélas! et fit station devant la tombe, où une oraison fut récitée. Quant au discours du P. Gratry, ce fut un éloge outré de l'hérétique avec sortie violente contre l'Autriche au moment de la guerre d'Italie. On n'osa pas l'imprimer.

Pas un mot de ce déplorable incident chez l'abbé Lagrange !

Rien non plus dans l'abbé Lagrange de ce qui va suivre.

Le 18 juin 1875, des adresses et députations du monde entier célébrèrent le vingt-cinquième anniversaire de l'exaltation de Pie IX. A la députation française, conduite par Mgr Forcade, évêque de Nevers, Pie IX fit une réponse dirigée contre l'illusion libérale. Or, de cette réponse, certifiée authentique par l'évêque de Nevers, les *Annales religieuses* d'Orléans supprimèrent ce passage : « Mes chers enfants, il faut que mes paroles vous disent bien ce que j'ai dans mon cœur. Ce qui afflige votre pays et

l'empêche de mériter les bénédictions de Dieu, c'est ce mélange des principes. Je dirai le mot, et je ne le tairai pas. Ce que je crains, ce ne sont pas tous ces misérables de la Commune de Paris, vrais démons de l'enfer qui se promènent sur la terre. Non, ce n'est pas cela; ce que je crains, c'est cette malheureuse politique, ce libéralisme catholique, qui est le véritable fléau. Je l'ai dit plus de quarante fois, je vous le répète à cause de l'amour que je vous porte. Oui, c'est ce jeu... comment dit-on en français ? nous l'appelons en italien *altalena* : oui, justement, ce jeu de bascule qui détruirait la religion. » Or, les *Annales*, croyant s'être mises à couvert sous ce vague en-tête : « Le Pape a répondu *à peu près* en ces termes », donnèrent le texte de l'*Univers*, moins le paragraphe du libéralisme. L'*Univers* réclama, d'autant que le *Siècle* disait la version des *Annales* seule authentique, peut-être pour les piquer au jeu et les mettre à même d'accuser l'*Univers* de faux. S'y laissant sottement prendre, les *Annales* répondirent qu'il ne fallait pas s'en rapporter à l'*Univers* sur la fidélité d'un texte. Et le *Siècle*, happant le bon morceau : « C'est égal, il faut une fière audace pour oser attribuer au Pape une telle phrase, une telle condamnation ! » La *Semaine* de Poitiers intervint dans le débat. Si la publication de l'*Univers*, dit-elle, n'a pas « d'*autorité ecclésiatique* ou canonique, elle a une autorité historique incontestable ». Et elle protesta contre la mutilation des *Annales* et contre l'obstination des catholiques libéraux à reprendre leur assurance et à se rattacher à leur funeste doctrine. « C'est la cause secrète et déterminante, dit-elle, de la guerre si ardente entreprise contre le dogme de l'infaillibilité pontificale, dont la déclaration devait donner une nouvelle force aux avertissements et aux condamnations antérieures du Souverain Pontife. » Les *Annales* se débattirent dans une sophistique ridicule

plutôt que d'avouer; et la *Semaine* de Poitiers leur demanda alors le pourquoi de ces coupures. — « Pour avoir la facilité d'insérer la réponse faite à la députation anglaise », répondirent niaisement les *Annales*. — C'était pitoyable après l'odieux d'une mutilation dissimulée sous un *à peu près* menteur. « Oui, reprit l'impitoyable *Semaine* poitevine; oui, à peu près! A un corps vivant vous arrachez les yeux, et puis vous venez dire: « C'est à peu près le même corps! » Saint Paul se réjouissait de ce que, captif, sa parole ne l'était pas. Captif aussi, Pie IX n'a pas cette consolation: « il trouve des mains sacerdotales qui tiennent sa parole captive, et veulent l'empêcher de parvenir à ses enfants. »

Second exemple au moins de ces suppressions ou mutilations des paroles pontificales gênantes, en usage à Orléans!

Troisième exemple. Au commencement de 1873, un comité orléanais se forma sous les auspices de Mgr Dupanloup, et son premier soin fut de rédiger une adresse au Pape. Commission et sous-commission. Premier projet de la sous-commission vraiment bon, mais tellement modifié par la commission réunie, qu'il en sortit définitivement sans couleur et sans accent. Pie IX le sentit. Aussi, le 9 juin 1873, il adressa au comité un Bref significatif également par les allusions et les enseignements directs. Le Pape y visait l'évêque d'Orléans bien plus que le comité, serviteur obséquieux de l'évêque. Il y disait: « Bien que vous ayez à soutenir la lutte contre l'impiété, cependant vous avez moins à redouter de ce côté, peut-être, que de la part d'un groupe ami, composé d'hommes imbus de cette doctrine équivoque, laquelle, tout en repoussant les conséquences extrêmes des erreurs, en retient et en nourrit obstinément le premier germe, et qui, ne voulant pas embrasser la vérité tout entière, n'osant pas non plus la rejeter tout entière, s'efforce d'interpréter les

sentiments de l'Eglise de manière à les faire concorder à peu près à ses propres sentiments. Car, aujourd'hui encore, il en est qui adhèrent aux vérités récemment définies par un pur effort de volonté, et cela pour éviter l'accusation de schisme et pour abuser leur propre conscience ; mais ils n'ont nullement déposé cette hauteur qui s'élève contre la science de Dieu, ni réduit leur intelligence en captivité sous l'obéissance de Jésus-Christ. »

Or, qu'avait fait autre chose Mgr Dupanloup dans son interprétation du *Syllabus?* Qu'a-t-il fait autre chose dans presque tous les débats des Assemblées et dans beaucoup de ses écrits ?

On ne fut donc pas content du Bref, à Orléans, tellement qu'on en voulut cacher même l'existence. Il y eut des réclamations. En mars 1874 seulement, l'original officiel fut affiché dans la salle des séances. Mais il en fallait une traduction. Elle se fit à l'évêché, s'imprima en avril, et fut mise, avec le latin en regard, en tête du compte-rendu de l'assemblée générale. Traduction bien adoucie, si on la compare à la traduction exacte de Mgr de Ségur, qui avait obtenu au moins la publicité du Bref en en dénonçant l'existence dans son *Hommage aux jeunes catholiques libéraux.*

Oh ! nous verrons encore plus fort ! Mais, auparavant, un mot du retour si tardif à la liturgie romaine dans le diocèse d'Orléans.

Vers la fin de 1875, Mgr Dupanloup s'était rendu à Rome ; il s'y était ménagé un bon accueil par l'accomplissement d'un acte « depuis longtemps préparé », soutient l'abbé Lagrange, mais forcément ajourné par ses travaux et par ses luttes : c'était la reprise de la liturgie romaine à partir de l'Avent de 1875. Voyons si, véritablement, ce retard fut imposé à l'évêque par des circonstances indépendantes de sa volonté ; ou si plutôt le diocèse d'Or-

léans, d'où était partie la première et la plus vive opposition à l'œuvre de Dom Guéranger ne devait pas être naturellement le dernier à retourner à la liturgie romaine.

Dès ses informations, en avril 1849, Mgr Dupanloup, en effet, avait témoigné au nonce Fornari les meilleures dispositions à ce sujet; et, peu après son installation, il nomma une commission pour la rédaction du Propre diocésain. En 1853, quatre ans après, rien n'avait été commencé. Sur le point de partir pour les fêtes de l'Immaculée Conception, l'évêque sentit le besoin de faire quelque chose d'utile à sa renommée et d'agréable à Rome. De là, 27 septembre 1854, une longue circulaire au clergé pour lui annoncer le retour au rit romain. « Sans pouvoir vous indiquer encore l'époque précise, disait-il, nous croyons devoir, dès à présent, vous faire connaître qu'elle sera assez prochaine. » Ses journaux reproduisent, applaudissent et saluent l'époque *prochaine*, qui devait se faire attendre plus de vingt ans. L'abbé Lagrange vient de nous répéter que ce ne fut pas sa faute. Tout en déplorant les violences et les injures de la polémique, avait-il dit dès son second volume, Mgr Dupanloup s'était prononcé sur la question sur-le-champ et sans hésiter. « Le Pape sait bien, écrivait-il à la princesse Borghèse, ce que j'ai fait au concile de Paris pour la liturgie romaine. » Mais il entendait procéder, en bénéficiant de la déclaration formelle du Pape, « avec liberté et maturité ». Aussi l'abbé Lagrange nous assure-t-il que le Pape approuva sa conduite, et « lui laissa toute latitude quant au mode et quant au temps ».

Tout cela me paraît peu franc et peu sincère. En effet, moins de trois mois après la circulaire de septembre, en décembre 1854 il écrivait à Mgr Graveran, évêque de Quimper, lui proposant de se réunir à lui pour amener plusieurs évêques à représenter au Pape, à Rome, les



inconvéniens et les dangers d'innover chez nous sur beaucoup de points et de ne pas respecter nos usages. A quoi Mgr Graveran répondit, au rapport de son historien : « Si je vais à Rome, ce ne sera pas pour faire des représentations au chef de l'Eglise, ou pour lui donner des leçons, mais bien pour recevoir très humblement les siennes ». A combien d'évêques Mgr Dupanloup n'a-t-il pas dû écrire ainsi pour essayer déjà cette émeute épiscopale qu'il devait pousser si loin au temps du concile!

A qui fera-t-on croire qu'il ait été empêché par ses travaux et ses luttes du léger travail supplémentaire que lui aurait demandé le rétablissement plus prompt du rit romain dans son diocèse! D'ailleurs, que ne prenait-il sur ces luttes, souvent si inutiles et si funestes, pour ce travail meilleur? En réalité, il tenait peu à la liturgie romaine, ou il n'y tenait que par politique. Aussi n'y ramena-t-il son diocèse que le dernier et à la dernière extrémité, juste au moment où il avait plus que jamais besoin de se rendre le Pape favorable pour lui arracher le chapeau de cardinal.

Mais alors paraissait la brochure *Monseigneur Dupanloup*, qui allait contribuer à renverser tant d'espérances. La brochure haineuse, nous a dit l'abbé Lagrange, l'atteignit jusqu'aux pieds du Saint-Père. — Sans haine autre que celle de l'erreur, calme au contraire, convenable dans la forme, respectant tout acte de l'évêque et ne s'attaquant qu'au publiciste et au journaliste ; terrible au fond, il est vrai, irréfutable, et chef-d'œuvre de polémique en même temps modérée et vigoureuse, la brochure du chanoine Pelletier, dont j'ai usé plus d'une fois dans ce travail, quoique préparée dès longtemps, fut lancée, je le sais, fort à propos, dans le double dessein de défendre la vérité compromise et de barrer à l'évêque le chemin du cardinalat. Elle réussit dans les deux sens ; et, tout en blâmant avec

le Pape le tort personnel, ou plutôt de situation, du chanoine d'Orléans, il faut reconnaître qu'il a rendu à l'Eglise un grand service.

Disons d'abord l'histoire ou mieux les aventures singulières de cette brochure, puis reprenons et coulons à fond cette question du mauvais libéralisme de l'évêque d'Orléans, qui en était le principal objet, et qu'on vient de réveiller maladroitement sur sa tombe, dans un dessein de justification qui aboutira à une condamnation définitive et sans appel possible.

Après avoir lu la brochure, Louis Veuillot avait écrit à l'auteur, le 20 février 1876: « J'imagine aisément la fureur de Mgr votre évêque. Il doit passer du violet au pourpre le plus sanguin. Mais ils auront beau faire, vous êtes inattaquable et irrrépréhensible (pas tout à fait). Le volcan peut bouillonner, il n'éclatera pas. Vous êtes armé, il n'y a pas de défaut dans l'armure ; vous avez le droit, vous êtes modéré: vous faites justice, non en ennemi, mais en juge. L'opinion en dit plus que vous, l'histoire ira plus loin. Vous en dites beaucoup, elle en saura et en dira davantage. Pour mon compte, je suis témoin, et je déposerai. Mgr Dupanloup a été plus ennemi de lui-même que tous ses ennemis à la fois. Le moment des rétributions est arrivé. Ou il fera pénitence, ou il sera puni. Je souhaite qu'il prenne le bon parti, mais je l'espère peu. Vous, très digne ami, vous avez fait votre devoir, et vous servez l'Église. Je crois que les furieux ne sont plus sans s'avouer un peu tout cela. Leur fureur se calmera quand vous voudrez. Montrez les dents, et ils se tairont. Les amis de Paris n'ont encore rien dit. Je les guette, et s'ils ne disent rien, je parlerai tout de même. »

Il parla en effet, mais se tut bientôt, dès que fut publiée une lettre de l'archevêque de Paris que nous aurons à mentionner.

Avant que rien ne fût venu de Rome, et l'affaire y étant encore pendante, comme il sera dit tout à l'heure, le chanoine, voyant ses adversaires le poursuivre devant l'opinion, crut qu'il ne lui était pas interdit de se défendre. De là sa *Défense*, opuscule calme et loyal, où, s'il enregistre des témoignages en sa faveur, il ne tait rien de ce qui a été dit contre lui. Il raconte simplement, dans les vingt premières pages, toute la tempête qu'on souleva pour l'écraser et tous les coups qui l'atteignirent. *Défense* péremptoire, et dont aussi on ne dit rien, sauf toujours le vaillant *Univers,* sous la signature de Louis Veuillot.

Au Chapitre d'Orléans, il y eut examen de la brochure, rapport contre elle, convocation pour la condamner, le tout à l'insu du chanoine ! Mais, s'étant trouvé là au jour et au moment fixé, il fallut bien souffrir sa présence. « Retirez-vous votre livre ? — Non. » Ce fut le début de la séance. Alors lecture du réquisitoire, dont communication lui fut refusée pour rendre sa défense impossible, et condamnation aussi sévère qu'on pouvait, plus sévère qu'on ne devait. La sentence fut aussitôt communiquée aux *Annales religieuses,* dont le directeur, un abbé Gelot, petit Savoyard compatriote de l'évêque, va se montrer indigne contre le vénérable chanoine, au point de n'admettre aucune de ses plus légitimes réclamations que par ministère d'huissier. « Nous sommes autorisées à annoncer, dirent-elles, que le Chapitre de la cathédrale, sous l'impression de la douleur indignée que lui a causée le pamphlet de M. V. Pelletier, a cité l'auteur à comparaître pour lui demander compte de son inqualifiable conduite, lui a infligé, à l'unanimité, le blâme le plus énergique, et a ordonné que ce blâme sera inséré dans toute sa teneur sur le registre des délibérations capitulaires. »

A la redondance des adjectifs, à l'inexactitude des détails, à l'indignité d'une telle publicité, tandis qu'il y avait

appel possible de la sentence après une défense rendue impossible, à la trahison d'un secret en quelque sorte de famille, qui ne reconnaît l'évêque d'Orléans ?

Ainsi mis en demeure, le chanoine écrit au rédacteur qu'il défère au Saint-Siège la délibération et la sentence d'un tribunal incompétent, le texte et les tendances d'une adresse dont il va être parlé, et enfin son livre.

Quelques jours après, paraissait une lettre au chanoine de l'archevêque de Paris, dont je ne veux dire qu'une chose, c'est qu'elle serait inexplicable, si on ne la supposait due en elle-même et dans sa publicité injustifiable (1), aux suggestions et aux indiscrétions de l'évêque d'Orléans. Rien ne compliqua davantage la situation à Rome.

Le même jour, l'évêque écrivait à l'un de ses grands vicaires la lettre mentionnée plus haut, et à laquelle le chanoine a fait la ferme réponse citée.

Alors vinrent les protestations des notabilités, surtout laïques. Ce laïcisme en choses ecclésiastiques, si souvent condamné par l'évêque alors qu'il le gênait, était aujourd'hui employé, provoqué, maintenant qu'il le servait. Une adresse, rédigée à l'évêché, publiée d'abord dans les journaux d'Orléans à la dévotion de l'évêché, était déposée chez les libraires, invités à faire signer leurs clients, et ne faisait qu'exciter la curiosité publique et que contribuer à la vente du livre, car on n'obtenait que de très rares signatures. Tel fut aussi l'effet des adresses promenées, sur l'ordre des curés contraints, et présentées à domicile par les sacristains, lesquels, pour ne pas rapporter leur papier en

(1) Dans sa longue lettre à la *Défense*, M. Lagrange a voulu appliquer à la lettre en elle-même cet adjectif *injustifiable*, que je n'appliquais, moi, qu'à sa publicité. Et encore, dans ma pensée, cette publicité n'était imputable qu'à Mgr Dupanloup, qui avait nécessairement reçu communication de la lettre du vénérable métropolitain.

blanc, arrachaient des signatures de toutes mains, sans pouvoir néanmoins compenser la qualité par la quantité. Il fallut cesser cette chasse aux signatures, d'où ne résultaient que des réclames pour le livre et que des scènes plaisantes ou grotesques.

On ne fut pas plus heureux en dehors d'Orléans. Les curés-doyens furent invités aussi à faire signer une adresse, dont l'évêché toujours leur envoyait la formule. Malgré la pression exercée sur le clergé, malgré l'intervention de l'évêque lui-même, sollicitant les récalcitrants « à titre de service personnel », les signatures furent maigres, et encore plusieurs revinrent-elles accompagnées de cette réserve : « Sauf les droits du Saint-Siège ». Ce qui n'empêcha pas les *Annales*, surnommées *l'encensoir* ou les *Annales de l'admiration mutuelle et perpétuelle*, d'enregistrer un triomphe complet.

Les récalcitrants faisaient remarquer que, pendant et après le concile, aucune manifestation des sentiments du clergé orléanais n'avait été envoyée au Pape, et qu'une adresse au Pape devait, sinon primer, au moins accompagner l'adresse à l'évêque ; bien plus, qu'on imposait celle-ci après avoir empêché celle-là. Il fallut consentir à un compromis.

Une adresse au Pape, toujours selon la formule de l'évêché, fut donc expédiée aux curés-doyens. Elle circulait et se signait, quand l'évêché lui substitua une formule différente, beaucoup moins ample sur les prérogatives du Saint-Siège, mais beaucoup plus prolongée en éloges de l'évêque, à qui l'on ajoutait ce qu'on ôtait au Pape.

Inutile de dire qne les sévérités contre le chanoine et son œuvre y avaient été aussi multipliées que les louanges du prélat. Aussi plusieurs se refusèrent à la signer. Quel fut son sort ? A-t-elle été envoyée ? Le Pape a-t-il répondu ? Qui le dira ?

Cependant l'affaire suivait son cours à Rome. Le chanoine

s'était contenté d'envoyer ses pièces, s'en rapportant à la justice impartiale du Saint-Siège. A l'évêque ne suffirent pas ces moyens juridiques. Il ameuta d'abord contre le chanoine toute la presse italienne et française dont il pouvait disposer. Il se fit journaliste lui-même, et adressa notamment à la *Gazette de France* un article dont l'auteur était reconnaissable au style tumultuaire, à la presque identité avec une adresse rédigée à l'évêché, et enfin à la trahison du secret capitulaire de la séance du 17 février : dans cette séance, le Chapitre avait infligé un blâme au chanoine, lui avait retiré la gestion du temporel *ad annum* et son tour de semaine jusqu'à nouvel ordre; — tour, pourtant, qui lui fut rendu dès le 7 mars, non spontanément, mais par la crainte de Rome, qui trouvait, comme nous le verrons, que le Chapitre, en cette affaire, avait dépassé tout droit et toute mesure.

Le grand brochurier avait encore suscité contre son prêtre de mauvaises brochures : l'*Indiscipline cléricale*, *Questions et remontrances*, celle-ci œuvre du premier président de la cour, qui lui devait sa récente promotion.

Il avait envoyé à Rome son trop célèbre Guthlin, qui allait de palais en palais, harcelant les cardinaux et leur arrachant quelques paroles bienveillantes qu'il considérait comme des indices de victoire. L'abbé Guthlin avait eu soin de dire tout d'abord que toute pénalité capitulaire était retirée, ce qu'il faisait valoir en faveur du Chapitre. En même temps il sollicitait la condamnation du livre au tribunal de l'Index, ce qui aurait contraint l'auteur à le désavouer et à le retirer. Il lui fut répondu : On peut envoyer la brochure du chanoine à l'examen de l'Index, mais il y faudra envoyer aussi les ouvrages de l'évêque d'Orléans, pour qu'on puisse juger des textes attaqués (1). L'évêque,

(1) Remarquons, une fois de plus, les détours mensongers de l'abbé Lagrange. « Rome, nous a-t-il dit plus haut, refusa d'examiner la

informé, tenta de se disculper à l'aide du fameux Bref de 1865 ; mais il reçut alors une réponse dont nous reparlerons, et qui le fit trembler. Il ne réclama plus l'Index. D'ailleurs, le Pape, pour donner moins d'éclat à l'affaire et pour le bien de la paix, en avait chargé la Congrégation du Concile.

L'affaire engagée, l'évêque fit parvenir au Pape des plaintes de tous les points de la France : c'était l'invasion de la démocratie dans le domaine épiscopal ; c'était la citation des évêques devant l'opinion, etc. : il devenait urgent de réprimer une dangereuse et coupable tentative.

Il mit en mouvement le ministère français à Paris, et l'ambassade française à Rome. Durant une nuit, un télégramme de France arrive à notre ambassadeur, qui se lève en sursaut, s'imaginant qu'une révolution vient d'éclater à Paris. Il ouvre et lit la signature : *Félix, év. d'Orléans.* — Ah ! se dit-il, moitié riant, moitié fâché, et il se recouche. C'était une demande de démarches nouvelles auprès du Saint-Père.

On juge combien les esprits devaient être agités et partagés à Rome. Du côté de l'évêque, les hommes du monde, les politiques, peu d'ecclésiastiques et peut-être un seul cardinal, Mgr Franchi ; du côté du chanoine, ou plutôt de ses thèses, les théologiens, les canonistes, la plupart des Religieux.

Mgr Nardi traduisait assez bien cette situation dans ces paroles dites à un gentilhomme du Blaisois : « J'approuve entièrement la brochure du chanoine Pelletier ; mais j'affirme que Rome n'infligera pas de blâme direct à l'évêque d'Orléans (nous verrons), qui jouit encore, à Rome même,

doctrine de l'évêque d'Orléans. » C'est l'évêque d'Orléans, au contraire, qui refusa prudemment de laisser examiner sa doctrine, trop sûr alors qu'elle serait censurée ; et ce que Rome refusa positivement d'examiner, ou plutôt de condamner, c'est la doctrine du chanoine et sa critique de la doctrine de l'évêque.

d'un grand prestige ; mais je sais aussi que jamais non plus les doctrines personnelles de l'évêque d'Orléans ne recevront de Rome une approbation directe ».

Je trouve la plupart de ces détails si curieux dans une sorte de procès-verbal très authentique d'une conférence tenue sur ce sujet entre trois évêques, dont l'un avait été très mêlé à l'affaire à Rome.

Enfin, la décision fut rendue le 22 mai, et notifiée au chanoine le 9 juin. La voici :

« Les Eminentissimes Pères, après avoir lu tous les documents produits de part et d'autre, et après avoir mûrement pesé toutes choses, *quoiqu'ils n'aient aucunement condamné la brochure elle-même*, n'ont pu approuver néanmoins qu'un prêtre, en même temps chanoine de l'église cathédrale, se livrât publiquement, par le moyen de la presse, à l'examen des écrits et des actes de son évêque. Sous ce rapport, et *pour le simple fait de la publication*, ils ont pensé que le prêtre Pelletier mérite d'être repris.

(« Mais ensuite on demande s'il est permis au chanoine Pelletier, soit de réimprimer la brochure précitée et de l'exposer ultérieurement en vente, soit d'émettre sur le même sujet d'autres publications que les journaux ont déjà annoncées (1).)

(« Pour répondre à cette seconde question, les Eminentissimes Pères, insistant sur l'idée ci-dessus émise, touchant le simple fait de la publication, *estiment qu'ils ne doivent aucunement s'occuper de la vente* ; mais), en même temps, ils chargent Votre Grandeur (le Nonce) de s'entendre avec l'archevêque de Paris, pour ordonner au chanoine Pelletier de se désister d'une critique de ce genre, et de s'abstenir de publications ultérieures sur ce sujet ; (de veiller, en outre,

(1) Allusion à la seconde brochure, *Défense*, publiée déjà à cette date, mais dont la Sacrée Congrégation ne connaissait que l'annonce faite par les journaux.

à ce que, de la part des adversaires, la controverse ne soit pas plus longtemps entretenue (1). »

Ayant eu communication de ce décret, Louis Veuillot adressa au chanoine, le 22 juin, cette lettre où le sens intime des Eminentissimes Pères est exprimé du ton le plus spirituel et le plus charmant : « Cher ami, je crois que la Congrégation, souriant un peu dans sa barbe solennelle, a dit ce qu'elle voulait dire, et n'ajoutera rien.

« — Vous, chanoine, je ne dis pas que vous m'êtes agréable. Taisez-vous ! Maintenant que c'est dit, si le monde vous entend, ce n'est pas ma faute. »

« — Vous, évêque, qui voulez parler, ayez grand soin de vous taire ! »

« — Vous, archevêque métropolitain, qui avez dit quelque chose que je n'ai pas voulu entendre, faites, s'il vous plaît, observer le silence ! »

« — Voilà le décret ! Il n'est pas sévère pour vous, mon cher ami, après tout ce tapage.

« Vous, Monseigneur (2), qui n'êtes rien sur la terre,

(1) Voici le texte latin : « Eminentissimi Patres, omnibus hinc inde perlectis ac mature perpensis, *tametsi libellum ipsum nullatenus condemnaverint*, nihilominus haud approbare potuerunt quod sacerdos simulque canonicus cathedralis ecclesiæ scripta ac gesta sui episcopi typorum ope palam ad trutinam revocaret. *Quo sub intuitu* presbyterum Pelletier, *pro nudo publicationis facto*, reprehensione dignum censuerunt. — (Deinde vero sciscitatur an canonico Pelletier liceat sive præcitatum libellum typis iterum mandare ac ulterius venui exponere, sive alias edere de eadem re lucubrationes, quas publicæ ephemerides jam prænuntiarunt.) — (Huic igitur petitioni consulturi, Eminentissimi Patres, conceptui superius exposito quoad nudum publicationis factum insistentes, *censent circa venditionem se ingerere nullatenus debere*, sed) mandant eodem tempore Amplitudini Tuæ ut, concordi studio cum Archiepiscopo Parisiensi, jubeas canonicum Pelletier ab hujusmodi dicterio desistere et ab ulterioribus hac de re publicationibus abstinere. (Satagas sed insuper ne ex adversa parte controversia diutius foveatur) ».

(2) Le chanoine lui-même, alors chapelain d'honneur de Sa Sainteté Pie IX, qui lui avait conféré cette dignité sur la demande de Mgr de Flaviopolis, dont il avait été le théologien au Concile.

remarquez, s'il vous plaît, que vous avez fait deux larges volumes qui se vendent tant qu'ils veulent sur le pavé, et qu'on peut joindre impunément à tous les cortèges historiques. Maintenant le vent a fourni son grain de sable ou sa graine de senevé, le lac la couve dans son calme accoutumé. Vous vouliez peut-être davantage ; mais pourquoi n'êtes-vous rien ? »

« Moi, je crois qu'il n'y aura pas un mot de plus d'ici à quelque temps, et je vous remercie (de l'envoi des brochures). J'ai vu en passant (en revenant de Bordeaux) Mgr de Poitiers. Il m'a dit qu'il avait en effet lu et annoté le fatras sur l'éducation (1). Qu'en fera-t-il ? je l'ignore. Il est assez convaincu que Mgr Dupanloup est un des penseurs les plus faibles, et l'un des faiseurs les plus pernicieux. J'ai simplement exprimé l'avis que Mgr Dupanloup resterait néanmoins debout, tant qu'un homme compétent par la qualité et par l'esprit n'aurait pas pris la peine de le renverser. »

Le 28 juillet, communication partielle du décret fut donnée officiellement au Chapitre par un vicaire général, je veux dire de quelques passages choisis et découpés, ce qui n'empêcha pas de déposer la pièce revêtue de la clause menteuse: *Concordat cum originali*, et d'en demander acte. On s'effraya bien un peu d'un tel faux en écriture, non seulement publique, mais sacrée, qui, ont dit quelques-uns avec un peu d'exagération, mettait leurs auteurs sous le coup de telle excommunication de la bulle *In cœna Domini*, renouvelée dans la bulle *Apostolicæ sedis*, et qui, au moins, pour tous les gens d'honneur, était une action malhonnête. Aussi, pour échapper à une réclamation flétrissante dans un avenir plus ou moins prochain, le vicaire général vou-

(1) Je n'en ai pas autant dit sur ce livre, surfait comme tout le reste, où, en effet, il y a bien du fatras, s'il n'est pas un fatras.

lut dispenser le secrétaire du Chapitre de dresser procès-verbal. Mais le secrétaire jugea avec raison qu'il ne pouvait s'empêcher de consigner un acte si grave sur le registre capitulaire, qui porte, en effet, le monument authentique d'une mutilation sacrilège... Toutefois, le secrétaire, ne poussant pas son courage à bout, passa sous silence la protestation que le chanoine Pelletier, séance tenante, avait faite contre le texte mutilé.

Pour bien juger de la portée de la mutilation, il est nécessaire de se référer au texte complet. Que le lecteur le reprenne donc, soit dans la traduction, soit dans l'original, et qu'il remarque bien tous les passages soulignés, ou mis entre larges parenthèses. Eh bien! ce sont ces mêmes passages, favorables au chanoine, qu'on supprima à la lecture et sur la copie officielle, pour ne laisser plus subsister que ce qui le condamnait.

Malgré la protestation du chanoine, qui aurait dû avertir et effrayer sur les suites d'un tel procédé, on le renouvela le jour même à la retraite ecclésiastique, et le chanoine dut faire autographier les pièces, qu'il adressa aussitôt intégrales à un certain nombre de prêtres de la ville et du diocèse. Aussi, à la seconde retraite, qui eut lieu quelques jours après, le vicaire général, reprenant sa lecture, fit cette fois l'addition du *tamet si libellum ipsum nullatenus condemnaverint*, mais il tut encore les autres passages primitivement supprimés. Cette addition, néanmoins, fit une sensation profonde sur les auditeurs de la première lecture. Ce que voyant, le vicaire général essaya d'expliquer que la condamnation d'un livre était du ressort exclusif de l'Index, et que la Congrégation du Concile était incompétente en pareille matière. Explication, nous le savons désormais, téméraire et mal fondée.

Le chanoine songea alors à porter l'affaire de la mutilation devant un tribunal compétent, et il demanda successivement

à deux vicaires généraux copie du procès-verbal capitulaire du 28 juillet. Mais tantôt on en nia l'existence, tantôt on en refusa la communication En réalité, le procès-verbal existe, et tel que j'ai dit.

Le chanoine s'adressa, par lettre du 2 août, à l'archevêque de Paris, qui, après s'être concerté avec son suffragant d'Orléans, lui fit, le 10, une réponse qui déplaçait la question et faisait du principal l'accessoire. Il ne s'agissait pas, en effet, de la faute quelconque commise par le chanoine et reprise par la Congrégation, mais de la mutilation bien plus condamnable d'un texte officiel. Aussi, dès le lendemain, le chanoine adressa-t-il à l'archevêque une réplique péremptoire, où il reprenait incidemment la question de compétence des diverses Congrégations, et établissait que si la Congrégation du Concile l'eût trouvée répréhensible au fond, elle l'eût renvoyé à l'Index ou au Saint-Office.

Le 13, le chanoine informa la Congrégation du Concile de la communication qu'il avait faite de la copie authentique de la lettre du 22 mai aux chanoines de la cathédrale et aux principaux curés du diocèse, et demanda en même temps que les droits de la vérité, l'autorité et l'honneur de la Sacrée Congrégation fussent sauvegardés. Le cardinal préfet répondit, le 30 août, au nonce apostolique : « Comme les Eminentissimes Pères voient avec peine que terme n'ait pas encore été imposé à la controverse, laquelle, en se prolongeant, pourrait engendrer de graves scandales, ils chargent de nouveau Votre Grandeur d'imposer silence au chanoine Pelletier, et de prendre les mesures nécessaires pour empêcher toute contestation ultérieure de part et d'autre sur ce sujet. »

C'était laisser les choses en l'état qu'a décrit si plaisamment Louis Veuillot. Quant à la mutilation, elle était, désormais, assez dénoncée, assez flétrie par l'opinion publique pour que Rome dût tenir à ce que le scandale fût assoupi. Scandale, en effet, c'est le mot qu'on entendit retentir de divers côtés à

la retraite ecclésiastique, et un vicaire général alla jusqu'à dire: « L'évêché d'Orléans est une caverne de faussaires! »

Le chanoine obéit et se tut. Il garda en portefeuille une seconde *Défense*, laquelle, depuis sa mort même, demeure enfermée sous sept sceaux par sa digne famille, fidèle à sa dernière recommandation de sacrifier sa personnalité au bien de la paix et de l'Église. Mais le silence imposé ne touchait que les deux parties en lutte, et pour le seul temps de la lutte. Depuis, tout appartient à l'histoire, et y a, d'ailleurs, été livré par le maladroit et provocateur abbé Lagrange. La défense de parler était synallagmatique. En s'en affranchissant pour le compte de son évêque, l'abbé Lagrange nous dégageait pour le compte du vénérable chanoine, et c'est pourquoi je me suis cru autorisé à tout dire.

Le blâme infligé par la Sacrée Congrégation n'atteignait le chanoine *qu'en tant que chanoine d'Orléans*, en sorte que, chanoine de Blois ou de tout autre diocèse, il aurait pu dire les mêmes choses sans l'encourir. Et c'est ce qu'a donné à entendre Pie IX dans ce mot authentique, qui résume toute cette polémique et en donne tout le sens et toute la portée: « Pelletier a mal fait de l'écrire; le Chapitre d'Orléans a plus mal fait de le condamner; et Mgr Dupanloup a très mal fait de fournir les éléments du livre (1) ».

Ainsi, au jugement du Pape, le moins coupable en l'affaire était le chanoine; le plus coupable, l'évêque; l'un coupable au positif seulement, l'autre au superlatif.

Et maintenant la *suite du menteur!* — Qu'on ne se récrie pas, car je vais dénoncer un mensonge auquel je ne connais rien de comparable dans l'histoire ecclésiastique!

Laissons toujours parler, ou plutôt s'enferrer, le pauvre abbé Lagrange.

(1) « Ha fatto male Pelletier a scriverlo; ha fatto peggio il Capitolo d'Orléans a guidicarlo; ha fatto pessimamente Mons Dupanloup a presentare gli argomenti del libro. »

Je reprends sa page 331 : « Nous n'en voulons pas dire davantage sur un incident qui n'eût mérité que le silence, s'il n'eût été un indice trop significatif des malheureuses dissensions entretenues comme à plaisir dans l'Eglise de France, et si, surtout, nous n'y trouvions l'occasion de faire entendre l'évêque d'Orléans lui-même sur cette accusation de libéralisme, dont on a tant abusé contre lui. Sachant, en effet, qu'à Rome même, quelques personnes, tout en blâmant l'acte du chanoine, inclinaient à croire que, quant à la doctrine, il avait peut-être raison, Mgr Dupanloup voulut s'expliquer une bonne fois là-dessus, et en finir avec ce fantôme qu'agitaient ses ennemis, et qui, à distance, effrayait certaines gens. La grande accusation élevée contre lui était qu'il avait soutenu les *thèses* condamnées. Il écrivit donc à un prélat qui approchait de très près Sa Sainteté, et qui avait élevé sur ce point des doutes, une lettre sans réfutation quelconque possible, *et qui n'en reçut pas*. En outre, dans une lettre à un autre prélat : «... Quand certains journaux m'accusent de la sorte, je réponds par le silence et par le mépris; mais qu'un prélat qui approche le Pape ait là-dessus des doutes, je ne me l'explique pas s'il m'a lu, je me l'explique encore moins s'il ne m'a pas lu... Si je me trompe, que Mgr X... ait la bonté de m'éclairer, mais en sortant des généralités qui ne disent rien... Point d'ambages, point de nuages, point d'équivoque... Jamais il ne m'a été fait sur la doctrine une observation quelconque, ni privée, ni publique; tout au contraire, le Saint-Père a toujours daigné m'honorer des plus bienveillantes approbations... »

Or, le prélat, Mgr X..., à qui était adressée cette lettre « sans réfutation quelconque possible, et *qui n'en reçut pas* », a répondu, et répondu par l'ordre du Pape : « Au sujet des éloges et des reproches que Votre Grandeur a reçus pour ses écrits de la part du Pape, et en particulier pour l'écrit sur la Convention de septembre, vous avez dû remarquer le mot

accuratius, pour vous dire que vous deviez enseigner la doctrine avec plus de soin. Ce mot est un comparatif, lequel est exclusif du positif *accurate*, et signifie que vous n'aviez pas enseigné la doctrine avec assez de soin. Si le Bref de Sa Sainteté, que le secrétaire rédacteur connaît parfaitement, ne porte que ce mot pour vous blâmer, alors qu'il en porte plusieurs pour vous louer, c'est qu'on a pensé que ce seul mot suffisait pour un homme intelligent. »

Intelligent, oui, certes, l'évêque d'Orléans l'était; mais l'intelligence de l'esprit ne suffit pas, il faut y joindre celle du cœur et de la volonté, qui lui fit presque toujours défaut.

Qu'est devenue cette lettre ? M. Lagrange l'a-t-il trouvée dans les papiers du défunt, et alors comment l'a-t-il niée avec tant d'audace ? N'y était-elle plus ? Alors l'évêque l'avait détruite comme tant d'autres papiers compromettants ! Voyez dans quel dilemme je vous étreins !

Le plus probable, c'est que l'évêque l'a brûlée comme une sentence de condamnation, et il a continué de mettre son orthodoxie sous le pavillon inviolable des louanges et des approbations de Rome. Il a donc trompé l'Eglise, trompé le monde. Il a trompé jusqu'à son historien, et, par son historien, il a voulu tromper la postérité. Non que le livre de l'abbé Lagrange, par lui-même, mérite d'aller bien loin ; mais il ira loin pourtant à cause de son bruyant héros, dont trop d'échos répéteront trop longtemps la gloire usurpée. Voilà que sont trompés déjà de vénérables évêques, qui se portent aujourd'hui ses cautions sur la foi de ses vantardises répétées. Leur confiance exagérée en lui, leur ignorance de la réponse romaine, leur est une excuse, sans leur être pourtant, qu'ils me permettent de le dire, une entière justification. Car enfin, ce fameux Bref de 1865, qui est sous leur plume la pièce maîtresse de la défense, il y a vingt ans que des théologiens de la meilleure note et de la plus sûre doctrine l'avaient interprété comme je l'ai fait moi-même dans

mon dernier article, sur le *Syllabus*, et y avaient montré une réserve évidente pour qui savait et voulait voir. Mais, après ma révélation d'aujourd'hui, plus de discussion, de tergiversation possible : le Pape a *blâmé* l'évêque d'Orléans !

Rome, qui le connaissait bien, surtout depuis le concile; Rome, qui le tenait en défiance et prévoyait ses dissimulations, se précautionna en conséquence. Le rédacteur de la lettre écrite par ordre du Pape prit le soin de la redire à plusieurs notables, ecclésiastiques et laïques, dont quelques-uns me l'ont répétée. Il fit plus : il permit d'en prendre des copies, dont je connais au moins trois dépôts authentiques, et c'est de l'un de ces dépôts qu'est sortie celle que je publie.

Pourquoi Rome n'a-t-elle pas fait davantage ? Comment n'a-t-elle pas donné un démenti public à l'évêque d'Orléans ? Ah ! d'abord, la patience, la charité, la longanimité romaine ! Puis, on craignait ses violences ; on savait par le concile jusqu'où il pouvait aller, jusqu'où il avait poussé les Montalembert et les Gratry, et l'on avait lieu de craindre qu'il n'allât plus avant encore (1).

(1) Le comte de Maistre, dans son *Eglise gallicane*, a bien noté ce caractère indélébile de scrupuleuse prudence ce système d'avertissements *amoureux* du Saint-Siège, pour qui « toute condamnation est un acte antipathique, auquel il ne recourt qu'à la dernière extrémité, adaptant encore, lorsqu'il s'y voit forcé, toutes les mesures, tous les adoucissements capables d'empêcher les éclats et les résolutions extrêmes qui n'ont plus de remède ». Et il en donne deux illustres exemples. D'abord la *Défense* de Bossuet, qu'il fut beaucoup question de condamner sous Clément XIII, et qu'on s'abstint de condamner personnellement, au témoignage de Benoît XIV, « par la double considération et des égards dus à un homme tel que Bossuet, qui avait si bien mérité de la religion, et de la crainte trop fondée d'exciter de nouveaux troubles ». Ensuite, la fameuse lettre de Louis XIV à Innocent XII pour lui annoncer que son édit de 1682 ne serait pas exécuté ; lettre que le Pape laissa ensevelie dans les archives du Vatican, ne voyant pas qu'alors « on se garderait bien de la publier à Paris, et que l'influence contraire agirait librement ». En effet, elle ne fut publique en Italie qu'environ 40 ans après, et ne fut connue ou plutôt aperçue en France qu'au bout de près d'un siècle. La lettre de Mgr X... n'aura subi, grâce à moi, qu'une quarantaine de huit années.

On attendait qu'il revînt de lui-même et qu'il ramenât à la vérité ceux qu'il avait égarés plus que personne. On a attendu, mais en vain ; et le monde, jusqu'à ce jour, le monde même épiscopal, est resté dans une admiration trompée et trompeuse.

Ah ! chanoine Lagrange, vous vous permettez de flétrir, au profit d'un évêque si coupable, au moins dans l'espèce, un vénérable chanoine ! Le vénérable chanoine savait, lui, il pouvait vous écraser ; et pourtant il s'est tu, et s'est contenté de dire qu'il connaissait une certaine lettre qui ne sortirait jamais du portefeuille de l'évêque. Elle en est sortie, probablement, mais pour être jetée au feu !

Jusqu'à ce jour, de tant d'autres qui la connaissaient, personne n'a osé ! Il fallait un homme de rien, ne tenant à rien qu'à la vérité et à la justice, un homme de qui rien ne tient et qui ne peut compromettre personne que lui-même, ce qui est toujours rien, pour avoir cette indépendance qui permît de parler enfin et de lancer cette pierre à l'idole aux pieds d'argile. Je suis ici la sentinelle perdue de qui dépend parfois le gain d'une bataille. Je suis ce que saint Paul appelle « ce qui n'est pas », destiné quelquefois par Dieu à détruire ce qui aspire à être tout.

Et vous avez jeté à la tête de ce grand défenseur de la vérité, Louis Veuillot, un des noms du diable, c'est-à-dire du père du mensonge ! Et vous avez suscité ce pauvre Gratry pour dénoncer une prétendue école de mensonge et d'erreur travaillant au profit de l'Eglise romaine, si elle n'était la sainte Eglise romaine elle-même, maîtresse, fondement et colonne de la vérité !

Je pourrais laisser là l'abbé Lagrange, et ceux qu'il a trompés de compte à demi avec son évêque. *Causa finita est.*

Néanmoins, pour surcroît d'évidence, je percerai à jour le mensonge des pages qui suivent.

« L'argument qui sort de là, continue l'abbé Lagrange,

est invincible. Il ne s'agit pas seulement d'un Bref, mais de près de cinquante Brefs. Qu'on les lise ! »

Je les ai lus et surtout compris mieux que vous. De ces cinquante brefs, le prétendu décisif et victorieux est toujours celui de 1865, et je viens de dire ce qu'il vaut. J'ai dit, à propos de la loi sur l'enseignement supérieur, ce que valait celui du 19 juillet 1875, et j'en ai fait ressortir la réserve et la leçon évidente. La plupart des autres ne touchent pas à la thèse du libéralisme. Ce qui n'empêche pas l'abbé Lagrange, après l'analyse des Brefs, de conclure : « Devant tous ces témoignages, nous ne dirons qu'un seul mot : le Saint-Siége, dont c'était le devoir d'avertir l'évêque d'Orléans s'il errait, en ne l'avertissant jamais, en le louant toujours, en louant précisément et directement sa *doctrine*, non moins que ses talents et ses vertus, se trompait donc, ou le trompait donc ? »

Nous savons désormais où est le trompé, où est le trompeur !

« Que faites-vous de l'autorité du vicaire de Jésus-Christ? » nous demande à son tour un vénérable évêque. — Et vous, Monseigneur, lui puis-je répondre maintenant, qu'en faites-vous ?

Allons au fond des choses, dit ensuite l'abbé Lagrange.

Et alors la thèse et l'hypothèse, le droit et le fait, etc., pour prouver que l'évêque d'Orléans n'a soutenu que l'hypothèse et le fait, et jamais le droit et la thèse, qu'il défie de trouver dans ses écrits. La thèse est expressément dans la *Pacification religieuse* de l'abbé Dupanloup, si souvent rééditée, sans correction, par l'évêque d'Orléans. Elle est très équivalemment dans l'écrit sur le *Syllabus*, où l'hypothèse est présentée comme droit, comme état permanent, puisqu'on se défend de vouloir jamais aller contre, le pût-on dans un Etat devenu chrétien, au nom de la *loyauté* et de l'*honneur ;* où l'erreur et le mal sont reconnus non seule-

ment comme ayant droit à une tolérance relative, momentanée, de circonstance, mais comme acquérant, par la *possession* continuée, un vrai droit de prescription: en sorte que, saint Louis revenant, sous le règne d'un prince qui faisait percer d'un fer rouge la langue du blasphémateur, on réclamerait le maintien de la liberté du blasphème. Elle est bien plus dans la lettre à M. de Pressensé, où un vrai défi est porté au pasteur de pousser plus loin les libertés civiles et religieuses, la liberté de la presse, la liberté des cultes, que l'auteur même de la lettre, promoteur singulier d'une restauration de monarchie chrétienne.

On a remarqué avec raison que toutes les sortes de libéralisme ont un principe commun : l'indépendance des sociétés civiles et politiques à l'égard de l'Eglise. Les radicaux la proclament absolue jusqu'à l'asservissement de l'Eglise ; les tiers partis ou centres droits, moins tyranniques, se contentent de l'indépendance suivant la célèbre formule : « l'Eglise libre dans l'Etat libre » ; enfin, les catholiques libéraux proprement dits, tout en admettant en principe la subordination de l'Etat, regardent comme inopportun et évitent toujours soigneusement de la revendiquer ; ils vont même jusqu'à regarder comme souverainement expédient, non seulement de tolérer, mais d'accepter dans un provisoire qu'ils ne sont pas loin de croire et de vouloir définitif, l'indépendance réciproque des deux pouvoirs et toutes les libertés modernes.

C'est à la première catégorie qu'appartiennent les thèses citées en note (p. 334) par l'abbé Lagrange, et justement flétries par l'évêque d'Orléans. L'abbé Lagrange, en cet endroit, confond tout et cherche à nous donner le change. Il ne s'agit pas entre nous de libéralisme absolu, individuel, mais du libéralisme catholique. Qui a jamais accusé un catholique libéral, même appartenant, comme Montalembert, à la deuxième catégorie, de soutenir en soi ces thèses

exclusives de tout christianisme dans l'individu comme dans la société? Mais le catholicisme libéral de la troisième catégorie, à laquelle appartient Mgr Dupanloup, qui aussi bien n'a traité que de la première dans son écrit sur le *Syllabus*, soutient ces thèses dans leur application sociale et politique. Le Christ-Roi exclu, Dieu mis dehors comme assez fort pour se défendre lui-même, suivant la formule de M. de Broglie, voilà ce libéralisme catholique que Pie IX a frappé autant et plus que les deux autres dans tous les actes de sa vie.

Ou Mgr Dupanloup était libéral catholique, ou il n'y a pas de libéralisme catholique. Et alors je demanderai de nouveau : Que faites-vous de l'autorité et de l'honneur du Pape, que vous transformez ainsi en héros de Cervantès se battant contre des fantômes? Oh! qu'il est bien de l'école de Pie IX, l'illustre évêque qui m'écrivait en mai dernier : « Mon Dieu! qui abattra cette secte toujours renaissante, ou plutôt qui ne meurt jamais, et ne paraît s'endormir que pour se réveiller plus acharnée et plus active, c'est-à-dire plus funeste? C'est comme un renouvellement de l'histoire du jansénisme, hérésie dont elle est parente, et à un degré peu éloigné. Si jamais le concile du Vatican est rouvert, la condamnation formelle du libéralisme devra être l'un de ses premiers actes. Il n'y a pas d'apparence que la société puisse être guérie, tant qu'on n'aura pas extirpé de son corps ce chancre révolutionnaire, chancre d'autant plus mortel qu'il est interne, et dissimulé sous des chairs qu'on montre vives et colorées. »

Pendant que je suis en train de rendre justice à tous les calomniés de l'abbé Lagrange, et, de plus, pour compléter mon dossier de manière à ce qu'on n'ait pas besoin de recourir ailleurs, un mot du conciliabule tenu par la petite Eglise libérale, en 1862, à la Roche-en-Breny, dont le monument existe dans la fameuse inscription.

C'est le savant et vénérable abbé Morel qui le dénonça au monde en une série d'articles publiés dans l'*Univers* et réunis ensuite dans sa *Somme contre le catholicisme libéral*. Déjà l'abbé Lagrange avait essayé de lui répondre dans le *Correspondant*, où il prétendait faire le récit sincère de ce qu'il avait vu et entendu. L'abbé Morel déclara avec raison qu'il ne retirait rien. Aujourd'hui, l'abbé Lagrange croit pouvoir sortir du cercle qui l'étreint par une tangente, en donnant le texte de l'allocution adressée *inter sacra* à la petite Eglise par Mgr Dupanloup. Après quoi il s'écrie, avec une indignation triomphante : « Les voilà, ces *mystères*, cette *coalition*, ce manifeste d'une *secte*, d'une *coterie misérable*, cette *pièce* qu'on n'osait pas publier ! Il est bien question, là, de tout ce qu'on a imaginé à cette occasion, de séparation de l'Eglise et de l'Etat, de catholicisme *selon Cavour* et le reste ! Ah ! sans doute, les plus délicats respects et toutes les pudeurs de l'âme auraient dû couvrir et protéger ces choses de la conscience et de la vie privée. Mais certaines passions ne s'arrêtent devant rien, et ne désarment jamais. »

Et, en note, l'abbé Lagrange nous apprend, ce qu'il n'avait pas dit dans le *Correspondant*, que l'inscription commémorative avait été rédigée par Montalembert aidé de Foisset, et qu'elle avait été placée dans la chapelle à l'insu de la plupart de ceux qui avaient assisté à la cérémonie. A la bonne heure ! mais aucun ne put l'ignorer longtemps, et aucun n'a protesté contre ses assertions en quelque sorte collectives.

Que disait l'inscription, en son pauvre latin lapidaire ? Que dans cette chapelle, Félix, évêque d'Orléans, avait distribué le pain de la parole et le pain de vie à un petit troupeau d'amis chrétiens, qui, accoutumés depuis longtemps à combattre pour l'Eglise libre dans l'Etat libre, avaient renouvelé le pacte de consacrer le reste de leur vie à Dieu et à

la liberté. Là étaient MM. de Falloux, Foisset, Cochin, de Montalembert et de Broglie, celui-ci absent de corps, mais présent d'esprit.

Je n'ai point à défendre ici M. l'abbé J. Morel, bien assez fort pour se défendre lui-même, surtout contre un aussi pauvre théologien que l'abbé Lagrange. Il l'a fait, d'ailleurs, dans l'*Univers* du 9 août et du 20 octobre 1883, renvoyant l'épithète de *pamphlétaire* à l'auteur du plus gros pamphlet qui ait été écrit en aucun temps et en aucune langue. Je lui emprunte seulement ce qui a trait au sens de l'inscription et à la solidarité qu'elle impute à tous. La formule de l'*Eglise libre dans la patrie libre*, antérieure au 13 octobre 1862, n'était pas, dit l'abbé Lagrange, le mot de guerre des autres combattants, mais du seul Montalembert, qui lui-même l'entendait autrement que Cavour; elle n'impliquait pas la séparation de l'Eglise et de l'Etat, du moins pour Mgr Dupanloup, qui l'a toujours repoussée. Mais alors, comme a remarqué M. l'abbé Morel, Montalembert est accusé par M. Lagrange d'avoir commis un faux en écriture lapidaire ! D'ailleurs, répétons que personne n'ayant réclamé, il est trop à craindre que l'inscription n'ait bien traduit la pensée de la plupart, sinon de l'évêque d'Orléans; et la protestation de l'abbé Lagrange arrive trop tard.

Aux termes de l'inscription, qui ne peut être menteuse quant au fait, il reste toujours que, le 19 octobre 1862, se tint à la Roche-en-Breny une sorte de concile de l'Eglise libérale, après convocation régulière et en quelque sorte obligatoire, puisque l'un des *Pères* dut s'excuser de son absence; qu'il y eut là, entre un évêque tenant lieu de Pape et des évêques laïques, une délibération sur l'Eglise libre dans l'Etat libre, ou sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat; qu'il en sortit une sorte de décret, ou, si l'on veut, d'engagement : engagement de combattre jusqu'à la mort pour Dieu et pour la liberté, formule de Voltaire et de Lamen-

nais. Voilà ce que, malgré toutes les dénégations ou explications, révèle clairement l'inscription lapidaire, non seulement monument, mais *acta* dudit concile. Qu'on n'objecte plus que le discours de l'évêque ne contient rien de semblable : d'abord, l'avons-nous tout entier ? Ensuite, qui ne sait que le discours de clôture d'un concile ne révèle rien de ce qui s'est passé dans les séances ou délibérations conciliaires ?

Ce qui confirme cette interprétation, ce sont les discours de Malines, qui suivirent de si près, et qui développèrent tout le mauvais libéralisme dont l'inscription contenait le germe; et cela aux applaudissements de plusieurs des *Pères* de la Roche-en-Breny, et sans la moindre correction ou réserve de leur président, Mgr Dupanloup.

« Ainsi tombent, comme autant d'accusations gratuites les gros mots de pamphlet, de calomnie, de félonie, d'orgie de haine », que l'abbé Lagrange et M. de Falloux se sont plu à prodiguer à M. J. Morel.

5° *Lettre à Minghetti. — La Défense. — Le cardinalat. — Les morts.*

Avant le concile, notoirement ou mystérieusement, Mgr Dupanloup allait souvent à Rome, et à toute occasion lançait quelque brochure. Après, ni brochure, ni voyage. On s'en étonnait à Rome et en France. Informé de l'étonnement de la cour pontificale, il se rendit à Rome, en avril 1874, sous prétexte de la canonisation de Jeanne d'Arc. Il n'y resta que peu de jours. De ce court séjour à Rome, nous avons deux récits : celui de l'abbé Lagrange et celui de l'abbé Rouquette, que nous contrôlerons l'un par l'autre, et j'ai peur que, finalement, le plus véridique ne soit pas celui de l'abbé Lagrange.

Entre Pie IX et l'évêque d'Orléans, il y avait, depuis

1870, plus qu'un nuage, il y avait une barrière : le souvenir du concile. Néanmoins, le Pape disait : « Qu'il vienne, et nous verrons ! » Il n'osait pas venir, malgré les *torrents* de lettres de Rome qui lui disaient : « Venez ! » Mais voici qu'en arrive une de source officielle, où il lit : « La Providence a fait son œuvre : Mgr Darboy a été fusillé ; Mgr G... est fou ; Mgr L... est démissionnaire ; reste le *grand coupable* ! Et pour celui-là, *il est temps que saint Pierre frappe.* » C'était le dimanche de Pâques. En déjeunant, l'évêque dit à l'abbé Rouquette, de qui nous tenons ce curieux récit : « Je pars pour Rome après-demain ». L'abbé Rouquette l'y accompagna ; c'est donc un témoin. Comme passeport, il emportait le dossier de Jeanne d'Arc. Il fut reçu avec l'affabilité italienne, et il ne fut question entre le Pape et l'évêque (les deux narrateurs sont d'accord sur ce point) que du projet de la *Lettre à Minghetti*, tableau d'ensemble des spoliations, sur l'effet duquel ils comptèrent l'un et l'autre. Du concile, pas un mot ! M. Lagrange raconte lui-même que le Pape, après l'audience, dit à Mgr de Falloux : « Il ne m'en a pas parlé, et je ne lui en ai pas parlé ». Et M. Lagrange : « Le Pape eut cette délicatese, l'évêque eut cette dignité ! » mot qui fera bondir tout cœur catholique. Quelle dignité y a-t-il donc, lorsqu'on a été si avant et si obstinément dans le faux et dans de mauvaises intrigues, à ne pas confesser ses erreurs et ses torts ?

L'abbé Rouquette raconte de même que le Pape, le lendemain, dit : « Dupanloup est venu. Il ne m'a parlé de rien, nous ne nous sommes rien dit, *e que volete* ? » Oui, le Pape eut vraiment cette *délicatesse* de ne pas provoquer le fils coupable à demander pardon au père si offensé, sentant bien, sans doute, qu'il n'y avait chez le fils ni contrition ni ferme propos !

Alors les intimes, et sans doute l'abbé Rouquette, incapable de comprendre cette délicatesse, disent à l'évêque :

« Eventrez la question ! Demandez au Saint-Père ce qu'il y a d'obstacle entre vous ! » Et l'évêque, relevant la tête avec *dignité* (toujours !) : « Vous voulez donc, vous aussi, que je fasse des excuses ? et de quoi ? de mon zèle à soutenir ses droits ? Que j'exprime des regrets ? et de quoi ? de ce que je ne suis pas cardinal ? Mais Dieu m'en préserve (chapeau rouge trop vert !) ! Que le Saint-Père me dise quels reproches je mérite, et je n'aurai pas assez de regrets pour déplorer un manquement, si j'en ai réellement commis ! »

Quel aveuglement ! quel orgueil ! Le Saint-Père ne lui avait-il pas tout fait entendre ?

D'ailleurs, l'abbé Rouquette n'a sans doute pas manqué de lui raconter son audience à lui-même, que le prélat l'avait peut-être poussé à demander. L'abbé Rouquette ne négligea pas de faire l'éloge de son évêque : il n'allait que pour cela. « Oui, interrompit le Pape, il travaille bien et est très éloquent ; mais il y a eu comme ça de *petites choses* avant le concile, et même après, qui ne m'ont pas fait plaisir. C'est dommage qu'il est dans ce *libéralisme catholique*. »

Et c'est à l'abbé Rouquette que l'évêque demandait : « De quoi m'excuser ? Quels reproches mérité-je ? » Mais il était de ceux qui *aures habent, et non audiunt*.

C'est dans ce voyage, ajoute l'abbé Rouquette, dont on voit de plus en plus la véracité grossière, qu'il voulut faire un Pape du cardinal Sforza. Il allait le répétant partout et tout haut, si bien que le bruit en vint au Pape, qui dit : « Il travaille à me remplacer avant que je m'en aille ». Etait-ce intrigue ? Non, mais pure simplicité, répond le très simple Rouquette, qui, à cette occasion, parle de l'évêque d'Orléans comme M. Emile Ollivier ; — oh ! sauf le style ! « Cet homme, dit-il, qui est si fin, a parfois des naïvetés sans pareilles. L'impétuosité de son imagination se joignant à la puissance de ses autres moyens, il se fait facilement l'illusion de croire que ce qu'il entrevoit est toujours réali-

sable, que ce qu'il projette est toujours à moitié fait. Son autorité dans les conseils où il a coutume de présider, son influence sur le cercle de ses amis, lui font une étrange illusion sur les faits qui dépendent de conseils supérieurs aux siens, et auxquels il faut d'autres assentiments que ceux de ses intimes. Il est de ceux qui *croient facilement que c'est arrivé*, et il le dit avec une facilité qui n'est pas sans encombre ».

De ce voyage on dit : « C'est pour préparer le conclave ». Hélas ! ajoute Rouquette, il « n'a pu voter pour Léon XIII que du fond de son cœur ! O choses humaines ! » O imbécile !

Le projet de lettre à Minghetti arrêté, la tête de l'évêque entra « en ébullition ». Il fallut se mettre à trois, en route, pour tenir le crayon et transcrire ses notes et les renseignements recueillis. Passant à Turin, il fit annoncer, dès le commencement de mai, un travail dont des perplexités politiques, suggérées par le ministre des affaires étrangères, firent retarder la publication jusqu'en octobre. De là, des modifications dans le texte primitif, comme on en peut juger par les cartons substitués à certains passages du premier tirage.

Quel était le sens, et quel fut l'effet de la Lettre ? « Selon son éternel contradicteur », écrit l'abbé Lagrange, l'évêque, au fond, se résignait aux faits accomplis, et, pour en finir, livrait le Pape à l'arbitraire d'un congrès. Interprétation qui était un abus d'une phrase mutilée pour créer une équivoque : « C'est le devoir comme l'*intérêt* de l'Italie ; et si *elle ne le fait pas, c'est à l'Europe à le faire* ». Impatient de couper court aux commentaires de l'*Univers*, l'évêque attendait néanmoins quelle impression ils auraient faite à Rome, lorsqu'il reçut un Bref dont ses amis lui dirent : « Magnifique ! — « Oui, répondit-il ému jusqu'aux larmes. Bénissons Dieu ! » Et le lendemain, avant cinq heures, il appelait un secrétaire, et dictait pour

la *France* une lettre contre les « calomnies de ceux qui se plaisent à semer des divisions dans l'Eglise ».

Toujours le même refrain ! Le Bref du Pape était élogieux et reconnaissant, il est vrai, mais il n'allait pas au fond des choses. Songeons donc que le Pape ne pouvait guère écrire autrement à propos d'un travail qu'il avait en quelque sorte demandé, ou dont il avait au moins approuvé l'idée. L'*Univers* avait-il donc si mal vu ? Avait-il surtout calomnié ? Il est certain que la Lettre ne satisfit pas les amis de la Papauté, n'apportant rien de neuf, rendant seulement plus retentissantes les protestations déjà adressées au gouvernement usurpateur, sans plus de chance de l'amener à résipiscence, comme le Bref même le marquait ; elle parlait, il est vrai, à des oreilles qui ne voulaient entendre que l'évêque d'Orléans, en quoi elle pouvait être utile ; mais il ne faut pas moins avouer qu'après tant de bruit, les conclusions en étaient bien calmes : au point que la *France*, et non plus l'*Univers*, crut pouvoir l'accuser de finir par « la résignation au fait accompli de l'unité italienne ». Les réclamations de l'évêque ne rétablissaient pas grand'chose. Aussi presque toute la presse catholique fit des réserves et déclara les conclusions inacceptables. Pourquoi n'accuser que l'*Univers*, qui, d'ailleurs, ne mérite encore ici aucune accusation ? Le *Journal de Florence* alla plus loin que l'*Univers* : ce qui n'empêcha pas l'évêque de lui écrire pour le remercier, mais avec une habileté, avec des distinctions sophistiques qui écartaient toutes les réserves. Pourquoi ce eu ? C'est que l'évêque supposait un congrès prochain, et qu'il craignait un refus, en effet certain, d'adhésion du Pape, dans le cas très probable où les puissances croiraient avoir à résoudre la *question romaine*, qui pour le Pape n'était pas même une question à soulever.

Mgr Dupanloup n'avait donc pas réussi, sinon à donner au Pape un signe quelconque de dévouement et à relever un

peu son crédit ébranlé à Rome. Et encore avait-il échoué en partie, car, pour se remettre tout à fait bien en cour, il aurait fallu, avant tout, faire ce qu'il ne voulait pas, c'est-à-dire rétracter son libéralisme. Sans doute, il l'adoucit dans son étude sur la *Franc-Maçonnerie*, mais avec peine et de mauvaise grâce, comme le prouve l'anecdote contée par le chanoine Pelletier. L'opuscule était en vente depuis quelques jours, lorsque les libraires reçurent l'ordre de tout rapporter au dépôt central pour recevoir d'autres exemplaires. En réalité, il s'agissait d'y introduire des cartons et corrections sans lesquels on n'eût pas obtenu le Bref auquel on tenait par-dessus tout dans les circonstances.

L'évêque n'eut pas à s'applaudir de ce Bref, ni ses amis à répéter : « Magnifique ! » et c'est pourquoi M. Lagrange n'en fait aucune mention, et le remplace par une de ces lettres que le cardinal Donnet écrivait ou adressait à tout le monde. En effet, toujours emmiellé d'éloges, le Bref contenait une leçon à l'adresse de l'auteur libéral. Après avoir répété que « les libertés tant vantées, libertés de conscience, des cultes, de la presse, etc. », avaient la maçonnerie pour mère, le Pape disait : « C'est donc très sagement que l'Eglise a percé la malice de ces libertés, et qu'elle a réprouvé ceux qui les défendent comme utiles par elles-mêmes et comme en harmonie avec le progrès civil ». Or, l'évêque d'Orléans, tantôt avec quelque réserve, tantôt d'une façon presque absolue, les a constamment défendues comme telles.

Un peu après, il fonda sa *Défense* : il trouvait, dit l'abbé Lagrange, son *Français* trop politique, et rêvait un journal fondé « sur la large base de la défense religieuse et sociale », pour rallier sur un terrain commun tous ceux, à quelque opinion qu'ils appartinssent, qui veulent sauver les principes fondamentaux de tout peuple et de toute société. Système des points fondamentaux, système Guizot, système protestant, système libéral ! Trois ans durant, il fit des efforts



gigantesques pour réunir les ressources nécessaires, et réussit enfin à mettre au monde la « *Défense religieuse et sociale*, qui bientôt conquit sa place dans l'opinion, et qui a survécu : fidèle, aujourd'hui encore, à la pensée qui l'a créée, organe romain (?) à Paris, et continuant, en s'inspirant du grand évêque, ces nécessaires combats ».

L'abbé Lagrange continue, lui, de ne pas dire tout. L'abbé Rouquette décrit plaisamment ce que l'autre abbé appelle des « efforts gigantesques » ; il décrit l'avenance particulière de l'évêque avec tout le monde, comme s'il attendait quelque service de chacun ; ses relations inaccoutumées avec les grands industriels, financiers, etc. ; ses avances même aux pauvres curés ; ses recommandations aux ministres en faveur de tel ou tel riche pour lui obtenir une décoration qui serait bien payée ; ses démarches pour relancer ses anciens amis et en recruter de nouveaux : *facite vobis amicos* ; ses voyages à Gênes et à Rome, pour mettre à contribution la duchesse Galiera et la princesse Borghèse ; en un mot, toute cette campagne pour récolter les cinq cent mille francs qu'a coûté la création de la *Défense*. C'est cher ! Quelles sommes fabuleuses cet homme a dépensées en méchantes œuvres !

L'abbé Rouquette lui-même ne dit pas, sans doute parce qu'il l'ignore, car son incontinence ne garde rien, que la *Défense* n'était qu'une vengeance exercée contre le *Français*, qui avait eu le tort de lâcher l'évêque dans une de ses polémiques intempérantes, laquelle menaçait de ne plus finir. Il fut lâché à son tour par le grand lâcheur, qui brisait toujours avec tout ce qui lui résistait, et qui, d'ailleurs, n'était pas, dans ses affections et relations, un modèle parfait de fidélité. Notre Rouquette a écrit : « Il attire les hommes, il les passionne, mais il les use vite, et souvent il les laisse après... J'éprouve parfois une certaine tristesse à considérer que moi, qui ai vingt-cinq ans de moins que lui, je suis bien un de ses plus

anciens et de ses plus fidèles amis, dans le monde ecclésiastique au moins ». Et l'abbé Rouquette, par hasard, a ici un mot assez heureux : « Il a le goût de l'improvisation dans les hommes comme dans les discours ».

Oh ! ceux qui lui sont restés fidèles jusqu'à la fin, et au delà, ont eu quelque mérite, car ils ont subi bien des rebuffades !

Une anecdote. On était sur le chemin de Rome. Mgr Dupanloup occupait un coupé avec un de ses hommes à tout faire. Dans le compartiment le plus proche. étaient quelques ecclésiastiques, qui purent entendre ce dialogue, que je tiens de l'un d'eux : « Vous êtes un maladroit ! — Monseigneur !.. — Je vous dis que vous êtes un maladroit ! — Mais, Monseigneur, on va vous entendre ! — On ne m'entendra pas. D'ailleurs, que m'importe? Vous m'avez toujours fait souffrir : vous voyez bien que vous êtes un maladroit ! » Malheureusement, les ecclésiastiques durent descendre à une station intermédiaire et ne purent entendre la suite. M. Lagrange pourrait-il nous dire si l'aimable dialogue dura jusqu'à Rome ?

On se souvient du mot de l'évêque d'Orléans à l'abbé Rouquette : « De quoi exprimerais-je des regrets ? De ce que je ne suis pas cardinal ? » Ce fut là une de ses dernières et plus vives peines, et l'un de ses plus grands griefs contre Pie IX. L'abbé Lagrange n'en convient pas, et voici ce qu'il raconte. En 1878, il était décidé à interpeller le gouvernement. Ses amis, particulièrement M. de Falloux, s'y opposaient, dans la crainte qu'il ne nuisît à son cardinalat. « Une certaine disgrâce, a dit M. de Falloux, un certain isolement grandissent souvent un homme, mais ils nuisent à sa cause. On ne s'étonnera donc pas que quelques-uns des collaborateurs de l'évêque d'Orléans dans nos dernières assemblées ambitionnassent pour lui la pourpre romaine ; et, en effet, arrivés au pouvoir, ils le présentèrent pour un des chapeaux vacants. » Il ne fut pas présenté, ajoute M. Lagrange; Pie IX fut seu-

lement pressenti, et d'autres furent préférés à Rome. » Plus récemment, continue M. de Falloux, le bruit se répandit qu'il n'y avait plus de difficultés au Vatican, que M. Dufaure seul résistait, malgré les amis qui essayaient de lui faire comprendre que son opposition était une grande injustice et une grande maladresse. » D'autre part, assure-t-on, quelques évêques considérables agissaient de même sur Dufaure, qui enfin changea de résolution. Mais restait la demande d'interpellation, désagréable au ministère. « N'entravez pas, disaient les amis à l'évêque, par un acte non obligatoire, la bienveillance du Saint-Père (?) et les intentions favorables du gouvernement! » Mais, dit M. Lagrange, « aucune considération personnelle ne pouvait arrêter l'évêque d'Orléans, quand il s'agissait de l'honneur et de la défense de l'Église ».

Grands mots qui tombent à côté! grands mots perdus! Oh! en résistant à ses amis, l'évêque d'Orléans savait parfaitement qu'il ne risquait rien, et que l'obstacle au cardinalat venait beaucoup moins du gouvernement que du Pape. Toujours le Pape avait dit: « Moi vivant, jamais! » mot que m'a répété plus d'une fois le cardinal Pie. Depuis le concile, Pie IX songeait à faire deux cardinaux français, et l'un des deux n'était certes pas l'évêque d'Orléans. En 1873, Mgr Plantier reçut du Pape lui-même la confidence qu'il était un des élus, et que l'autre était l'évêque de Poitiers. Indépendamment de ses autres griefs contre l'évêque d'Orléans, et de la crainte que le chapeau sur une tête qui, en 1870, avait suscité et dirigé tant d'intrigues scandaleuses ne fût un nouveau scandale pour beaucoup d'âmes catholiques, Pie IX redoutait qu'il ne recommençât au futur conclave. Ce n'était pas le Sacré-Collège seulement, quoi qu'en dise l'abbé Rouquette, c'était Pie IX lui-même qui répétait: « *No! no, e impossibile!* Il agiterait le conclave comme il a agité le concile. » Ainsi répondait-il à tous les ambassadeurs et toutes les ambassades.

Mais l'évêque d'Orléans ne se cramponnait que davantage à l'ambition du cardinalat, qu'il désirait comme une réparation à son orthodoxie attaquée, comme une justification de sa vie militante et doctrinale. Cette ambition ne se peut plus nier. Dans *Paris-Journal* du 26 février 1880, le prince de Valori répétait ce que lui avait dit à ce sujet, en janvier 1876, le cardinal Antonelli, et il ajoutait que plusieurs cardinaux vivants lui avaient tenu le même langage. Le cardinal Antonelli lui avait donc dit, avec toute l'exagération de la politesse italienne: « L'évêque d'Orléans, quoiqu'il s'en défende, désire la pourpre romaine; c'est impossible! Nous ne sommes pas des ingrats. Si nous pouvions couvrir d'honneurs et de dignités Mgr Dupanloup pour lui prouver notre gratitude, nous le ferions, car il a livré de grands combats et a rendu des services signalés à l'Église romaine; mais en faire un cardinal, si nous y consentions, le Sacré-Collège tout entier protesterait énergiquement ».

Mgr Dupanloup savait tout cela. Alors, si vieux lui-même, mais moins vieux que Pie IX, il se mit à compter sur son successeur. A Pie IX, il aurait volontiers dit le mot célèbre: « Eh bien ! Très-Saint-Père, j'attendrai ! » En attendant, il se prépara les voies, et commanda à son Guthlin la *Crise de l'Église,* qui fut glissée, en effet, dans la valise de tous les cardinaux partant pour le conclave en février 1878. « Programme du catholicisme libéral, a dit Mgr Pie; pamphlet odieux déposé sur la tombe de Pie IX par des mains anonymes, mais qui ne diffèrent point de celles auxquelles ont été dues, avant et pendant le concile, tant d'élucubrations misérables. Je n'ai point le droit de devancer les arrêts de la suprême autorité. Mais si ceux qui ont entrepris cette campagne, et qui nourrissent la pensée de la pousser et de la continuer, s'y croient autorisés par l'impunité, je leur prédis qu'ils pourraient bien avoir à revenir de leur erreur. »

Mgr Pie disait cela en juillet 1878. Il prédisait aussi juste qu'il avait jugé.

Ecrite et imprimée à Orléans, sous la rubrique de Bruxelles, la *Crise* avait pour inspirateur, pour coauteur même, Mgr Dupanloup, comme le prouve la conformité de doctrine et de style, l'identité même de plusieurs passages avec la brochure sur le *Syllabus*. Elle partait vraiment des mêmes mains que *Ce qui se passe au concile*, que la *Dernière heure du concile*, etc. : aussi n'échappa-t-elle pas à leur sort, malgré tout ce qui fut tenté pour la soustraire à la condamnation de l'Index. Dénoncée aussitôt par les cardinaux qui en avaient reçu chacun un exemplaire, elle fut soumise à l'examen de la Sacrée Congrégation. Mgr Dupanloup, avisé par le cardinal Franchi, fit les démarches les plus actives pour sauver l'œuvre commune, pour obtenir au moins un rapport pas trop défavorable. Il put croire d'abord qu'il avait réussi. Un premier rapport concluait à présenter la *Crise* comme n'offrant pas prise suffisante à l'index. Mais le cardinal Pitra reprit en sous-œuvre le travail du premier rapporteur, l'analysa avec autant de fermeté que de prudence, et conclut à une condamnation sévère. Sa conclusion fut adoptée à la presque unanimité des suffrages. Le décret de condamnation porte la date de juillet 1878, c'est-à-dire qu'il était rendu au moment même où Mgr Pie prédisait aux auteurs anonymes qu'ils n'obtiendraient pas l'impunité espérée. Mais la publication du décret fut retardée par les mêmes intrigues, si bien qu'elle suivit une autre liste de mise à l'index de livres postérieurement condamnés. Tout à l'heure, nous verrons la mort se mettre de la partie, et frapper après l'Index.

La mort avait donné un premier avertissement à Mgr Dupanloup dans la personne de l'abbé Hetsch, un de ses ambassadeurs en Allemagne, son traducteur de français en allemand ou d'allemand en français des écrits destinés à Mu-

nich, ou venus de Munich, emporté à Rome, en 1876, par une fluxion galopante. Mgr Dupanloup, dit l'abbé Lagrange, lui rendit hommage en faisant ramener ses restes de Rome à la Chapelle, dont il avait été supérieur (1). L'abbé Lagrange ne dit pas tout, et, cette fois encore, le bavard Rouquette, dont on ne peut plus contester le témoignage, particulièrement en ce cas, va suppléer à son silence.

A la fin d'avril 1877, Mgr Dupanloup lui écrivait, au moment où il partait pour Rome : « Ramenez-nous la dépouille de notre saint ami ». Ayant rempli sa mission funèbre, l'abbé Rouquette en avisa l'évêque, et lui indiqua le jour et l'heure de son arrivée avec le précieux dépôt, un lundi, sept heures du matin. Or, ce lundi, juste à sept heures, l'évêque partait de la Chapelle pour Orléans.

L'abbé Rouquette s'en étonna peu. Il savait qu'un autre ami très cher, l'abbé Debeauvais, un collaborateur à l'*Univers* JUGÉ, était venu, il y avait quelques années, passer à la Chapelle ses derniers jours, ou plutôt ses dernières heures, et que l'évêque avait eu alors tout à point un voyage à faire, lequel s'était prolongé jusqu'à ce qu'on eût ramené à Paris l'ami dans un cercueil. « La mort, dit Rouquette, lui faisait une frayeur d'autant plus grande que ses victimes lui

(1) Dans son long article de la *Défense*, l'abbé Lagrange a fort relevé, mais avec sa maladresse et son outrance ordinaires, ces quelques lignes sur l'abbé Hetsch, qu'il ne veut pas avoir été un des traducteurs de Mgr Dupanloup, sans nier, toutefois, qu'il eût été un de ses ambassadeurs en Allemagne, et il parle pour son compte de « la sainte mort après une si sainte vie de ce vénérable abbé Hetsch, disciple de Strauss passé à l'Eglise, et qui fut si tendrement béni par Pie IX ». Pie IX bénissait tendrement quiconque lui demandait sa bénédiction. Mais, si efficace qu'elle pût être, cette bénédiction n'effaçait pas toute trace d'origines déplorables. C'est un malheur, non une faute, d'être né dans l'erreur, malheur néanmoins dont les suites se font souvent sentir même après la plus sincère conversion. Mais c'est une faute de s'être jeté soi-même dans l'erreur; et quand cette erreur est la folie de Strauss, elle indique un esprit mal équilibré et qui ne se fixera jamais dans le milieu du bon sens et de la vérité intégrale.

étaient plus chères : c'étaient ses *chers morts* dont il avait frayeur. »

Que dut-ce donc être au mois d'août 1878 ? C'était au château de Lacombe, station accoutumée sur le chemin de Rome. L'abbé Guthlin l'y avait rejoint. On venait d'apprendre la mise à l'index de la *Crise*. Effrayé d'être précédé par une telle condamnation dans cette Rome où il fondait alors tant de projets et d'espérances, il se tourna vers l'abbé Guthlin, lui reprocha vivement cette *Crise* qu'il lui avait commandée et comme dictée; et le malheureux, déjà malade, abasourdi par ce coup imprévu, tomba foudroyé à ses pieds. C'était le 20 août. L'évêque n'avait plus lui-même que six semaines à vivre.

L'abbé Lagrange ne dit rien, on s'y attendait, ni de la *Crise*, ni des circonstances horribles de cette mort; mais il fait une oraison funèbre au pauvre Guthlin, pour qui une prière serait meilleure ; comme il loue, dans la même page, les autres compagnons de voyage de l'évêque d'Orléans. Il loue jusqu'à ce petit abbé Chapon, dont tous les titres littéraires sont d'avoir insulté, dans une mauvaise petite brochure, un prêtre aussi éminent que l'abbé Morel, et d'avoir mal traduit les Brefs adressés à son évêque ; ce petit Chapon (il y a des noms prédestinés !) qui se permet d'écrire à des prêtres respectables, au moins pour lui, et sans autre raison ni même prétexte que de se donner quelque importance et de dire quelque insolence, des lettres émasculées de toute politesse, de tout style et même de toute orthographe, pour les inviter, lui Chapon, à rentrer en eux-mêmes et à se convertir (1) ! Il n'est que

(1) M. Chapon a feint de croire que je faisais ici allusion à sa lettre à M. J. Morel, écrite à l'occasion d'un compte-rendu des *Souvenirs* de l'abbé Rouquette et publiée en une mince brochure chez un libraire dont il donne l'adresse. Indication et réclame inutile : nul n'aura l'envie d'aller déterrer la pauvre brochure là où elle gît mort-née.

temps de remettre tout ce monde outrecuidant à sa place ! L'abbé Lagrange a beau se torturer : il ne réussira pas à faire de ce Chapon-là même un coq de village !

Qu'allait faire l'évêque d'Orléans à Rome ? Il allait pour y installer sa *Défense* avec toute la rédaction. Dans ce dessein, il avait fait des efforts inouïs, et avait écrit jusqu'à six lettres à M. de Gabriac, pour faire nommer à Saint-Louis des Français précisément ce malheureux Guthlin, qu'il venait de foudroyer de sa colère et de sa vengeance. Il se serait fait de cette maison le fort armé du libéralisme. Bien entendu que, par-dessus toute autre chose, il espérait arracher à Léon XIII le chapeau refusé par Pie IX. A Lacombe, sur le point de reprendre le chemin de Rome, il est pris d'un terrible accès de goutte. Aussitôt il télégraphie au docteur Combal, de Montpellier, pour réclamer de lui une visite et quelque remède qui le délivrât à tout prix. La réponse du docteur fut une défense formelle d'user d'un certain remède, le salicylate, qui avait, il est vrai, autrefois réussi dans une circonstance pressante, mais après avoir mis le prélat à deux doigts de la mort. Prévoyant cette défense, le prélat s'était hâté d'en prendre double dose, et le soir même il était mort. Le docteur n'arriva que pour trouver un cadavre et assister à l'autopsie.

Mais il sait bien que je parlais d'une autre lettre, adressée à un autre prêtre, et véritablement « sans prétexte », ai-je pu dire sans recourir à ce qu'il appelle mon « audace habituelle ». Evidemment, je parlais d'un autographe, et non d'un imprimé, puisque j'en dénonçais l'orthographe en même temps que le chétif style et l'impolitesse. Or, pour les imprimés de M. Chapon, le prote se charge de corriger, sinon ses fautes de français, — il aurait trop à faire, — au moins ses fautes d'orthographe. Dans cette lettre, que je tiens à la disposition des curieux, M. Chapon a écrit jusqu'à trois fois, *scandal* sans *e* final ; et cela à Orléans, où l'on devrait connaître le mot, connaissant si bien la chose. Il a écrit *tords* pour *torts*, *atrait* pour *attrait*, etc. Il épargnait un *t* et le mettait en réserve pour écrire ensuite *limittes*, dans l'*Univers*. — Quel besoin a donc l'abbe Chapon de forcer les gens à prouver combien il est fidèle à sa prédestination au ridicule !

Je lis la plupart de ces détails dans une lettre du R. Père d'Alzon, qui les tenait de l'évêque de Poitiers, lequel était passé par Nîmes en revenant de Rome, où il les avait puisés à la plus haute et la plus sûre source (1).

« Un passant qui n'était pas arrivé! » mot sévère mais juste de Louis Veuillot, qui résume non seulement la situation à la mort de l'évêque, mais la plupart des phases de cette vie! Aussi ne le lui a-t-on jamais pardonné.

La louange de *tous*... et l'outrage d'*un seul !*

méchant vers du pauvre Laprade, que nous retrouvons dans un recueil de vers fait à l'occasion de la mort de l'évêque d'Orléans.

L'abbé Lagrange résume son long panégyrique en trois volumes dans une longue conclusion dithyrambique. La mienne sera plus courte et sans aucune répétition d'éloge. Mais j'espère avoir provoqué en faveur du mort des prières dont j'ai prouvé qu'il avait plus besoin que des fleurs toujours fraîches que des mains pieuses, mais mal instruites, renouvellent depuis six ans sur sa tombe. Ainsi fais-je chaque jour moi-même, depuis que j'ai mieux étudié et reconnu les fautes de cette vie. J'avoue que j'ai voulu renverser, non seulement le piédestal disproportionné dressé à la statue, mais la statue elle-même, devenue une vraie idole, pour ne laisser au-dessus de la tombe que la croix de l'espérance et de la miséricorde. Mgr de Ségur écrivait à quelqu'un de Mgr Dupanloup vivant : « Quand donc serons-nous délivrés de cet homme, qui fait tant de mal aux gens de bien, et si peu de bien aux gens de mal (2)? » L'homme n'est plus.

(1) Voir aux Appendices le nº III sur la mort de M. Guthlin et de Mgr Dupanloup.

(2) Si l'on me pressait, je ne craindrais pas d'appliquer à Mgr Du-

En attendant le juste jugement de la postérité et le jugement définitif de Dieu, je ne crains pas de dire de sa mémoire, aussi bruyante que l'a été sa vie, — j'entends en ce qu'elle a de funeste : *Pereat cum sonitu !*

panloup ce que le comte de Maistre a dit de Port-Royal, dans son *Eglise gallicane* : qu'il « n'a fait que du mal à la religion ». Ce que j'expliquerais comme de Maistre l'a fait lui-même par cette note : « Je n'entends pas dire, comme on le sent assez, qu'aucun livre (ou acte) de Port-Royal n'a fait aucun bien à la religion ; ce n'est pas du tout cela dont il s'agit : je dis que *l'existence entière de Port-Royal, considérée dans l'ensemble de son action et de ses résultats, n'a fait que du mal à la religion*, et c'est sur quoi il n'y a pas le moindre doute ».

APPENDICE

(I p. 304.)

Négociations et intrigues pour le rétablissement de la Monarchie.

Je reçois à ce sujet, d'un Religieux bien connu dans le monde des études historiques, la curieuse lettre suivante :

« Fin septembre 1873, je me trouvais à Paris, au moment où les négociations avec le comte de Chambord semblaient devoir aboutir. Un soir, par une bienveillance excessive qu'il continue de me montrer, Mgr ***. m'avait invité à dîner, en compagnie de Mgr X, de Louis Veuillot et du Supérieur général des....... Après dîner, au salon, la conversation tomba naturellement sur la situation politique. Comme plusieurs d'entre nous exprimaient l'espoir que le prochain rétablissement de la monarchie chrétienne allait enfin régénérer la France, Mgr *** nous interrompit avec tristesse : « Hélas ! dit-il, l'union espérée et même déclarée n'est qu'un leurre, ne reposant que sur l'équivoque et le mensonge. Il est bien à croire que le comte de Chambord voit le piège qu'on lui tend, et qu'il va briser les liens dont on veut l'enlacer. »

« De retour à mon abbaye, quelques jours après, je racontai à mes Frères la réponse susdite et les libérales et imprudentes machinations de la commission des 9. Comme mes Frères se montraient incrédules, survint le P. M*** des Frères-Prêcheurs. Il arrivait de Genève, où il avait vu un personnage très au courant des intrigues et des dessous de cartes, qui lui avait dit que le comte de Chambord, blessé des indiscrétions et des menées du parti libéral, menaçait de tout briser.

« Sur ces entrefaites, je passai par A***, où je m'abouchai avec M. R*** homme d'une intelligence égale à sa foi catholique, et je confiai à cet ami de cœur mes nouvelles et mes inquiétudes. « J'ai la preuve qu'elles ne sont que trop fondées, me répondit-il confidentiellement; car je viens de passer un télégramme de M. de *** à son ami M. de X, ainsi conçu : « Nous le tenons ! » De plus, je tiens d'une source sûre que M. de *** aurait dit : « Ou le comte de Chambord acceptera nos conditions, ou il les rejettera : dans le premier cas, nous le forcerons bien à emboîter notre pas; dans le second, nous l'accuserons publiquement d'avoir trahi son devoir et son pays. »

« J'atteste tout ce que dessus être conforme à la vérité. »

II

Sur le voyage de Mgr Dupanloup à Rome 1876.

Voici, à ce sujet, la lettre autorisée d'un Religieux :

« J'étais à Rome pendant l'hiver de 1876. Mgr Dupanloup y vint en compagnie de M. Hetsch, son vicaire général, de M. Mannec, vicaire général d'Agen, et de quelque autre, peut-être M. Lagrange. Le prélat descendit avec sa suite au palais Borghèse.

« Le bruit courut, parmi les hommes initiés aux affaires romaines, qu'il était venu : 1° proposer à l'approbation du Pape un coadjuteur; 2° présenter un plan d'organisation des Universités catholiques alors naissantes... ; 3° aplanir les difficultés qui l'empêchaient d'arriver à la pourpre...

« Quand il quitta Rome, on assurait en bon lieu qu'il partait mécontent, et l'on citait de lui ce mot : « Je les avais vus faire bien des sottises; mais je n'avais pas encore eu même l'idée d'une pareille ineptie !... »

« Mgr Mercurelli m'honorait d'une très grande bienveillance. Je le vis le jour même du départ de Mgr Dupanloup. Notre conversation tomba naturellement sur le célèbre personnage. Le bon prélat me dit : « Si vous voulez juger de l'état de nos relations, prenez cette lettre qui est devant vous sur mon bureau, et lisez. »

« C'était une feuille de papier à lettre petit format, presque sale et ne portant pas d'en-tête. L'écriture commençait tout à fait au haut de la page et se continuait jusqu'au bas, sans marge en aucun sens. Le titre de *Monseigneur* était au courant de la première ligne, et la lettre était signée : *Félix*. Ce sans-façon me parut être une affectation hautaine de supériorité, si ce n'était pire. Il ne m'est guère possible d'en garantir exactement le texte, mais j'en garantis absolument le sens :

« Il y a bien des années, Monseigneur, que je prends une part active aux combats engagés dans l'intérêt de l'Eglise. Si, dans ces luttes laborieuses, j'avais été conduit par un motif humain, j'aurais été amèrement déçu. Je n'ai recueilli, en effet, de la part du Saint-Siège, pour prix de mon dévouement, que déceptions et ingratitudes. Mais j'ai visé plus haut, et j'ai la confiance que Dieu m'en tiendra meilleur compte que les hommes. Il est, néanmoins, une chose sur laquelle je ne saurais être indifférent, c'est de savoir que l'homme qui, en toute occasion, m'a été contraire auprès du

Pape, et que j'ai toujours rencontré sur mon chemin comme un adversaire implacable, Monseigneur, c'est vous! »

« Il me semble, sans en être sûr, que la lettre se terminait ainsi brusquement, et sans aucune salutation. Mgr Mercurelli, après m'avoir manifesté sa pitié de cette lettre, ajouta en riant : «Je n'en mettai pas ma tête au lit. » Il me parla ensuite de l'habitude du prélat d'écrire au Saint-Père à tout propos, dans le but évident d'en obtenir des Brefs dont il se faisait une sorte de recommandation pour sa personne et pour ses doctrines.

« J'ai su aussi que, la veille de la définition, l'incroyable prélat écrivit au Pape pour lui promettre une gloire immortelle, s'il consentait à renoncer à l'infaillibilité. Le Pape écrivit en italien, au dos de cette pièce, avant de l'envoyer aux archives : « De telles pièces font encore plus de compassion que de peine ».

Et maintenant, qu'on compare ce récit, pris sur le vif et sur dires et pièces authentiqnes et quasi-officielles, au récit que fait l'abbé Lagrange de ce même voyage de l'hiver 1876 (T. III, pp. 325-329), et aussi avec le récit *pastoral* qu'en fit Mgr Dupanloup à ses diocésains, où il est si emphatiquement parlé des « bontés toutes paternelles » du Saint Père pour lui, et de la « cordiale confiance » que lui témoignèrent les plus hauts personnages ; et qu'on dise où est la vérité !

III (p. 371).

Sur la mort de l'abbé Guthlin et de Mgr Dupanloup.

Cette page est celle qui a soulevé contre moi le plus de cris de colère ; c'est aussi la seule, la seule sur 400, qui ait été, à vrai dire, abordée et attaquée, tout le reste, apparemment, étant, *in petto*, reconnu inattaquable. C'est toujours M. Chapon qui a poussé les plus hauts cris. Il était là, et



il ne veut pas qu'on l'oublie. Il veut même qu'on mentionne cette singulière absolution *murmurée* au mourant (1). Par cette mort, il s'était imaginé qu'il entrait dans l'immortalité. Tout le monde l'avait oublié, il le rappelle avec insistance, et il faut consentir à lui ouvrir tardivement cette immortalité, qui ne sera pas pour lui celle de la gloire.

Donc, M. Chapon était là, et il s'inscrit en faux, en qualité de témoin, contre mon récit.

J'ai accusé, prétend-il, Mgr Dupanloup d'avoir *tué* l'abbé Guthlin, puis de s'être *suicidé:* voilà ce qui a été répété par toute sa presse !

« A l'en croire, dit-il de moi, M. Guthlin serait tombé victime de la *violence* de son évêque. » Je n'ai pas dit ce mot, qui veut peut-être faire entendre que l'évêque aurait frappé son prêtre ! C'est le procédé accoutumé de l'école orléanaise. J'ai dit qu'il y eut entre eux de vives récriminations au sujet de la *Crise,* dont ils venaient d'apprendre la mise à l'Index, condamnation qui renversait leurs projets et leurs espérances. Que Mgr Dupanloup, inspirateur du mauvais libelle, ait accusé son porte-plume d'avoir dépassé ses intentions et ses ordres, voilà qui était dans sa nature : il rejetait toujours sur les autres la responsabilité des actes mêmes qu'il avait suggérés, lorsqu'ils tournaient à mal. J'aurais dû ajouter que le pauvre Guthlin dut récriminer à son tour, et reprocher plus ou moins vivement à son évêque de l'avoir poussé à une œuvre inscrite désormais au catalogue de l'Index, et de l'avoir ainsi fait victime de son obéissance.

L'émotion profonde qui résulta pour l'abbé Guthlin d'une pareille explication, le chagrin honorable que lui causa sa

(1) Voir les *Annales* d'Orléans et le *Journal du Loiret,* annonçant la mort de Mgr Dupanloup, et rapportant cette phrase stupéfiante de M. Chapon : « Je lui ai murmuré une absolution ! »

mise à l'index, déterminèrent la crise qui fit aboutir à la mort « l'apoplexie séreuse dont les premiers symptômes précurseurs, dit M. Chapon, remontaient à quelques jours ». J'ai appelé cette mort *foudroyante* : et il ne mourut que le lendemain. Façon un peu trop oratoire de parler, peut-être; mais n'appelle-t-on pas foudroyant le choléra qui emporte en quelques heures, et même en un jour ?

M. Chapon parle des tendres rapports des premiers jours entre l'évêque et son vicaire général — C'est que la nouvelle de la mise à l'Index n'était pas arrivée. — Il parle du dernier soir, de la dernière prière, des dernières larmes et des dernières louanges répandues par l'évêque sur la mort de son prêtre. — Ah ! sans doute, il avait à réparer, et je conviendrai, si l'on veut, qu'il le fit de bon cœur : l'on est plus religieusement sensible à une mort que l'on a déterminée, quoique involontairement, et dans laquelle néanmoins on peut avoir à se reprocher quelque chose.

Venons à ce que l'on a voulu appeler le *suicide* de Mgr Dupanloup. Ce n'est pas moi qui l'ai dit, moi si convaincu que, loin de se vouloir tuer, il voulait se hâter de vivre. J'ai dit seulement que, dans l'impatience de son active nature d'être débarrassé d'une goutte qui l'arrêtait si inopportunément sur le chemin de Rome, il prit, malgré la défense du docteur Combal, une double dose de salycilate, remède trop violent, qui le tua au lieu de le guérir. M. Chapon objecte : « Dans l'état où il se trouvait alors, le cœur gravement atteint, personne ne pouvait songer à un pareil remède, et personne de fait n'y pensa. » A la bonne heure ! mais il y pensa, lui, et il fit plus, il se l'administra en cachette. — « Le d[r] Combal, ajoute M. Chapon, n'eut pas même l'idée de l'interdire dans ses lettres et dépêches, et il ordonna seulement des révulsifs et des fortifiants. » — M. Chapon n'a pas vu toutes les dépêches, et il en est une au moins où il l'interdit. Car M. Chapon néglige de dire que je n'ai ra-

conté cela que sur le témoignage d'une lettre du R.P. d'Alzon, dont j'ai une copie authentique, et dont l'original est en Espagne, entre les mains du P. Bailly, qui prépare une vie du fondateur de l'Assomption. Or, le R. P. d'Alzon était l'ami intime du docteur Combal, ami intime aussi de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, ami lui-même du docteur. Evidemment, c'est le docteur qui raconta la chose à l'un et à l'autre, pour avoir, à l'autopsie, reconnu les traces fatales du salicylate pris en quantité immodérée.

C'est à cette occasion que M. Chapon et ses échos m'appellent « misérable calomniateur ». On n'est pas calomniateur, même sans épithète, pour avoir rapporté un témoignage authentique, et que l'on avait sujet de croire bien informé; mais ne l'est-on pas, et avec épithète, lorsqu'on se permet, en pareil cas, de jeter une telle injure à la face d'un honnête homme ?

Il y a deux choses dans la lettre du P. d'Alzon : la mort de l'évêque, et l'indication des projets qu'il avait hâte d'exécuter à Rome. Cette indication, le P. d'Alzon la tenait de l'évêque de Poitiers, qui la tenait lui-même de « la plus haute et la plus sûre source ». Est-ce que ces projets ne se sont pas réalisés en partie? Qu'était l'*Aurora* , et son rédacteur, le comte Conest abile, morts si rapidement, sinon une *Défense* écrite par l'un des plus intimes disciples de Mgr Dupanloup ? Qu'est aujourd'hui le *Moniteur de Rome*, avec un de ses principaux rédacteurs, l'abbé Guthlin, neveu du mort de Lacombe et théologien de l'ambassade française au Quirinal, sinon une doublure de la *Défense* ? Oui, Mgr Dupanloup se disposait à établir dans Rome des plumitifs à sa disposition.

Pour revenir à sa mort, pourquoi M. Chapon, si indigné aujourd'hui de mon récit, n'a-t-il rien répondu, dans sa lettre, datée du 8 octobre 1882, à M. l'abbé J. Morel, qui l'avait sommairement racontée presque en mêmes termes,

s'étant renseigné comme moi dans la lettre du P. d'Alzon? Aujourd'hui, il arrive trop tard.

D'ailleurs, je ne feindrai pas d'avouer qu'il est difficile d'établir rigoureusement tel détail de ce récit, comme tel ou tel autre détail de mon livre. Que d'obscurités demeureront toujours, dans une vie si pleine d'intrigues ténébreuses et de démarches souterraines! Ici, comme ailleurs, je ne maintiens que le fond, et, pour le reste, j'invoque la vraisemblance et me réfugie dans ma bonne foi et mon honnêteté.

Ici, en particulier, le fond même manquât-il, ce qui n'est pas, peu importerait encore. Ce qui importe dans cette page, c'est la double paternité de la *Crise de l'Eglise*, qu'on n'a pas eu, qu'on n'aura jamais l'audace de contester. C'est, au lendemain de la condamnation de l'infâme libelle et à la veille de l'exécution de projets qui n'étaient pas pour tourner davantage à l'honneur et au bien de l'Église, la mort presque simultanée et presque également foudroyante des deux auteurs et des deux agents, sur le chemin même de Rome. Dans sa lettre à M. Eugène Veuillot qui n'a pu trouver d'asile que dans la *Défense*, M. Lagrange, voulant être cruel et n'étant toujours que maladroit, a essayé un rapprochement: « Nous connaissons, vous et moi, Monsieur, un homme qui a eu le malheur de faire entendre sur la tombe de Mgr Dupanloup une parole regardée comme un outrage, et qui depuis, hélas! (n'a plus outragé personne) (1). Nous connaissons un évêque que la mort a couché tout à coup au tombeau dans sa pourpre récente. Et nous nous sommes inclinés dans le respect et la douleur. » — Oui, en ne mentionnant même pas dans votre *Correspondant* la mort ni de l'un ni de l'autre, et en poursuivant le premier de vos injures et de vos calomnies à travers trois gros volumes! — Mais, Monsieur La-

(1) Ces mots ne se trouvent que dans l'autographe.

grange, ce n'est pas la mort plus ou moins subite qui est effrayante ; c'est cette mort dans telle ou telle circonstance. Les deux que vous rappelez n'avaient pas et n'auraient jamais écrit la *Crise* ; ils n'avaient jamais troublé l'Eglise ni tenu en échec un concile ; ils ne méditaient et ne préparaient rien de coupable ! A toute heure, ils étaient en droit de se dire : *Bonum certamen certavi, cursum consummavi*, et le reste ! A toute heure, la mort les pouvait frapper sans les surprendre jamais au lendemain d'une œuvre criminelle, ni à la veille de quelque coupable dessein, sans les rencontrer jamais sur le chemin d'une mauvaise ambition ou d'une funeste stratégie.

IV. (p. 15).

La mort de Talleyrand.

A la dernière heure, je reçois la lettre suivante d'un gentilhomme chrétien, laquelle se réfère aux pages qui ont soulevé contre moi le plus de tempêtes, avec la page où je raconte la mort de Mgr Dupanloup lui-même :

« Monsieur le chanoine,

« On m'apprend ce matin que vous désirez obtenir de moi quelques détails ignorés de vous sur la mort du prince de Talleyrand.

« Voici ceux que je ne trouve pas dans votre livre, fort exact d'ailleurs.

« En premier lieu, lorsqu'après de longues négociations on fut tombé d'accord sur les termes de l'amende honorable exigée par l'Archevêque de Paris pour que l'abbé Dupan-

loup eût le pouvoir d'admettre le moribond aux derniers sacrements, le prince déclara qu'il signerait le lendemain seulement à une certaine heure; mais comme la mort approchait sensiblement, la duchesse de Dino et sa fille la petite Pauline, étaient dans une extrême inquiétude.

« L'enfant eut alors l'idée d'une innocente supercherie, et avança la pendule d'une heure ou deux; puis, quand l'aiguille marqua l'heure indiquée, elle accourut au lit de son grand-oncle en disant : « Bon oncle, voici l'heure que vous avez dite ». Mais le vieux diplomate répondit : « Ma fille, il n'est pas encore cette heure-là; vous avez avancé la pendule; je signerai à l'heure que j'ai indiquée.

« En second lieu, la signature donnée et envoyée à l'archevêque, l'abbé Dupanloup, qui se tenait toujours prêt dans une chambre voisine, se présenta pour entendre la confession dernière; mais le mourant, qui avait encore toute sa connaissance, avait perdu la parole et ne pouvait plus s'exprimer que par le regard. Alors l'abbé Dupanloup lui proposa de lui prendre la main, de faire lui-même l'énumération de tous les péchés possibles et imaginables, en convenant qu'un serrement de main serait la réponse *oui*. Et la confession se fit ainsi.

« A cette époque, je voyais tous les jours l'abbé Dupanloup, et tous les jours il me racontait ce qui s'était passé à l'hôtel de Talleyrand. Je lui demandai, lorsqu'il me raconta ce dernier détail, *s'il avait de l'espérance*. Il me répondit : *Oui, j'en ai*. Mais il n'a pas ajouté qu'il souhaiterait à tous les chrétiens une fin pareille.

« Je suis le plus ancien et, je crois, le dernier survivant des amis de jeunesse de l'abbé Dupanloup, qui était encore au séminaire quand je l'ai connu en 1821. Nous avons été entièrement liés pendant quarante ans, et je n'ai pas connu de vie sacerdotale plus pure, plus pieuse, plus laborieuse que la sienne. Je n'ai rien à dire sur sa vie épiscopale. Il a eu des

amitiés qui n'étaient pas les miennes, et qui lui ont, je crois, beaucoup nui, particulièrement celle de M. de Falloux.

« Voilà, M. le Chanoine, les détails que vous avez paru désirer; je ne vous demande pas de faire un secret de mon nom, mais je vous prie de ne pas l'imprimer : je n'aime pas à me produire en public. »

Après cette lettre, qui n'est certes pas d'un ennemi, je demande au lecteur impartial qui aura tout comparé et contrôlé, quelle vérité il peut y avoir dans les récits de Mgr Dupanloup et dans les commentaires de M. Lagrange son historien !

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE.

LES DEUX PREMIERS VOLUMES.

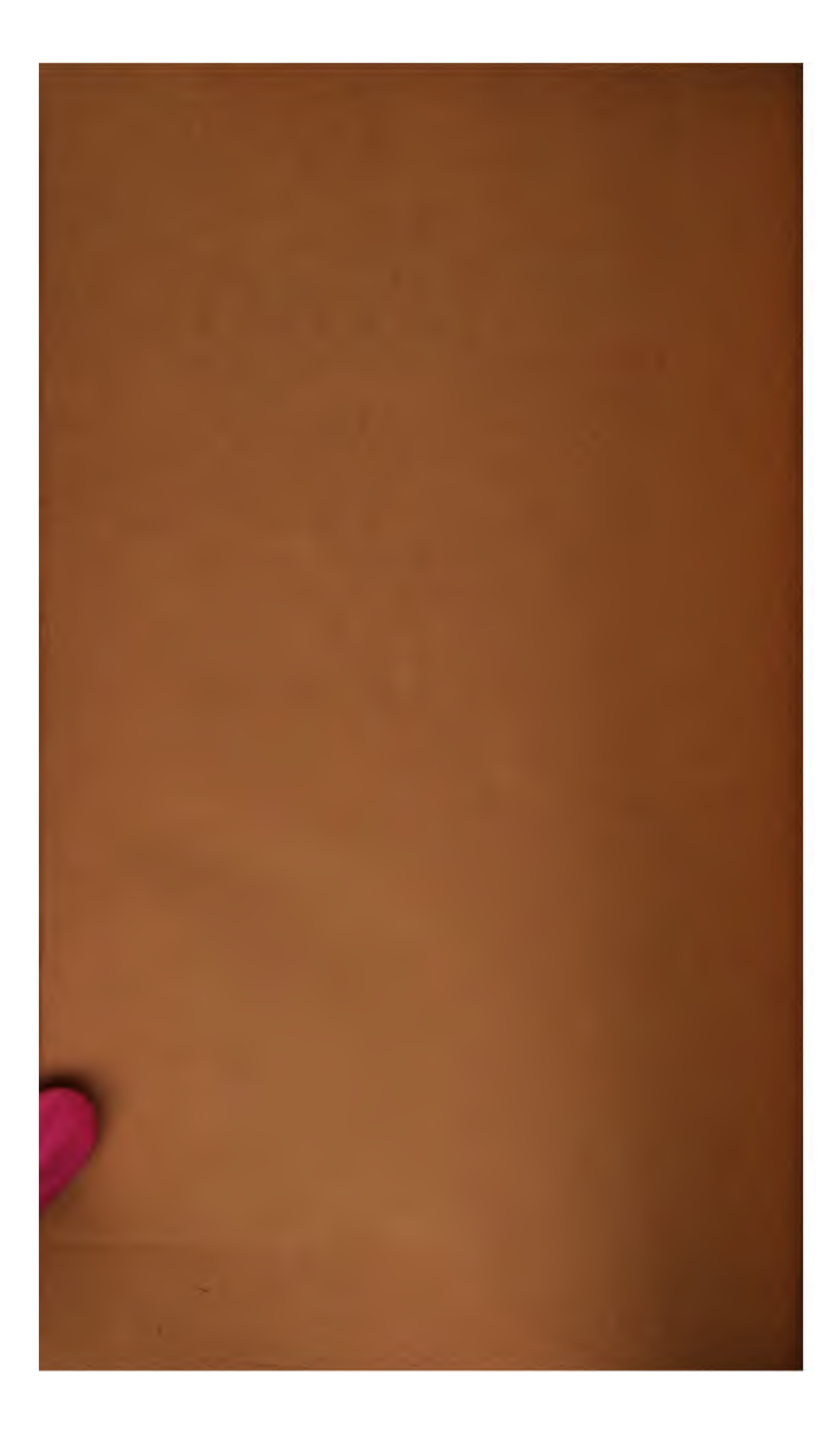
SECONDE PARTIE.

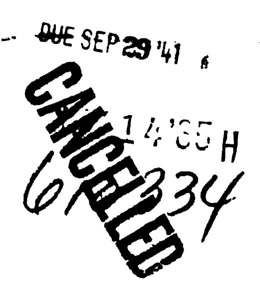
LE TROISIÈME VOLUME.

APPENDICES.

POITIERS. — TYPOGRAPHIE OUDIN.

POITIERS. — TYPOGRAPHIE OUDIN.




DUE SEP 29 '41
CANCELLED



